THE GETTY CENTER LIBRARY

Why ask for the moon
when we have the stars?

AS

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/memoiresdelasoci1822unse

SOCIÉTÉ ROYALE
D'ARRAS.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ROYALE

D'ARRAS,

POUR L'ENCOURAGEMENT DES SCIENCES,
DES LETTRES ET DES ARTS.

SÉANCE PUBLIQUE

DU 26 AOUT 1822.

ARRAS,

TOPINO, Libraire, rue St.-Aubert.

De l'imprimerie d'Edmond BOUTRY, Imprimeur
de la Préfecture et de la Société.

1823.

MÉMOIRES.

SÉANCE PUBLIQUE

DU 26 AOUT 1822.

DISCOURS D'OUVERTURE

PAR M. LALLART, PRÉSIDENT.

MESSIEURS,

Au milieu des fêtes par lesquelles les habitans de cette ville manifestent leur dévouement au Roi que la providence nous a rendu, et célèbrent les souvenirs de gloire et de bonheur qui pour eux comme pour tous les Français se rattacheront toujours aux noms de ST.-LOUIS et de ses augustes descendans, vous venez, partageant les sentimens de vos concitoyens, célébrer autant qu'il est en vous et d'une manière digne de celui qui en est l'objet, la fête du Souverain à qui la société doit son existence, la fête de l'Auguste Protecteur des

sciences, des lettres et des arts; vous venez concourir aux progrès de ces élémens importans de la prospérité publique en couronnant ceux qui les ont le mieux cultivés, en proclamant les prix que vous leur promettez pour l'avenir.

Qui de nous, Messieurs, indépendamment de l'attrait si puissant que l'étude et la culture des sciences et des lettres portent en eux mêmes, ne se ferait un devoir de s'y livrer à la voix ou plutôt à l'exemple du Souverain qui, depuis qu'il a été rendu à nos vœux, appelle tous les Français à concourir avec lui, à réparer les malheurs de la patrie, à rétablir et à accroître sa prospérité, et comment ne saisirions nous pas toutes les occasions de faire connaître à nos concitoyens tout ce qu'ils doivent à sa prévoyante sollicitude.

Vous savez, Messieurs, combien il a sous ce rapport de droits à notre reconnaissance, et je ne puis résister au désir de faire remarquer combien seulement on en trouverait dans les modifications qui depuis peu ont été faites au système général du commerce et de l'industrie en France.

Après une longue période de guerres et de convulsions politiques pendant lesquelles les

nations de l'Europe avaient été si violemment agitées, on aurait dû s'attendre à les voir se hâter de profiter de la paix pour rétablir et multipler entre elles les moyens de communication ; on devait croire qu'elles mettraient en quelque sorte en commun les élémens de prospérité que chacun possédait et qu'elles laisseraient à toutes la possibilité d'en profiter.

Cependant il en a été autrement, et nous avons vu au milieu de la paix, dans un temps où la civilisation et les arts qui l'accompagnent, prenaient le plus grand développement où jamais ils soient parvenus, dans uu temps où le commerce, ce premier lien des nations, était devenu un besoin impérieux pour la plupart d'entre elles, nous avons vu plusieurs des états qui nous entourent, empressés de s'isoler les uns des autres, rejetter les produits de leurs voisins, multiplier à l'envie les prohibitions et paraître rivaliser à qui parviendrait le plus vîte à se replacer sous le rapport des communications commerciales, dans la solitude politique, où ils étaient il y a plusieurs siècles.

Précédée par ses voisins dans cette nouvelle et singulière carrière, il a bien fallu que la France les y suivit; et dans les justes mesures qu'elle a dû prendre pour sa garantie, il en

est, Messieurs, qui auront, je crois, une grande influence sur l'agriculture et sur le commerce de notre département.

Ainsi la prohibition des grains étrangers, quand les prix des grains indigènes sont au-dessous de certaines limites, doit, lorsque les causes passagères de la diminution actuelle de la valeur de ces derniers auront cessé d'agir, ramener cette valeur au taux exigé par les besoins de l'agriculture.

Ainsi les droits très-élevés, établis sur les bestiaux amenés en France de l'étranger, appelleront tôt ou tard l'attention de nos cultivateurs sur les bénéfices qu'ils pourraient obtenir s'ils élevaient et fournissaient eux-mêmes, au commerce, la portion de ce grand objet de consommation qui jusqu'à présent était amenée des pays voisins.

Si les bornes que je dois mettre à ce discours me l'avaient permis, j'aurais essayé d'indiquer combien ce seul changement, dans notre économie agricole, pourrait en occasionner dans ses résultats; combien il faciliterait par exemple l'augmentation des prairies artificielles et la suppression des jachères, et comment on pourrait, peut-être, y trouver un moyen d'utiliser, sur les lieux, et au moment même de la fabri-

cation, divers produits de nos graines à huile dont une grande partie va maintenant hors de notre province créer des avantages que nous pourrions conserver.

De cette dernière considération j'aurais été conduit à rappeler aux fabricans d'huile que l'expérience a prouvé que le mode de fabrication de cet important produit de notre industrie est susceptible de grandes améliorations, et qu'il leur importe d'autant plus de porter sur ce point toute leur attention que la suppression du droit d'entrée sur les huiles indigènes et l'augmentation des droits de douane sur les huiles provenant de l'étranger, doivent donner une nouvelle activité au commerce de cette denrée dans l'intérieur du royaume.

Affranchies autant qu'il peut être désirable de la concurrence des produits étrangers, notre agriculture et notre industrie auront encore à lutter contre les produits du sol national, et je suis ramené ici, Messieurs, à des considérations que j'ai déjà eu l'honneur de vous présenter, mais qui me paraissent assez importantes pour être répétées.

Pendant long-temps les provinces du nord de la France ont eu, sous plusieurs rapports, une véritable supériorité sur la plûpart des

autres parties du royaume; il était même des branches de culture et d'industrie que nous possédions seuls; ces avantages tendent à nous échapper, et bientôt nous les perdrions si nous ne multiplions nos efforts pour les conserver; il importe donc de rappeler en toute occasion à nos cultivateurs et à nos fabricans que dans le mouvement rapide qui entraîne tout autour de nous et dont les effets se manifestent si visiblement dans l'agriculture et dans les arts industriels, il n'est pas possible de rester stationnaire, il faut suivre le mouvement général, connaître et adopter les améliorations faites ailleurs, tâcher d'en créer de nouvelles, enfin il faut éviter qu'après avoir été au premier rang sous bien des rapports nous ne soyons devancés par nos rivaux et que nous ne tombions dans une infériorité qui nous serait d'autant plus défavorable que l'opinion qu'on s'est faite de notre prospérité lui survivrait longtems, et qu'à notre grand désavantage cette opinion, encore bien qu'elle n'aurait plus de fondement, ne serait que trop consultée dans plus d'une circonstance.

C'est à vous, Messieurs, qu'il appartient de signaler ces dangers à nos concitoyens, de leur faire connaître les progrès que font chaque

jour les sciences et les arts dont l'influence est maintenant si grande sur l'économie publique, et de leur indiquer les avantages qu'ils peuvent en obtenir ; enfin, de vous associer aux vues grandes et bienfaisantes du Roi, qui sous ce rapport comme sous tous les autres est bien véritablement le restaurateur et le père de notre belle patrie ; du Roi dont tous les desirs sont dirigés vers le bonheur des Français, et dont la haute sagesse apprécie tout ce qu'on peut espérer dans ce beau et noble but des encouragemens donnés aux lettres, aux sciences et aux arts.

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

PAR M. T. CORNILLE, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

MESSIEURS,

JE n'attacherai pas à vos travaux une importance que vos esprits dénués de prétentions sont loin de leur donner. Comme tous les hommes qui ne veulent qu'être utiles, vous cherchez dans le silence, par des efforts multipliés, à atteindre le but de votre institution. Si vous donnez à vos travaux une certaine publicité, c'est moins par le désir de les faire connaître que dans l'espoir que vos concitoyens en pourront retirer quelqu'avantage ; tel est principalement l'objet de cette séance solennelle ; en présentant un compte annuel vous accomplissez un devoir pour lequel vous ne demandez nulle reconnaissance, pour lequel vous croyez même qu'il ne vous en est dû aucune. Votre récompense est dans le bien que vous avez quelque fois le bonheur d'effectuer.

Je vais vous offrir, l'analyse de vos travaux, sous les dénominations que vous avez adoptées, je veux dire sous le rapport des sciences, des lettres et des arts, et en suivant l'ordre dans lequel vous les avez classés.

I.ere SECTION. — SCIENCES.

MATHÉMATIQUES.

M. Vène, membre honoraire, est auteur de deux mémoires intéressans sur les mathématiques; dans le premier il cherche à déterminer les valeurs numériques dont sont susceptibles les variables dans une équation indéterminée du premier degré; il y est parvenu au moyen d'un théorème algébrique nouveau, et par une suite d'opérations fort ingénieuses qu'il exécute sur les fractions ordinaires et les fractions continues, dont il parvient à changer la forme, de manière à arriver au but qu'il s'est proposé.

Le deuxième mémoire intitulé : *nouveaux principes d'analyse infinitésimale*, traite successivement des fractions identiques; de la manière de reconnaître si une équation donnée contient un racine réelle; des équations simultanées, etc., etc.; d'une nouvelle méthode des tangentes, etc. L'auteur passe ensuite au

calcul différentiel.... Considère les maxima et minima dans le cas d'une seule variable..... Expose les théorèmes fondamentaux du calcul différentiel appliqué à plusieurs variables ; la théorie des maxima et minima dans le cas de plusieurs variables ; le cas général des maxima et des minima, déduits de considérations géométriques et termine par des problêmes de statique relatifs aux *maxima*.

PHYSIQUE.

Nous devons à M. Delezenne, membre correspondant, un mémoire sur un nouvel aréomètre.

M. Delezenne recherche par des considérations très-délicates, s'il y a possibilité de construire un aréomètre unique, universel, c'est-à-dire qui puisse faire connaître la densité des différens liquides depuis celle exprimée par 0,07 de l'une des extrémités de l'échelle jusqu'à celle exprimée par 2, à l'autre extrémité, et cela à l'aide d'une division en 400 parties égales ; il en fait bientôt voir l'impossibilité et propose d'y substituer quatre nouveaux aréomètres centigrades, dont l'échelle de chacun aurait environ dix centimètres de longueur et serait divisée en cent parties égales ou degrés. Il est à désirer que M. Delezenne fasse exécuter ses nouveaux

aréomètres; l'usage seul peut en faire apprécier toute l'utilité.

CHYMIE APPLIQUÉE AUX ARTS.

L'appareil vérificateur de M.lle Gervais a été soumis à votre examen, il consiste dans un chapiteau de fer blanc, adapté au couvercle d'une cuve qui doit être exactement close : si l'on en croit M.lle Gervais, l'augmentation du produit serait de 10 ou 15 pour cent, le vin acquerrait même une qualité supérieure et serait de meilleure garde.

A peine aviez vous connaissance de cette prétendue nouvelle invention que M. Degouvenain, membre de l'académie de Dijon, réclamait votre attention et votre avis sur un mémoire contenant le résultat de ses propres expériences et dans lequel il soutient que l'appareil de M.lle Gervais n'est pas nouveau, et que non-seulement une simple clôture lui paraît préférable, mais encore qu'en vaisseaux non couverts, la différence pour la spirituosité des vins, est à-peu-près nulle, et que leur déperdition en valeur ou en mesure y est très-peu considérable.

Plusieurs sociétés d'agriculture et académies se sont déjà prononcées sur cet appareil. Il est constant qu'il n'a pas le mérite de la

nouveauté. Produit-il les résultats extraordinaires annoncés ? c'est-là toute la question. Ces avantages sont vivement et savamment contestés par M. Degouvenain ; et c'est sur eux que vous êtes appelés à donner votre avis. Il nous semble bien difficile que vous ne vous rendiez pas à l'évidence qui paraît résulter des expériences de M. Degouvenain, et que vous ne partagiez pas sous beaucoup de rapports, son opinion.

ZOOLOGIE.

M. Leducq, dans une note extraite d'un ouvrage scientifique, vous a fait connaître qu'on avait trouvé, pendant l'été de 1821, dans une caverne du comté d'Yorck, en Angleterre, un assemblage de dents et d'os fossiles appartenant à des espèces détruites d'éléphans, de rhinocéros, d'hippopotame, d'hiène, de cheval, de bœuf, de daims, d'ours, de renard, de rats d'eau et d'oiseaux ; parmi ces os rompus et machés en fragmens, on trouve ça et là des dents et surtout celle de l'hiène en plus grand nombre, ensevelis dans une couche boueuse qui recouvre le fonds presqu'horisontal de la caverne, ce qui paraît avoir empêché leur minéralisation ; en effet, ces os ne sont point privés de leur gélatine.

Les animaux auxquels ils ont appartenus sont des mêmes espèces qu'on trouve dans le gravier diluvien, en Angleterre et dans une grande partie de l'hémisphère boréal. L'hiène, l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, dont les espèces n'existent plus et appartiennent à des genres qui ne sont réunis que près du cap de Bonne-Espérance, paraissent avoir vécu, et sont morts dans le comté d'Yorck, dans la période qui a précédé immédiatement le déluge. Ce qui prouve que la période dans laquelle les ours, l'hiène, l'éléphant, le rhinocéros et l'hippopotame habitèrent ces régions, fut celle-là même qui précéda les alluvions du gravier diluvien, c'est que ni en Angleterre, ni en Allemagne, les os des animaux ne se trouvent renfermés dans la masse solide du roc.

MÉTÉOROLOGIE.

L'abaissement subit du mercure dans le tube du baromètre pendant la nuit du 24 au 25 décembre dernier, est un de ces phénomènes remarquables qui se présentent de loin en loin aux observateurs assidus des mouvemens diurnes de la colonne de mercure dans cet utile instrument; cet abaissement extraordinaire a été observé à Arras par plusieurs de nos collègues; ils ont remarqué que le temps était

calme et pluvieux par intervalle, que le mercure descendit d'une manière rapide, et parvint à un terme qui dépassât tous ceux dont on a conservé le souvenir.

Les recherches faites par les mêmes collègues vous ont appris que ce paroxysme atmosphérique s'est fait sentir à Genève, et y a été accompagné de circonstances météorologiques remarquables. L'abaissement du baromêtre y a dépassé de beaucoup, non-seulement tous les minima qu'on y avait observés depuis 40 ans, mais tous ceux dont on a tenu registres depuis 1763.

Mêmes observations ont été faites à Amiens, au Mans, à Jena, à Trèves, à Augsbourg, Leipsig, Vienne, Hulle, Hanover, Paris, Copenhague, Tottenham et Londres. D'après ce que nous venons de dire, il paraît que cette grande secousse atmosphérique a été générale. Il sera intéressant de recueillir jusqu'à quel degré elle a été simultanée.

MÉDECINE, ANATOMIE ET CHIRURGIE.

Les principes les plus certains de la médecine sont ceux fondés sur les observations recueillies de bonne foi, avec soin, et appréciées avec raisonnement; cette vérité ne vous est pas étrangère, elle vous a fait recevoir avec

reconnaissance les observations dont je vais vous offrir la très-succinte analyse.

Je vous rappelerai d'adord celles de M. Coquin, docteur en médecine, membre correspondant, elles sont au nombre de quatre. La première est relative à un vice de conformation; les difformités qu'en présente le sujet sont assez compliquées, il ne serait guère possible de les analyser et d'en acquérir une connaissance parfaite que par la lecture et le dessein.

La deuxième a pour cause, une hydrophobie: un chien, déchiré par un autre chien, mord, vingt-quatre heures après, un domestique de son maître; le 56.e jour, l'hydrophobie se déclare chez ce malheureux qui, le lendemain, termine au milieu des plus horribles tourmens, sa déplorable existence.

Cette observation a fait naître à votre commission la pensée, que la rage ne se développant pas chez les hommes, dans un espace aussi court, il semblerait qu'elle se développe beaucoup plus rapidement chez les chiens. Autrement, il faudrait croire qu'elle aurait pu être ici occasionnée par une affection morale.

La troisième rappelle les accidens causés par la piqûre d'une abeille. Ils furent tels chez l'individu qui fut piqué, qu'il éprouvat, pen-

dant deux jours, une diminution totale de force.

Ils sont attribués par l'auteur ou à une disposition particulière de l'individu, ou à ce qu'il se serait trouvé dans la contrée marécageuse, au milieu de laquelle il habite, des plantes délétères dont les abeilles auraient puisé le sucre et augmenté, par-là, l'activité de l'espèce de venin contenu dans la véhicule que l'on dit se trouver à la base de l'aiguillon.

La quatrième traite d'un hocquet de dix-huit ans de durée.

Ce hocquet avait lieu à des intervalles inégaux et avec un bruit épouvantable; on assure que pendant la nuit il aurait pu être entendu à plus d'un quart de lieue, cette infirmité désolante a été guérie dans l'espace de douze à quinze jours, à l'aide d'un traitement fort simple indiqué par l'auteur.

Je vous entretiendrai maintenant d'un mémoire de M. Judcy, membre correspondant. Ce mémoire rapporte trois observations recueillies dans des maladies laiteuses; les deux premières se rencontrent fréquemment dans la pratique; la troisième est infiniment plus rare et mérite une attention particulière. Mais M. Judcy ne sait quel nom il doit donner aux

maladies qui font le sujet de ses trois observations, il déplore l'incertitude, et même la contradiction qui, selon lui, se trouvent, soit sur l'existence des maladies laiteuses, soit sur la désignation qu'on doit donner à chacune d'elles, et finit par faire des vœux pour que l'on en adopte enfin de justes, et telles que le praticien en puisse se fourvoyer.

Je vous parlerai également des recherches et observations sur le Prurigo, faites à l'hôpital St.-Louis, pendant les années 1819, 1820, 1821, par M. Mouronval, né dans cet arrondissement, et dont M. Leviez vous a fait hommage au nom de l'auteur. Quoique connu depuis longtems, le Prurigo n'avait pas encore été décrit avec autant d'exactitude; pour en assigner les véritables caractères, l'auteur s'est appuyé sur plus de 300 observations qu'il a recueillies lui-même. Ses descriptions ne permettent plus de confondre cette maladie avec plusieurs autres affections qui ont beaucoup de rapport avec elle.

A ces observations je joindrai celles sur les lésions dn crâne contenues dans un recueil dont M. Duchâteau vous a remis le commencement; elles sont accompagnées de pièces anatomiques qui en sont la base, et que notre

collègue a eu soin de recueillir depuis qu'il est employé à l'hôpital militaire de cette ville.

J'arrive à un mémoire qui offre aussi un véritable intérêt ; c'est celui de M. Derheims, sur les sang-sues.

Après en avoir fait l'histoire naturelle, l'auteur décrit celle dite officinale, indique onze espèces qui ont plus ou moins d'analogie avec la première, et signale leurs caractères distincts, de manière à ne pas les confondre. Delà il passe à une explication assez ingénieuse et probable de la manière d'agir de la sang-sue pour percer la peau et opérer la sucion ; M. Derheims donne le résultat d'expériences sur la manière dont les sang-sues se nourrissent et se conservent ; entre dans des détails assez importans sur leur application au corps, et termine par indiquer les moyens à employer pour conserver à ces insectes toute la vigueur dont ils ont besoin.

L'une de vos séances d'hiver a été consacrée à entendre la description anatomique faite par M. Duchâteau, d'un lièvre monstrueux qu'il a mis sous vos yeux, et qui lui avait été envoyé par M. Crespel ; ce lièvre avait deux corps et huit pattes avec une seule tête ; M. Duchâteau vous a annoncé qu'en vous en remettant la

description écrite, il rattacherait ce phénomène aux lois physiologiques et le ferait servir avec d'autres preuves déjà rassemblées, au développement d'un système sur les anomalies animales.

2.e SECTION.

LETTRES.

Je quitterai ces graves travaux pour passer à d'autres moins sérieux, moins importants sans doute, mais dont l'utilité est généralement sentie, et dont les charmes sont tout-puissans; vous voyez, Messieurs, qu'il s'agit des lettres; l'influence qu'elles ont sur le sort des nations est incontestable, et c'est pour vous également un plaisir et un devoir de les encourager.

On ne s'aurait faire un plus noble usage de la poësie que de la consacrer à chanter, à immortaliser les grandes actions; inspiré par un noble enthousiasme, M. Cot a chanté la bataille de Denain; cette journée à jamais mémorable qui préserva la veillesse de Louis XIV des outrages de ses ennemis, a été pour notre collègue le sujet de beaux vers.

Voici de quelle manière il rappelle les paroles de Louis XIV appelant Villars à son secours.

Bientôt il n'est plus d'espérance,
Tout va céder à l'effort du vainqueur ;
De ce désastre affreux qui sauvera la France ?
Des lys qui vengera l'honneur ?
Villars ! de nos guerriers noble et parfait modèle ;
La France espère encore en lui,
Il est brave autant que fidèle,
Et du trône ébranlé c'est le plus ferme appui ;
Louis l'appelle, aussitôt il s'élance :
« Vas relever l'éclat de mes drapeaux,
» De tous ces rois châtier l'insolence
» Et cueillir des lauriers nouveaux ;
» Cours, et si le destin trahissait ton courage,
» Tu me verrais alors combattant avec toi,
» A la tête des miens, bravant le poids de l'âge,
» Mourir au moins en Roi ! »

Des chants plus doux sont aussi sortis de la plume de ce même collègue, il vous a lu une pièce de vers adressée à M. Aimé Dupont, membre de l'académie de Cambrai.

Après avoir parlé des restes d'un couvent, M. Cot s'écrie :

« A leur aspect silencieux,
» Un souvenir mélancolique
» Me rappelle les chants pieux
» Qui jadis partaient de ces lieux,
» Et que l'esprit évangélique
» Faisait arriver jusqu'aux cieux. »

Le retour du croisé, tel est le nom et le sujet d'une élégie composée par M. Devilly; du sentiment et beaucoup de simplicité font le mérite de cette pièce.

On y remarque les vers suivans :

« Bosquets chéris, bosquets dont le mystère
» Fut le témoin de nos chastes amours;
» Bientôt encore votre ombre tutélaire
» Nous recevra vers la fin des beaux jours.
» Assez longtemps ma plaintive compagne,
» De sa douleur, troubla votre repos :
» Arthur revient, le plaisir l'accompagne;
» L'amour doit seul animer vos échos. »

M. Devilly vous a donné aussi une notice sur un général que ses vertus civiles et militaires ont rendu recommandable (le général Legrand), il était difficile de mieux choisir son sujet. M. Devilly nous apprend que ce général, disgracié quelque temps pour avoir servi sous Moreau, dont il était l'ami, se couvrit de gloire dans toutes les occasions; et que le 24 novembre 1812, après avoir forcé au combat de Brilowa, le passage de la Bérésina, succès qui préserva l'armée française d'une entière destruction, il reçut une blessure, des suites de laquelle il mourut à Paris, le 8 janvier 1815.

De l'éloge d'un militaire qui a été utile à

son pays, il est tout naturel que l'on passe à celui d'un savant, dont les veilles ont été toutes employées au bonheur de ses semblables. Cet écrit est de nature à vous intéresser d'autant plus qu'il est consacré à la mémoire d'un compatriote ; c'est l'éloge de Pierre Coze, doyen et professeur de la faculté de médecine de Strasbourg, fait par notre collègue, M. Tourdes, président de la même faculté.

Pierre Coze, naquît à Ambleteuse, département du Pas-de-Calais, le 17 août 1754 ; il se livra de bonheur à l'étude de la médecine.

Jeune encore et poussé par le desir d'accroître ses connaissances il se rendit à Paris, c'était l'époque où un grand changement venait de s'opérer dans l'étude et la marche des sciences physiques et naturelles ; aucun genre d'enseignement n'échappa à son zèle et à son activité.

M. Coze, recommandable à la fois par ses talens, les services qu'il a rendus et ses ouvrages, parcourut une brillante carrière, trop courte, hélas ! pour ses amis et ses élèves : il mourût à l'âge de 67 ans.

Des recherches utiles, de saines doctrines, de bonnes méthodes, l'exercice de fonctions honorables et la pratique des vertus, voilà les

exemples qu'il a légués et les devoirs qu'il prescrit à ses élèves.

Une notice historique sur les principales fêtes et cérémonies publiques qui ont eu lieu à Cambrai, depuis le 12.e siècle jusqu'à nos jours, a été écrite par notre correspondant M. Leglay.

L'origine des fêtes publiques annuelles, dit M. Leglay, que toutes les villes des Pays-Bas célébraient jadis et que plusieurs célébrent encore aujourd'hui, se perd dans les ténébres du moyen âge. Il en fixe l'époque au retour des croisades, les princes et chevaliers flamands ayant puisé dans l'Orient, le goût des solemnités pompeuses et triomphales, en firent à leurs concitoyens des tableaux si enchanteurs, que ce peuple, tóujours ami du merveilleux, s'empressa d'en fixer le souvenir par des représentations aussi brillantes que le permettait l'état des arts à cette époque. Le tournois d'Auchin, ouvert en 1609, est regardé comme la première fête dont l'histoire du pays fasse mention.

Des essais historiques d'un autre genre ont été l'objet de votre sollicitude; je veux parler des recherches que vous vous êtes proposé de faire sur l'ancienne province d'Artois, je ne reviendrai pas sur les avantages réels qui doivent en résulter. Le travail que vous avez

médité a été réparti entre tous vos membres; déjà plusieurs vous ont offert le résultat de leurs recherches particulières; bientôt sans doute vous serez en possession de matériaux intéressans et utiles, auxquels il ne restera plus qu'à donner une destination définitive, soit en les rasremblant pour en faire un seul et même ouvrage, soit en les publiant séparément sous le nom d'essais historiques.

3.e SECTION. — ARTS.

AGRICULTURE.

Sans doute, l'ouvrage le plus important qu'on pourrait publier sur l'agriculture, serait celui qui indiquerait les moyens d'être toujours garanti des disettes de subsistances, occasionnées par les mauvaises récoltes de blé; tel est l'objet d'un mémoire qui vous a été soumis par M. Duchemin, habitant de cette ville : suivant l'auteur, la culture en grand de la pomme de terre est le meilleur, le plus sûr moyen pour parer aux disettes : il prétend que ce tubercule, appliqué à la nourriture des bestiaux, en doit doubler le nombre, changer le mode d'assollement, faire supprimer les jachères, et avoir la plus utile influence sur l'économie rurale et domestique.

Il n'est point étonnant que M. Duchemin n'ait pas réussi tout-à-fait à trouver la solution du difficile problême qu'il a entrepris, mais son zèle et ses instentions méritaient des éloges que vous vous êtes plû à leur donner.

Pendant que vous vous occupiez de ce travail, M. Harbaville vous faisait un rapport détaillé sur un autre mémoire couronné par la classe de Genève, en 1821 ; ce dernier traite aussi de la pomme de terre et la considère principalement, uniquement même, comme nourriture des bestiaux et l'envisage sous ce point de vue dans les détails les plus circonstanciés.

Ici, comme vous l'avez reconnu, tout est basé sur des expériences, tout démontre de quelle importance la culture, bien entendue de la pomme de terre, serait pour nos campagnes, où elle est encore trop négligée.

Le même collègue, dans un autre rapport, fixe particulièrement votre attention sur une variété de blé connue sous le nom de blé *Lammas*, l'erreur seule pourrait contester le mérite de cette importante variété de froment. Le rapport de M. Harbaville est appuyé sur une suite de faits dont il est impossible de nier l'authenticité ; il faut reconnaître que la culture de ce blé présente des avantages im-

menses, et l'on ne pourrait que déplorer les causes fausses qui s'opposeraient à son introduction dans notre département.

Lorsque l'un des membres de la société cherchait, dans un écrit utile, à démontrer les ressources attachées à la culture du ruthabaga, un cultivateur de la Moselle publiait aussi, sur cette même plante, une notice contenant la série de ses propres expériences; depuis et de son côté M. Devred envisagea la graine du rutabaga, dans son produit et sa nature, comme plante oléifère et en essaya la culture principalement sous ce rapport. Ce membre correspondant évalue, d'après sa propre expérience, le produit des grains du ruthabaga aux deux tiers en sus de celui du colza le mieux réussi; il paraît même que l'huile renfermée dans cette graine, d'après l'avis des fabricans, est plus abondante et d'égale qualité. Si les nouveaux essais auxquels s'est livré M. Devred répondent aux premiers, il faudra conclure que la culture de cette plante est préférable à celle du colza.

Depuis longtemps vous recherchez si la coupe des blés, avant leur parfaite maturité, peut être avantageuse dans les départemens du nord de la France; déjà M. Cadet de Vaulx, dans

un traité d'économie rurale, élémentaire et domestique que vous avez examiné, s'est prononcé en faveur de la coupe prématurée : cependant les avis étaient partagés; mais et tout récemment un collègue ranima cette question en vous présentant l'analyse de nouvelles expériences faites dans le département du Nord par vingt cultivateurs, tous, un seul excepté peut-être, se sont déclarés en faveur de la nouvelle méthode adoptée et suivie avec réfléxion; ils s'appuyent sur des faits auxquels on ne peut plus résister que par d'autres faits qui les démentiraient formellement.

L'année dernière, en vous parlant du blé de Tangarock, envoyé et recommandé par Son Excellence le ministre de l'intérieur, je vous disais que les apparences étaient au-dessus de tout ce qu'on pouvait espérer; aujourd'hui je vais vous rappeler les résultats. Ce blé principalement confié aux soins de MM. Harbaville, de Puisieux, et Petit, de St.-Nicolas, a eu une végétation tout-à-fait extraordinaire, à tel point, que neuf grains ont produit quatre-vingts épis : mais les chaleurs du 20 au 26 août lui ont été pernicieuses; la paille contenant trop de sèvre, s'est niellée; les pluies et les vents ayant succédé aux chaleurs, ce blé a

versé et le grain n'a plus profité. On ne peut guère attribuer l'accident arrivé à la récolte qu'à l'intempérie de la saison, qui a également frappé de la nielle et de la rouille beaucoup d'autres blés dans ce pays.

Toutes les graines envoyées l'année dernière par M. Trouin ont parfaitement levées; cependant un assez grand nombre n'a pas résisté; cela tient beaucoup plus à la saison qu'à toute autre cause; M. Leviez est celui qui a obtenu le plus de résultat, M. Harbaville a été moins heureux, M. Petit, de St.-Nicolas, n'a pas généralement réussi.

Ce cultivateur distingué a adressé à la société la notice détaillée et raisonnée des essais qu'il a faits, vous avez profité de cette circontance pour le remercier de son zèle, et vous avez décidé que vous lui décerneriez, dans cette séance publique, une médaille comme marque de votre estime et de votre reconnaissance.

Quelques épis d'une plante à laquelle M. Fœderé donne le nom de riz, vous ont été remis par ce collègue, qui vous a fortement prié d'en essayer la culture dans ce pays; il y a joint une notice dans laquelle il indique le mode de culture, et paraît ne pas douter que cette plante ne soit une espèce de riz. Cédant aux

desirs de ce collègue, vous avez fait quelques essais qui ont été couronnés d'un succès inspiré.

Ici, il ne s'agit pas d'une expérience isolée, je pourrais encore vous parler des produits obtenus par M. Mercier, de ceux bien autrement importans et considérables, dûs aux soins et à la sollicitude d'un magistrat(1) en qui nous trouvons un collègue et un appui. Mais M. Mercier vous en lira, dans cette séance même, une notice qui vous intéressera sous tous les rapports.

INDUSTRIE.

C'est l'industrie a-t-on souvent répété, qui a soutenu et élevé la France à l'état de prospérité dont elle jouit; elle doit cet avantage aux sciences, particulièrement à la mécanique et à la chimie. « Mais quel est dans l'état ac-
» tuel de la France et dans ses rapports avec
» les nations étrangères, l'extention que l'in-
» dustrie dirigée vers l'intérêt national doit
» donner aux différens genres d'inventions qui
» suppléent le travail de l'homme par le tra-
» vail des machines. »

C'est une question aussi importante que délicate : notre collègue, M. Philis, animé autant

(1) M.r le baron Siméon, Préfet de ce département.

par le vif intérêt qu'on doit porter à la classe ouvrière, que par amour pour le progrès des arts, vous a présenté une analyse succinte et raisonnée d'un mémoire couronné sur cette question proposée par la société d'agriculture de la Marne ; cette analyse suivie des plus judicieuses réflexions était de nature à appeler votre attention et l'a fixée exclusivement.

Les principales popositioǹs de l'auteur du mémoire sont que, dans l'état actuel, les peuples modernes ainsi que les anciens, sont d'autant plus industrieux, commerçans, riches et civilisés que l'usage des machines y est généralement adopté ; que plus les machines se multiplient dans un pays, plus le nombre des ouvriers s'y accroît ; que dans un état vaste et populeux, les intérêts de l'agriculture, du commerce et de l'industrie se confondent.

Toutes ces propositions se trouvent développées avec une grande force de raisonnemens ; l'auteur ne s'est pas dissimulé les objections ; il les a toutes abordées franchement et discutées de même..... La lecture de ce mémoire laisse une idée bien douce, bien consolante et nécessaire ; c'est qu'en encourageant l'industrie on ne nuit pas à cette classe d'individus que le sort à placé dans la dépendance et le besoin,

et qui par cela même est digne de votre vigilante sollicitude.

Il me reste encore à vous parler du semoir inventé par M. Devred, pour planter le blé, et de celui de M. Crespel; je me proposais de les comparer ensemble et de vous prouver, sans toute fois rien ôter au mérite de l'invention de M. Devred, combien le semoir de M. Crespel pouvait être préférable par sa simplicité, sa grande légéreté et surtout par la facilité avec laquelle on s'en sert; mais tous les renseignemens nécessaires me manquent, et je suis forcé de différer à vous entretenir de ces deux machines aratoires, avec toute l'étendue que leur importance exige.

En terminant cette analyse, je déplorerai avec vous la perte que la société vient de faire, d'un de ses membres les plus distingués.

La mort lui a ravi M. Heurtier, membre honoraire.

Livré tout entier dès sa jeunesse à l'étude des beaux arts, le collégue que nous regrettons remporta, en 1764, le grand prix d'architecture, et fut nommé, par suite, pensionnaire du Roi à l'école française à Rome.

Ses talens et ses ouvrages l'avaient fait admettre à l'ancienne académie royale d'archi-

tecture : depuis ils lui valurent d'être de l'institut, qu'il eut l'avantage de présider.

Pendant 57 ans il fut successivement employé comme architecte, inspecteur général des bâtimens du Roi, président du conseil des bâtimens civils, et remplit ces fonctions avec un tel scrupule que la crainte de négliger les travaux publics, l'empêcha toujours d'en accepter de particuliers.

L'étude était sa passion favorite, et toute sa vie il regretta de ne pas y donner plus de temps.

M. Heurtier a joui de l'estime et de la considération que peut attendre l'homme de bien qui a rempli avec intégrité, honneur et délicatesse tous ses devoirs..... Sa tombe en a déja reçu d'honorables et touchans souvenirs.

Le 16 avril 1822, il fut enlevé, par une maladie cruelle, à ses fonctions, aux beaux arts et à ses amis. Pous nous qui avions le plaisir de le compter parmi nos collègues, il ne nous reste que le triste devoir de déplorer sa mort et d'honorer sa cendre.

RAPPORT

SUR LES CONCOURS

DE L'ANEÉE 1822,

FAIT A LA SÉANCE PUBLIQUE

DU 26 AOUT,

PAR M.r L'ABBÉ HERBET, MEMBRE RÉSIDENT.

Vous avez voulu, Messieurs, que dans la fête littéraire qui nous rassemble, j'eusse l'honneur de vous présenter un rapport sur les ouvrages qui ont concouru cette année; c'est avec un véritable plaisir que, fort de votre confiance et de l'équité qui a dirigé vos jugemens, j'essayerai de remplir cette importante et délicate fonction.

AGRICULTURE.

« Déterminer l'état actuel de l'agriculture » dans le département du Pas-de-Calais, pour » servir de point de comparaison avec la culture des autres départemens du nord de la » France, et indiquer les améliorations dont » celle du département du Pas-de-Calais serait » susceptible; »..... Telle est la première

question proposée au concours ; elle devait naturellement faire éclore des observations utiles à ce pays, et y encourager un art qui souvent n'est point assez considéré, celui de l'agriculture.

Deux mémoires sur ce sujet vous sont parvenus ; l'un a pour épigraphe, *l'art du Laboureur peut tout après les Dieux ;* l'autre ces vers des Georgiques : *Urit enim campum lini seges, urit avenæ.* Nous aimons à le reconnaître ; dans l'un comme dans l'autre, le zèle et le talent se sont montrés réunis ; mais par un oubli que nous ne pouvons comprendre, le premier se renfermant dans des généralités, n'a point abordé la question ; le deuxième a eu plus de mérite ou de bonheur. Ce n'est pas que son estimable auteur ait saisi l'ensemble du sujet ; il en a même négligé des parties essentielles : une critique sévère pourrait encore lui reprocher de s'être trop appesantie sur des détails de peu d'importance, et d'avoir passé légèrement sur des choses du plus haut intérêt qu'il pouvait bien traiter ; du reste il s'occupe exclusivement du problême dont on demandait la solution ; ce qu'il dit, soit de certains engrais qu'on néglige dans l'Artois, et que l'on pourrait utiliser, soit de quelques instrumens aratoires

dont il fait connaître les avantages, nous a paru fort juste, et mériterait d'être répandu.

Frappée par ces considérations, la Société a crû devoir, à l'auteur de ce second mémoire, des encouragemens : ne pouvant lui offrir une couronne, elle veut au moins lui tenir compte de ses généreux efforts, et en remettant cette question au concours, elle espère recevoir de lui en particulier, un travail plus complet.

COMMERCE.

Nous avons à regretter de n'avoir eu qu'un seul mémoire sur la question relative au commerce ; encore ce mémoire n'a-t-il répondu que très-imparfaitement aux vœux de la Société : on y trouve à la vérité quelques détails qui ne sont pas sans mérite ; mais outre que l'auteur s'est trompé sur les causes principales *de la prospérité et de la décadence des anciennes manufactures de cette ville*, nous aurions désiré qu'il eut joint à son travail, non point une nomenclature sèche et hazardée des manufactures nouvelles qu'on pourrait établir, mais surtout l'indication des raisons plausibles qui peuvent en faire augurer le succès, et des moyens à prendre pour les faire prospérer.

INDUSTRIE.

Jaloux de propager les connaissances utiles,

vous aviez également demandé, Messieurs, «quels » sont les meilleurs moyens à employer pour » perfectionner la fabrication des huiles et pour » s'assurer qu'elles sont pures et sans mélange. » C'est pour nous un pénible devoir que celui de vous rappeler que la Société n'a reçu aucune réponse à cette question ; vous avez cherché à deviner la cause de ce silence affligeant. Serait-ce à l'indifférence ou au dédain qu'il faudrait l'attribuer ? Non, Messieurs, les hommes estimables à qui il appartenait de vous communiquer des lumières à cet égard, partagent certainement votre amour pour le bien public, et votre zèle pour le développement de l'industrie ; mais il faut le dire, la pluspart de ces hommes livrés à des travaux assidus auxquels ils doivent sacrifier leurs plaisirs et leur repos, trouvent bien peu de momens pour les utiles délassemens du cabinet ; d'autres ont pû s'effrayer à la vue des difficultés que renferme la composition d'un ouvrage quelconque ; peut-être enfin, au jugement de plusieurs, plus ce procédé de fabrication est intéressant et ingénieux, plus il a aux yeux de ceux qui le possédent toute l'importance du secret : or, suivant l'expression de l'auteur des *maximes morales*, le secret est une propriété dont on

n'aime pas toujours à se désaisir. Ces motifs vous ont déterminé à retirer cette question.

POESIE.

Il en est une autre sur laquelle il était impossible que votre voix ne fût pas entendue : il s'agissait de chanter *le Retour en France de Louis le Désiré ;* de tous les sujets qui pouvaient offrir un vaste champ à l'émulation des muses françaises, je n'en vois point de plus inspirateur que celui-là. Qu'on se figure en effet notre belle patrie, telle qu'elle fût pendant un demi siècle d'orages politiques ; qu'on se la représente, veuve de ses Rois, échappée avec peine et toute sanglante des mains de l'anarchie pour retomber incontinent après sous le glaive d'un despote, et l'on aura dans ce peu de mots l'histoire trop fidèle de nos longues douleurs. Envain la liberté et la gloire, fuyant nos cités désolées, s'étaient réfugiés en quelque sorte au milieu des camps ; puissante, redoutée, invincible au dehors, la France était reine du monde, et elle n'était point heureuse. Nous l'avons vue épuisée de sang et de trésors ; nous avons vu les mères pleurant de toutes parts sur le tombeau de leurs fils ; les lois réduites au silence ; la religion en habit de deuil ; l'Europe entière s'élevant en armes pour

venger mille affronts reçus ; en un mot, on eût dit que la mesure de nos destins était comblée, et que le vaisseau de l'État fût à deux doigts du naufrage..... quand tout-à-coup un cri de joie se fait entendre : Calais a entrevu l'aurore du jour consolateur qui doit enfin se lever sur la France ; le lys transplanté sur une terre étrangère va refleurir sur le sol natal : Louis se montre..... et la France est sauvée ; sous l'égide d'un bon Roi nos plaies se cicatrisent ; la joie, l'industrie, les beaux-arts reparaissent avec lui ; le laboureur cultive en paix le champ de ses pères et voit sans crainte les volcans fumer au loin.....

Tel est, Messieurs, considéré sous son véritable point de vue, le sujet réellement national que vous avez crû devoir proposer ; vous étiez sûrs que le génie se serait empressé de répondre à ce patriotique appel..... Votre attente ne fut pas trompée. Un grand nombre de concurrens se sont présentés dans l'arène ; tous ont rivalisé d'amour et de zèle pour célébrer une époque aussi féconde en beaux sentimens ; on dirait même que par une heureuse témérité, plusieurs sont tout-à-coup devenus poëtes par celà seul qu'il s'agissait de chanter les Bourbons. Toutefois nous devons

le reconnaître; chanter dignement le Roi et les Bourbons, n'était pas un dessein aussi facile à exécuter qu'il le paraît d'abord : plus il fût grand l'enthousiasme qui accompagna sur nos bords les descendans de Henri, plus il était difficile à la muse de la poësie de dire à cet égard quelque chose qui n'eût déjà été senti par tous les cœurs Français. Dans les autres récits du moins, la vérité s'embellit ordinairement des charmes de la fiction : ici au contraire la fiction pouvait à peine ajouter quelque chose à la réalité. Comment donc s'y prendra le poëte pour monter sa lyre sur un ton nouveau ? par quels moyens pourra-t-il réussir à exalter l'âme de ses auditeurs déjà exaltée, et à la brûler, pour ainsi dire, d'une flamme inconnue ? telle est la grande difficulté qui se présentait à l'entrée de cette carrière : pour la surmonter, une inspiration ordinaire ne suffisait pas, et par suite ce qui fût pour plusieurs le motif honorable de leur entreprise, devint malheureusement l'écueil de leurs succès.

Nous voudrions n'avoir que ce reproche à faire au n.° 1.er qui commence ainsi : *O jour le plus heureux, le plus cher à la France*, mais outre que l'auteur est resté constamment au-dessous de son sujet, il ne parait

pas même familiarisé avec les règles de la versification française.

Le n.° 2.ème commençant par ces vers,

Du haut de l'empyrée, ô muses du génie
Prodigue à mes accords ta divine harmonie,

annonce certainement une imagination riante, beaucoup de facilité et le germe d'un talent qui pourra se développer un jour; mais il est presque toujours inégal et descend quelquefois dans des détails indignes de la majesté du poëme épique.

Le n.° 3 a laissé bien loin derrière lui ceux dont nous venons de parler : on y trouve de belles pensées, des images nobles et touchantes; ainsi l'on aime à se présenter avec le poëte, Louis XVIII à peine descendu dans les champs artésiens, arrêtant ses regards paternels sur des Français chéris, et préludant au bonheur de son règne en faisant des heureux.

« Là (dit-il) sa bonté touchante acceuille l'indigence,
» De ces fils du guerrier qui mourût pour la France;
» Et des jours de l'exil rassemblant les déniers,
» Paie à sa veuve en pleurs le prix de ses lauriers.....
» Plus loin, à son côté, son sourire rappelle
» Le noble serviteur dont il counût le zèle,
» Qui comme en ses beaux jours revêt avec fierté,
» Cet habit aussi vieux que sa fidélité.

Ce qu'il dit du prince de Condé n'est pas moins remarquable.

» C'est Condé, des combats ce foudre octogénaire;
» La neige à flots épars couvre son front poudreux,
» Qu'aux rivages du Rhin Mars noircit de ses feux.

Mais si ce poëme a de grandes beautés, il a aussi des défauts assez nombreux; nous ne parlons pas seulement du début qu'il n'était pas naturel d'ouvrir par cette exclamation : « *Ah! qu'il fût beau ce jour pour vous si plein de charmes* » et encore moins de quelques larcins heureux; mais nous regrettons que l'auteur ne se soit pas préservé de ces métaphores outrées, de ce faux brillant, de cette enflûre de pensées si commune et qui dépare néanmoins les plus belles productions.

Nous dirons peu de chose du n.° 4.e qui pour a épigraphe : *Le voilà ce bon Roi qui demandait nos cœurs.*

Ce poëme nous a paru généralement froid et sans couleur : tous s'y passe en discours languissans, et la versification est telle qu'on aurait bien de la peine souvent à la distinguer de la prose.

Le n.° 5.e chargé d'épigraphes de différentes langues peut être assimilé au n.° 1.er; le principal éloge qu'ils puissent recevoir tous deux,

c'est d'avoir fait preuve de bonne volonté ; il n'en est pas de même du n.° 6.e : celui-ci porte avec lui un mérite d'un tout autre genre, et cette production est sans doute le fruit d'une muse exercée. On y trouve à la vérité des comparaisons qui pouvaient être mieux choisies, telle que celle des murs de Jéricho, du *peuple hyrondelle*, d'Orphée qui a perdu son amante; on y desirerait également un peu plus de chaleur qui ravît l'âme et caractérise le poëte..... Mais en général la marche de ce poëme est belle et méthodique, la versification, sans être riche, est toujours noble et soutenue; le début est surtout imposant et majestueux, tel qu'il convenait pour exprimer la douleur de la patrie séparée de son Roi : nous ne pouvons résister au plaisir de vous le citer :

» Quand à travers les champs un torrent orageux,
» De la cîme des monts roule ses flots fangeux,
» Le pâtre épouvanté du courroux de son onde
» S'éloigne à pas pressés des vallons qu'il inonde ;
» Dans l'effroi qui l'agite oubliant ses pipaux
» Il chasse devant lui ses timides troupeaux,
» Il suit, et ne va pas follement intrépide
» Opposer son courage à ce torrent rapide,
» Mais du sommet d'un roc où la peur l'a poussé,
» Levant ses tristes mains vers le ciel courroucé ;
» Pour les champs engloutis sous une onde cruelle,

» Il invoque en pleurant la clémence éternelle....
» Ainsi lorsqu'un soldat fier de quelques exploits,
» Siégeait insolemment au trône de ses Rois ;
» Ou lorsqu'à prix de sang achetant la victoire,
» Sur le nombre des morts il calculait sa gloire;
» Ou qu'enlevant aux Lys leur espoir le plus beau,
» Il donnait à d'Enghien, Vincennes pour tombeau.....
» O France, tes enfans dans un morne silence,
» Laissaient de leurs douleurs s'aigrir la violence ;
» Mais leurs cœurs éperdus au défaut de leurs voix,
» Redemandaient au ciel et la paix et leurs rois.

On admire également l'art du poëte dans cette touchante apostrophe au Lys, à l'instant désiré où cet ornement virginal du trône des Bourbons vient reprendre son rang parmi nous, comme dans l'empire de Flore.

« O Lys, aimable fleur dont l'odorant calice,
» Fût des bosquets long-temps l'orgeuil et le délice,
» Mais que depuis, hélas, l'aquilon vint bannir,
» Sur un malheureux sol oses-tu revenir ?
» N'entends-tu pas les vents dont la bruyante haleine
» Gronde au loin dans les airs et ravage la plaine ?
» Fuis, et pour quelques tems sur un bord écarté,
» Dérobe encore ta tige à leur souffle empesté ;
» Dans ce nouvel exil qu'une onde fraîche et pure
» Entretienne toujours ton aimable verdure,
» Et puisse ton parfum ne jamais décéler
» Le fortuné climat qui va te recéler !
» Mais que dis-je ? la foudre a brillé dans la nue,
» L'heure de la vengeance est à la fin venue ;

» De tant d'horreurs enfin Jehovah s'est lassé ;
» Viens, Lys, rentre en vainqueur : les autans sont
» passés.....

Le n.° 7 qui a pour épigraphe ce vers d'Horace, *Redi, lucen redde tuœ, dux bone, patriœ*, n'est pas certainement indigne de celui dont vous venez d'entendre des fragmens. Nous avons trouvé. par exemple fort juste et fort naturelle la comparaison suivante sur l'empressement des Français à l'approche de la nef qui portait avec elles nos destins :

« Ainsi quand les Incas, ces enfans du Soleil,
» De leur père commun vont fêter le réveil,
» Quito voit sur ses murs une foule innombrable,
» Épier le moment où l'astre favorable,
» Viendra dorer les cieux de ses premiers rayons;
» Sur les bords du Potose, à la cîme des monts,
» Un doux tressaillement, un aimable murmure
» Semble appeler alors le Roi de la nature.
» Ainsi vers le détroit les Français réunis,
» Demandaient, appelaient le retour de Louis. »

Du reste le plan adopté par l'auteur nous a paru maîgre et fort étroit : qu'est-ce que la renommée par exemple, qui passe de France en Angleterre, pour aborder le héros et qui revient d'Angleterre en France..... *Reprenant dans les airs sa route accoutumée* ?

Pourquoi des vers satiriques contre la terre

hospitalière où Louis préparait notre bonheur ! ajoutez un air de prosaïsme répandu sur cette production et quelques idées inconvenantes, tous ces défauts diminuent considérablement le mérite de cet ouvrage, qui d'ailleurs suppose beaucoup de talent.

En passant légèrement sur le n.° 8, qui n'a point d'épigraphe, et qui, par la bizarrerie de ses images, n'annonce pas un goût pur et bien formé, nous nous arrêterons avec plaisir au n.° 9 qui commence par ce vers :

« O muses de l'Artois, vos chants patriotiques, etc. »

Peut-être l'auteur a été trop avare de détails sur le débarquement de S. M. Louis XVIII; peut-être aurait-il mieux fait de retrancher certains vers qui rallentissent l'introduction à son sujet; mais d'un autre côté combien son plan est vaste et élevé ! comme il est supérieur aux autres par l'énergie des pensées, le coloris du style, la justesse des images, la pompe et la magnificence des expressions ! Il n'est pas difficile de s'appercevoir qu'il était plein de sa matière et qu'il la sentait profondément; c'est ainsi, qu'après avoir indiqué les secondes inquiétudes de la patrie au moment où notre salut fût prononcé, il s'écrie:

» Quel astre bienfaisant a dissipé ces ombres ?
» Quelle étoile nouvelle a brillé sur les flots ?
» Qu'entends-je ? ces transports ? ces chants des matelots !
» Ces cris d'un peuple immense inondant ses rivages ;
» L'espoir et le bonheur peints sur tous les visages !
» Un point sur l'horison !..... une voile, un drapeau !
» C'est le drapeau des lys !..... ah ! fortuné vaisseau,
» Que ne puis-je sous toi courber l'onde docile
» Et hâter vers le port ta course plus agile !
» Tu ne viens plus tonner sur nos bords dévastés
» Et vengeur d'Albion embrâser nos cités ;
» C'est la paix que ton sein ramène vers la France,
» Calais t'ouvre son port.....»

Il est de fait qu'on ne sent jamais mieux le prix du bonheur qu'en le comparant aux malheurs et aux tourmens qui l'ont précédé ; telle fût la pensée judicieuse de l'auteur ; tel est le plan qu'il s'est tracé, et nous pouvons ajouter qu'il y a été fidèle.

« Les temps sont bien changés ; une France nouvelle
» Sort du sein des fureurs plus brillante et plus belle ;
» Mais aussi, Dieu puissant, que tes divines mains,
» De terribles leçons ont instruit les humains !
» Ce ne sont plus ici quelques coups d'un tonnerre
» Qui vient de loin en loin épouvanter la terre ;
» Ce n'est plus le fracas d'un seul trône écroulé,
» Qui retentit longtemps dans le monde ébranlé ;
» C'est un siècle en vingt ans ; c'est le torrent des âges,
» Sur un point de sa course entassant mille orages ;

» Du globe tout entier, c'est un long tremblement,
» D'un tonnerre éternel c'est le mugissement. »

Plus loin se trouve la peinture non moins énergique des horreurs dégoûtantes d'une époque que nous voudrions envain pouvoir oublier :

« Mais quoi ! pour retracer ce règne de bourreaux,
» Dois-je souiller de sang mes lugubres pinceaux ?
» De mille obscurs Nérons peindre l'affreux empire ;
» Le silence des lois, tout un peuple en délire ;
» Des forfaits dégoûtans érigés en vertus,
» D'infâmes assassins surnommés des Brutus ;
» L'échafaud fatigué promenant sur la France,
» Des tyrans plébéins la féroce insolence ;
» De ses temples détruits Dieu lui-même chassé,
» Par un impur Marat aux autels remplacé ! »

Pour achever le tableau, il restait à montrer la France tristement courbée sous le despotisme d'un homme malheureusement trop célèbre ; on ne peut rien ajouter soit à la peinture rapide qu'il fait de nos victoires, soit à l'image sublime qu'il nous présente de la chûte du conquérant. Au reste, si l'auteur parle avec admiration des exploits qui ont rempli l'Europe, il nous paraît impossible de l'en blâmer ; car on voit toujours ressortir du fond de sa pensée cette vérité importante, que la guerre n'est jamais à desirer et qu'une victoire éclatante,

mais injuste, coûte toujours cher quand elle ne serait achetée que par le sang d'un seul homme. Nous bornerons ici nos citations dans l'intérêt de l'ouvrage qui mérite d'être lu en entier. Une habile opposition de caractères, un intérêt toujours puissant, une beauté de style soutenue; voilà en peu de mots ce que nous y avons remarqué.

De toutes les autres productions, nous n'avons plus distingué que le n.° 14.e qui a pour épigraphe : *hœc est dies quam fecit dominus;* pour se former quelqu'idée de ce poëme par l'exposition duquel nous mettons fin à ce rapport, il ne sera pas inutile de se rappeler comment il entre en action; le voici :

« Au tombeau de d'Enghien la France prosternée,
» Sur l'urne d'un Bourbon saintement inclinée,
» Dans un pieux silence étouffait ses sanglots,
» Et pressait sur son cœur la cendre du héros :
» Soudain levant au ciel ses yeux baignés de larmes,
» Elle exhale en ces mots ses touchantes allarmes :
» Des fils de Saint Louis immortel protecteur,
» Dieu puissant, mets un terme à ma longue douleur.
» Trop longtemps le fléau qu'envoya ta colère
» Sur le trône des lys a fait trembler la terre :
» Cet obscur étranger sous la pourpre des rois
» De son ambition n'écoute que la voix;
» Envain ses légions, de leurs mains triomphantes
» Cachant sous des lauriers mes blessures sanglantes

» Séduites par les noms d'honneur, de liberté,
» Ont conquis par la mort leur immortalité.
» De mes cités en deuil implorant ta justice
» Entends-tu s'élever la voix accusatrice?
» Tonne, dieu de Clovis, et punis ses forfaits;
» Renverse le despote, ennemi des Français,
» Arrache à ce tyran l'auguste diadême,
» Sur le font de Louis replace le toi-même;
» Ah! rends nous les Bourbons; nous nous écrions tous,
» Frère du Roi martyr, viens régner parmi nous.
» Elle se tait, soupire, et pâle, désolée
» Retombe gémissante aux pieds du mausolée.....
» Tout-à-coup le ciel s'ouvre, un sillon radieux
» Frappe d'un saint éclat le monument pieux,
» Et jette dans son âme une terreur secrète.....
» D'Enghien a tressailli sous la pierre muette.....
» Au milieu du cyprès un lys mystérieux
» Répand près du tombeau son parfum précieux;
» O présage divin! de la nue éclatante
» Sort une voix céleste au loin rétentissante:
» France, sèche tes pleurs, l'héritier de tes Rois
» Va reprendre le sceptre et ressaisir ses droits.

Cette conception est certainement une des plus heureuses que nous ayons remarquée; et l'on voit bien que la muse de l'auteur est douce et insinuante; malheureusement il a abusé de sa facilité; nous aurions voulu dans la suite de l'ouvrage plus de fermeté dans la marche, d'enchaînement dans les idées, de sobriété surtout, et de choix dans les détails. Combien

elle eût paru plus intéressante cette illustre journée sous une plume aussi habile, si au lieu de nous présenter pour ainsi dire un journal élégant, il eût fait valoir ce grand événement par ses antécédens et par ses suites ! Telles sont, Messieurs, les réflexions que nous a inspirées la lecture attentive des ouvrages dont nous avions à vous rendre compte ; ces réflexions, nous les soumettrons une deuxième fois à la sagesse de nos auditeurs et à leur loyale impartialité : puisse un public éclairé confirmant nos suffrages, trouver dans l'un de ces poëmes un hommage digne du héros qui en est l'objet, et du bienfait immortel qui nous l'a rendu. Déjà pour perpétuer le souvenir de cette époque chérie, la patrie reconnaissante a élevée dans Calais même un monument glorieux, mais, on ne s'aurait l'ignorer, malgré la garde qui veille à sa défense, ce premier monument n'en périra pas moins ; le bronze et l'airain s'envont en poudre ; les beaux vers restent seuls et font passer à l'immortalité, avec le nom des Auguste qui les célèbrent, celui des Virgile et des Horace qui les ont chantés.

D'après ces considérations, la société va décerner une médaille d'or à l'auteur du n.° 9 qui commence par ces mots : *O muses de*

l'Artois, vos chants patriotiques. (Il sera donné une nouvelle lecture de cet ouvrage couronné.) La société accorde en outre une mention honorable à quelques autres poëmes dans l'ordre suivant n.os 6, 14, 3 et 7.

Le poëme couronné est de M. Corne (Hyacinthe), d'Arras, étudiant en droit.

Les auteurs des poëmes auxquels des mentions honorables ont été accordées, sont :

1.° M. Cartillier (Jérôme), demeurant à Paris.

2.° M. Bonvoisin (Louis-Constant), né au Hâvre, professeur dans la pension de M. l'abbé Manoury, au château de Raffetot, près Bolbec, (Seine-Inférieure).

3.° M. Le Pelletier du Clary (Jean-Baptiste-François), né à la Martinique le 26 janvier 1793, conseiller en la cour royale de ladite isle.

4.° M. B. E. J. A. B.

M. Piéron (Désiré), avocat à Arrrs, est auteur du mémoire sur l'agriculture, pour lequel une médaille à titre d'encouragement lui a été donnée par la société.

PROGRAMME
DES PRIX
POUR 1823 et 1824.

LA Société Royale d'Arras propose pour Prix à décerner en 1823, les Sujets suivants:

I.er SUJET. — AGRICULTURE.

Déterminer l'état actuel de l'Agriculture, dans le département du Pas-de-Calais, et indiquer les améliorations dont elle serait susceptible.

La Société, indépendamment des autres détails inhérents à la question, désirerait connaître quelle est la proportion des Cultures, et si chacune est relative aux besoins? quels sont les divers modes d'assolemens? quel est l'état des Prairies naturelles et artificielles, et si elles suffisent aux besoins? quelle est la pratique des Engrais et quel motif a pu faire rechercher chez l'étranger des Engrais pour le sol du département, tandis que les Engrais du département sont exportés pour les mêmes pays, d'où l'on tire ceux qu'on utilise? quel est l'état des Troupeaux et quel est l'état des Races?

quels sont les procédés actuels de Culture et quel est l'état des Cultures particulières, telles que celles du Houblon, de la Garance, *etc.*? si la vaine pâture est nuisible à l'économie rurale dans l'état actuel de nos cultures.

Chacune de ces subdivisions de la question et autres qu'elles peuvent faire naître, devra être accompagnée du tableau indicatif des amélivrations qu'elles comportent.

Le prix consistera en une Médaille d'or, de de la valeur de trois cents francs.

II.me SUJET. — COMMERCE.

Donner l'historique des anciennes manufactures d'Arras, et rechercher d'après l'état actuel des connaissances physiques et industrielles, quelles seraient celles qui pourraient y être établies avec le plus de probabilité de succès.

Le prix sera une Médaille d'or, de la valeur de trois cents francs.

III.me SUJET. — LITTÉRATURE.

Quelle a été sur la littérature en général l'influence des romans français ou *traduits de l'étranger qui ont eu le plus de vogue littéraire depuis le* 19.me *siècle?*

Prix une médaille d'or, de la valeur de trois cents francs.

IV.me SUJET. — Poésie.

Une pièce de deux à trois cents vers, soit poëme, épitre, satire, discours ou dialogue sur le duel.

La société décernera pour prix une médaille d'or, de la valeur de deux cents francs.

Les concurrens attaqueront l'affreux préjugé qui pousse au meurtre le citoyen contre le citoyen, l'ami contre l'ami, ce préjugé qui défie les lois divines et humaines et outrage l'honneur en prétendant s'en appuyer. Ils s'attacheront à convaincre par le sentiment plutôt encore que par le raisonnement. Ils entendront cet insensé dire à un insolent qui a pu n'être qu'emporté ou imprudent : « Demain, à telle » heure et en tel lieu, vous me ferez raison » de votre offense envers moi, c'est-à-dire, » demain, lorsque nous n'aurons plus, ni l'un » ni l'autre, l'excuse du premier mouvement, » lorsque le temps vous aura donné à vous » le loisir de vous repentir, à moi celui de » m'appaiser, nous nous égorgerons de sang » froid. En me manquant d'égards, vous m'avez » donné un droit sur votre vie et vous en » avez aussi acquis un sur la mienne Je vous » crois trop brave pour convenir de votre tort; » d'ailleurs, ce serait en vain et vous m'en

» témoigneriez-même du regret que je ne vous
» pardonnerai pas. Mais si vous réussissez à
» me tuer, je vous en estime d'avance et je
» vous pardonne non seulement votre offense,
» mais encore ma mort ; car dans le fond, je
» n'ai pour vous ni haine ni dédain. Cepen-
» dant ma vie appartient à Dieu, au Roi, à
» la patrie, à ma famille, elle fait la conso-
» lation et le soutien de mes bons et vieux
» parens, elle est néeessaire, indispensable à
» l'existence de ma femme et de quatre enfans
» que je chéris !... N'importe, je vous sacrifie
» tout, à vous qui m'avez offensé ! satisfaire
» aux devoirs et aux sentimens qui attachent
» ma vie à Dieu, à mon Roi, à mes conci-
» toyens et à ma famille bien aimée, c'est de
» l'honneur et du plus noble honneur, je le
» sais, mais l'honneur préférable, l'honneur
» magnanime, est celui qui demande aujour-
» d'hui votre sang ou le mien pour me laver
» de votre offense. Vous savez le lieu et l'heure ;
» vous serez exact ; à demain. »

Demain arrive, c'est l'offensé qui succombe. Ses talens, son génie, jetaient de l'aisance dans sa famille, il emporte tout avec lui et laisse beaucoup d'affaires entreprises qui devaient être profitables et que sa mort rend

onéreuses à sa succession. Ses vieux parens n'ont pu supporter leur chagrin et ont devancé l'instant fatal. La tendresse maternelle retient encore l'infortunée veuve à la vie ; bientôt la misère et quatre enfans en bas âge épuisent ses forces ; elle dépérit chaque jour davantage, et, près du tombeau, l'âme toute déchirée, elle fait un effort et s'écrie : atroce préjugé ! époux barbare, trop malheureux époux ! que deviendront mes enfans.

V.me SUJET. — ÉCONOMIE RURALE.

La société royale d'Arras délivrera, dans la séance annuelle du mois d'août 1824, une prime, de la somme de trois cents francs, à la personne qui, d'ici au 30 septembre 1823, aura construit, dans l'étendue de l'arrondissement d'Arras, un toit ou une portion de toit d'une étendue d'au moins soixante mètres quarrés, suivant la méthode dite *ignifuge* de M. Legavrian, laquelle est décrite dans la 3.e livraison du tome 3.e de ses mémoires.

Les conditions de ce concours sont : 1.° Que l'auteur de ce travail, immédiatement après l'avoir terminé, fera connaître, par un état adressé à la société, l'étendue superficielle du toit qu'il aura couvert, l'épaisseur de l'enduit; la manière dont il aura formé les raccords aux

faîtages et aux arrêtiers; la quantité de matériaux employés, tant en mortier qu'en peinture destinée à donner une couleur à cette couverture; le nombre de journées, leur prix et enfin son dégré d'inclinaison, en faisant connaître s'il est possible le *minimum* de cette inclinaison, et ses observations particulières sur l'ensemble du travail dont il est question.

2.° Que dans le cas où, après le travail achevé, il se manifesterait des gerçures à la surface de cet enduit, l'auteur fasse connaître encore quel moyen il aura employé, pour les aller réparer sans faire tort au reste de la couverture.

3.° La société se réservant de faire suivre l'exécution de cette couverture par l'un de ses membres, invite encore les personnes qui désireraient concourir de lui faire connaître, un mois à l'avance, le moment où elles commenceront à s'en occuper, afin qu'elle puisse désigner à temps le membre qui sera chargé de ce soin.

CONDITIONS GÉNÉRALES.

Les ouvrages envoyés au concours pour 1823, devront être adressés francs de port, au secrétaire perpétuel de la société royale d'Arras,

et être parvenus avant le 15 juillet 1823, terme de rigueur.

Les concurrens ne se feront connaître ni directement ni indirectement; il joindront à leur ouvrage, un billet cacheté qui contiendra leur nom, prénoms, qualité et domicile, et qui indiquera extérieurement, l'épigraphe mise en tête le l'ouvrage envoyé au concours, afin d'éviter toute erreur.

Aux termes des réglemens de la société, on ne fera l'ouverture que des billets applicables aux ouvrages couronnés ou mentionnés honorablement, et elle aura lieu en séance publique; les autres billets seront brûlés sans être ouverts.

La société ne rendra aucun des ouvrages qui lui auront été adressés.

Les membres résidens et honoraires, sont seuls exclus du concours.

POËME

SUR LE

DÉBARQUEMENT DE S. M. LOUIS XVIII, A CALAIS.

Redeunt saturnia regna. *Virg.*

O muses de l'Artois, vos chants patriotiques
Ont redit les hauts faits de nos héros antiques ;
Ont célébré ces tems, où fier de ses remparts,
Bouclier de la France, et l'écueil des césars,
L'Artois a vu souvent des légions hautaines,
Du Danube et du Tage, accourir vers ses plaines,
Trop faibles ennemis, présomptueux rivaux,
Qui, nous portant des fers, ont trouvé des tombeaux.

(1) Vos hymnes, de Turenne évoquant la grande âme,
Nous l'avons vu, brillant d'une immortelle flamme,
Sur nos murs délivrés plâner encore vainqueur ;
(2) Et dans les champs de Lens réveillant la frayeur,
Le seul nom de Condé fit tressaillir la terre ;
L'Espagnol consterné ranima sa poussière ;
Il pensa voir encor le foudre de Rocroi.

(1) Allusion à l'Ode sur la délivrance d'Arras par Turenne.
(2) Allusion à l'Ode sur la bataille de Lens.

O mânes des vaincus, dissipez votre effroi !
Dormez dans vos tombeaux, débris de vingt batailles !
Nous ne chanterons plus l'hymne des funérailles.
Rassasiés de gloire, avides de bonheur,
Chantons un Dieu paisible, un Dieu réparateur.

Divine paix, c'est toi dont la douceur m'inspire ;
Si le clairon guerrier a fait place à la lyre,
C'est toi qui l'a permis. Les enfans d'Apollon,
Sous les drapeaux de Mars, loin du sacré vallon,
Sur les pas de la mort couraient à la victoire,
C'est toi qui leur rendit une plus douce gloire.
Le retour du bonheur a marqué ton retour,
Et sur la France enfin, tu fis naître un beau jour.

De ce jour fortuné l'Artois a vu l'aurore.
Sur nos têtes l'orage au loin grondait encore ;
Mille affronts à venger ralliant l'univers,
De vingt peuples ligués nos champs étaient couverts.
La France d'Attila revoyait les barbares,
Et Paris indigné connaissait les Tartares.
Le bronze d'Austerlitz, d'un vainqueur orgueilleux,
Et si longtems vaincu, déjà blessait les yeux ; (1)

(1) On se rappelle qu'il fût question, dans le Conseil des Souverains alliés, d'abattre la colonne d'Austerlitz, nommé depuis Colonne de la Place Vendôme.

Tandis qu'après vingt ans trahis par la victoire,
Nos braves s'indignaient de survivre à leur gloire ;
Prêts à se rappeler que leurs vaillantes mains
Pouvaient lutter encore et changer les destins,
Le ciel s'obscurcissait sous des nuages sombres.
Quel astre bienfaisant a dissipé ces ombres ?
Quelle étoile nouvelle a brillé sur les flots ?
Qu'entends-je ? ces transports ? ces chants des matelots !
Ces cris d'un peuple immense inondant ses rivages !
L'espoir et le bonheur peints sur tous les visages !
Un point sur l'horison !..... une voile, un drapeau !...
C'est le drapeau des lys !..... ah ! fortuné vaisseau,
Que ne puis-je sous toi courber l'onde docile
Et hâter vers le port ta course plus agile !
(1) Tu ne viens plus tonner sur nos bords dévastés,
Et vengeur d'Albion embrâser nos cités.
C'est la paix que ton sein ramène vers la France,
Calais t'ouvre son port. Plus rapide, il s'avance ;
Il vole, et plus près apparait à nos yeux.
Un homme est sur la poupe ; à son front radieux,
Aux larmes de plaisir qui baignent son visage,
Aux élans de son cœur implorant le rivage,

---

(1) Louis XVIII fut ramené en France sur un bâtiment Anglais.

C'est sans doute un Français qui revoit son pays,
Un père ses enfans?.... l'un et l'autre ; Louis !
Muse, suspends ici le transport qui t'anime,
Laisse moi tout entier à ce tableau sublime.
Sur ce rivage immense, au bruit majestueux
Des flots de l'Océan qui roulent moins fougueux,
Un grand peuple, un bon Roi, jouets de la fortune,
Viennent après vingt ans de disgrâce commune,
Dans les bras l'un de l'autre oublier les malheurs,
Louis, de son exil, et nous, de nos erreurs.

Quoi-donc ! il est comblé cet effroyable abyme
Qu'entre Louis et nous avait ouvert le crime ?
Est-ce bien un Bourbon qui paraît sur ce bord ?
Ce bord sur qui naguère, il eût trouvé la mort ;
Les temps sont bien changés ; une France nouvelle
Sort du sein des fureurs plus brillante et plus belle ;
Mais aussi, Dieu puissant, que tes divines mains,
De terribles leçons ont instruit les humains !
Ce ne sont plus ici quelques coups d'un tonnerre
Qui vient de loin en loin épouvanter la terre ;
Ce n'est plus le fracas d'un seul trône écroulé,
Qui retentit longtemps dans le monde ébranlé ;
C'est un siècle en vingt ans ; c'est le torrent des âges ;
Sur un point de sa course entassant mille orages ;
Du globe tout entier, c'est un long tremblement,

D'un tonnerre éternel c'est le mugissement.
Un cri s'est fait entendre; à ce cri formidable,
Des abus de mille ans, le pouvoir trop durable
Tombe, et la liberté, sur ses débris fumans,
Brillante de splendeur, jette ses fondemens.
Hélas! ils sont assis sur un sol volcanique,
La flamme couve au sein d'un peuple frénétique;
Quelle digue opposer à ce torrent fougueux
Qui renverse et dévore, et non moins désastreux
Que la lave brulante au Vésuve échappée,
Tient d'une mer en feu, la France enveloppée?
Le trône en est atteint; il chancelle, et Louis,
Expirant trop d'amour pour ses aveugles fils,
Sur l'échafaud sanglant dépose sa couronne.
L'échafaud fait sa gloire; il y meurt et pardonne.
Mais quoi! pour retracer ce règne des bourreaux,
Dois-je souiller de sang mes lugubres pinceaux?
De mille obscurs Nérons peindre l'affreux empire;
Le silence des lois, tout un peuple en délire;
Des forfaits dégoûtans érigés en vertus,
D'infâmes assassins surnommés des Brutus;
L'échafaud fatigué promenant sur la France,
Des tyrans plébéins la féroce insolence;
De ses temples détruits Dieu lui-même chassé,
Par un impur Marat aux autels remplacé!

Dois-je rouvrir aussi tes blessures sanglantes,
Évoquer de tes morts les ombres gémissantes ?
O ville infortunée, où naquit un tyran,
Fils ingrat dont la main se plongea dans ton sang?
Mais détournons nos yeux de cette horrible image;
Nos yeux n'ont que trop vu des scènes de carnage;
Ne cherchons plus la France au sein de la cité,
Cherchons-la dans les camps. Là, vit la liberté,
Là, sont les vrais rivaux des grands hommes antiques.
Voyons-les, aux accens de leurs brulans cantiques,
A Jemmappe, à Fleurus, héros de dix-huit ans,
Écraser des Germains les plus fiers vétérans.
L'Europe en a conçu de trop justes alarmes;
L'Europe contre nous se lève toute en armes.
C'en est fait de la France, où seront ses ramparts?
Dans le cœur des Français ! Déjà de toutes parts,
Sur les Alpes, l'Escaut, le Rhin, les Pyrénées,
D'autres Léonidas gardent nos destinées,
Et les rois foudroyés admirent en tremblant
Au sein de ses malheurs le Français aussi grand.
Oui, tremblez, potentats ! c'est dans ses flancs encore
Que la France contient le feu qui la dévore ;
Mais il peut s'échapper de son gouffre brûlant,
Il peut sur vos états s'étendre en bouillonnant.
A ces guerriers, qu'enfante une terre féconde,

Il ne faudrait qu'un chef pour conquérir le monde.
Ils l'ont trouvé, tremblez ! et nous, Français, pleurons !
De lauriers immortels il va ceindre nos fronts ;
Mais nous verrons couler les larmes de nos mères,
Mais nous irons gémir aux tombeaux de nos frères,
Et nous n'aurons, vainqueurs, esclaves à-la-fois,
Qu'un glaive au lieu de sceptre, un maître et non des lois.
Il n'est plus temps. Déjà, j'ai vu l'aigle rapide
S'élancer dans les cieux d'un essor intrépide.
J'entends gronder la foudre, et mugir le torrent ;
J'entends gémir la terre au bruit d'un conquérant.
Le Nil l'a vu passer dans son char de victoire,
Et la vieille Memphis applaudit à sa gloire ;
La terre des Camilles a tremblé sous ses lois ;
L'ombre du grand César qu'éveillent ses exploits,
A l'aspect d'un rival, dans la douleur plongée,
Admira le héros de la Gaule vengée.
Du Tibre à l'Océan, du Tage au Tanaïs,
Vainqueur, il cherche encore de nouveaux ennemis ;
Et les rois consternés descendant de leurs trônes,
Aux pieds d'un fils de Mars apportent leurs couronnes.
L'anglais qui les soudoie, épuisé de trésors
Rassemble ses guerriers et tremble pour ses bords ;
Le brave polonais, révant sa délivrance,
Contre ses oppresseurs, au héros de la France

Vient offrir son courroux et ses nobles soldats,
Et pour la liberté lève cent mille bras.
Le farouche ottoman, inquiet dans Byzance,
Du Tamerlan nouveau redoute la vaillance;
Et soulevant son front si longtemps enchaîné,
Son front de tant de gloire autrefois couronné,
La Grèce croit encor revoir son Alexandre.
Ira-t-il relever ses monumens en cendre,
L'abreuver à la fin du sang de ses bourreaux;
Et des antiques grecs consoler les tombeaux?
Non. Sa main ne sait point réparer des ruines,
Et le temps est venu des vengeances divines.
Il ira bien encore, sous d'horribles climats,
De l'ourse épouvanté, affronter les frimats;
Ses guerriers l'y suivront, conduits par la victoire,
Les bornes de l'Europe auront connu sa gloire.

Mais de trop près le cèdre a défié les cieux;
La foudre en est partie, il tombe sous nos yeux:
Nos yeux ne l'ont pu croire. Après sa chûte immense,
Dans l'univers surpris, règne un vaste silence;
Et les rois qu'il vainquit ne peuvent sans terreur,
Même à leur pieds tombé, contempler leur vainqueur.
La flamme, de son cœur, n'est pas encore éteinte,
Et sur son tombeau seul, ils laisseront la crainte.

Mais nous que ce géant foulait de tout son poids ;
Nous dont le sang payait de stériles exploits,
Nous respirons enfin ; et la douce espérance,
Sur les pas de Louis, rentre au sein de la France.

Reviens, noble Bourbon, bienfaiteur désiré,
Reviens cicatriser notre sein déchiré ;
Pardonne à nos erreurs, en voyant nos blessures ;
L'anarchie, un despote ont vengé tes injures.
Vois nos tristes cités, vides de leurs enfans ;
Vois le soc inutile arrêté dans nos champs ;
Vois ces faibles vieillards, inclinés vers la terre,
Qui remplacent des fils moissonnés par la guerre ;
Et cette mère en pleurs redemandant aux cieux
Son enfant qui jamais ne fermera ses yeux :
Elle a droit de haïr la gloire de nos armes !

O Louis ! de la paix viens nous rendre les charmes !
Qu'aux lauriers trop sanglans, succède l'olivier !
A ta voix désarmé, le terrible guerrier,
Paisible citoyen, regagne la chaumière,
Si chère à son enfance, où languit son vieux père.
Les vainqueurs d'Austerlitz, de Wagram, d'Iéna,
Les braves qu'en cent lieux, la gloire couronna,
Savent goûter la paix à nos désirs rendue,
Et de leurs nobles mains honorant la charrue,

Nouveaux Cincinnatus, ils fécondent les champs,
Qu'ils ont, le glaive en main, défendus si longtemps.

Tout renaît. L'industrie enfante l'opulence ;
Le sceptre des beaux arts reste au moins à la France.
Dans ces nouveaux combats, tous nos rivaux vaincus
A des maîtres plus doux, apportent leurs tribus.
Louis, tous ces bienfaits sont déjà ton ouvrage.
Lassés d'un conquérant, nous vivons sous un sage ;
Interrogeant l'histoire, il a connu nos droits ;
Il les a consacrés par d'immuables lois ;
Il a marqué la borne où finit sa puissance,
C'est Thémis en son nom qui règne sur la France.

Pour occuper les voix de la postérité,
Pour acheter l'honneur de l'immortalité,
Barbares conquérans qui dévastez la terre,
Des peuples épuisés, outrageant la misère,
Vous gravez sur l'airain vos titres orgueilleux,
Et vos arcs triomphaux vont affronter les cieux.
Mais la postérité sait venger vos victimes,
Devant son tribunal vos exploits sont des crimes,
Et de vos monumens l'insolente splendeur
De vos noms détestés, éternise l'horreur.
De son empire aussi consacrant la mémoire
A l'immortalité Louis lègue sa gloire ;

Mais non point comme vous sur un fragile airain,
Que la foudre peut-être aura brisé demain.
La Charte, de ses lois, ce suberbe édifice,
A du nom de Louis paré son frontispice,
Et la Charte et Louis, immortels à jamais,
Traverseront les temps avec le nom Français.

Sous l'ombrage des lois, au sein de l'abondance,
Couchés sur les lauriers conquis par la vaillance,
Des fils de la victoire, à nos altiers rivaux
Nous s'aurons faire encore respecter le repos;
Et par nos souvenirs, intimidant la terre,
Nous goûterons la paix sans redouter la guerre.

Un jour dans les douceurs de cette aimable paix,
A ses fils rassemblés, lorsqu'un heureux Français
Contera de nos maux la déplorable histoire,
Et du sage Louis bénira la mémoire;
Mon père, diront-ils, quels fortuné pays
A revu le premier et la paix et Louis?
D'où partit le rayon de la nouvelle aurore
Qui, pour nos yeux charmés, aujourd'hui brille encore?
Le vieillard à ces mots leur nommera l'Artois;
Ils chériront ce nom, sans doute, et quelquefois
De Calais immortel, visitant le rivage,
Ils diront : c'est ici que descendit le Sage.

ANALYSE RAISONNÉE D'UN RAPPORT (1) SUR LES AVANTAGES ET LES INCONVÉNIENS DE LA VAINE PATURE,

PAR M.r MATHIEU DE DOMBASLE,

Par M. HARBAVILLE, *Membre résident.*

L'AUTEUR de ce rapport, agronome distingué, envisageant le droit de vaine pâture comme un des fléaux de l'agriculture moderne, considére que la question de sa suppression est de la plus haute importance sous le rapport de l'intérêt des propriétaires, des cultivateurs et des consommateurs, c'est-à-dire de toute la masse de la population. Il n'est en effet aucune question qui se rattache de plus près aux sources de la prospérité d'un art qui doit former la base la plus solide de la richesse des nations.

Mais lorsqu'on parle de détruire radicalement une institution qui a pour elle l'assentiment de

(1) Ce rapport lu à Société de Nancy, le 12 avril 1821, est inséré dans les *Annales de l'Agriculture Française*, numéro de décembre 1821.

plusieurs siècles, qui n'a pu s'établir ni se maintenir que parcequ'on lui a trouvé un haut dégré d'utilité, alors ce n'est pas par de simples aperçus qu'il faut procéder ; des questions semblables doivent être aprofondies.

On ne doit chercher l'origine du droit de vain pâturage, ni dans les concessions des seigneurs, ni dans celle des communes ; on doit plustôt considérer ce droit comme le résultat d'une tolérance réciproque de la part des propriétaires du sol, et qui a pris naissance dans un temps où une population peu nombreuse n'exigeait que peu d'art et d'efforts pour tirer de la terre de quoi subvenir aux besoins très-bornés d'hommes dont les mœurs et le genre de vie étaient fort simples. Un très-petit nombre de plantes formaient la matière de la culture ; l'ignorance et l'état de pauvreté dans lequel vivait cette classe d'homme qui se livrait aux travaux agricoles, alors peu considérés, rendaient préférables pour eux les méthodes les plus simples, celles qui exigeaient le moins de soins, de calculs, de travail et de dépenses. Toutes ces conditions se trouvaient réunies dans le système de culture qui se fonde sur la division invariable des terres en trois *soles*, sur la jachère et sur la nourriture des bestiaux

au pâturage. Dans cette méthode les produits sont très-faibles, le bénéfice net encore plus faible; mais si l'on excepte le système pastoral pur, il n'en est pas qui exige du cultivateur moins d'avance pécuniaires, moins de connaissance et de soins, et dans les circonstances dans lesquelles les nations de l'Europe se sont trouvées pendant un grand nombre de siècles, on ne pouvait pas y adopter un système plus convenable, et c'était le seul dont l'application put être générale. Telle est selon l'auteur, l'origine du droit de vaine pâture, tel que nous le voyons encore aujourd'hui, modifié seulement, et restreint par les lois rendues sur cette matière depuis la révolution.

Comment un usage établi dans l'intérêt commun des propriétaire est-il devenu onéreux et funeste à l'agriculture, et par quelles circonstances un déplacement aussi manifeste a-t-il pu s'introduire dans les intérêts des cultivateurs et de l'art qu'ils professent? on trouve la solution de cette question dans cette maxime: *De toutes les institutions humaines il n'en est presqu'aucune qu'on puisse appeler bonne ou mauvaise, d'une manière absolue.* Elles ne puisent ces caractères que dans leurs rapports avec les circonstances de temps et de

lieu. Il faut donc qu'elles cèdent la place à d'autres lorsque les circonstances qui les ont fait naître ont cessé d'exister, et sont remplacées par de nouvelles combinaisons qui peuvent donner à des dispositions excellentes, pour un temps et un pays, les caractères de l'institution la plus funeste, dans d'autres temps et d'autres circonstances. Dans les temps modernes, le système de culture a essuyé des modifications graves et nombreuses dont les effets se sont fait sentir progressivement jusqu'à nos jours. La population a pris un accroissement rapide; ainsi d'une part un plus grand nombre de bouches à nourrir, et de l'autre plus de bras à occuper; les progrès de la civilisation et du luxe, les accroissemens de l'aisance dans toutes les classes de la société ont multiplé les besoins que l'agriculture doit satisfaire. L'industrie, dans ses immenses progrès, a éprouvé le besoin d'une foule de nouveaux produits. Il en est résulté une énorme augmentation dans la consommation de l'huile, des plantes tinctoriales, textiles et autres, dont l'emploi s'est accru dans une proposition incalculable. D'un autre côté, de nouvelles plantes alimentaires pour l'homme et pour les animaux, nous sont apportées des pays étrangers, et sont soumises

à la culture rurale. Il était donc impossible que l'agriculture restât stationnaire dans un tel mouvement qui la forçait d'augmenter la masse de ses produits, et d'en créer de nouveaux. Le cultivateur éclairé sentit que la terre n'avait besoin que d'être mieux cultivée pour satisfaire à tous les besoins. Mais une augmentation dans les produits devait être accompagnée de changemens dans les procédés destinés à les créer. Plusieurs des plantes nouvelles ne pouvaient se plier à l'ancien assolement; d'ailleurs remplacer dans cet assolement une partie des anciens produits par des récoltes d'une autre espèce, c'était diminuer la masse des céréales les plus utiles au moment où un accroissement de population forçait à l'augmenter. L'adoption d'un système différent devenait donc nécessaire. Ce fut alors qu'on s'apperçut qu'on laissait annuellement presque partout un tiers de terres arables, sous le nom de *jachères*, dans un état de repos entièrement improductif; des essais nombreux ont prouvé que la jachère pouvait être avantageusement remplacée par la culture de certaines plantes nouvellement introduites, et d'un produit très-important. On reconnut que l'*alternement* des cultures permettait sans épuiser

le sol de faire succéder sans interruption, sur un même terrein, des plantes variées dont la végétation y portait un principe de fertilité qui tournait au profit des récoltes suivantes.

Mais lorsqu'on voulut étendre les assolemens alternes dans les champs ouverts d'une exploitation, un obstacle se rencontra, et cet obstacle qui empêchait les cultivateurs de tripler et même de quadrupler le produit de leur terre, était *la vaine pâture* qui les arrêtait à chaque pas qu'ils voulaient faire dans cette nouvelle carrière. D'un autre côté les mêmes progrès de l'agriculture qui faisaient regarder la vaine pâture comme une entrave à leurs développemens, la rendaient désormais inutile. Plusieurs plantes entrées dans le domaine de la culture offraient les moyens de former des prairies artificielles qui assuraient aux bestiaux une nourriture plus saine, plus abondante et plus économique que celle qu'ils avaient trouvée à la pâture. Mais l'expérience démontrait que la culture des prairies artificielles était en quelque sorte incompatible avec l'exercice de la vaine pâture. De sorte que cet usage qui avait offert l'unique moyen d'entretenir les bestiaux, se présenta comme un obstacle à leur multiplication, à l'amélioration des races, à l'aug-

mentation des engrais. Ce fut alors qu'un cri unanime s'éleva de toutes les parties de l'Europe contre la vaine pâture.

L'auteur appréciant son influence sur les développemens de l'agriculture, dans l'état actuel, la considère sous deux rapports principaux, c'est-à-dire son influence sur la culture des terres et sur l'entretien des bestiaux. La première question doit être examinée sous deux points de vue : la vaine pâture sur les terres arables, et sur les prés. Dans l'assolement triennal pur, la vaine pâture sur les terres arables n'entraine guère qu'un inconvénient qui est de forcer en quelque sorte les cultivateurs à retarder les labours préparatoires de leurs terres jusqu'au printemps pour la sole des mars, et jusqu'au commencement de l'été pour celle des jachères. Sans doute les terres recevraient une bien meilleure préparation et produiraient des récoltes plus abondantes si elles étaient labourées après la moisson, mais ce serait renoncer à la pâture qu'elles peuvent fournir. Il est donc certain que même dans cet assollement avec jachères une culture active et soignée exclut la vaine pâture.

Mais c'est pour celui qui voudrait adopter

un assollement plus riche en produits, que la vaine pâture se présente avec des inconvéniens bien plus graves. Placer dans la sole des jachères un champ de trêfle, de luzerne, ou d'autres plantes capables d'exciter la convoitise des bestiaux affamés qui la parcourent, c'est une témérité trop souvent punie par des désagrémens sans cesse renaissans, malgré la faveur de la loi qui exempte les prairies artificielles de la vaine pâture. Dans les soles destinées aux grains d'hyver ou de printemps, le cultivateur n'est pas plus libre de consacrer son champ à une récolte différente de celle qui couvre toute la sole. Si la plante qu'il veut cultiver doit occuper la terre plus longtemps que les autres récoltes, rien ne peut la garantir des dégats qui sont le résultat nécessaire de ce débordement de bestiaux qui accourent dans les champs aussitôt que les gerbes sont enlevées. L'auteur fait ensuite un tableau énergique des désordres qui se commettent à cette occasion; il pense que ce serait se faire illusion que de croire que par une police rurale plus sévère, on pourrait prévenir des abus qui sont dans la nature des choses, et qu'on ne peut faire disparaître qu'en coupant le mal dans sa racine; que la vaine pâture est in-

compatible avec la culture des prairies artificielles et qu'elle forme la chaîne la plus puissante qui retienne la culture dans le système de l'assolement triennal des jachères, en s'opposant à toute amélioration.

La vaine pâture sur les prairies n'est pas moins nuisible que sur les terres arables, en privant les propriétaires d'une seconde coupe, qui a souvent une valeur égale à la première. Et dans les prairies soumises à l'irrigation, il résulte de ce droit de graves inconvéniens; car les bestiaux ne peuvent y entrer sans y former avec leurs pieds des cavités très-nuisibles, et sans dégrader les rigoles d'arrosement. M. Bosc présente dans une note une considération plus importante; c'est que les plantes vivant autant par leurs feuilles que par leurs racines, plus on les coupes souvent moins les racines sont nombreuses et fortes et moins les pouces ont de vigueur.

L'auteur ajoute que les propriétaires qui veulent soustraire leurs biens à la vaine pâture n'ont d'autres ressources que de clore leur propriété; il fait sentir en même tems combien cette ressource est illusoire parce que bien peu sont en état d'en supporter la dépense, qui d'ailleurs ne serait pas compensée par les béné-

fices qui en résulteraient, et que ce système de clôture qui reçoit une si grande extension en Angleterre et en Allemagne où les propriétés sont réunies en grandes masses, ne peut être applicable aux contrées où les terres sont très-morcelées.

Après avoir parcouru les inconvéniens de la vaine pâture sur les terres et sur les prairies, l'auteur passe à l'examen des ressources qu'elle présente pour la nourriture des bestiaux, et trouve qu'elle est aussi inutile sous ce rapport que désastreuse sous le premier.

J'ai suivi jusqu'ici l'auteur en partageant son opinion, mais la partie de l'ouvrage qui me reste à analyser me présente une foule d'objections à faire.

M. *Mathieu de Dombasle* prétend qu'il n'est pas nécessaire que les moutons trouvent dans les pâturages la totalité de leur nourriture; qu'on peut dans le cas où on ne pourrait disposer que de pièces de terre de peu d'étendue, procurer aux moutons, dans des parcs mobiles, des plantes de prairies artificielles que l'on cultiverait à cet effet, et qu'un hectare de terre employé de cette manière nourrit plus de bêtes que 50 hectares de vaine pâture.

Je suis loin d'adopter ce sentiment, car d'un

côté il est certain, et M. De Dombasle le reconnut, que les moutons doivent prendre beaucoup d'exercice pour leur santé, et qu'ils ne peuvent recevoir en été leur nourriture à l'étable ; d'un autre côté il n'est pas moins évident que la culture des prairies artificielles n'étant pas dans une grande partie de la France, en proportion avec les besoins ordinaires actuels, on ne peut en consacrer le produit *en vert* à la nourriture des bêtes à laine sans se priver des ressources que l'on en attend pour les autres bestiaux pendant l'hiver; enfin l'expérience a prouvé que les moutons ne peuvent pas faire leur nourriture habituelle d'hiver des fourrages racines, sans de grands inconvéniens. L'auteur se trompe donc en avançant qu'au moyen de la suppression de la vaine pâture on pourrait nourrir une quantité plus considérable de bêtes à laine, et en soutenant que l'on ne peut élever de moutons dans les localités où il n'existe pas de pâturages communaux d'une certaine étendue, puisque c'est condamner une moitié des communes de France à ne pas élever de moutons.

L'auteur applique avec plus de raison les considérations ci-dessus aux bêtes à cornes. Il prouve que chaque bête nourrie à l'étable rend

en lait près du double de la quantité qu'elle peut produire étant nourrie à la vaine pâture; que les animaux s'entretiennent plus facilement dans un état d'embonpoint, et que l'on éviterait la perte énorme de fumiers qui se dissipent au pâturage, sans un amendement sensible pour les terres. Il est vrai, et c'est un inconvénient réel, que les vaches nourries à l'étable vivent moins longtems que celles entretenues à la pâture.

La garde des bestiaux forme dans le système du vain pâturage l'occupation principale d'un grand nombre de jeunes gens de la classe peu aisée des habitans des campagnes; il pense qu'en suprimant cette institution on apporterait dans la moralité de cette classe d'habitans une amélioration dont l'influence sur le bien-être général de la société est incalculable, car il est vrai, comme il l'observe, qu'une vie oisive donne à la jeunesse un dégoût du travail, lui fait contracter des habitudes vicieuses, et influe ainsi d'une manière funeste sur ses dispositions morales.

M. Mathieu de Dombasle, pour répondre aux personnes qui pensent que la suppression de la vaine pâture serait funeste à la classe peu aisée des habitans des campagnes qui trouve

une ressource importante dans les produits de la vache et des six moutons que la loi leur permet d'envoyer à la pâture commune sans posséder de propriété, dit que c'est un acte de bienfaisance fort mal entendue; que celui qui grève les propriétés d'une taxe déguisée sous la forme de servitude et hors de proportion avec l'avantage qu'elle procure à quelques familles indigentes, qui pour créer une ressource en faveur du pauvre, tarit la source des richesses de la nation entière. Il cite à ce sujet l'Angleterre, où la loi a mis à la charge de chaque paroisse l'entretien des indigens qui l'habitent, il en résulte la *taxe du pauvre*, qui grève la propriété d'un fardeau plus pésant que notre impôt foncier. Eh bien, M. de Dombasle, en convenant avec tous les économistes, que cette taxe qui s'accroît chaque année est la plaie la plus funeste de l'empire Britannique, la trouve plus raisonnable, bien moins funeste à l'agriculture, bien moins onéreuse aux propriétaires que le droit de vaine pâture considéré comme moyen de venir au secours des indigens. On sent que cette assertion est un paradoxe échappé à l'auteur, qui, entraîné par une brillante théorie, cherche à s'en dissimuler le côté faible. Il évalue ensuite

l'avantage que chaque famille retire de la vaine pâture à 40 ou 50 fr. par an, ce qui, pour un nombre d'hectares donné, constitue selon lui un impôt de 50 centimes par hectares; il trouve alors que le propriétaire industrieux d'un hectare de terre qui contribue à notre taxe des pauvres pour 50 centimes, en éprouve réellement un dommage de 100 à 200 fr. plus ou moins, selon qu'il est disposé à apporter plus ou moins d'activité et d'industrie à la culture de son champ. Je crois que l'exagération de ce calcul n'a besoin d'être démontrée, elle est palpable.

L'auteur avance avec raison que la suppression de la vaine pâture n'est pas moins avantageuse à la classe ouvrière qu'à celle des fermiers et propriétaires, parce que le mode de culture qui en est la suite nécessaire, crée près de chaque famille une demande de travail et de main-d'œuvre qui est pour son bien-être et son aisance d'une bien autre importance que le produit de son droit au pâturage. Il cite la Flandre, le Palatinat, l'Alsace, où la classe ouvrière, bien plus nombreuse qu'ailleurs, jouit d'une aisance qui ferait envie à la plûpart de nos journaliers. Ces hommes entretiennent aussi des vaches au moyen des

terreins qu'ils possèdent ou qu'ils prennent à loyer, et qui leur permettent de donner à leurs bestiaux, pour l'hyver et pour l'été, une nourriture saine et abondante.

Les objections que j'ai crû devoir faire à quelques parties de ce rapport ne me permettent pas d'adopter entièrement son résumé. Je dirai avec l'auteur, 1.° que l'augmentation de population, les progrès du luxe et de l'industrie exigent de l'agriculture des produits plus abondans et plus variés, et par suite de nouveaux procédés.

2.° Que la découverte d'un grand nombre de plantes qu'on a adaptées à la culture exigent également des combinaisons différentes dans l'assollement.

3.° Que le droit de vaine pâture forme un des obstacles qui s'oppose à toute amélioration dans le système de culture, soit des terres arables, soit des près.

4.° Que la suppression serait aussi avantageuse à la classe ouvrière qu'aux propriétaires et aux cultivateurs.

J'ajouterai qu'il ne me paraît pas démontré que sa suppression n'entraînait pas avec elle de graves inconvéniens dans l'état actuel, sous le rapport de l'éducation des bêtes à laines,

et de leur entretien. Je suis même persuadé que la supposition de ce droit occasionnerait une réduction notable dans le nombre de ces animaux utiles.

Que la vaine pâture, quoiqu'elle forme un obstacle aux améliorations agricoles, n'est pas aussi nuisible que le systême des jachères. Que la suppression n'aurait pas pour effet immédiat celle de cet usage pernicieux, et qu'enfin pour en retirer tout l'avantage qu'on a droit d'en attendre, il faut commencer par supprimer les jachères : mais mille causes concourent à retenir la culture dans les bornes de l'ancien assollement, le temps et l'expérience seuls en feront sentir les vices et pourront en modifier et à la longue en détruire la pratique.

A Monsieur AIMÉ DUPONT, *Membre de l'Académie de Cambrai, auteur de l'Épitre à MM.***, poëtes et paresseux.*

PAR M. AUG. COT, MEMBRE RÉSIDENT.

QUE n'ai-je ton crayon léger,
Peintre élégant de la molesse !
Que n'ai-je cette heureuse adresse
Qui te sert à nous corriger !
Nous ! à ce mot ne vas pas croire,
Que formant des vœux insensés,
Je veuille partager la gloire
Des Poëtes favorisés
Auxquels tes vers sont adressés,
Et porter mes pas empressés
Près d'eux au temple de mémoire.
Si quelque fois dans mon loisir
J'essayai, bravant la critique,
Un couplet anacréontique,
A la fin d'un jour de plaisir;
Si des amis aimant à rire,
Mais fort indulgents pour mes vers,
Par un bravo, par un sourire
Encouragèrent mon travers,

Ennemi d'une longue étude,
Comme toi cherchant le bonheur
Dans cette aimable quiétude,
Dont tu célèbres la douceur;
Dans mon ivresse poétique
Et follement présomptueux,
Je n'ai jamais porté mes vœux
Jusqu'à la palme académique.
Je laisse à tes amis heureux
Prendre la trompette héroïque,
Ou traiter en vers sérieux
Quelque sujet philosophique,
Sans rivaliser avec eux,
Je m'en tiens au refrain bachique,
Et de ma musette rustique,
Il ne sort que des chants joyeux.
Mais quand le Dieu de l'harmonie,
Pour prix de pénibles efforts,
M'accorderait, daus mes transports,
Tous les dons brillans du génie,
Devrais-je, poëte imprudent,
D'une muse à peine formée,
Risquer la jeune renommée
Contre la force du talent?
Irais-je essayer la peinture

De ces tableaux délicieux
Que tu traças d'après nature ?
En lisant tes vers gracieux
Je crois voir un miroir magique,
Qui d'abord présente à mes yeux
Les restes du couvent antique :
A leur aspect silencieux,
Un souvenir mélancolique
Me rappelle les chants pieux,
Qui, jadis partaient de ces lieux ;
Et que l'esprit évangélique
Faisait arriver jusqu'aux cieux ;
Et je me dis : tous ces ravages
Ne sont-ils que l'effet du temps ?
Peut-être bien d'autres orages
Ont aussi désolé ces champs !
Le son d'une cloche légère
Par les ruines répété,
Répond à mon cœur attristé
Que rien ne dure sur la terre,
Et mon regard s'est arrêté
Sur la chapelle solitaire
Qui s'élève au sein des débris.
Ensuite à mes regards surpris
Le riche vallon se déroule ;

J'entends le ruisseau qui s'écoule
A travers les gazons fleuris.
Plus loin, au bord du lac limpide
J'apperçois la barque rapide
Où le pêcheur est emporté ;
Et le bruit de la rame active
Qui frappe l'écho de la rive,
Par le zéphir m'est apporté.
Mais mon œil franchissant la plaine,
Se repose sur le coteau,
Où du bienfaiteur du hameau
Tu places le riant domaine.
Je me sens doucement troublé,
En examinant sa demeure,
Où de l'infortuné qui pleure
Le cœur est toujours consolé.
Eh quoi ! dans cette même enceinte,
Séjour de paix et de bonheur,
Autrefois inspirant la crainte
Régnait un morose seigneur !
Une profonde rêverie
Vient alors s'emparer de moi,
Et je me reporte avec toi
A ces siècles de barbarie,
Où, sur la contrée appauvrie,

D'un fier baron pesait la loi.
Tout change aussitôt de figure,
Prend un autre aspect à mes yeux,
Et du Castel ambitieux
Je reconnais l'architecture.
Je vois les crénaux de la tour,
Qui, dominant tout l'édifice,
Commandait aux champs d'alentour.
Ainsi ta muse, tour-à-tour,
M'abuse au gré de son caprice.
Usant d'un aimable artifice,
Prenant un innocent détour,
Cette maligne enchanteresse
Vante les douceurs du repos,
Et caressant notre faiblesse,
Sait, en célébrant la paresse,
Nous rappeler à nos pipeaux.

IMITATION

DE L'ODE D'HORACE A POSTHUME,

Par M. SCHILMANS, *Membre honoraire.*

POSTHUME, le tems fuit, la vieillesse livide
S'avance pas à pas, et vient glacer nos cœurs;
Et jusqu'à la vertu, tout de la mort avide
Éprouve les rigueurs.

Rien ne peut l'arrêter; et quand ta main craintive
Offrirait chaque jour cent taureaux à Pluton,
Qui retient enchainés sur l'infernale rive
Titie et Gérion;
Il ne faudra pas moins de tes biens idolâtre,
Subissant du destin les rigoureuses lois,
Descendre au jour marqué dans la barque où le pâtre
Devient l'égal des rois.

Envain nous évitons les fureurs de Bellonne,
Et des profondes mers l'empire mutiné;
Vainement nous fuyons du nébuleux automne
Le souffle empoisonné!

Nous irons visiter la plage infortunée,
Que l'indolent cocyte entoure de ses eaux,
Et voir de Danaüs la race condamnée
A d'éternels travaux.

Tes palais, tes trésors, une épouse attentive,
Il faudra tout quitter, quand ton heure viendra;
Et seul des arbrisseaux qu'ici ta main cultive
Le cyprès te suivra.

Un héritier plus sage et surtout moins avare,
Du cécube vieilli, que tu gardes encor,
Brisera les flacons; et du vin le plus rare
Teindra tes lambris d'or.

ÉLOGE HISTORIQUE

DE PIERRE COZE,

DOYEN ET PROFESSEUR DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE STRASBOURG,

PRONONCÉ, LE 20 DÉCEMBRE 1821,

DANS LA SÉANCE SOLENNELLE

DE LA DISTRIBUTION DES PRIX,

PAR J. TOURDES,

PROFESSEUR ET PRÉSIDENT DE LA FACULTÉ,

Membre correspondant.

MESSIEURS, interprète de la Faculté de médecine dans cette séance solennelle, où des couronnes vont être distribuées à ceux de ses élèves qui en ont été jugés dignes, je devrais, conformément à ses usages, vous faire connaître ce qu'elle a fait pour les progrès et l'enseignement de la science pendant l'année qui vient de s'écouler. Mais une tâche plus pénible m'est imposée : la mort nous a enlevé notre respectable Doyen, et c'est son éloge que j'ai à vous tracer.

Les hommages rendus aux hommes qui ont parcouru une honorable carrière, sont à la fois

une récompense due à leur mémoire, et un sujet d'émulation et d'encouragement pour ceux qui veulent marcher sur leurs traces.

Le Secrétaire de la société des sciences et des arts de cette ville, (1) et un de nos collègues, ont déjà jeté des fleurs sur la tombe de celui dont nous déplorons la perte; mais l'histoire de sa vie réclame de plus longs détails : elle veut le tabelau de ses qualités et de ses vertus; l'énumération des fonctions qu'il a remplies, et des services qu'il a rendus; le récit des travaux auxquels il s'est livré, et des faits dont il a enrichi les sciences; l'exposition des doctrines qu'il a enseignées, et des méthodes qu'il a propagées.

S'il suffisait de l'inspiration d'une ancienne et inaltérable amitié pour réunir les suffrages de ce respectable auditoire, je pourrais me flatter de les obtenir; mais je connais l'insuffisance de mes moyens, et la difficulté du sujet que j'ai à traiter. Je me rassure toutefois par l'intérêt qu'il vous inspire et l'émotion dont je vous vois déjà pénétrés. Un autre motif m'encourage encore : votre indulgence, et la

(1) Tableau analytique des travaux de la Société des sciences, agriculture et arts du département du Bas-Rhin, de 1819 à 1821; par H. Hugot.

pensée que je louerai dignement M. Coze, en racontant simplement ce qu'il a fait.

Pierre Coze, Doyen et Professeur de clinique interne à la faculté de médecine de Strasbourg; Président de la société des sciences, arts et agriculture, de cette ville; Membre du jury de médecine du département du Bas-Rhin, de l'Académie royale de médecine, de la Société royale et centrale d'agriculture de Paris, et autres sociétés nationales et étrangères, naquit à Ambleteuse, département du Pas-de-Calais, le 17 Août 1754.

Une famille ancienne et nombreuse, un patrimoine modique, l'aisance que donnent l'économie et la frugalité des champs, une généalogie sans tache comme sans illustration, la seule ambition de mériter l'estime publique et de transmettre ses vertus à ses descendans, une vie tranquille et laborieuse, des mœurs patriarcales, une habitation simple comme elles: tel a été le berceau de M. Coze.

Je ne le suivrai point dans son enfance. Si les goûts et les inclinations propres à cet âge ont laissé deviner l'avenir de quelques hommes célèbres, le plus souvent ils en ont été des avant-coureurs trompeurs et des indices infidèles. Je tiens néanmoins d'un de ses respec-

tables frères (curé dans le département du Pas-de-Calais) qu'il avait peu de penchant pour la profession de ses pères, et qu'il se sentait comme appelé à figurer sur un plus grand théâtre.

Il fit ses premières études auprès d'un maître particulier. Un de ses parens, chirurgien-major de l'hôpital civil et militaire de Boulogne-sur-Mer, pénétrant ses heureuses dipositions, le prit ensuite chez lui et le décida à embrasser sa profession. Après avoir complété ses premières études, il consacra tous ses momens à l'anatomie, à la pathologie et autres branches de l'art de guérir. Sous les auspices du chirurgien éclairé qui avait présidé à son instruction, il pouvait prétendre à un titre qui lui donnât le droit de pratiquer; mais le désir d'accroître ses connaissances, et une plus noble ambition le déterminèrent à se rendre à Paris : il était alors dans sa vingtième année.

Un grand changement venait de s'opérer dans l'étude et la marche des sciences physiques et naturelles. Les voies expérimentales s'étaient agrandies, et les méthodes d'enseignement perfectionnées; l'esprit d'observation avait remplacé celui d'hypothèse; la nature était mieux interrogée, les faits recueillis avec plus de soin,

et les théories, la seule expression des faits. Linné avait assigné de nouveaux caractères aux productions des trois règnes, et créé en quelque sorte un nouvel ordre de choses; Buffon préparait ses immortels pinceaux; Franklin avait arraché la foudre au ciel; (1) la chimie pneumatique était sur le point de naître; les sciences médicales suivaient la même tendance et la même impulsion; le grand Haller avait renouvelé la face de la physiologie; Spallanzani étonnait le monde par ces admirables expériences sur les générations artificielles qui le rendirent presque le rival de la nature; réalisant le vœu de Sydenham, Sauvages avait soumis les maladies à une distribution méthodique; Morgagni jetait les fondemens de l'anatomie pathologique; les théories mécaniques et chimiques de Boerhaave étaient sur leur déclin; Bordeu posait les bases de la médecine physiologique; la société royale de médecine s'établissait, et, animée par son illustre secrétaire (M. Vicq d'Azir), répandait partout l'émulation et traçait le vaste plan d'une topographie médicale de toute la France. En même temps la pathologie, la nosographie, la

(1) *Eripuit cœlo fulmen, sceptrumque tyrannis.*

thérapeutique et la matière médicale s'enrichissaient des découvertes et des observations des Cullen et des Pringle, des Van-Swieten et des Dehaen, des Gaubius et des Camper, des Cotogno et des Sarcone, des Tissot et des Zimmermann, des Lorry et des Le Roy. La chirurgie ne brillait pas d'un moindre éclat; ses écoles et son académie retentissaient des voix éloquentes et savantes des Quesnay, des Louis et des Sabatier. Jean-Louis Petit n'était plus; mais il se préparait un homme (Desault) qui, par la force de son génie et la hardiesse de son imagination, devait donner à son art une direction nouvelle, et lui dicter d'autres lois et d'autres préceptes.

Ce fut dans ces circonstances et à une époque aussi remarquable, que M. Coze vint dans la capitale pour y perfectionner son instruction médicale.

Aucun genre d'enseignement n'échappa à son zèle et à son activité : écoles de médecine et de chirurgie ; hôpitaux et amphithéâtres ; muséum d'histoire naturelle et jardins de botanique; cabinet de physique et bibliothèques: il fréquenta pendant cinq ans ces divers établissemens. Son assiduité et son application lui méritèrent l'estime particulière de ses profes-

seurs. il dut à son savoir une place de chirurgien dans un hospice civil. N'ayant pas les fonds exigés, à cette époque, pour obtenir le titre de docteur en médecine, il sollicita un emploi pour lequel il ne fallait point de diplôme, et par une faveur insigne (que justifiaient cependant dix années d'études et un mérite reconnu) il fut nommé, à l'âge de vingt-cinq ans, chirurgien major d'un régiment de cavalerie légère.

Ici commence la vie publique de M. Coze : autant nous l'avons vu plein d'ardeur et de persévérance dans le cours de ses études, autant nous le verrons rempli de zèle et d'activité dans l'exercice de ses fonctions.

Auch, Toulouse, Dôle, Neuf-Brisac, Sélestat, Lunéville et Toul furent les principales garnisons du régiment auquel il était attaché. Non-seulement il s'acquitta avec exactitude des devoirs de sa place, tels que le traitement des maladies commises à ses soins, la surveillance de la salubrité des casernes, de la propreté des vêtemens et de la bonne qualité des alimens; mais encore il se livra à des recherches étrangères à ses fonctions, et que sa position, presque toujours ambulante, rendait très-difficiles : ainsi il fit à Auch la topographie de la

Gascogne. Mais ce n'est point ici le lieu de parler de ses ouvrages.

Il se fit recevoir, à cette époque, docteur en médecine.

Quelles que soient les circonstances dans lesquelles un médecin se trouve placé, il en est peu qui lui permettent d'exercer plus dignement son art que la carrière des hôpitaux militaires. Toutes les maladies que les vicissitudes de l'atmosphère, l'influence des climats, les émanations du sol et les miasmes de toute espèce peuvent faire naître, sont rassemblées sur la tête du soldat. C'est la santé d'une armée, c'est la force physique, sans laquelle son courage ne pourrait se soutenir, qui sont confiées aux connaissances et à l'expérience du médecin militaire. La discipline et la subordination de ses malades secondent les efforts de sa pratique; leur résignation et leur fermeté en assurent le succès : loin des intrigues, des jalousies et des préjugés, il peut, sans obstacle et sans résistance, prodiguer toutes les ressources de son art bienfaisant.

M. Coze entra dans cette carrière au commencement des guerres de la révolution. Connu avantageusement du vénérable et digne archiâtre de la médecine militaire (M. Coste),

il obtint un brevet de médecin, d'abord pour l'armée des Alpes, et ensuite pour l'hôpital militaire de Lyon.

Il se trouvait dans cette ville à l'époque où ses courageux habitans résistaient aux armées de la Convention. Quoiqu'il se fût borné à des fonctions qui ne comptent pas d'ennemis, qu'il eût montré le plus grand dévouement et bravé plusieurs fois la mort, en volant au secours des assiégés comme des assiégeans, il crut néanmoins devoir prévenir l'orage dont tous les citoyens étaient menacés, demanda son changement après la cessation des hostilités et obtint une commission pour l'hôpital militaire de Metz. Quelque temps après il fut nommé médecin en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse; mais, exerçant déjà des fonctions civiles, il renonça à cet honorable emploi. Plus tard, ses talens et son expérience furent plusieurs fois mis à profit dans les hôpitaux de Strasbourg, et notamment à celui de la Marguerite, où il rendit, avec notre collègue M. Flamant, les plus grands services.

La tourmente révolutionnaire avait sappé et détruit toutes les institutions scientifiques et littéraires ; les académies et les universités étaient fermées, les professeurs dispersés et les

chaires muettes; l'art militaire maintenait seul l'antique gloire de la France, et lui en acquérait une plus grande encore. Mais ses armées commençaient à manquer d'officiers de santé, et les trois écoles de médecine furent établies.

M. Coze fut appelé à celle de Strasbourg en qualité de professeur de clinique interne.

S'il est une science qui réclame un enseignement expérimental et pratique, c'est incontestablement la médecine. En effet, dirigés par des vues et des principes uniquement théoriques, les jeunes médecins ne peuvent qu'à la longue et avec beaucoup de difficultés acquérir des notions nécessaires à l'exercice de leur profession. L'institution des cliniques a pour objet de remédier à ces graves inconvéniens : institution dont les avantages étaient depuis long-temps reconnus, et qui n'a pourtant été introduite dans les facultés de médecine de la France qu'à l'époque de leur réorganisation.

C'est dans les hôpitaux, et dans les salles particulières, que cet enseignement a lieu. Là, sous la surveillance et la direction du professeur, et dans le silence du recueillement et de l'attention, les élèves s'instruisent dans l'art d'observer et d'interroger la nature, de dévoiler

ses secrets et de démêler la vérité de ses réponses. Là, ils s'étudient à gagner la confiance des malades, à détruire leurs fausses craintes, à pallier la réalité de leurs pressentimens sinistres. Là ils apprennent à connaître et à saisir les causes et les symptômes propres à chaque maladie; à distinguer et à déterminer, au milieu du bouleversement de toute l'économie, quel est l'organe ou le système d'organes qui éprouve les altérations les plus essentielles; en quoi consistent ces altérations, et ce qu'il convient de faire pour en remplir les indications. Là on leur enseigne à calculer les forces de la vie, à estimer les effets des remèdes, à pénétrer même dans l'avenir, et à prédire les crises et la terminaison des maladies. Là on leur confie le traitement de quelques affections, et on les fait ainsi passer par tous les exercices d'un praticien consommé. Là, enfin, leur tact se forme, leur sensibilité se met à l'épreuve, et leur courage se fortifie: tact, heureux don de la nature, qu'ils ont besoin de perfectionner par les leçons de l'expérience; sensibilité qui, si elle n'était modifiée, pourrait les exposer à des tentatives insuffisantes ou excessives; courage qui doit les porter à renoncer à leurs affections les plus tendres »

à leurs intérêts les plus chers, et, comme les héroïques médecins qui sont allés observer le fléau de Barcelonne, à faire même le sacrifice volontaire de leur existence. S'il est beau (pour me servir des expressions d'un général distingué ici présent) de braver la mort pour la patrie, il est sublime de l'affronter avec résignation, et de la trouver en cherchant à conserver la vie à d'autres hommes. (1)

Telle était la tâche de M. Coze au lit des malades; des devoirs non moins importans l'attendaient dans la salles des conférences. Ici il vérifiait et analysait les faits recueillis par les élèves, rectifiait leurs erreurs, dissipait leurs doutes, levait leur incertitude, confirmait ou infirmait leurs opinions, prenait leur avis, et de disciples les transformait en maîtres. Ici il rappelait les observations des grands praticiens, comparait les maladies entre elles; indiquait leurs rapports avec les saisons, les professions, les tempéramens, et autres états et circonstances de la vie. Ici il discutait et appréciait les diverses méthodes de traitement, faisait connaître et exécuter les formules les plus utiles et les plus nécessaires. Ici, enfin, toute l'étendue

(1) Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution de Saint-Domingue, par M. le Lieutenant-général Baron Pamphile de La Croix. Paris, 1820.

et toutes les combinaisons de la science étant parcourues et épuisées, il rattachait les faits aux dogmes et liait la théorie à la pratique.

Un autre genre d'exercice non moins propre à perfectionner la science et à favoriser l'instruction des élèves, et auquel M. Coze apportait beaucoup de soin, c'était l'ouverture des cadavres et l'analyse chimique des productions morbifiques. Un grand nombre des pièces d'anatomie pathologique qui ornent le beau muséum de la faculté, est le fruit de ses recherches.

Indépendamment des devoirs de l'enseignement, M. Coze avait des obligations particulières en qualité de doyen. Je désirerais faire connaître le zèle et l'activité qu'il déployait dans les fonctions de cette place; l'ordre, la régularité et l'exactitude qu'il mettait dans ses comptes, et la bonne harmonie qu'il entretenait entre les autorités constituées et la faculté: mais je vais le suivre sur un autre théâtre et le considérer comme médecin praticien.

La réputation d'un médecin n'est pas toujours un hommage rendu au talent et au savoir; elle tient, en effet, comme l'a dit un juste appréciateur de tous les genres de mérite et de succès (1), au jugement d'un public qui

(1) M. Cuvier; Éloge historique de M. Desessarts.

manque à peu près des connaissances qu'il faudrait pour bien juger. M. Coze n'eut pas à se plaindre toutefois de l'ingratitude de ses concitoyens : à Lyon, à Metz, à Strasbourg et dans d'autres villes, il a joui de la confiance générale, et mérité, par un coup d'œil sûr, une circonspection sage et une prévoyance judicieuse, le titre d'un praticien distingué.

Sectateur d'Hippocrate, il avait dans la nature la confiance que les lumières inspirent : seconder et régulariser ses efforts, telle était la maxime fondamentale et le principal but de sa pratique. Par suite nécessaire de ces principes, il prescrivait, en général, peu de remèdes; mais il attachait la plus grande valeur au régime et autres moyens puisés dans l'hygiène. Il savait cependant sortir des bornes d'une médecine simplement expectante, et employer au besoin les médicamens les plus énergiques. Autant il était alors actif et entreprenant; autant, dans les circonstances ordinaires, il montrait de prudence et de réserve.

Tout système exclusif était pour lui une erreur grave et dangereuse, et toute médication uniquement débilitante ou stimulante, un fait incompatible avec les formes nombreuses et variées des maladies. Il n'adoptait pas ce-

pendant cette pratique minutieuse et superflue qui compte pour chaque mal un remède particulier; l'aberration des forces vitales, les lésions organiques et les altérations humorales, voilà les sources où il puisait les indications curatives.

Quelque habilité qu'une pratique de plus de quarante ans lui eût donnée dans le diagnostic et le pronostic des maladies, modeste et résigné, il n'exagérait pas le danger, soit pour grossir ses succès, soit pour pallier ses revers; humain et compatissant, sa bouche ne prononça jamais des paroles désespérantes.

Les malades de tous les états et de toutes les conditions, le riche et le pauvre, le négociant et l'artisan, partageaient également l'attention de M. Coze et en recevaient les mêmes soins. Les enfans étaient surtout l'objet de sa prédilection. Avec quelle affabilité, quelles manières douces et caressantes il s'emparait de leur confiance ! avec qu'elle adresse il devinait leurs goûts et surmontait leur répugnance ! avec quelle sagacité il remontait aux causes secrètes et muettes de leurs maux ! et, à leur tour, avec quelle docilité et quel empressement les enfans exécutaient ses ordres et se soumettaient à ses volontés !

Jusqu'ici j'ai passé sous silence ou rapidement indiqué les divers ouvrages de M. Coze : ils sont presque tous rédigés sous la forme de mémoires, et beaucoup plus nombreux qu'on ne devait l'attendre d'une vie aussi occupée, d'une pratique aussi étendue que la sienne.

Le temps ne me permet point de rapporter les observations curieuses et utiles, consignées dans ses diverses mémoires (1) sur la topographie et les constitutions médicales de la Gascogne, de l'Alsace, de Lyon, de Dôle et de Sélestat; sur les effets du froid de 1789, la température des eaux courantes de Strasbourg : mémoires dont le premier (Topographie de la Gascogne) lui a mérité une couronne de la part de l'ancienne Société royale de médecine (2). Je ne puis cependant résister au plaisir de dire que, dans sa Statistique inédite de l'Alsace, il célèbre la fertilité de ses champs, propose ses arts

(1) Ces mémoires, et autres dont il sera question, ont été imprimés, 1.° dans l'ancien Journal de médecine, de chirurgie et de pharmacie, années 1789, 90 et 91; 2.° dans le Journal de médecine militaire, années 1785 et 1816; 3.° parmi les mémoires de la Société d'agriculture, des sciences et arts de Strasbourg (tomes 1.er et 2.e); et, 4.°, dans l'Annuaire statistique et le Recueil des actes de la Préfecture du Bas-Rhin.

(2) Histoire de la Société royale de médecine, séance publique du 1.er Septembre 1789.

agricoles comme des modèles à suivre, et donne les plus justes éloges au sens droit, au jugement sain, et à l'esprit observateur et méditatif de ses braves et fidèles habitans.

Ses recherches sur la splénite se bornent à une seule observation, mais remarquable par la description de cette inflammation rare et peu connue, et par le traitement, qui a principalement consisté dans l'application des sangsues.

Il a suivi, en quelque sorte, le typhus à la piste dans diverses communes du département, et par là mis hors de toute contestation la nature contagieuse de cette fièvre.

Avant lui on avait peu de faits authentiques et bien avérés sur le scorbut aigu.

Il a conseillé le gaz acide carbonique dans le tétanos : il se fondait sur la propriété connue qu'a ce gaz de diminuer l'excès des forces musculaires, excès qu'il regardait comme la cause prochaine et immédiate de cette maladie.

Plusieurs dissertations, rédigées d'après ses leçons, prouvent qu'il avait perfectionné la seméiologie des légions organiques du cœur, et ajouté quelques faits nouveaux aux belles recherches du professeur dont la faculté de Paris déplore actuellement la perte (M. Corvisart.)

Telle était la connaissance approfondie qu'il

avait faite de l'hydropisie aiguë des ventricules du cerveau, qu'un médecin justement célèbre en Allemagne (M. Franck) disait à ses élèves, que, si M. Coze lui assurait qu'il était atteint de cette affection, il se croirait mort.

Il n'a rien publié sur la vaccine; mais il est un des premiers qui l'ait pratiquée en cette ville, et un de ceux qui ont le plus contribué à la répandre dans les campagnes. Espérons que les mesures judicieuses et prévoyantes de l'administrateur éclairé de notre département, les nobles encouragemens qu'il va donner, dans cette séance, au zèle de Messieurs les médecins cantonnaux (1), vaincront tous les obstacles que pourrait rencontrer encore la propagation de la vaccine, et l'élèveront bientôt à son plus haut degré de perfection, je veux dire son niveau avec les naissances.

Si ce présent du ciel, fait à l'humanité pour la garantir du fléau de la petite vérole, venait à nous être ravi, nous devrions à l'esprit ob-

---

(1) Sur la proposition de M. le baron Malouet, Préfet du département du Bas-Rhin, le conseil général a voté et le gouvernement a alloué une somme de 1000 francs qui a été employée à l'achat d'ouvrages de médecine, pour récompenser ceux de MM. les médecins cantonnaux qui s'étaient le plus distingués dans la propagation de la vaccine.

servateur de M. Coze un moyen propre à diminuer l'intensité de l'inoculation de cette maladie, l'emploi d'un virus variolique conservé pendant plusieurs mois : telle est du moins la conséquence qu'il faut tirer de sa pratique et de ses observations.

La matière médicale est redevable à M. Coze d'un fait très-important sur l'usage d'un des principaux remèdes de la syphilis : il résulte de ses expériences que le sublimé corrosif (deutochlorure de mercure), mêlé avec du lait et d'autres liquides albumineux ou gélatineux, se décompose et perd tout ou partie de ses propriétés antivénériennes, et, par conséquent, qu'il faut l'administrer dans un véhicule aqueux, ou bien, si on le prescrit dans du lait, le faire prendre à l'instant même aux malades, afin de prévenir ou de rendre moins complète sa décomposition.

Ceux qui savent combien la médecine humaine et la médecine vétérinaire ont de rapports intimes, et combien elles peuvent s'éclairer l'une l'autre, ne seront pas étonnés de l'étude que M. Coze avait faite des maladies des animaux.

Une épizootie grave désolait l'Alsace en 1814 et 1815. M. Coze fut chargé avec deux de ses collègues (MM. Bérot et Tourdes) d'observer

cette épizootie, et de rechercher entre autres points quel était son mode de communication et sa nature. L'inoculation ne laissa pas de doute sur sa propriété contagieuse, ni, par conséquent, sur la nécessité du séquestre et de l'isolement; et il fut démontré par l'autopsie cadavérique, qu'elle consistait principalement dans une inflammation gangréneuse des voies digestives et pulmonaires.

Les viandes provenant des bestiaux atteints du typhus sont généralement regardées comme très-mal-saines et très-dangereuses. M. Coze rapporte néanmoins que, pendant le blocus de Strasbourg en 1815, un grand nombre d'habitans de cette ville, sa garnison et le corps d'armée qui campait sous ses murs, firent usage de pareilles viandes sans que leur santé en éprouvât aucun dérangement. (1)

M. Coze nous a laissé des recherches très-curieuses sur le tabès ou la fièvre hectique des vaches; maladie dont aucun médecin vétérinaire n'avait encore parlé, qui paraît avoir pour principale cause le foin *vasé*, et qui traîne à sa suite une dégénérescence extraor-

(1) Mémoire sur l'usage des viandes provenant de boeufs attaqués du typhus, imprimé parmi ceux de la Société d'agriculture de Strasbourg.

dinaire, la conversion de la moelle des os et autres humeurs et tissus graisseux en une matière albumineuse. (1)

Il avait depuis long-temps le désir de connaître le rapport des mariages, des naissances et des décès, et surtout les conséquences qu'on peut tirer de ces rapports, relativement à la population des grandes villes. Pour résoudre ce difficile et important problème, il fallait des actes civils rédigés et tenus avec le plus grand soin et la plus grande exactitude, et ceux de Strasbourg lui ont offert ce précieux avantage. Les recherches dans lesquelles il est entré, se refusent aux détails de l'analyse. J'indiquerai cependant les données d'après lesquelles il a établi la population : ce sont les mariages, les naissances et les décès, mais combinés, et non considérés séparément, comme l'avaient fait la plupart des auteurs. De la réunion de ces trois produits, et de leur moyenne proportionnelle pendant une période de cinq années, il a conclu que la population de Strasbourg était (en 1803) de cinquante-quatre mille cinq cent un habitans. Ce beau mémoire

---

(1) M. Coze a adressé ce mémoire à la Société royale et centrale d'agriculture de Paris.

a eu l'approbation d'un ministre judicieux et éclairé (M. Chaptal), et a été imprimé aux frais du gouvernement. (1)

Le premier des arts, l'agriculture, a encore occupé les momens de M. Coze, et lui a fourni le sujet de plusieurs intéressans mémoires. L'un d'eux, le seul dont je parlerai (2), renferme une idée susceptible d'amener une innovation heureuse dans la théorie et la pratique des engrais : cette idée est que, dans le règne végétal, comme dans le règne animal, il y a des espèces carnivores, herbivores, frugivores, omnivores, et qu'un des grands moyens d'élever les plantes et de les faire prospérer, c'est de leur donner des alimens conformes à leurs goûts et à leur appétit.

Pour terminer, il me reste, Messieurs, à vous entretenir de la vie privée de M. Coze.

La nature l'avait doué d'une conception fa-

---

(1) Il a été aussi imprimé dans le premier volume de la Société d'agriculture, des sciences et arts de Strasbourg.

(2) M. Coze a publié les quatre mémoires suivans sur l'agriculture : 1.° sur les moyens de perfectionner cet art (c'est celui dont j'ai fait mention); 2.° sur la germination des blés en 1814 et 1815; 3.° sur les récoltes de 1816; et, 4.°, sur la culture du tabac dans le département du Bas-Rhin. Ces mémoires se trouvent parmi ceux de la Société d'agriculture, sciences et arts de Strasbourg.

cile, d'une mémoire heureuse et d'un jugement droit. Toutes les qualités, tous les talens que l'observation et l'expérience demandent, attention et persévérance, perspicacité et flexibilité de l'esprit, art de varier les procédés, simplicité dans les moyens et précautions dans leur exécution, il les possédait au plus haut degré. L'étude et le travail étaient pour lui un besoin et une sorte de nécessité; jamais l'oisiveté ne le surprit. D'après la pensée de Cicéron, que toutes les sciences sont parentes, il avait lu les principaux ouvrages dans tous les genres.

Il avait un regard vif et scrutateur, une physionomie expressive, un maintien grave, et une conversation animée, instructive et attachante.

La fréquentation du monde lui avait donné une grande connaissance des hommes, et un tact particulier pour les convenances de toute sorte; il savait quand il faut ordonner ou persuader, agir ou rester en repos.

Ses mœurs étaient pures et ses goûts simples: en lui s'alliaient une sensibilité profonde avec le calme des passions, la fermeté avec la douceur, la franchise avec la discrétion, une volonté forte et indépendante avec un esprit de sagesse et de modération propre à rapprocher

toutes les opinions, à concilier tous les intérêts et à satisfaire tous les amours propres.

Bon époux, bon père, bon parent et bon ami, il goûta et répandit autour de lui les jouissances les plus douces.

L'intérêt ne rétrécit pas son cœur, l'égoïsme ne glaça pas son âme; il fut bienfaisant par son caractère autant que par les devoirs de son état.

Les élèves trouvaient en lui de sages avis et des secours dans leurs besoins. *J'aimerai comme mon père le maître qui m'aura enseigné l'art de guérir :* tel était un des sermens qu'Hippocrate exigeait de ses disciples, et le sentiment que M. Coze inspirait à nos élèves.

L'ordre, la régularité et l'exactitude se faisaient remarquer dans toutes ses actions. Personne n'a, je crois, poussé plus loin que lui cette dernière qualité : non-seulement il était toujours le premier à l'académie et là où l'appelaient ses fonctions; mais encore, dans ses rapports et relations avec la société, il ne s'est peut-être jamais fait attendre une seule fois ni une seule minute.

Une de ses maximes était, que le doute est l'école de la vérité; mais le doute était pour lui cet esprit philosophique qui recherche le

juste et le vrai, et non ce scepticisme qui se refuse à toute croyance comme à toute démonstration.

Il avait l'esprit trop élevé et l'âme trop grande pour ne pas applaudir aux idées généreuses qui signalèrent l'aurore de la liberté. Quand cette liberté dégénéra en licence, et que nos annales furent souillées par les plus grands crimes, son cœur ne put que gémir et s'affliger. Mais pourquoi, sous un ciel appaisé, rappeler la tempête, et, sous le règne de la légitimité et de la charte, empoisonner par des regrets inutiles le sentiment de notre bonheur et de notre sécurité !

M. Coze, avec une constitution forte et robuste, portait une disposition très-marquée à l'apoplexie. Il éprouva pendant l'hiver dernier une hémiplégie légère, que les soins de l'art dissipèrent. Tout faisait néanmoins craindre une prochaine et funeste catastrophe : il succomba en effet, le 25 juin de cette année, à une attaque foudroyante, âgé de 67 ans et demi.

Il avait depuis long-temps prévu ce genre de mort : triste prérogative attachée à la profession du médecin. Un de ses amis, étranger à cette profession, cherchant à le rassurer sur

son état, il lui répondit : « En pareil cas, je » pourrais vous faire illusion; mais vous ne » pouvez m'en faire. »

La mort de M. Coze a laissé plusieurs places vacantes : celle de doyen a été donnée à M. Cailliot, et celle de professeur de clinique interne à M. Lobstein. Nommer des successeurs d'un mérite aussi reconnu, c'est faire voir combien était grande la perte que nous avions à réparer.

Ses places de membre de l'académie royale de médecine et de la société centrale d'agriculture ne sont pas encore remplies.

La faculté n'a pas cru pouvoir mieux honorer la mémoire de M. Coze, ni rendre un plus juste témoignage au zèle et aux connaissances de son fils, qu'en émettant le vœu unanime qu'il partageât nos travaux; et ce vœu a été appuyé près du conseil royal de l'instruction publique par le respectable chef de notre académie (1), qui remplace si dignement celui qu'une mort prématurée nous a ravi (2) et dont le souvenir sera toujours cher à l'académie, comme à tous les habitans de la ville de Strasbourg. En nous donnant un

---

(1) M. Laborie. (2) M. Levrault.

nouveau collègue, le conseil royal a aussi récompensé les longs et glorieux services de notre vénérable confrère M. Rochard, et lui a accordé le titre de professeur honoraire.

Jeunes élèves, je viens d'esquisser à grands traits la vie de M. Coze. Des recherches utiles, de saines doctrines, de bonnes méthodes, l'exercice de fonctions honorables et la pratique des vertus : voilà les exemples qu'il vous lègue, et les devoirs qu'il vous prescrit. Ne vous bornez donc pas à de vaines larmes et à une stérile admiration : efforcez-vous de marcher sur ses traces, de mériter un jour les mêmes éloges et les mêmes regrets..... Et vous, que la conduite et le talent ont fait distinguer de vos camarades, venez recevoir les couronnes que depuis trop long-temps je tiens suspendues sur vos têtes.

LE SIÈGE DE BOULOGNE

EN 1544,

POÉME PAR M. LE BARON D'ORDRE,

MEMBRE CORRESPONDANT.

Dulce et decorum est pro patria mori !
Hor.

« Le doux soleil d'avril échauffe nos guérêts ;
» C'est aujourd'hui St. Marc, jour cher aux Boulonnais ;
» A leurs cœurs attendris chaque année il rappelle,
» Au retour du printems ; l'époque solemnelle
» Où leur ville rendue à l'empire des lys
» Vit rentrer dans ses murs ses citoyens bannis.
» Mon fils, soutiens mes pas, la force m'abandonne,
» Je veux me reposer au pied de la colonne,
» Superbe monument qui porte jusqu'aux cieux
» L'honneur du nom Français transmis par nos ayeux. »
Ainsi parle un vieillard, et la brise légère
Caresse, en se jouant, son front octogénaire,
Disperse sur son cou ses cheveux argentés :
Son fils avec respect se tient à ses côtés.

Vois, lui dit le vieillard d'une voix attendrie,
Cette noble cité, mon fils, c'est ta patrie,
Celle de tes ayeux, depuis quatre cents ans.
Ils étaient tous humains, fidèles et vaillans,
Doux et bons dans la paix, terribles dans la guerre;
Nous avons conservé ce même caractère:
Quand ils sont nos rivaux nous aimons les Anglais,
Mais nous sommes trop fiers pour être leurs sujets:
Nous ne voulons, mon fils, que des Français pour maîtres.
Je veux te raconter ce qu'on fait nos ancêtres
Pendant ce fameux siège où chaque citoyen
Combattait en héros et mourait en chrétien.
EURVIN, le brave EURVIN, sous le titre de Maire,
Etait leur digne chef, leur modèle et leur père;
Né du sang boulonnais, guerrier et magistrat,
Sage dans le conseil, bouillant dans le combat,
Il honorait par tout et l'écharpe et l'épée:
Du bien de son pays sa grande ame occupée,
Méprisait les dangers, et fidèle à la loi,
Ne voyait que l'honneur, sa patrie et son Roi.
FRANÇOIS régnait alors sur le trône de France:
Deux monarques unis menaçaient sa puissance;
L'un fourbe, impénétrable en ses vastes projets,
L'autre cruel, altier, ne pardonnant jamais;
L'un cher aux Espagnols dont il accrut la gloire,

L'autre craint des Anglais et flétrit par l'histoire:
Charles-Quint, Henri huit, tous deux avaient promis
De planter leurs drapaux sur les tours de Paris.
De verdoyans épis la terre était couverte;
L'ame du laboureur à l'espérance ouverte
D'avance jouissait des fruits de son labeur . . .
Hélas! le malheureux, plein d'une douce erreur,
Ignorait que Henri sur ces heureux rivages
Allait porter l'effroi, la guerre et les ravages.
Le soleil répandait les premiers feux du jour
Sur les murs de Boulogne et les monts d'alentour,
Quand soudain se déploye, aux champs de Beaurepaire,
L'appareil menaçant de l'armée insulaire,
Vers Wimille et Dringhen ses nombreux bataillons
S'étendent dans la plaine et couvrent les sillons;
Des chevaliers vêtus de leurs cottes de mailles
S'avancent au galop jusqu'au pied des murailles;
De leurs casques polis, faits du plus pur acier,
Un panage éclatant ombrage le cimier;
Leurs rapides chevaux pleins de force et d'audace
Semblent raser la terre et dévorer l'espace:
Tels que ces feux brillans qui sillonnent les airs,
Et dont l'œil suit en vain les mouvemens divers:
« Aux armes, Boulonnais »! les échos de Liane,
Depuis le fier château jusqu'à l'humble cabanne,

A travers les vallons, les champs et les forêts
Ont répété soudain : « aux armes, Boulonnais » !
Tout change avec le temps. La ville de nos pères
Et celle d'aujourd'hui ne se ressemble guère :
Le théâtre autrefois des fureurs du dieu Mars,
Est pour nous le séjour du commerce et des arts.
L'approche des Anglais répendait les alarmes ;
Nos pères indignés soudain volaient aux armes ;
Aujourd'hui leur présence est un gage de paix,
C'est en serrant sa main que j'aborde un Anglais.
Du bronze menaçant gronde au loin le tonnère ;
Sous les pieds des chevaux tremble et frémit la terre ;
Les voilà ces guerriers qu'Albion a nourris,
L'espoir des léopards, nos vaillans ennemis :
Sur les riches revers de l'habit écarlate
L'argent en broderie, avec orgueil éclate :
Plus loin on reconnait les fiers enfans d'Erin,
Aux longs chveux épars, à la robe de lin,
Que recouvre un manteau d'une étoffe de bure,
Ils dédaignent le casque et la pesante armure :
Tous portent une lance, une épée et trois dards.
Après eux des Germains flottent les étendarts :
Au bruit harmonieux des clairons, des cymbales
Ils accordent les sons de leurs voix martiales,
Ennemis de la paix et d'un lâche repos,

Ils chantent les combats, la gloire et les héros.
Comme un torrent fougueux du haut d'une montagne
Tombe et se précipite à travers la campagne,
Renversant dans son cours l'ornement des forêts,
Le toit du laboureur et l'espoir des guérêts :
Telle à nos yeux s'avance à travers la contrée
L'armée aux larges flancs, à la marche assurée.
Je ne te dirai pas combien de fois, mon fils,
Les Anglais repoussés, attaqués, poursuivis,
Ramenant au combat leurs cohortes sanglantes
Jonchèrent de leurs corps nos campagnes fumantes.
Exposé chaque jour à de nouveaux combats,
Boulogne n'opposait que quinze cents soldats
Commandés par Couci ; déployant leur bannière,
Les Seigneurs d'Alincthun, de Ferque et de Wierre,
Jaloux de partager les périls, les travaux,
S'avancent sous nos murs suivis de leurs vassaux.
Ils n'étaient pas nombreux, mais ils étaient tous braves :
Compte-t-on les héros? on compte les esclaves.
Quand Henri combattait contre les Boulonnais
Il oubliait leur nombre en comptant leurs hauts faits.
On voyait la vieillesse et le sexe timide
Déployer sur la brêche un courage intrépide,
Braver tous les périls, supporter tous les maux :
De simples citoyens devenaient des héros.

Que ne puis-je, mon fils, au temple de mémoire
Graver leurs noms absens que reclame la gloire !
Bonnet et Rougegrés qui, par d'adroits détours,
Font entrer dans la ville un important secours;
Graindor, Level, Blondin qui périt sur la brèche,
Gin, Lefebvre, Fournier percé d'un coup de flèche,
Tant d'autres dont les noms et les faits éclatans
Restent ensevelis dans l'abîme des tems !
Le soleil à moitié de la voûte éthérée
Eclairait de la mer la surface azurée;
On voit sur la tour d'Ordre, ô surprise ! ô douleurs !
Le pavillon anglais déployant ses couleurs.
Chacun à cet aspect se demande et s'écrie :
Quel chef a pu trahir l'honneur et la patrie ?
La Liane en fureur s'échappe de son lit,
Le jour change soudain en une sombre nuit,
Et parmi les éclairs qui percent les ténèbres,
On entend dans les airs gémir des voix funèbres.
Femmes, enfans, vieillards invoquant l'éternel,
Arrosent de leurs pleurs les marches de l'autel,
Ils se rendent en foule au Temple de Marie :
« O toi, qui, de la mer appaises la furie,
» Soutiens le faible esquif agité par les flots,
» Et conduis vers le port ses pâles matelots;
» Toi qui du malheureux est l'espoir et le guide,

» Sur ces murs menacés étends ta sainte égide,
» Quand tout nous abandonne, ô vierge, souviens-toi
» Que Boulogne est soumis à ton culte, à ta loi. »
Soudain avec fracas une bombe pesante
Tombe, éclate au milieu de la foule tremblante,
Le Temple est ébranlé jusqu'en ses fondemens,
La voûte retentit de longs gémissemens;
Chose admirable à dire à la race future,
On ne voit que des pleurs et pas une blessure !
Dans son étroite enceinte autrefois resserré
Et de fossés profonds vers le sud entouré,
Boulogne offrait partout un double mur de roche;
Des tours aux quatre coins en défendaient l'approche.
Au pied de ces ramparts, d'où ton œil enchanté
Plane aujourd'hui, mon fils, sur une autre cité,
On ne voyait jadis que l'informe assemblage
De quelques toits épars qui bordaient le rivage,
Où l'Anglais sans péril pouvait se retrancher :
Ces toits lui manqueront. On élève un bucher.....
Le brave EURVIN soupire. . hélas! dans quelques heures
Le feu va dévorer ces paisibles demeures.
L'habitant fatigué s'abandonne au sommeil,
Il est heureux en songe. . . . effroyable réveil !
Tous les maux à la fois vont déchirer son ame. . .
Les brandons sont lancés; le vent souffle, la flamme

S'élève en tourbillons sur les toîts embrasés :
Les femmes, les vieillards périssent écrasés.
L'un arrache au trépas son enfant ou son père,
L'autre emporte, en fuyant, son épouse ou sa mère,
Le frère dans ses bras saisit sa jeune sœur,
Près d'un berceau la mère expire de douleur,
Et l'incendie au loin étendant ses ravages,
Des feux de l'horison embrase les nuages.
Sur le bord de la mer où l'on vit autrefois
L'asile révéré des fils de Saint François,
Qui d'un monde trompeur abjuraient le délire ;
S'abaissent par degrés la flamme enfin expire.
Les braves Boulonnais sur ces débris fumans,
A la face du ciel, répètent leurs sermens
De mourir mille fois plutôt que de se rendre ;
Mais la voix de Couci ne se fit pas entendre.
L'ennemi chaque jour tente un nouvel effort ;
Maître de la tour d'Ordre il l'est aussi du port.
A force de travail et de ruse et d'audace,
Toujours infatigable il resserre la place ;
Courbé, silencieux, dans l'ombre le mineur
S'avance sous la terre et, redoublant d'ardeur,
A coups sourds et pressés il ouvre ses entrailles,
Et creuse le volcan jusqu'au pied des murailles.
Le salpêtre s'enflamme, il éclate ; et soudain

Le guerrier renversé trouve un trépas certain.
A quoi lui servaient donc sa force et son adresse?
Il est frappé sans gloire, il tombe sans faiblesse,
Et parmi des monceaux de rochers entassés,
On ne reconnaît plus ses membres dispersés.
Cependant loin des murs une troupe intrépide
S'élance; sur son char vole la mort rapide :
Sous la faux meurtrière ah ! combien de guerriers
En lugubres cyprès changent leurs verts lauriers !
Tu tombes, De Winter, sous les yeux de ton maître;
Jeune et vaillant guerrier que l'Écosse a vu naître,
Tu ne vas plus entendre à tes foyers assis
Les accords belliqueux de tes bardes chéris;
Et toi, le seul espoir, le seul appui d'un père,
Ton œil mouillé s'éteint tourné vers l'Angleterre.
On se presse, on se croise, on se heurte à la fois;
Que de faits glorieux, que de vaillans exploits
Illustrent en ce jour les nations rivales
Jalouses de ceuillir les palmes triomphales.
L'infatigable mort vole de rang en rang
Et les champs sont couverts de leur généreux sang.
Henri frémit, s'indigne, il descend dans la plaine,
Il croit qu'il va fixer la victoire incertaine.
On entend retentir sa foudroyante voix;
« Avancez fiers Bretons, Irlandais et Galois !

» Où sont mes Lansquenets et mes Archers fidèles ?
» Renouvellez l'assaut, appliquez les échelles,
» Faites pleuvoir la mort, multipliez vos coups !
» Saint George et votre Roi combattent avec vous ! »
D'un côté la fureur, de l'autre le courage
Obtiennent tour-à-tour un égal avantage.
Où presse le péril partout se montre EURVIN ;
L'éclair est dans ses yeux, la foudre est dans sa main ;
On voit autour de lui les Boulonnais combattre.
Les Anglais sur la brèche espèrent les abattre ;
Ils s'avancent sept fois, et sept fois repoussés
De leurs corps palpitans ils comblent les fossés ;
Enfin désespéré, lassé de tant d'audace
Henri frémit, s'éloigne et pleure sa disgrâce.
DEPONQUES, SAINT-AUBIN, le brave DUBLAISEL
Ceuillirent en ce jour un laurier immortel.
Les ombres de la nuit s'étendaient sur la ville ;
Aucun bruit ne troublait le citoyen tranquille :
Il avait oublié dans un profond repos,
Les fatigues du jour, les combats, les travaux.
Seulement quelques fois du côté des tourelles
On entendait encor le cri des sentinelles,
Ou la ronde des chefs, ou l'airain du beffroi.
Minuit avait sonné, quand deux guerriers sans foi
S'échappent de la ville... Honneur à nos ancêtres !

Ils n'étaient pas Français, ces lâches ou ces traîtres ;
Aux champs de l'Italie ils avaient vu le jour.
Ils pénétrent enfin, après plus d'un détour,
Dans le camp où Henri, déplorant sa défaite,
Disposait les moyens d'assurer sa retraite.
Ce prince ambitieux, si vain, si redouté,
De ses derniers revers encore épouvanté,
Avait en ce moment perdu toute espérance
De soumettre Boulogne au joug de sa puissance.
« En vain j'aurai, dit-il, épuisé mes trésors,
» En vain du sang Anglais j'aurai rougi ces bords,
» Bravé tant de périls, la mer et les orages
» Pour receuillir ici la honte et les outrages.
» Londres, fier cité, de quel œil verras tu
» Revenir ton Henri, fugitif, abattu ?
» Tu ne parleras point de sa valeur passée :
» Ses lauriers sont flétris, sa gloire est éclipsée. »
Veillant près de son Roi, comme lui consterné,
Suffolk songe au départ. Déjà l'ordre est donné ;
Quand la garde du camp amène en sa présence
Les deux guerriers félons transfuges de la France.
Suffolk prête l'oreille à leurs traîtres discours.
Il apprend que Philippe a terminé ses jours,
Consacrés dès l'enfance au dur métier des armes,
Philippe dont la mort fit verser tant de larmes ;

Long-tems l'amour, l'espoir des braves Boulonnais,
Dont le nom glorieux ne périra jamais.
Il apprend que Couci, guerrier faible et timide,
En qui seul maintenant tout le pouvoir réside,
Ne saurait contenir les soldats mutinés,
Que les faibles remparts qu'ils ont abandonnés
Doivent aux citoyens leur unique défense,
Et que la ville en proie à l'aveugle licence,
N'offre plus qu'une arène où l'on voit chaque jour
Citoyens et soldats s'égorger tour-à-tour.
Suffolk à ce récit sent son espoir renaître;
Il vole à l'instant même en informer son maître.
Le Roi s'écrie : « Amis, dieu se montre pour nous;
» La ville sans combattre est livrée à nos coups.
» La discorde aujourd'hui nous promet sa défaite.
» Comme on vit autrefois aux sons de la trompettre
» Tomber de Jéricho les murs mal affermis
» Ainsi vont s'écrouler les remparts ennemis
» Lorsque nous déploierons l'appareil rédoutable
» D'une armée invincible et rendue implacable. »
A la voix de Henri les nombreux escadrons
Descendent dans la plaine, inondent les vallons,
Et tandis que Boulogne est sommé de se rendre
Cent tonnères de bronze au loin se font entendre;
Jusqu'au pied des remparts les bataillons unis

S'élancent à la fois en poussant mille cris.
Le gouverneur troublé, que cette attaque étonne,
Regarde avec effroi la mort qui l'environne;
Les chefs de ses guerriers, les chefs des citoyens
S'assemblent par son ordre. « O vous dignes soutiens
» D'une ville qui touche à son heure suprême
» Que faire, dit Couci, dans ce péril extrême?
» L'aliment des combats manque à notre valeur;
» Et déjà l'ennemi, maître de la hauteur,
» De cent bouches de feu foudroyent nos murailles,
» Porte partout l'effroi, le deuil, les funérailles;
» Les fossés sont comblés sous d'immenses débris
» Et le drapeau sanglant flotte sur nos glacis.
» Entendez-vous ces cris de fureur et de joie?
» Les cruels léopards vont dévorer leur proie.
» Voyez Henri, voyez quel terrible regard;
» Il ordonne l'assaut. Ah! s'il n'est pas trop tard
» Rendons cette cité qu'on ne peut plus défendre;
» Ou Boulogne demain sera réduit en cendre,
» Et n'offrira bientôt qu'un immense cercueil.
» On m'apprend que Dubiez vient de livrer Montreuil.
» D'où pourrait nous venir un secours nécessaire?
» Le noble Fils de France au loin poursuit la guerre;
» Et mes guerriers, lassés de stériles exploits,
» Refusent de combattre et sont sourds à ma voix.

» Abandonnés, trahis dans ce moment funeste,
» Rendons-nous, brave Eurvin, nul espoir ne nous reste.
» Voyez-vous dans les airs le salpêtre allumé
» Promenant le trépas sur le peuple alarmé ?
» Voyez-vous ces vieillards, ces enfans et ces femmes,
» Pâles, ensanglantés que l'on arrache aux flammes ?
» Entendez-vous leurs cris ? — Je suis Français, seigneur,
» Je n'entends que la voix du devoir, de l'honneur ;
» Aux braves Boulonnais, seigneur, cette voix crie :
» Combats, triomphes ou meurs pour sauver la patrie.
» Mais je suis étonnés que vous forciez ici
» Eurvin de rappeler à l'honneur un Couci.
» Cette noble cité, boulevard de la France,
» Peut encor des Anglais défier la vaillance ;
» Si ses murs ébranlés croulent de toutes parts,
» Les citoyens armés défendent ses ramparts ;
» L'amour de la patrie a doublé leur courage :
» Ils sauront à Henri disputer le passage....
» Qu'osez-vous proposer ?... Se rendre c'est trahir !
» Mon poste est à la brêche et je veux y mourir.
» Allez des fiers Anglais implorer la clémence,
» Partez et de ces tours laissez-nous la défense ;
» Depuis long-tems nos cœurs et nos bras affermis
» Ont appris à braver l'effort des ennemis.
» Le ciel combat pour nous.... Voyez loin du rivage,

» Leurs vaisseaux dispersés et battus par l'orage,
» Dont les flots soulevés entraînent les débris,
» Ouvrant un libre accès au pavillon des lys.
» Ce monarque puissant, des princes le modèle,
» Abandonnera-t-il une cité fidèle
» Qui prête à succomber, fait un dernier effort
» Et pour servir son Roi se dévoue à la mort? »
Ainsi s'écrie Eurvin, la main sur son épée.
Des braves Boulonnais l'espérance est trompée;
Couci ne répond rien; sombre et silencieux
Il rougit et s'éloigne en détournant les yeux.
Déjà des fiers Anglais s'avancent les cohortes;
Par l'ordre de Couci Boulogne ouvre ses portes:
Ses vaillans citoyens, trahis et non vaincus,
Abandonnent ces murs par eux seuls défendus;
Ils vont braver l'exil, pour ne pas reconnaître
Les Anglais pour vainqueurs et Henri pour leur maître.
Les femmes, les vieillards, tristes, mais résignés,
S'avancent vers le port avec ordre alignés.
Suivis des échevins comme au jour d'une fête,
Le front haut et tranquille Eurvin marche à leur tête.
Vers les bords de la mer il dirige leurs pas,
Et déjà se prépare à de nouveaux combats.
Le cœur des Boulonnais insensible à la crainte,
N'exprime aucun regret, ne forme aucune plainte:

Ces nobles exilés fermes dans le malheur,
N'écoutant plus, mon fils, que la voix de l'honneur,
Et pleins d'espoir en Dieu s'éloignent en silence,
Oubliant tous leurs maux pour songer à la France;
Mais plus d'un tourne encore un regard douloureux
Sur la cité chérie objet de tous ses vœux,
S'arrête, part, rejoint les tribus fugitives.
Après six ans d'exil rappelés sur ces rives,
Nos fidèles ayeux ont voulu que ce jour
Consacrât à jamais celui de leur retour;
Fête noble et touchante !... Au pied de la colonne,
Monument éternel que la gloire environne,
En ce jour solennel, mon fils, jure avec moi
D'être toujours fidèle à la France, à son Roi.

RAPPORT

SUR LA CULTURE EN FRANCE

DU RIZ SEC, RIZ DE MONTAGNE,

Par P. P. MERCIER, *Membre résident.*

MESSIEURS,

L'UN de nos membres honoraires les plus distingués, M.r *Foderé*, Professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg, lorsqu'il vint, il y a dix mois, présider le Jury médical de ce département, remit à M.r le Préfet deux épis, et autant à la Société, de cette espèce de Riz qui prospère à la Cochinchine dans les lieux secs et sur les montagnes; il nous donna une notice sur sa culture en France, et nous recommanda de l'essayer autour de nous. M.r le baron *Siméon* lui promit de faire planter les siens en automne et au printemps, comme il l'indiquait, et d'en suivre les progrès dans le jardin de la Préfecture. C'est ce dont, Messieurs, je viens avoir l'honneur de vous entretenir puisqu'il a bien voulu m'en confier le soin.

M. *Fodéré*, dans son voyage aux Alpes maritimes, ouvrage si généralement estimé, nous apprend « que ce Riz avait été déjà envoyé en » France, par feu M. *Poivre*, et cultivé avec » succès à Lyon, par feu le D.r *Gilibert*, mais » que sa culture et la semence s'en étaient perdues au commencement de la révolution. » Qu'il y fût rapporté en 1817, par un jeune » homme arrivé de la Cochinchine, qui en avait » caché deux épis entre les semelles de ses » souliers ; car la sortie en est rigoureusement » interdite. Que ces deux épis semés au quartier S.te Foi, près de Lyon, ont produit » abondamment en 1818, et qu'une once de » cette récolte semée dans une campagne du » bourg de St. Symphorien, région froide, a » produit six bonnes gerbes. »

Un tel succès a dû nécessairement encourager ceux qui en ont été les témoins, et je ne doute pas que le département du Rhône, sache mieux en profiter aujourd'hui.

Celui à qui nous devons notre Riz l'avait reçu lui-même à Trévoux en 1820, il en planta, le 14 octobre de la même année, quarante grains dans son jardin, ils étaient déjà levés quinze jours après : il a fort bien passé l'hiver, a supporté, sans souffrir de la neige, neuf à

dix degrés de froid. Il était très-beau, nous dit-il, au mois de mars. Le 6 juin il formait des touffes épaisses, avait atteint 3 pieds d'élévation, et on commençait à sentir l'épi dans le canon. Enfin, de ces 40 grains, sur un chaume de 4 à 5 pieds, il récolta, le 23 août 1821, neuf cent cinquante épis qui, à raison de 33 grains chacun donnèrent 31,383 grains, ce qui fait 784 pour un, produit vraiment incroyable, écrit M.r *Fodéré*, si les objets n'étaient pas sous mes yeux.

Riche de cette moisson, le Professeur de Strasbourg la dispensa toute entière, donc ses 950 épis ont dû se multiplier dans une proportion qui suffirait aujourd'hui pour quelques arpens; c'est ce que notre propre expérience va confirmer, bien que le résultat en soit d'un tiers inférieur.

Ce fut le 26 octobre 1821, qu'en présence de notre collègue M.r *Philis*, je plantai 32 grains de ce Riz, revêtus de leurs balles, dans le jardin de M.r le Préfet; je les plaçai en bonne terre au sud-est, dans 16 trous de six lignes de profondeur, à quatre pouces de distance l'un de l'autre. Dès le 5 novembre, nous en apperçumes déjà soulevant la terre, et dix jours plus tard tout était parfaitement levé.

Le Riz de M.r *Foderé* eut à lutter contre une température de dix degrés d'un froid soutenu qui ne l'altéra point, tandis que le nôtre eût à vaincre, dans un hiver trop doux, une humidité qui a dû lui être défavorable et vraisemblablement nuire à sa fructification; néanmoins il devint très-beau dans le mois de mars, les chaleurs excessives du printems favorisèrent son développement; vers la mi-avril, il s'élevait à plus de 30 pouces de hauteur, et le 25, sans qu'il se fût de beaucoup accru, nous commençames à sentir des épis que bientôt après, comme l'exprime M.r *Foderé*, nous vîmes sortir insensiblement, repliés sur eux-mêmes, la barbe la dernière; il a fleuri du 20 juin au 5 juillet, époque où les épis en général commencèrent à jaunir. Ces épis, quoique plats, étaient un peu renflés et les grains séparés l'un de l'autre, mais, à mesure qu'ils se sont approchés de la maturité, la couleur jaune a blanchi, l'épi est devenu plus plat, les grains se sont resserrés et rangés symétriquement, un peu obliquement de chaque côté d'une ligne. Ils sont enfin devenus tels que je les ai déposés sur le bureau, et que l'a imprimé M.r *Foderé*. Les épis de ce Professeur lui ont donné 36, 34 et 33 grains; les nôtres sont de 32, 30,

28 et nous en avons recueilli, le 26 juillet, 529. Son chaume avait généralement plus de 4 pieds.

Voilà pour le Riz planté en automne.

Notre second épi de 31 grains fut semé le 15 avril 1822, et de la même manière que le premier. Le 25, il commença à lever, la saison chaude le favorisa, sa végétation fut rapide, l'épi se fit sentir dès le 24 juin, sa floraison a duré jusqu'aux premiers jours d'août, et la récolte, prête à faire, nous donnera seulement 105 épis de 25 à 30 grains. La paille en est beaucoup plus courte que celle du Riz d'automne.

Malgré l'extrême différence du produit de chacun des épis, il semble encore très-avantageux de solliciter la récolte du printemps qui peut s'élever beaucoup au-delà de ce que nous avons obtenu. Car, de 40 grains que planta M.r *Foderé* dans cette saison, l'année dernière il retira 430 épis de 32 grains.

Ce Riz dont nous ne comptons encore que la quatrième génération depuis 1817, et que par conséquent nous apprenons à connaître, (c'est pourquoi je dois si souvent, dans ce rapport, Messieurs, m'appuyer de l'autorité et des expressions mêmes de M.r *Foderé*). Ce

Riz appartient à l'espèce rousse, mais il peut devenir très-blanc, après avoir été grué ; ce qui est indispensable pour le cuire. Le grain a la forme d'une navette, avec une arête sur sa face convexe et une ligne sur celle concave. Plus gros que celui qui croît dans l'eau, vu à la loupe, il est laiteux et transparent comme lui. Mis dans l'eau froide pour être lavé, il y a gonflé promptement, et il a acquis, en cuisant dans le bouillon, le quadruple de son volume. Son goût est très-bon, très-savoureux, sa saveur moins fade est plus agréable que celle du Riz ordinaire.

La culture du Riz sec paraît donc devoir être particulièrement encouragée d'autant plus qu'outre qu'il rend beaucoup, il peut venir dans toutes les terres, sans la moindre préparation, et ne demande d'autre soin que celui de le semer et de le moissonner. Cette culture, Messieurs, deviendra d'autant plus précieuse, qu'elle pourra peut-être un jour remplacer entièrement celle du Riz humide, qui occasionne la destruction d'un si grand nombre d'hommes dans les rizières du Piémont et de la Lombardie. Permettez-moi une dernière citation tirée du dictionnaire de sciences médicales.

« Il n'existe point de végétal qui nourrisse

» un plus grand nombre d'hommes que le Riz.
» Son usage est plus répandu que celui du
» froment même : il fait la principale nour-
» riture de la plûpart des peuples intertropi-
» caux, et chez les nations mêmes, où il n'est
» qu'un aliment accessoire, il s'en consomme
» une grande quantité. »

« Mais un grave inconvénient, l'insalubrité
» de sa culture, balance les précieuses qualités
» de ce grain. Une dépopulation effrayante se
» fait remarquer partout où se cultive le Riz.
» Du sol, tenu long temps sous les eaux où
» on l'a semé, s'élèvent, quand on vient à
» le découvrir, des émanations délétères, dont
» l'influence se fait quelquefois sentir à des
» distances assez considérables. La pâleur et la
» maigreur des habitans, les fièvres intermit-
» tentes, les hydropisies, le scorbut et les autres
» maladies, auxquelles ils succombent ordinai-
» rement avant la vieillesse, sont les funestes
» effets des soins qu'ils donnent au plus utile
» végétal. Ce sont ces considérations qui ont
» engagé les gouvernemens du midi de l'Europe
» à restreindre par des lois rigoureuses, l'é-
» tendue des rizières *La substitution du Riz*
» *des montagnes à la variété commune, pa-*
» *raît le meilleur moyen de préserver l'hu-*

» *manité des suites fâcheuses de cette culture,*
» *d'ailleurs si importante.* »

Eh bien, Messieurs, nous la possédons aujourd'hui cette variété, réalisons donc autant qu'il nous sera possible ce vœu si philantropique, et profitons de l'offre de Monsieur le Préfet, qui me charge de vous dire qu'il mettra beaucoup de son produit à la disposition des Cultivateurs du département, qui voudront s'engager à vous rendre compte de leurs essais. Monsieur le Baron *Siméon* ne veut pas seulement en envoyer au loin; mais désormais consacrera à ce précieux grain une grande étendue de terre. Ce noble exemple sera suivi sans doute; et dans peu d'années nous aurons tous à nous réjouir du zèle que nous allons mettre à propager cette espèce de Riz (1).

---

(1) M. Toursel, Pharmacien à Arras, m'a appris depuis la lecture de ce rapport que, dans son jardin de Blangy, il avait avait obtenu plus de 400 épis superbes d'un seul que lui avait aussi donné M. Fodéré, et que comme nous il avait planté dans l'automne dernier.

J'en aurais moi-même recueilli, de deux épis, un très-grand nombre dans mon jardin, mais une foule d'accidens les ont empêchés de réussir comme à la Préfecture, c'est pourquoi je n'en ai point parlé. J'espère être plus heureux cette année.

LA BOUSSOLE ET LA GIROUETTE.

FABLE

IMITÉE DE LA QUATRIÈME DE COMMIRE :

Onusta navis exuviis Peruviæ, etc.

PAR M.r SAUVAGE, MEMBRE RÉSIDENT.

UN navire, après cent voyages,
Entrepris sur toutes les mers,
Rapportait des lointains rivages
Des biens plus précieux que l'or de l'univers.
Du Latium et de la Grèce,
Il avait rassemblé tous les chefs-d'œuvre épars,
Et venait, dans les murs de l'antique Lutèce,
Bâtir, de leurs débris, un temple à la sagesse,
Et dresser des Autels aux Talents, aux Beaux-Arts.
Je ne sais quel esprit de vertige ou de rage,
Vint à souffler le feu de la sédition,
Et sema la division,
Parmi les chefs de l'équipage.
Bref, voilà le navire à deux doigts du naufrage.
Cette fable dira comment.

Fière de son poste éminent,
Partant lasse d'un second rôle,
La girouette, à tête folle,
Veut tâter du gouvernement;
Prétend même que la boussole
S'empare illégitimement,
Et sous le prétexte frivole
De toujours regarder le pôle,
De ses droits au commandement
Du bâtiment.
« Que fait, dit-elle, ma rivale,
» Pour obtenir, sur moi, la couronne rostrale ?
» Dans un palais d'yvoire et de nacre éclatant;
» Sous un toit de cristal, au sein de l'indolence,
» Elle se berce, se balance,
» Et tremble au moindre mouvement.
» Quand la foudre en éclats déchire les nuages;
» Quand l'Eurus, en brisant, siffle dans les cordages;
» Que la toile en lambeaux tombe sur les haubans,
» Vient-elle au milieu de nos rangs ?
» Debout au haut du mât, la voit-on faire tête
» Aux Aquilons, à la tempête ?
» Cherche-t-elle à nous soulager
» Dans le danger ?
» Et moi, fille de l'Air et d'Eole interprête,

» Sur la rose des vents attentive, inquiète,
» Je veille nuit et jour, l'hyver comme l'été,
» Pour la commune sûreté.
» N'importe. Il faut fléchir sous notre souveraine.
» Soumettons-nous donc pour la peine
» Qu'elle prend de nous asservir ».

Séduits par sa fausse éloquence,
Voiles, mâts, gouvernail aussitôt d'applaudir,
Et de jurer de n'obéir
Désormais qu'à Son Éminence ;
Sans réfléchir à l'imprudence
D'un serment dont ils vont bientôt se repentir.
Hélas ! parfois trop tard on réfléchit en France !
Tous dans ce délire nouveau,
Empressés de montrer leur zèle, leur courage,
Sans délibérer davantage,
Voulaient jeter la boussole dans l'eau.
O prodige ! un affreux orage,
Tout-à-coup sort du sein des mers.
Le vents, la pluie et la foudre font rage...
Le jour n'est plus que le feu des éclairs,
L'œil effrayé cherche sur le rivage
Quelques débris de ce vaste univers.

Dans cette tourmente effroyable
Que feront nos extravagants ?
Comment résister aux Autans ?
Et soutenir l'assaut insoutenable
Que leur livrent les éléments ?
Toutefois, affectant un air de contenance,
La girouette veut d'abord
Conserver l'honneur de son bord ;
Puis répondre à la confiance
De ses sujets.... Vœux superflus !
Des voiles en lambeaux, des cordages rompus
Sécondaient mal un reste d'arrogance.
Emporté par la violence
Des tourbillons et des courants,
Le gouvernail lui-même abandonnait aux vents,
Le navire sans espérance.
Le mât ; qui jusqu'alors avait seul résisté,
Plie, éclate et se rompt. Avec lui dans sa chûte
Il entraîne Sa Majesté,
Qui tombe après mainte culbute ;
Et voit son trône culbuté.

C'en était fait de l'équipage ;
Le bâtiment allait périr,

Si la boussole, au plus fort de l'orage,
N'eut bien voulu le secourir.
« Voyez le digne fruit d'un projet téméraire,
» Et les maux qu'à causés l'aveugle ambition,
» Dit-elle, d'un ton débonnaire,
» Voilà ce qu'à produit votre rebellion.
» Que votre danger vous éclaire.
» Je puis vous sauver tous : mais ma protection
» Ne peut rien sans l'obéissance.
» Le tems presse ; qu'à son emploi
» Chacun retourne en diligence,
» Et qu'il n'obéisse qu'à moi ».
A ces mots, soit frayeur, repentir ou prudence,
Chacun retourne à son poste en silence,
Et jure désormais de vivre sous sa loi.
L'espoir renaît avec l'intelligence ;
Avec l'accord renaît la confiance ;
Le pilote, les matelots,
Reconnaissent la voix de leur auguste reine ;
Luttent contre les vents ; dirigent sur les eaux
La nef qui marchait avec peine ;
Résistent aux courants dont la force l'entraîne ;
Puis ramant de concert, dociles aux signaux,
Par des manœuvres à-propos,
L'arrachent à l'humide plaine,

Et conduisent enfin sur les bords de la Seine
Ce dépôt précieux qu'ils ravissent aux flots.
Dans ce vaisseau près de faire naufrage,
Voyez la France en proie aux factions;
L'équipage jouet de mille illusions,
Du peuple nous offre l'image;
Et cette boussole si sage,
Méconnue, exposée au plus sanglant outrage,
C'est la Famille des BOURBONS.

STANCES

SUR LA MORT D'UN GRAND,

AMI DE L'HUMANITÉ,

Par M. SAUVAGE, *Membre résident.*

Quel spectacle a frappé ma vue ;
D'où partent ces cris déchirants?
L'éclair a sillonné la nue ;
La foudre a glacé tous mes sens !
Tout gémit sur ces tristes rives ;
Les grâces, les vertus plaintives
Errent en longs habits de deuil ;
Et de nos noirs cyprès couronnée,
La nymphe des eaux consternée
Verse des pleurs sur un cercueil.

Quelle est cette noire furie,
A l'œil farouche, au front d'airain?
Qui menace le glaive impie,
Qui brille agité dans sa main ?
Son regard de rage étincelle. . . .
A ses cotés le sang ruissèle, . . .

O trouble? ô mortelle frayeur!
Que vois-je? hélas! quelle victime!
Monstre, arrête . . s'il faut un crime,
Décharge sur nous ta fureur.

Mais en vain. Le fer brille et tombe.
Le monstre insensible à mes cris,
D'un coup de faulx, rouvre la tombe,
Qui retient la mère et le fils.
Vous, qui chérissiez sa présence,
Dont il protégeait l'innocence,
Vertueux enfant de Cérès,
Venez en ce jour déplorable
Laisser une preuve durable
De votre amour, de vos regrets.

Toi surtout, ô toi, ma patrie,
Objet constant de ses faveurs,
Par un triple revers flétrie
Signale tes justes douleurs.
Que la bienveillance applaudisse,
Que l'humanité frémisse,
A tes transports reconnoissants.
Apprends aux ames inflexibles
Qu'il est encor des cœurs sensibles,
Quand il est des cœurs bienfaisants.

Esclave d'un frivole usage
Que la raison n'approuve pas,
Ne vas pas sur l'urne d'un sage
Graver l'appareil des combats.
Sa valeur vivra dans l'histoire.
Nous, nous devons sa mémoire
Un tribut plus doux et plus grand.
Sa mort, qui cause nos alarmes,
Ferait-elle couler nos larmes,
S'il n'eût été que conquérant?

Les plus belles fleurs se flétrissent?
C'est l'immuable loi du sort.
Le pauvre et le riche périssent,
Tributaires du sombre bord.
Grand, dont l'ame superbe et vaine,
S'endort, dans la pompe mondaine,
Ivre d'un éclat imposteur;
Viens à ce moment funeste
Contempler tout ce qui te reste
De ton faste et de ta grandeur.

Voilà donc, héros magnanimes,
L'écueil de cette vanité,
Source de tant de faits sublimes,
Et fléau de l'hmanité.

Votre bras ravage le monde:
Vous rentrez dans la nuit profonde ;
Et votre pouvoir redouté
Ne laisse au siècle qui le vante
Que la misère, l'épouvante,
Et le malheur d'avoir été.

Quel est le mortel vénérable
Digne de l'amour des humains ;
Celui qui, toujours équitable,
N'ensanglanta jamais ses mains.
Qu'un autre, à la pitié rébelle,
Encense, dans les champs d'Arbelle,
Le conquérant de l'univers ;
Ce n'est pas le guerrier farouche,
C'est le consolateur qui touche
De Sysigambis dans les fers.

Ainsi les maîtres de Solyme
Obtenaient les vœux des mortels.
Un encens pur et légitime
Fumait toujours sur leurs autels.
O toi, qui les pris pour modèle
Ombre chérie, ombre immortelle,
Durable objet de mes regrets,
Souffre qu'aujourd'hui sur ta cendre,

Ma muse en pleurs ose répandre
Quelques fleurs parmi les cyprès.

Toujours humain, toujours sensible,
Toujours ami de l'équité,
Tu fis chérir ton joug paisible,
Tu vis ton pouvoir respecté.
Jamais de l'opulence altière
Tu n'affectas la morgue fière
Ni l'abord dur et repoussant.
En toi le savoir eût un père,
Les arts un protecteur sincère,
Les vertus un ami puissant.

Tu n'est plus : la mort foudroyante
T'a couvert d'un nuage épais;
Jamais son ombre flétrissante
Ne pourra ternir tes bienfaits.
Ils vivront. Garant de ta gloire,
L'amour, au temple de mémoire,
En consacre le souvenir;
Puisse ton image fidèle
A jamais être le modèle
De tous les héros à venir.

TABLE

DES

MATIÈRES RENFERMÉES DANS CE VOLUME.

Page.

Discours d'ouverture par M.r Lallart, président... 1.

Rapport sur les Travaux de la Société par M.r T. Cornille, secrétaire perpétuel..... 8.

Rapport sur les Concours de l'année 1822, fait à la Séance publique du 26 août, par M. l'abbé Herbet; membre résident..... 33.

Noms des Auteurs des ouvrages couronnés ou mentionnés honorablement..... 51.

Programme des prix pour 1823 et 1824..... 52.

Poëme couronné sur le débarquement de S. M. Louis XVIII, à Calais, par M.r H. Corne, d'Arras, étudiant en droit..... 59.

Analyse raisonnée d'un rapport sur les avantages et les inconvéniens de la vaine pâture, par M.r Mathieu de Dombasle, par M.r Harbaville, membre résident..... 70.

Pièce de Vers à M.r Aimé Dupont, membre de l'académie de Cambrai, auteur de l'épître à MM.*** poëtes et paresseux, par M.r Aug. Cot, membre résident..... 86.

Imitation de l'Ode d'Horace à Posthume, par M.r Schilmans, membre honoraire..... 91.

Page.

Éloge historique de Pierre Coze, doyen et professeur de la faculté de médecine de Strasbourg, par M.r J. Tourdes, professeur et président de ladite faculté, membre correspondant..... 93.

Le Siège de Boulogne, en 1544, poëme par M.r le baron d'Ordre, membre correspondant..... 120.

Rapport sur la Culture en France du Riz sec, Riz de Montagne, par M.r P. P. Mercier, membre résident..... 136.

La Boussole et la Girouette, Fable imitée de la quatrième de Commire, par M.r Sauvage, membre résident..... 144.

Stances sur la Mort d'un Grand, ami de l'humanité, par M.r Sauvage, membre résident.. 150.

Errata.

Page 3, ligne 7, au lieu de *chacun*, lisez *chacune*.
Page 9, ligne 24, au lieu de *un racine*, lisez *une racine*.
Page 11, ligne 4, au lieu de *vérificateur*, lisez *vérificateur*.
Page 14, ligne 3, au lieu de *dépassât*, lisez *dépassa*.
Page 14, ligne 12, au lieu de *registres*, lisez *registre*.
Page 15, ligne 7, au lieu de *qu'en*, lisez *que*.
Page 15, ligne 10, au lieu de *dessein*, lisez *dessin*.
Page 15, ligne 27, au lieu de *éprouvât*, lisez *éprouva*.
Page 16, ligne 7, au lieu de *sucre*, lisez *suc*.
Page 17, ligne 8, au lieu de *en*, lisez *ne*.
Page 18, ligne 13, au lieu de *sucion*, lisez *succion*.
Page 24, ligne 7, au lieu de *rasremblant*, lisez *rassemblant*.
Page 24, ligne 23, au lieu de *en doit*, lisez *doit en*.
Page 25, ligne 4, au lieu de *instentions*, lisez *intentions*.
Page 27, ligne 26, au lieu de *sèvre*, lisez *sève*.
Page 28, ligne 7, au lieu de *Trouin*, lisez *Thouin*.
Page 28, ligne 7, au lieu de *levées*, lisez *levé*.
Page 29, ligne 2, au lieu de *inspiré*, lisez *inespéré*.
Page 30, ligne 25, au lieu de *placé*, lisez *placée*.
Page 34, ligne 20, au lieu de *appesantie*, lisez *appesanti*.
Page 37, ligne 18, au lieu de *réfugiée*, lisez *réfugiées*.
Page 44, ligne 5, au lieu de *lucen*, lisez *lucem*.
Page 44, ligne 11, au lieu de *elles*, lisez *elle*.
Page 53, ligne 9, au lieu de *améliorations*, lisez *améliorations*.
Page 60, vers 21.e, au lieu de *rendit*, lisez *rendis*.
Page 73, ligne 24, au lieu de *proposition*, lisez *proportion*.
Page 103, ligne 21, au lieu de *insufisantes*, lisez *insuffisantes*.
Page 109, ligne 25, au lieu de *légions*, lisez *régions*.
Page 122, vers 1.er, au lieu de *flétrit*, lisez *flétri*.
Page 123, vers 4, au lieu de *ne se ressemble guère*, lisez *ne se ressemblent guères*.
Page 123, vers 7, au lieu de *répendait*, lisez *répandait*.
Page 124, vers 8, au lieu de *je ne*, lisez *je ne te*.
Page 125, vers 25, au lieu de *est*, lisez *es*.
Page 130, vers 14, au lieu de *fier*, lisez *fière*.
Page 133, vers 11, au lieu de *étonnés*, lisez *étonné*.
Page 133, vers 16, au lieu de *ramparts*, lisez *remparts*.
Page 154, vers 13, au lieu de *tu n'est*, lisez *tu n'es*.

SOCIÉTÉ ROYALE

D'ARRAS.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ROYALE

D'ARRAS,

POUR L'ENCOURAGEMENT DES SCIENCES,
DES LETTRES ET DES ARTS.

SÉANCE PUBLIQUE

DU 26 AOUT 1823.

ARRAS,

TOPINO, Libraire, rue St.-Aubert.

De l'Imprimerie d'Edmond BOUTRY, Imprimeur
de la Préfecture et de la Société.

1824.

MÉMOIRES.

SÉANCE PUBLIQUE

DU 26 AOUT 1823.

DISCOURS D'OUVERTURE

PAR M.r THELLIER DE SARS, CHANCELIER.

MESSIEURS,

JE regrette bien vivement que l'absence du digne Président de la Société nous enlève le précieux avantage de l'entendre en ce jour, et les regrets que j'éprouve sont d'autant plus réels que je sens combien il me serait difficile de le remplacer dignement ; mais je dois m'acquitter du devoir que vos suffrages m'ont imposé, et j'ai droit à ce titre de compter sur votre indulgence.

Chaque année nous venons à cette époque au milieu des fêtes que nous célébrons dans cette ville, en mémoire de l'événement heureux qui nous a conservé le beau nom de Français, nous venons, en décernant les palmes que nous avons accordées, rendre compte en même tems de nos travaux et des efforts que nous ne cessons de faire pour répondre au but de notre institution.

Répandre le goût des sciences, des lettres et des arts, voilà l'objet que nous nous proposerons sans cesse, persuadés, malgré les brillans sophismes d'un illustre écrivain que les sciences et les lettres ne peuvent que contribuer au bonheur des hommes ; qu'elles sont même utiles pour le maintien de la religion et la tranquillité de l'état ; en effet, l'homme vraiment éclairé s'attachera plus particulièrement à la religion, cette première base de la société, se soumettra à ses dogmes sacrés également par conviction et par amour : il craindra d'y porter la plus légère atteinte, lorsqu'il se rappellera les maux innombrables que l'impiété a attirés sur notre belle Patrie et dont nous avons été pendant un grand nombre d'années les malheureuses victimes.

Ce que je dis de la religion s'applique dans

l'ordre politique au principe également conservateur de la légitimité. En comparant le repos dont nous jouissons depuis que la divine providence a rendu à nos vœux cette Famille Auguste à laquelle sont attachées les destinées de la France, aux troubles qui ont agité pendant si longtems ce royaume, dans l'absence de son Roi, nous demeurerons convaincus que ce retour, objet de tant de vœux, était le seul moyen de rappeler parmi nous la paix et le bonheur, de nous ramener à l'amour des sciences, des lettres et des arts, qui adoucissent les mœurs et font le charme de la vie ; et nous nous souviendrons toujours avec reconnaissance que c'est à notre Auguste Monarque que nous devons le rétablissement de cette Société qui a succédé à l'ancienne Académie d'Arras, si justement célèbre et qui a laissé non-seulement dans cette ville, mais dans toute la province d'imposans souvenirs. Nous nous efforcerons de marcher sur les traces de nos devanciers, en inspirant le goût des études, en propageant les saines doctrines, en cherchant enfin à améliorer le sort de nos concitoyens ; heureux d'être secondés dans ce noble dessein par la protection éclairée du premier Magistrat de ce département, dont le nom seul est un éloge et dont l'administration sage et

paternelle nous fait bénir chaque jour davantage le choix de Sa Majesté.

Parmi les arts, il en est un surtout qui doit attirer toute notre attention, puisqu'il contribue si puissamment à la prospérité de l'État et au bonheur des individus ; ici, Messieurs, vous avez déjà nommé l'Agriculture, cette première source de toutes richesses. Quoique sous un grand nombre de rapports notre département n'ait rien a envier à cet égard aux autres départemens du royaume, nous pensons néanmoins que la culture des terres est encore susceptible de beaucoup d'améliorations, principalement dans les arrondissemens de Boulogne et de St.-Pol, et que l'on peut espérer de voir par la suite, sinon détruire entièrement, du moins diminuer le grand nombre de jachères qui affligent les regards particulièrement dans les deux arrondissemens que je viens de nommer. Quoiqu'il en soit, nous osons espérer du moins que nous n'aurons pas en vain fait un nouvel appel à ceux qui s'appliquent à l'étude de cette branche importante des connaissances humaines.

Il serait sans doute superflu que je vous rappellasse combien l'agriculture a été honorée dans tous les siècles. Les peuples de l'antiquité pla-

çaient au rang des dieux ceux qu'ils croyaient avoir été les inventeurs de ce premier des arts ; Osiris , en Egypte ; Cérès , dans la Grèce ; Janus , chez les Latins , en sont des exemples. Les Rois ne dédaignèrent pas d'exercer cet art : le premier objet du Législateur des Romains fut l'agriculture ; les premiers de ces peuples furent laboureurs. Dans les premiers tems et les beaux jours de Rome , l'agriculture était dans la plus haute estime et dans la distinction des citoyens Romains , les plus considérables , les plus distingués furent ceux qui formaient les tribus rustiques. Cicéron écrivait qu'il n'y avait rien de plus beau, de plus utile que l'agriculture , ni de plus digne d'occuper les loisirs du peuple Romain. Constantin-le-Grand ordonna aux receveurs des deniers publics , sous peine de mort , de laisser en paix le laboureur indigent. Tout le monde sait en quel honneur l'agriculture est dans la Chine. Il est tems que le Français avide de tous les genres de gloire , tourne ses regards vers cette branche féconde de la prospérité nationale.

Avant de terminer , qu'il me soit permis de déplorer avec vous la perte que nous avons faite , cette année , de M. le baron Deslyons , l'un des membres honoraires de cette Société. Il appar-

tenait à l'ancienne Académie d'Arras, où il se fit connaître par plusieurs mémoires qu'il publia sur les antiquités de la province d'Artois et les différens peuples qui l'ont habitée successivement ; l'âge n'avait pu ralentir son zèle, et lorsque la mort l'a frappé il s'occupait encore d'un ouvrage sur l'histoire de notre pays ; espérons que s'il a eu le loisir de l'achever, ses enfans ne nous priveront pas des derniers travaux de notre digne collégue.

La mort vient de nous enlever également M. le prince de Béthune-Hesdigneul, autre membre honoraire de la Société, connu aussi d'une manière très-avantageuse à l'ancienne Académie d'Arras.

Nous aimons de nouveau à le proclamer ; nous avons contracté de grandes obligations : le desir d'être utiles nous les fera remplir, et si nos efforts sont couronnés du succès, nous serons trop heureux d'avoir pu contribuer au bien-être de nos concitoyens : nous répondrons ainsi aux vues bienfaisantes d'un Prince dont tous les momens sont consacrés au bonheur de ses Sujets et dont la noble ambition est de consolider et de perfectionner les institutions que sa haute sagesse nous a données.

Je laisse maintenant à notre Secrétaire perpétuel le soin de vous rendre compte des travaux auxquels nous nous sommes livrés pendant le cours de cette année, et depuis notre dernière séance publique.

RAPPORT

SUR

LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

PAR

M.r T. Cornille, Secrétaire perpétuel.

Messieurs,

L'analyse que j'ai l'honneur de vous présenter, est celle des soins que vous multipliez pour répandre parmi vos concitoyens les lumières et les connaissances qui provoquent ou font accepter les découvertes utiles : sans elles les améliorations en quelque genre que ce soit deviendraient impossibles ; il ne faudrait même plus espérer d'augmentation ni dans la prospérité du pays, ni dans le bonheur de ses habitans.

Lorsque je prends la parole en votre nom, je n'ignore pas que ce doit être uniquement pour rendre compte de vos travaux ; je me renfermerai

donc exclusivement dans les attributions qui me sont données, et ne retarderai point par des digressions étrangères, l'intérêt que doivent inspirer d'autres lectures auxquelles cette séance est aussi consacrée ; je me hâte d'entrer dans mon sujet.

I.ere PARTIE. — SCIENCES.

MÉTÉOROLOGIE.

Nous vous disions l'année dernière qu'il serait intéressant de connaître jusqu'à quel point la secousse atmosphérique qui a produit, le 24 au 25 décembre 1821, l'abaissement subit du baromètre, avait été simultanée, parce que nous étions convaincus qu'il existe peu de phénomènes dont les conséquences puissent être plus importantes, et l'explication soit plus difficile.

Cette réflexion a inspiré à plusieurs membres de la Société l'idée de faire des recherches, et de prendre à ce sujet de nouvelles informations. Ils vous ont communiqué les unes et les autres. Il en résulte effectivement que cette dépression barométrique s'est fait sentir presqu'en même tems dans toutes les régions. Ces grandes modifications atmosphériques qu'on

trouve très-rarement l'occasion d'observer, ont paru d'autant plus difficiles à expliquer, qu'elles ont eu lieu par des tems si calmes, qu'aucun mouvement de translation de l'air ne semblait devoir les occasionner d'une manière aussi générale.

Un autre fait non moins digne d'attention, n'a point échappé à nos collégues, c'est celui de l'élévation de la température plus qu'extraordinaire pour la saison, et qui a eu lieu dans presque tous les pays en même temps que la chûte du baromètre. Ces deux phénomènes arrivés à la même heure sont-ils dus à la même influence ? la remarque faite dans beaucoup d'endroits, d'éclairs et de tonnerres, pendant ce paroxisme de l'atmosphère, semblerait rendre assez plausible l'explication qn'on a cherché à en donner, en les attribuant à la grande rapidité des mouvemens de l'électrique.

Les mêmes collégues en vous communiquant ces réflexions, vous faisaient encore appercevoir que l'année 1821, qui vous avait montré le minimum de la hauteur barométrique, se distinguait également par le phénomène opposé : en effet le 6 février, le baromètre atteignit une hauteur non moins inconcevable ; la différence de cette

pression atmosphérique entre les deux limites extrêmes d'oscillation barométrique naturelles en 1821, correspondrait, à-peu-près, ainsi qu'il est dit dans un journal savant, à l'effet que produirait sur le baromètre une ascension de 2,060 pieds.

L'année 1822 présenta un fait météorologique moins extraordinaire à la vérité, mais heureusement assez rare dans nos contrées ; il est relatif à une trombe qui, le 6 juillet, fit sentir ses funestes effets dans l'arrondissement de St.-Omer, et vous a été retracé avec des détails circonstanciés par MM. Duhays et Desmarquois.

Il paraît que le six juillet à une heure et demie de l'après midi, des nuages venant de différens points se rassemblèrent avec précipitation dans la plaine d'Assonval, pour ne former qu'un seul nuage qui, tout-à-coup, obscurcit entièrement l'horison ; une vapeur épaisse, couleur de souffre en combustion, en sortit, descendit sur la terre et forma, en tournoyant avec une vitesse inconcevable, une masse oblongue de 30 pieds environ, s'éleva ensuite avec le bruit d'une bombe qui éclate, laissant sur la terre un enfoncement en forme de bassin, de 20 à 25 pieds de circonférence.

Cette trombe suivait sa route à la manière d'un boulet qui frappe la terre et se relève ; plusieurs personnes assurent avoir vu son mouvement de rotation sur elle-même, et sortir de son centre des éclats de vapeurs, précédés d'une lumière instantanée.

Après avoir exercé de grands ravages dans divers endroits, elle parut se diviser : une partie se dissipa dans les airs ; l'autre chassée par un vent impétueux se dirigea vers Lillers ; bientôt affaiblie dans sa marche, elle se dissipa également, et le tonnerre qui n'avait cessé de gronder, cessa au même instant de se faire entendre.

Jusqu'à présent les membres de la société qui s'occupent le plus de météorologie ne s'étaient appliqués qu'à vous en signaler les circonstances les plus intéressantes. Vous aviez souvent manifesté le désir de posséder des observations suivies et raisonnées dont l'utilité est si bien démontrée. Pour répondre à ce désir, M. de Missy, depuis le 1.er janvier dernier a remis, chaque mois, sur le bureau un tableau où les hauteurs du thermomètre au-dessus et au-dessous de la glace, sont indiquées avec soin pour chaque jour, et où l'on trouve des remarques particulières sur

chaque fait important qui a pu se présenter dans le mois ; l'invention de ce genre de tableau appartient, il est vrai, à M. Francœur, mais M. de Missy y a apporté des perfectionnemens qui le rendent plus précieux encore, et ajoutent au mérite des observations.

ANTIQUITÉS.

Le zodiaque de Dendéra qui pendant quelques tems a occupé plusieurs savans de l'Europe, a été pour M. Donop l'objet de réflexions écrites dans lesquelles il rappelle l'opinion émise par M. Biot dans un mémoire lu à l'institut ; les discussions savantes de MM. Jomard et Champollion le jeune ; les recherches aussi curieuses qu'intéressantes de MM. Helma, Fourrier et Sickler, et s'attache à démontrer l'incertitude qui règne encore sur l'époque à laquelle on doit faire remonter ce précieux monument des connaissances astronomiques des anciens Égyptiens.

M. Donop dans ce même écrit envisage le voyage de M. Caillaud dans la grande Oasis sous le rapport des découvertes heureuses qui en ont été le fruit ; il y parle également des voyages en-

trepris depuis le mois d'avril 1822 sur les bords du Nil, et fait des vœux pour que de nouveaux voyageurs soient assez heureux pour découvrir de nouvelles inscriptions hyérogliphiques, afin que M. Champollion le jeune puisse, à l'aide de son alphabet, exercer sa sagacité à les traduire, et à nous en faire connaître le sens, le but et l'âge.

Espérons, avec notre collégue, que l'usage de cet alphabet dissipera l'obscurité qui couvre encore à nos yeux l'époque de l'édification ou du rétablissement des anciens monumens de l'Égypte.

PYROTHECHNIE.

Anciens artifices de guerre.

Il y a vingt-cinq ans qu'un accident arrivé dans la maison occupée aujourd'hui par M. Jean-Baptiste Désir, révéla l'existence de pièces d'artifices fort anciennes, trouvées dans le fonds d'un puits qui avait été comblé.

En vidant ce puits, le feu se communiqua à l'une d'elles, il y eut explosion; un ouvrier en fut la victime.

A la suite de cet accident, ces pièces d'artifices furent transportées dans les souterrains de la mairie, d'où notre collégue M. Cot en fit tirer deux de nature différente, l'une noire, l'autre jaune, pour les soumettre à votre examen.

Il résulte du rapport qui vous a été présenté pour la partie d'artillerie par M. Faille, que l'une et l'autre de ces pièces d'artifices étaient connues sous le nom de balles à feu, qui se projetaient sur l'assiégeant soit pour éclairer les travaux exécutés par lui pendant la nuit, soit pour incendier ses magasins; que dans l'une on devait mettre des grenades chargées pour donner de la pesanteur à ce projectile et disperser la matière enflammée lorsqu'il éclate; que dans l'autre on devait placer des bouts de canon de fusil ou de pistolet chargés de balles, afin d'écarter ceux qui auraient voulu les éteindre. Cependant on n'a trouvé dans aucune ni grenade, ni bout de canon.

L'analyse chimique a donné les produits suivans :

Pour la balle noire : quatre grammes de matière résineuse; douze de nitrate de potasse; huit de charbon; huit de soufre.

Pour la balle jaune : deux grammes de matière résineuse ; huit de nitrate de potasse ; six de soufre.

Ainsi la différence la plus essentielle existante entre la balle noire et la balle jaune, est que celle-ci contient une assez grande quantité de charbon, tandis qu'il n'y en a pas dans l'autre.

La combustion de la balle jaune est beaucoup plus vive, ce qui s'explique par la proportion considérable de nitrate qui s'y trouve.

Quelles qu'aient été vos recherches, vous n'avez pu fixer d'une manière certaine l'époque de la confection de ces artifices ; cependant tout a dû vous faire penser qu'il faut la remonter au tems du siège d'Arras, arrivé en 1654.

ARCHÉOLOGIE.

L'origine des villes et des lieux habités ne peut se découvrir qu'en perçant à travers une nuit profonde ; les traditions au lieu d'être un guide sûr ne servent ordinairement qu'à égarer ; la vérité est environnée d'erreurs qu'il est d'autant plus difficile d'éviter, qu'elles sont souvent accréditées par le tems ; ces difficultés toujours

renaissantes, ces écueils sans nombre n'ont pas découragé, ni ralenti le zèle de M. Harbaville, lorsqu'il a entrepris l'essai (dont il vous a fait hommage) sur l'origine et l'antiquité des communes du département du Pas-de-Calais.

Pour composer cet essai, M. Harbaville n'a trouvé que très-peu de lumières dans les monumens historiques; il a dû nécessairement avoir recours aux étymologies; pour ne pas s'égarer il a consulté les tems et les lieux; à l'aide de cette méthode il a pu classer les lieux par ordre de tems, et selon les diverses périodes politiques par lesquelles le pays a passé.

Son ouvrage est donc divisé en plusieurs époques; le nombre et la nature des établissemens qui se rapportent à chacune d'elles, donnent une idée précise de l'état du pays, de la marche et des progrès de la civilisation.

La première époque est antérieure à l'arrivée des Romains dans les Gaules.

La deuxième, depuis l'établissement des Romains jusqu'à l'invasion des Francs.

La troisième, depuis l'invasion des Francs en 400 jusqu'au dixième siècle.

La quatrième, depuis l'an 900 jusqu'au douzième siècle.

L'auteur attribue au séjour des Romains dans le pays des Atrébates et des Morins les plus heureux changemens sous le rapport de l'agriculture, de l'industrie et de la civilisation.

Il pense que les habitations encloses et isolées des Francs (appelées Curtis), ont été le noyau de la plûpart des villages dont il est parlé dans sa dissertation.

M. Harbaville est loin d'affirmer que toutes les étymologies auxquelles il a eu recours, sont exactement en rapport avec les circonstances qu'il leur assigne.

Pour justifier celles qui pourraient paraître forcées ou hasardées, il observe que les seules choses qui, selon lui, doivent et puissent guider l'étymologiste sont : le génie des langues ; leurs rapports entre elles ; les altérations et changemens qu'elles ont subis aux différentes époques de la civilisation ; la relation des noms avec les localités et les circonstances politiques.

Cet écrit qu'on ne peut apprécier que par une lecture réfléchie, et qui, indépendamment des

recherches les plus multipliées, a exigé une étude profonde des tems, des choses et des lieux, contient l'étymologie de quatre cent dix communes. On regrette de ne pas y voir figurer la nomenclature d'un grand nombre de villages des arrondissemens de St.-Omer, Boulogne et Béthune; mais il paraît qu'elle a présenté des difficultés insurmontables à cause du mélange des racines celtiques avec la terminaison de plusieurs idiômes très-dificiles à connaître.

Les dernières réflexions de l'auteur sur les étymologies annoncent qu'il n'a adopté celles qu'il indique qu'avec la plus grande réserve et une extrême précaution.

BOTANIQUE.

Il est peu de pays qui n'ait eu sa Flore particulière, dans laquelle on se soit plu à décrire les fleurs de chaque canton, en suivant la méthode analytique de M. de Lamarck.

Les départemens du nord de la France et surtout la Belgique, ont eu aussi leurs botanographes, parmi lesquels il faut placer au premier rang, notre compatriote M. Lestiboudois.

Quelles qu'aient été les recherches de ces der-

niers, ils n'ont pu réussir à nous faire connaître toutes les richesses végétales qui couvrent et embellissent nos provinces.

Pour remplir autant que possible les lacunes que ces auteurs ont laissées dans leurs écrits, M. Desmazières, de Lille, membre correspondant, a fait paraître un ouvrage qui contient le catalogue raisonné des plantes indigènes qui ont échappé aux investigations de ses prédécesseurs.

Avant de livrer cet ouvrage à l'impression, M. Desmazières vous avait déjà adressé une notice sur les lycoperdon de Linné, et sur une nouvelle espèce de carpobolus, *Micheli.*

Plein de respect et d'admiration pour l'immortel Linné, notre collégue ne cherche point à détacher le moindre fleuron de sa couronne, il se plaît au contraire à lui rendre tous les honneurs qui lui sont dûs, mais il fait remarquer avec raison, que depuis l'époque à laquelle le naturaliste Suédois a publié la vingt-quatrième classe de son systême, ou sa cryptogamie, il s'est opéré une révolution totale dans la manière d'envisager les productions qu'elle renferme.

M. Desmazières, après avoir observé qu'une organisation aussi variée présentait une série de caractères propres à établir non-seulement de nouveaux genres, mais encore plusieurs ordres naturels, parle des deux ordres contenant trente et un genres, sous lesquels M. Persoon, dans son *synopsis fungorum*, a placé les lycoperdon de Linné ; il pense que cette classification est encore insuffisante et doit être susceptible de sous-divisions. D'après les considérations qu'il émet, son avis serait donc d'établir quatre ordres dont il indique les caractères, et dans lesquels, selon lui, viendraient se ranger plus naturellement les espèces du genre lycoperdon de Linné, ainsi que tous les genres des deux ordres dont on vient de parler.

Il s'occupe ensuite spécialement du genre carpobolus, et en attribue la découverte à Micheli, qui l'aurait ainsi nommé.

La première des deux seules espèces qui composent, quant-à-présent ce genre, est appelé *lycoperdon carpobolus*, par Linné, et *sphærobolus stellatua*, par Tode ; la seconde désignée par M. Desmazières, sous le nom de *carpobolus cyclophorus*, n'avait pas encore été décrite, elle a

été trouvée ainsi que l'autre dans les environs de Lille, par notre collégue même. Les signes qui la caractérisent sont l'objet d'une description qui termine cette notice, par laquelle il est facile de se faire une idée des connaissances étendues qu'elle a nécessitées.

MÉDECINE, CHIRURGIE ET ANATOMIE.

M. Duchateau vous a donné une analyse de l'ouvrage de M. Geoffroy-St.-Hilaire, sur les monstruosités humaines, il y combat tous les préjugés attachés à leur cause et s'attache à prouver qu'elles ne sont que des affections morbifiques.

Il signale particulièrement les différentes altérations que présente le phœtus hypérencéphale, dont l'observation est insérée dans les mémoires de la Société.

La partie de cette analyse, qui a pour objet l'histoire de la mère de l'hypérencéphale, renferme des détails qui peuvent contribuer à éclairer davantage sur la véritable cause des monstruosités.

Depuis, M. Duchateau vous a fait hommage d'une dissertation sur l'opération de la brocho-

tomie en général et spécialement sur celle de la laryngo-trachéotomie ; cette dissertation est le sujet d'une thèse qu'il a soutenue à la faculté de médecine de Strasbourg.

M. Leviez voulant mettre le mémoire de M. Mauronval, sur le prurigo, à la portée des personnes qui ont le moins étudié la médecine, s'est plû à vous en offrir l'analyse. Tous les détails qui tiennent particulièrement à la science en ont été retranchés ; mais on y a inséré avec soin tout ce qui pouvait faire apprécier le mérite et la justesse des observations de M. Mauronval, et connaître une maladie cruelle ainsi que les moyens de l'adoucir et quelquefois de la faire disparaître.

Un mémoire contenant l'observation d'un fait rare dans ce pays, ainsi qu'une autopsie cadavérique, vous a été adressé par M. Desmarquois, membre correspondant. Une maladie incurable, dont il a arrêté les progrès pendant longues années, y est retracée de la manière la plus circonstanciée. C'est par la seule lecture du mémoire qu'on peut bien juger le fait observé et apprécier les soins du médecin, dont l'habileté a su prévenir des accidens graves, qui d'abord

paraissaient inévitables et devoir enlever prochainement le malade.

CHIMIE APPLIQUÉE A LA PHYSIOLOGIE.

Deux savans de Genève, MM. Prévost et Dumas, se sont occupés de l'examen microscopique du sang, et de son action dans les divers phénomènes de la vie. Leur travail a paru si important à M. Donop qu'il vous a remis aussitôt un essai dans lequel il cherche à démontrer combien cette découverte doit présenter d'avantage sous les rapports pathologiques, par les résultats que la médecine peut en retirer pour reconnaître les causes de divers accidens pathologiques et les soulagemens qu'il paraît qu'on pourra procurer aux malades, soit dans l'hydropisie générale et l'hématose, soit dans certaines affections, telles que la goutte et la pierre : les réflexions de notre collégue prouvent combien il est à desirer que MM. Prévost et Dumas se livrent à de nouvelles expériences et les fassent connaître au monde savant.

II.e PARTIE. — LETTRES.

Vos recherches historiques sur la province d'Artois ont été continuées avec persévérance.

Plusieurs des commissions que vous avez nommées pour préparer l'ouvrage dont vous vous occupez, ont présenté leurs rapports.

M. Leducq a déjà remis, sur ce sujet, un travail particulier qu'il a divisé en plusieurs articles.

Le 1.er, sous le titre de *Notices historiques*, rappelle les troubles qui ont eu lieu en 1578, ainsi que les calamités que les Artésiens ont souffertes en 1339, 1355 et 1369.

Cet article renferme aussi des remarques d'une certaine étendue sur l'histoire en général, et sur l'histoire ecclésiastique en particulier; il contient également des faits peu connus : ou particuliers à la province, ou relatifs à des personnages marquans.

Le 2.e article intitulé : *Instruction publique*, énonce qu'en 1757 on avait formé à Arras une école d'anatomie; et qu'en 1771 les États avaient résolu d'en établir une pour l'instruction des accoucheuses des villes et des campagnes de la province.

Deux autres articles ont pour objet l'un les eaux minérales de St.-Amand, l'autre la topographie.

MM. Herbet et Duchateau vous ont signalé des faits de chronique et d'histoire.

La ville d'Arras, si remarquable par les événemens qui y sont arrivés, et par les établissemens que l'industrie de ses habitans y avait formés, a été le principal objet d'un rapport que MM. Thellier de Sars et Harbaville vous ont présenté.

Pendant que, dans le sein même de la Société, vous vous livriez à ces essais historiques, M. Scourion, membre correspondant, parcourait les anciens comptes de la ville de Bruges, et recueillait les mentions assez remarquables qui pouvaient avoir quelque rapport avec la ville d'Arras.

Il vous a fait parvenir celles consignées dans les comptes de 1290 et 1340 ; elles prouvent qu'à ces époques la ville d'Arras était déjà bien florissante, puisqu'il y existait des hommes qui exerçaient avec talent les arts libéraux, et des négocians qui faisaient un fréquent usage des lettres de change.

M. Scourion assure que, si dans les villes importantes comme la nôtre, il se trouvait des personnes qui voulussent parcourir les anciens

comptes, elles seraient bien dédommagées de leurs peines par les découvertes qu'elles y feraient. Il justifie cette opinion en citant les choses curieuses et intéressantes pour l'histoire qu'il a rencontrées dans les comptes de la ville de Bruges.

M. François père, vous a envoyé un essai sur les submersions et leurs effets ; je n'arrêterai pas votre attention sur ce mémoire, (d'ailleurs plein de vues utiles et de bonnes intentions), parce que l'auteur l'a également adressé à l'autorité supérieure ; mais je la fixerai d'une manière spéciale en vous parlant de l'ouvrage de M. Philis, sur l'origine du ministère public, et dont l'introduction vous a été lue.

Je ne crois pas pouvoir mieux exprimer le prix que vous attachez à un écrit de ce genre, qu'en disant, que ç'eût été déjà avoir acquis des droits à votre reconnaissance, que de concevoir cette grande idée d'un travail éminemment utile et d'une exécution si difficile.

Quand on considère l'importance de l'institution du ministère public, le grand nombre d'hommes qui se sont illustrés en en remplissant les fonctions délicates, le courage qu'ils ont déployé dans de grandes et périlleuses occasions, on est convaincu

que cette question est une des plus intéressantes qui ait jamais été traitée.

On la trouve encore la plus difficile quand on songe aux anciens monumens historiques qu'il est nécessaire d'interroger et au peu de lumières qui s'y trouvent ; on convient alors qu'il faut beaucoup de sagacité pour découvrir et fixer l'origine de cette belle institution, que le génie n'a pu nous donner, et qui est née du tems et du besoin des bonnes lois qui agite sans cesse les hommes.

Le fragment lu par M. Philis vous a fait plus vivement desirer que ses occupations lui permettent d'achever cet écrit susceptible d'offrir un double intérêt : celui de nous fixer sur un point très-obscur de notre histoire, et cet autre de présenter le tableau des services que le ministère public a rendus par les hommes intègres et courageux qui l'ont honoré.

III.e PARTIE. — ARTS.

AGRICULTURE.

Il n'est pas de préjugé plus funeste aux progrès de l'agriculture que l'opinion assez généralement

répandue parmi les habitans des campagnes, que pour réussir dans ce premier des arts, il n'est point nécessaire d'en étudier les régles, et qu'il suffit de connaître, et de mettre en pratique les méthodes adoptées dans chaque localité.

Ce préjugé est une des principales causes qui empêchent de tirer de la culture des terres tout le produit possible. On ne le détruira qu'en répandant chez les habitans des campagnes l'instruction qui, pour eux sur-tout, serait le premier des bienfaits ; elle seule peut leur faire apprécier les nouvelles méthodes et les nouvelles branches de culture.

En attendant, on ne peut guère remédier à ce mal trop réel qu'en parlant à leurs yeux, et avant tout, à leurs intérêts.

Ces motifs vous font sentir depuis long-temps la nécessité de vous livrer vous mêmes à différens essais de culture, afin d'en montrer les avantages par les résultats.

Ainsi, en 1822, vous avez essayé la culture du blé cornu d'Afrique, du grand maïs de Pensylvanie, du pastel des teinturiers, de l'avoine de Philadelphie, de l'orge à deux rangs, du

froment printanier, et de plusieurs autres espèces de graminées ; vous avez aussi continué la culture du blé de Tangarock.

L'orge à deux rangs est très productive ; deux décilitres ont été récoltés sur un terrein d'un demi centiare (ce qui ferait trente-deux hectolitres, trente litres l'hectare), cependant les sécheresses de l'année avaient été peu favorables à cette graminée qui demande de l'humidité.

Le froment printanier, qui a beaucoup d'analogie avec le blé de Tangarock, et qui est aussi productif, a réussi parfaitement ; les chaleurs de l'été n'ont pas nui à son développement. Vingt-deux grains ont fourni quarante-cinq épis.

Le blé de Tangarock offre chaque année des résultats encore plus satisfaisans ; vos essais réitérés en ont déjà mis une certaine quantité à votre disposition.

Le pastel des teinturiers n'a laissé rien à desirer ; si l'on pouvait en rendre la semence plus commune, il deviendrait d'une ressource incalculable dans les années de grands froids si préjudiciables à nos prairies artificielles ; l'expé-

rience a démontré que donné en vert il est une excellente nourriture pour les bestiaux.

L'avoine de Philadelphie offre des avantages qu'on ne s'aurait trop indiquer ; après une végétation, qui s'est constamment maintenue, elle a surpassé en hauteur et en force l'avoine blanche, dite de Flandre, qu'on cultive généralement dans cet arrondissement. Il paraît évident qu'à quantité égale de terrein elle donnerait plus de produit ; d'ailleurs la grosseur du grain, sa pesanteur et son abondance la rendent supérieure ; si sa paille convient peu pour fourrages, celle des autres avoines blanches présente les mêmes désavantages.

Le grand maïs a passé toute espérance, sa végétation a été d'une force extraordinaire ; il était d'une hauteur et d'une aspect imposant : le produit s'est trouvé être dans la proportion de mille trois cens quatre-vingt-un grains pour trois.

Cependant, il paraît que la culture du maïs quarantin serait préférable parce que ses produits sont plus certains.

Vous possédez, sur la culture de chacune de ces graminées, des instructions précieuses ; vous

les devez, en grande partie, à M. Petit, de St.-Nicolas.

Ce cultivateur, dont le zèle ne peut être trop loué, vous a envoyé un mémoire détaillé renfermant toutes les observations que ses connaissances en théorie, et sa pratique fondée sur des expériences raisonnées lui ont fait recueillir.

Vous devez, à M. Harbaville, une notice sur la culture du maïs de Pensylvanie, il y a joint le compte de quelques essais relatifs à d'autres céréales.

Les renseignemens que vous avez obtenus cette année, et les observations que vous avez faites, vous ont démontré jusqu'à l'évidence que la culture des plantes dont nous venons de vous parler (le maïs excepté peut être), pourrait s'introduire facilement dans nos contrées et offrirait une ressource incalculable, sur-tout après des hyvers désastreux qui détruiraient plusieurs productions indigènes. Puissent ces vérités arriver jusqu'aux cultivateurs et les convaincre; elles seraient pour eux une source de prospérité.

Parmi les plantes qu'il conviendrait de rendre usuelles dans nos climats il faut encore placer,

peut-être au premier rang, l'arachide ou pistache de terre (plante africaine oléagineuse), sur laquelle il vous a été fait un rapport étendu par M. de Missy.

L'arachide fournit en France une huile limpide, inodore, moins grasse que l'huile d'olive la plus fine et égale à la meilleure d'Aix.

La culture en est très-facile, il paraît même qu'il n'existerait pas un seul canton dans tout le royaume qui ne lui offrit un sol et une exposition favorables.

On lui donne la double propriété de suppléer au défaut de récolte des oliviers, et de fournir dans ses branches et ses feuilles un excellent fourrage.

Ces renseignemens vous ont séduits; déjà vous avez demandé des semences que vous vous proposez de confier à la terre au mois d'avril prochain.

Mais, il faut le dire à regret, tant que vos expériences seront faites séparément par quelques membres de la Société, elles n'obtiendront point le caractère d'utilité et d'importance qu'il est essentiel de leur donner; dans cette persuasion, vous cherchez depuis quelque temps à vous procurer un terrein d'une certaine étendue, sur

lequel vous vous livreriez aux différens essais qui vous seraient inspirés par le désir des améliorations.

Ne pouvant en obtenir un par des sacrifices, vous vous étiez adressés à l'autorité locale, pour la prier de mettre à votre disposition, et aux conditions qu'il conviendrait de vous imposer, une propriété communale que vous aviez cru libre et sans emploi. Le désir d'encourager et de seconder vos efforts, n'a pu cette fois faire accueillir, quant-à-présent, votre demande, et il est à craindre que vous ne puissiez vous livrer vous mêmes, cette année, aux expériences projetées.

ÉCONOMIE RURALE.

Un mémoire relatif à un mode de couverture incombustible pour les habitations rurales, différent de ceux qui vous ont été déjà indiqués, vous a été soumis par M. Tillette-Mautors de Cambron.

Ce mode est simple, les moyens de construction sur-tout sont d'une extrême facilité et nullement dispendieux.

Il consiste à verser successivement, sur chaque couche de paille placée et étendue de la manière ordinaire, de l'argile délayée avec de l'eau;

les couches de paille ne doivent avoir que la moitié de l'épaisseur des couvertures ordinaires, c'est-à-dire, environ sept à huit pouces et même un peu moins.

Cette couverture est d'une grande solidité, dit M. de Mautors, et se trouve également à l'abri du vent et du feu; elle n'est sujette à aucune autre réparation qu'à l'entretien du faîtage qui se fait avec de la boue ou de l'argile très-grasse.

M. Tillette ne parle que d'après ses propres expériences, et assure que des couvertures semblables, par lui construites depuis cinq ans, n'ont éprouvé aucune altération..

Pour fortifier ses expériences particulières, il annonce que ce mode nouveau, pour la France, est connu et adopté en Russie où l'on a eu souvent l'occasion de se convaincre de son efficacité.

En même-tems que vous veilliez à ce que l'habitant des campagnes ne soit pas sans cesse exposé à être la victime des crimes ou de la négligence, en cherchant à le garantir des incendies; vous songiez aussi à faire connaître les inconvéniens très-graves qui résultent du mode presque généralement adopté pour la construction

des bergeries. Comment se fait-il qu'en voulant préserver les brebis des maladies auxquelles elles sont sujettes, on n'ait employé les moyens efficaces pour les leur donner toutes ?

Un ouvrage, intitulé l'*Agronome*, veut que le plancher des bergeries soit *fort bas* et la fenêtre *fort petite, afin que ces animaux y soient plus chaudement.*

Ce précepte a fait tout le mal, il a été suivi exactement, peut-être précisément, parce qu'il fallait faire tout le contraire. On renferme donc dans de chaudes étables et dans des bergeries étroites, presque sans ouverture et par-conséquent très-malsaines, des animaux nés pour vaguer sous le ciel.

C'est une absurdité qu'il faut combattre et détruire : avant tout il fallait connaître positivement l'état des bergeries dans les arrondissemens voisins du notre, vous avez, à cet effet, nommé une commission dont le rapport doit vous être communiqué incessamment.

INDUSTRIE.

Il n'est aucun genre d'industrie qui vous soit indifférent : tous les arts sont utiles, vous les aimez et encouragez tous ; ainsi, lorsque M.

Wagner, luthier à Arras, vous a informés qu'il venait de construire un nouveau piano avec les perfectionnemens et additions pour lesquels il a obtenu des brevets du gouvernement, vous vous êtes empressés de nommer une commission pour examiner cet instrument.

Lorsqu'après le rapport qui vous a été fait au nom de cette commission, par M. Cot, vous avez vu, dans M. Wagner, un artiste modeste, possédant toutes les connaissances de son art, doué d'une intelligence précieuse et ayant apporté des perfectionnemens notables dans la partie principale de son état ; vous avez voulu accroître encore en lui le désir des recherches, et vous vous êtes plû à lui décerner une médaille d'encouragement comme le juste prix de son talent, et la récompense due aux progrès dont son art lui est redevable.

NÉCROLOGIE.

Je devrais maintenant vous entretenir des relations que vous avez établies avec la plûpart des sociétés d'encouragement, et des heureux effets qui en sont résultés, mais j'ai déjà excédé les limites imposées à la lecture de ce rapport, et je finis en remplissant un triste et saint devoir : celui de rappeler à la Société la perte qu'elle a

faite par la mort de M. le baron Deslyons, né à Arras, et décédé à Charleville, et d'exprimer la douleur qu'elle éprouve d'avoir laissé refroidir sa cendre sans tracer quelques lignes pour rendre hommage à sa mémoire.

Jusqu'ici privée de renseignemens positifs sur les derniers instans de la vie de M. Deslyons, la Société n'a pu même obtenir la cruelle satisfaction de faire le juste éloge de ses vertus et de ses talens.

Ses regrets qui pouvaient ainsi s'adoucir, se sont augmentés par la privation de cette unique consolation réservée à ceux qui, dans un collégue respectable, voyaient encore un compatriote qui a emporté avec lui l'estime et l'amitié de ses concitoyens.

RAPPORT

SUR LES CONCOURS

DE L'ANNÉE 1823,

FAIT A LA SÉANCE PUBLIQUE

DU 26 AOUT,

PAR M.r L'ABBÉ HERBET, MEMBRE RÉSIDENT.

CÉDANT au désir que vous avez exprimé, je vais, Messieurs, vous rendre compte de la manière dont on a répondu aux différentes questions que vous aviez mises au concours. Si la maturité et la sage lenteur qui ont accompagné vos délibérations ne m'ont point permis de donner à ce rapport toute l'étendue et les agrémens qu'il semblait réclamer, il aura du moins le mérite de l'impartialité et celui d'être le fidèle interprète de vos sentimens.

AGRICULTURE ET COMMERCE.

L''Agriculture et le Commerce sont les deux premiers arts qui éveillent chaque année votre

sollicitude et sur lesquels vous auriez voulu proclamer dans cette séance solennelle d'utiles apperçus. Animés par ce doux espoir, vous aviez demandé quelle est la situation agricole de ce département et quelles sont les améliorations dont elle est susceptible ; vous aviez également pensé qu'il serait satisfaisant pour cette ville de trouver dans un ouvrage court et substantiel l'historique des anciennes manufactures d'Arras suivi de l'indication raisonnée de celles qu'on pourrait y établir aujourd'hui avec le plus d'apparence de succès : il est enfin une justice à vous rendre, c'est que rien n'a été négligé à cet égard pour exciter l'émulation des concurrens et encourager leurs laborieuses recherches. Mais soit que le terme de rigueur fixé pour l'envoi des pièces ait paru trop rapproché, soit plutôt que la difficulté du travail ait fait reculer ceux qui étaient en état de l'entreprendre, vos louables efforts n'ont point eu du moins pour le moment, les effets salutaires qu'on s'en était promis : il ne vous reste que la gloire toujours flatteuse d'avoir voulu le bien, et le droit d'espérer que le jour n'est pas éloigné où nous serons enfin plus heureux.

LITTÉRATURE.

Une autre question avait été offerte aux méditations des hommes observateurs ; elle était ainsi

conçue : *Quelle fut sur la littérature en général l'influence des Romans Français ou traduits de l'étranger qui ont eu le plus de vogue littéraire depuis le* 19.^e *siècle ?*

Pour traiter avec avantage ce sujet, il fallait une plume habile, une sage réserve et de l'érudition ; vous avez trouvé ces belles qualités dans l'auteur de l'unique mémoire qui vous fut adressé. Voici seulement quelques imperfections que la Société a cru devoir rélever dans le mémoire précité ; l'une, c'est que l'auteur s'est éloigné sans raison apparente des opinions avouées et les mieux établies sur l'origine des ouvrages romantiques : ainsi il ne fait remonter cette origine qu'aux 9.^e et 10.^e siècles, tandis que les critiques les plus versés dans cette matière s'accordent à la placer plus haut. Une autre observation plus importante, c'est qu'on ne saurait partager le désir manifesté dans cet écrit de voir relacher le principe d'unité d'action, de tems et de lieux qu'on a coutume de demander à l'épopée et surtout à la tragédie. Nous persistons à croire avec le législateur du Parnasse Français que cette unité est vraiment nécessaire, surtout dans ces sortes d'ouvrages, pour que l'intelligence humaine, naturellement faible et débile, puisse mieux en saisir et ap-

précier l'ensemble ; nous croyons que sans elle on ne saurait goûter aussi bien les beautés poétiques du genre élevé. Enfin on pourrait se plaindre de ce que l'auteur a laissé un certain vague dans ses conclusions et de ce qu'il passe trop rapidement sur plusieurs parties de son travail ; mais d'une autre part, il a racheté ces défauts par un rare talent. En général il défend avec intérêt et chaleur la cause des bonnes doctrines littéraires : les connaissances qu'il montre, la pureté de sa diction, l'ordre méthodique qu'il s'est prescrit et dont il ne s'est point écarté, sont autant de titres qui parlaient en sa faveur : vous les avez trouvés suffisans pour lui adjuger la palme promise.

POÉSIE.

J'arrive au sujet de poésie que vous aviez proposé : combattre un préjugé féroce qui, suivant l'expression du citoyen de Genève, met toutes les vertus à la pointe d'une épée, et n'est propre qu'à faire de braves scélérats ; un préjugé qui défie toutes les lois divines et humaines et outrage l'honneur en prétendant s'en appuyer ; en un mot combattre le duel, mais par le sentiment plutôt que par le raisonnement, telle est l'invitation que vous aviez faite aux

Muses : elle a été parfaitement accueillie. Comme l'année dernière, une riche et agréable diversité s'est montrée dans les différens ouvrages que vous avez reçus ; chacun même ayant pu suivre le genre pour lequel il se sentait le plus d'inspiration ; odes, épîtres, poëmes, discours, dialogues, tout jusqu'à la satyre a été mis en usage contre le duel, antique enfant de la barbarie, et plus d'une fois, en lisant ces différentes productions, vous avez regretté de n'avoir qu'une couronne à donner.

Le n.° 1.er offre un dialogue assez plaisant et quelquefois burlesque qui porte pour épigraphe ces mots : *Mitte gladium tuum in vaginam.* Cet ouvrage suppose de la finesse et de l'enjouement, mais il ne peut être regardé au fonds que comme la boutade d'un homme d'esprit qui cherche à s'égayer sur une matière qui prêtait difficilement au mot pour rire : en le parcourant, une autre idée vous a frappé ; c'est que le talent de l'auteur ne se soutient pas toujours ; il n'est pas donné à tout le monde, comme à Molière, de faire rire longtems.

Le n.° 2 a voulu s'élever à la hauteur de l'ode : nous y avons remarqué particulièrement les strophes suivantes :

Jusques à quand, fureur impie,
Dégradant les plus nobles cœurs
Déchireras-tu ma patrie
En immolant ses défenseurs?
Faut-il qu'un préjugé barbare
Vomi des antres du Ténare,
Déshonorant l'humanité,
Dégoûtant de sang et de crimes,
Exige encore de ses victimes
La louange et l'impunité?

Que me diront pour ta défense
Les partisans de tes horreurs?
Quelle est la loi, quelle est l'offense
Qui puisse excuser leurs fureurs?
Qu'aux déserts un lion horrible
D'un autre lion plus terrible
S'apprête à déchirer le sein,
Le besoin grossier qui l'abuse
Peut au moins offrir pour excuse
Un brutal amour ou la faim.

Ailleurs s'adressant au duelliste, il lui dit:

Ouvres les pages de l'histoire,
En Grèce, à Rome, des Païens
Connurent-ils la fausse gloire

D'égorger leurs concitoyens ?
D'un homme respectant la vie,
Les ennemis de leur patrie
Pouvaient seuls tomber sous leurs coups,
Et sans occuper leur courage
D'un faible et personnel outrage,
Étaient-ils moins braves que nous ?

On voit par cet extrait que le poète lyrique a du mérite, de la noblesse dans les images et de la facilité ; malheureusement il est loin d'être égal à lui-même : on trouve dans la suite de cette production une foule de ces lieux communs qui annoncent toujours une certaine stérilité dans la pensée. Les observations qu'il présente sur les édits lancés par nos Rois contre le duel, sur les causes qui ont pu paralyser leur action, sur les moyens à prendre pour y suppléer, peuvent renfermer de sages vues et d'excellens principes ; mais on conviendra sans peine que cette espèce de discussion législative n'était pas du domaine de l'ode.

Je ne m'étendrai pas sur le n.° suivant. Par une modestie peu commune, son auteur avait eu la bonté de nous avertir *que son écrit d'être lu serait même étonné ;* nous en avons pris connaissance cependant, parce que tel était notre

devoir, et nous avons été parfaitement de son avis.

Il n'en est pas de même du n.° 4. Cet ouvrage suppose un talent exercé. Il est fâcheux que le poète n'ait pas rempli une des conditions rigoureuses du programme qui demandait au moins deux cents vers ; nous regrettons encore que la forme épistolaire qu'il avait adoptée ne lui ait pas permis de ces traits brûlans qui entrent profondément dans l'âme ; du reste son introduction est belle, ses raisonnemens sont solides, et si l'on en excepte quelques négligences, son style est généralement pur, noble et intéressant. Nous ne citerons de lui qu'un épisode qu'il a su habilement fondre dans son sujet. Il suppose un jeune chevalier romain qui, plein d'un courage impétueux, vint un jour provoquer un vieux centurion blanchi sous le casque.

» Jeune homme, lui répond son paisible adversaire,
» Où va donc s'égarer ton aveugle colère ?
» Dis-moi, le jour que Rome, au sein du champ de Mars,
» T'a confié ce fer, appui de ses ramparts ;
» Est-ce du sang romain que ta jeune vaillance
» Fit serment d'abreuver ton épée et ta lance ?
» N'espères pas qu'ici, parjure citoyen,
» J'expose à tes fureurs les derniers flots du mien :
» Ce sang qui tant de fois a fui de mes blessures

» Pour se tarir sans fruit a des sources trop pures;
» Il est à la patrie, et ses restes pieux
» Couleront pour sa gloire et celle de nos dieux.
» Ne crois pas cependant que ta vaine menace
» De mon front vétéran ait pu glacer l'audace:
» A l'ennemi demain on marche au point du jour;
» C'est-là que ma fierté te provoque à son tour.
» Voyons qui des Gaulois bravant le choc rapide
» Portera dans leurs rangs un bras plus intrépide:
» Du moins, si nous tombons, notre rivalité
» Servira la patrie et non la vanité.

Le camp dormait en paix et l'aurore prochaine
Vit devant l'ennemi planer l'aigle romaine.
Le jeune chevalier veut, avide d'exploits,
Se frayer un passage au milieu des Gaulois;
Il frappe, il frappe encore; mais la foule ennemie
L'entoure; et sa valeur va lui coûter la vie.
Soudain, dans ce péril, le vieux centurion
Le voit, renverse tout, combat comme un lion;
Et loin du fier rival que défend son courage,
Son fer libérateur a détourné l'orage.

Voilà, voilà l'honneur! conclut l'écrivain : ce seul morceau suffit pour vous le faire apprécier.

Le n.° 5 ne saurait en aucune manière soutenir le parallèle avec le précédent. Il y a à la vérité

quelques idées dans ce poëme, qui a pour épigraphe : *Tout honneur avilit qui ne l'honore pas :* elles sont même quelquefois assez bien rendues : mais l'auteur ne connait pas la rime, et il s'est permis des fautes de langue trop fortes et trop fréquentes pour qu'on puisse s'y arrêter plus longtems.

Le n.° 6 est intitulé : *Discours en vers sur le Duel :* plusieurs expressions triviales ou hazardées, des comparaisons qui pouvaient être mieux choisies, assez souvent de ce qu'on appelle du remplissage, voilà ce qu'une critique sévère pourrait lui reprocher ; du reste l'auteur ne manque pas de sensibilité, de mouvemens, de force et d'énergie. Aujourd'hui que nos mœurs, suivant sa pensée, ont dépouillé leur native rudesse, il s'étonne avec raison de nous voir encore dominés par le faux point d'honneur. On conçoit, dit-il, que des barbares.....

> Des procès par le fer abrègent les longueurs ;
> Et sans interroger Thémis et sa balance
> A la pointe du glaive enlèvent leur sentence ;
> Laissons cette justice et ces affreux procès
> Aux fils de Teutatès..... Mais nous sommes Français.

Remontant à l'origine du duel, il se demande :

Qui sema sur nos bords ce poison destructeur ?
Quel démon le nourrit ? le dirai-je ? l'honneur....
Eh ! quoi ! l'honneur pour nous serait l'appas du crime !
Rassurez-vous, guerriers, élite magnanime ;
Ce n'est point cet honneur qui produit les lauriers,
L'honneur qui vous est cher, le dieu des chevaliers ;
Mais une affreuse idole, un préjugé gothique
Flétri depuis longtems et toujours tyrannique.
Ce faux dieu s'éleva du sein de nos tournois.

Nous ne suivrons point le poète dans le développement qu'il donne à cette dernière idée ; ce développement nous a paru gracieux. Bientôt il revient plus directement à son sujet, et après avoir opposé à cette irascibilité que tout effarouche l'exemple sublime de l'Homme-Dieu priant pour ses bourreaux, il s'écrie :

Eh ! tu ne peux souffrir une légère injure :
Aux flots de ton orgeuil superbe créature
Il faut des flots de sang.....

Encore si le duel n'était que l'effet d'un premier mouvement, mais non ; c'est de sang froid que l'arme du duelliste

S'enfonce dans le sein d'un fils de la patrie ;
La vengeance a posé ses calmes attentats
Et la raison préside à des assassinats.

Ni la voix puissante d'une ancienne amitié, ni les douleurs d'une jeune épouse qui a surpris le fatal secret, rien ne peut arrêter les infortunées victimes d'un préjugé cruel.... L'heure du rendez-vous a sonné..... Les voilà sur l'arène.

Malheureux ! s'égorger et ne point se haïr ;
S'égorger quand un mot pourrait les réunir :
Ce mot coûte trop cher.....

Bientôt le fer a prononcé ; c'est l'offensé qui succombe : qui ne s'écrierait alors avec le poète :

Contemple ce cadavre et jouis de ta gloire,
Monstre... Mais goûtes-tu les fruits de ta victoire?
Ton cœur tressaille-t-il de ces doux battemens
Qu'enfantent du succès les purs ennivremens?
Tu frémis.... Ton regard silencieux et sombre
Se détourne et confus tu te caches dans l'ombre...
Comme un vil scélérat.

Nous ne citerons plus de ce discours que l'endroit où l'auteur fait vivement ressortir l'absurdité du duel par l'immortel exemple des nations les plus valeureuses de l'antiquité ; si la plûpart des concurrens ont fait usage de cette considération, il en est peu qui l'aient fait valoir avec autant de bonheur et d'énergie.

Reines des nations, illustres républiques
Des Grecs, et des Romains cités patriotiques,
Vit-on jamais, vit-on sous vos sacrés ramparts
Les fils contre les fils aiguiser leurs poignards?
Vos soldats citoyens pour vuider leurs querelles
Allaient-ils de leur sang arroser les ruelles,
Et par le vil abus des combats singuliers
Prostituer le fer protecteur des foyers?
Non, non : les fils de Rome avaient une autre escrime,
Ses rivaux se piquaient d'un défi magnanime,
A l'envi l'un de l'autre ils allaient aux combats;
Ils s'immortalisaient et ne s'égorgeaient pas.

En résumé nous avons reconnu dans cet ouvrage un pinceau mâle et vigoureux, souvent une touche brillante et coloriée : si on en excepte quelques négligences, il a été écrit sous l'inspiration d'un vrai talent.

Les n.os 7, 8 et 9 n'ayant rien de bien frappant, si ce n'est des hors-d'œuvre et des défauts, je passe au n.° 10 qui a pour titre : *Dialogue entre un officier et son ami.* Ce n'est pas que ce dialogue, d'ailleurs trop court, soit fortement pensé; mais il est du moins élégamment écrit, et sous ce rapport il mérite, Messieurs, vos encouragemens. Le n.° 11 vient se placer dans un rang plus élevé. Pour donner plus de couleur et de vie

à ses tableaux, l'auteur a transporté la scène dans un certain avenir qui ouvrait un champ plus vaste aux fictions de sa muse. A cette époque que son imagination a créée, il suppose qu'un sage décrive à quelques disciples choisis le fléau dont nous sommes aujourd'hui les témoins.

Le duel (dit-il) est son nom, le sang est son breuvage,
Sa victime, un ami, son prêtre, un assassin, . . .
La vengeance homicide habite dans son sein :
Sa puissance, son art, sa vie est de détruire ;
Il régne par le fer dont il tient son empire,
Et souillé de forfaits sur un monceau de morts
Il étouffe en riant le blâme et le remords.

Le sage continue, et parlant plus loin de l'impunité du duelliste, il ajoute :

Rien, rien ne dévouait sa tête aux échafauds ;
Que dis-je ? Environné de louanges stupides,
Beau de meurtre et de sang, illustre d'homicides,
D'un encens sacrilège il offensait le ciel.
Alors, malheur à l'homme exempt d'art et de fiel,
Qui du juste et du vrai se faisant l'interprète,
Permettait un reproche à sa bouche indiscrète ;
La franchise de suite appellait le trépas,
Un mot trop mérité ne se pardonnait pas ;
Pour un coup d'œil du sang... du sang pour un sourire,

Une parole, un geste, un rien savait proscrire,
Et la vérité même aux regards ingénus
Fuyait le front voilé devant les glaives nus.

Tandis que l'ami de l'humanité s'exprime de cette sorte, voici qu'un spectre hideux s'échappe du fonds des abîmes ; on l'écoute.... Il a plaidé la cause du duel, voyons avec quelle vigueur de logique le sage l'a bientôt confondu. — Un vil insolent t'a outragé, eh ! bien :

S'il dit vrai, change toi ;
Sinon tu peux choisir le mépris ou la loi :
Parle ; avons nous quitté la sauvage nature,
Pour y rentrer sans cesse à la voix d'une injure ?
De la société le pouvoir protecteur
N'est-ce qu'un mot stérile, un appareil menteur
Et repoussant des lois le solennel refuge
Seras-tu seul, toi seul, bourreau, partie et juge ?
J'entends..... Les tribunaux tardent trop à punir ;
Ton avide fureur ne veut point d'avenir,
Et l'instant de l'affront raconte la vengeance.
— Mais, reprends-tu, le code a négligé l'offense.
— Eh ! bien ce que Thémis ne condamnerait pas
Oses-tu le punir par un sanglant trépas ?
Du crime un tort léger portera le supplice,
Et ce lâche attentat tu veux qu'on l'applaudisse !
Crois-tu sur quelques mots déjà morts en naissant

Justifier la main qui frappe l'innocent?
Nul ne méconnaîtra ce grossier stratagême.
Ton plus grand ennemi, le sais-tu?.. C'est toi-même.
Qui s'estime en son cœur sourit aux vains propos
Et ne leur permet point d'atteindre son repos.
La voix des gens de bien consolait Aristide.

Il n'en fallait pas davantage pour faire sentir aux disciples du nouveau Mentor dans quels rangs était la vérité; aussi en songeant à toute l'horreur du crime que celui-ci leur avait dépeint, ils ne pouvaient concevoir que des peuples entiers eussent autrefois sacrifié à l'*autel* d'une pareille coûtume, et ils se demandaient en tremblant si par hasard à cet âge l'homme vivait sans Dieu, sans avenir, sans conscience. Témoin du salutaire effet de ses doctes leçons, l'auguste vieillard y applaudit, et pour les confirmer dans ces sentimens vertueux, il leur expose le fait de deux amis, autrefois riches d'étude, de jeunesse et de courage, mais que le malheur d'un duel précipita dans un même tombeau.

On ne peut contester que la marche de cet écrit ne soit intéressante : le plan en est heureux; mais l'exécution ne l'est pas toujours; on y voit même régner très-souvent je ne sais quel

air de sécheresse. En lisant cette production, nous avons pensé que l'esprit devait être convaincu sans peine de l'absurdité et de l'infâmie du duel. (Eh ! comment ne le serait-il pas ?) Mais nous avons craint que le cœur ne fût point très-vivement touché. Pourquoi surtout cet épisode qui, en couronnant les leçons de la sagesse devait laisser dans l'âme des auditeurs des impressions vives et profondes, n'est-il point plus circonstancié, plus entraînant? Pouiquoi n'y a-t-on pas vu de ces détails pris dans la nature, qui vont droit à l'âme, et que les grands maîtres savent si bien apercevoir et saisir? En rendant hommage aux talens de l'auteur, nous avons dû lui faire observer qu'il n'a point donné à ses idées l'étendue et le développement qu'elles semblaient réclamer : son écrit a plutôt le caractère d'une belle dissertatiou philosophique, que celui d'un poëme.

Ce qui manque à la plûpart des ouvrages que nous venons d'examiner, nous le trouvons enfin dans le n.° 12.me, espèce d'élégie intitulée : *Le Duelliste*. Peut être l'auteur n'a point assez attaqué le duel dans ses principes : il s'est peut être trop appesanti sur des détails accessoires ; mais d'un autre côté combien son éloquence est pénétrante et persuasive ! Avec

quel art il nous apprend à détester ces combats féroces en nous en montrant les déplorables suites ! Paraît-il s'écarter un moment de son sujet? c'est pour y revenir bientôt. Nous croyons rendre justice à ce poëme en disant qu'il respire partout un sentiment vrai ; le travail ne s'y fait pas sentir, et cependant la propriété des expressions ne l'abandonne pas ; ses pensées et son élocution sont d'une élégance qui n'exclut pas la force, enfin dans toutes les parties de son ouvrage le poète a su répandre une douce et vivifiante chaleur. On voit d'abord ou plutôt on croit entendre les remords du duelliste..... Depuis longtems il a payé bien cher sa funeste victoire.

Envain, depuis deux ans, la terre dévorante
Recèle dans son sein ma victime innocente ;
Envain ma honte et mes dangers
M'ont fait errer longtems sur des bords étrangers ;
Quand je revois ces lieux tout remplis de mon crime,
Je sens renaître ma terreur :
Le poids du ciel et me presse et m'opprime,
Et malgré moi je retrouve mon cœur.
O Paris ! qui jadis eut pour moi tant de charmes,
Où les êtres chéris à qui je dois le jour,
Ont à mes premiers ans prodigué tant d'amour,

Où j'étais sans reproche et vivais sans allarmes.
Qui m'eût dit qu'à l'aspect de ton heureux séjour
Mes yeux se rempliraient de larmes ?
Faut-il que sous tes murs et près de mon berceau,
Ma main de mon semblable ait creusé le tombeau ?
Faut-il qu'un sort cruel ait protégé mes armes?
.....
.....
Hélas ! il n'opposait à mon bouillant transport
Que la candeur d'une âme pure ;
Mais de mes attentats j'ai comblé la mesure,
J'ai forcé son courage à recevoir la mort.

Elle est également bien touchante la peinture qu'il nous fait des derniers adieux de son innocente victime.

Bientôt sa voix s'éteint, son front se décolore,
Déjà son œil terni ne voyait plus le ciel,
Et pour son assassin il l'implorait encore :
Il me tendait encore la main.....
Il ranimait pour moi sa force défaillante,
Et le dernier soupir échappé de son sein
Déposa mon pardon sur sa bouche mourante.

Toute la suite de ces plaintes nous a paru animée des mêmes sentimens..... Poursuivi

par ses remords, où ira donc le meurtrier dévorer l'amertume de ses chagrins, et se dérober, s'il est possible, à un ciel accusateur? Mélancolique et pensif, il ira interroger la poussière des tombeaux.... Ce lieu n'est pas plus triste que son cœur; et c'est là en même tems que la Providence lui ménageait une des scènes les plus attendrissantes qui existent et dont le dénouement va rouvrir toutes ses plaies. Ce bel épisode remplit le reste du poëme; on pourra l'apprécier par la lecture que voudra bien en donner un de nos honorables collégues.

De tous les autres ouvrages nous n'avons plus distingué que les n.os 16, 17 et 18. Dans le 19.e beaucoup d'esprit brille à la vérité, mais l'auteur s'est contenté de montrer l'empire du préjugé; il n'a rien fait pour le détruire. Le 16.e qui a pour épigraphe cette apostrophe: *Où vas-tu malheureux?* a une forme particulière. C'est un dialogue dramatique assez bien conçu et qui a des endroits touchans; seulement les discours sont trop longs, souvent prosaïques, et quelquefois invraisemblables. Est-il d'usage, par exemple, que Mirville déjà sur le terrein, adresse de longues remontrances à son antagoniste avant de se battre? Est-il croyable que Florval blessé à

mort parle aussi longuement qu'on le suppose avant d'expirer ?

Le n.° 17 a plus de mérite ; c'est une *Épître à un jeune militaire.* Nous y avons remarqué le passage suivant où le poète s'indigne de l'impunité dont jouissent les spadassins de profession.

Quand (dit-il) le fils qui pressé par la seule misère,
Dérobe un pain furtif pour nourrir son vieux père,
A d'ignobles travaux par les lois condamné
Au banc du déshonneur va gémir enchaîné ;
Ces meurtriers, parés de leur ignominie,
Étaleront partout une audace impunie.
Le vieillard dont leur rage immola les enfans ;
De leur coupable aspect subira les tourmens,
Et sa tremblante main dans la foule égarée,
Rencontrera peut être une main abhorrée.

Plus loin en supposant que son ami triomphe, il fait retentir d'avance au fonds de son cœur la voix puissante des remords.

Malheur à l'homicide ! une ombre vengeresse
De ses cris menaçans te poursuivra sans cesse ;
Ses cris retentiront dans tes rêves affreux :
Jusqu'aux pieds des autels, jusqu'au sein de tes jeux,
Debout à tes côtés, le fantôme livide
Répétera : malheur, malheur à l'homicide !

Une autre fois lui faisant envisager les suites de sa défaite et de sa mort, s'il vient malheureusement à succomber, il lui adresse ces paroles accablantes :

Songe à ta pauvre mère,
Le ciel sur ses vieux jours fait peser la misère,
Mais ton amour lui reste... Hh bien ! tu lui suffis,
Le trésor d'une mère est le cœur de son fils.
Ingrat ! lorsqu'envers toi prodigue de tendresse,
Sa main dans ton berceau balança ta faiblesse,
Tu veux de tes secours priver ses pas tremblans,
Et d'un deuil éternel couvrir ses cheveux blancs!
Tu deviens parricide : à peine on lui révèle
De ton soudain trépas la sanglante nouvelle,
Je vois couler ses pleurs... j'entends tonner ses cris,
Je la vois s'élancer vers tes pâles débris,
Et murmurant ton nom à son heure suprême,
Sur ton corps expirant expirer elle-même.
A cet affreux tableau si tu n'as pas frémi,
Barbare, va mourir, tu n'es plus mon ami !

Nous aurions désiré que tout le reste fût de la même force : mais il faut bien l'avouer, plusieurs endroits sont faibles et sans couleur, beaucoup d'idées sont restées sans développe-

ment sous la plume de l'écrivain ; les comparaisons qui s'y rencontrent *des dents de Cadmus, du bloc de marbre*, pouvaient être mieux choisies; on désirerait surtout dans le cours de cet ouvrage plus d'aisance, de clarté, de naturel : une versification coulante est le ton essentiel de l'épître.

Avant de terminer ce rapport, je dois, Messieurs, ne pas oublier le n.° 18. Ce poëme est intitulé : *Rousseau et le Duelliste;* et il est digne de figurer parmi ceux qui ont quelque tems balancé la victoire. C'est avec plaisir que vous y avez reconnu de la verve, de belles images, et un ton soutenu de dignité : pour me borner à une seule citation, le poëte ne s'est-il pas élevé à la hauteur de son sujet quand il place dans la bouche du Philosophe de Genève, parlant à un jeune homme égaré par le ressentiment, le tableau suivant d'un avenir vengeur ?

..... Toi qui d'un front tranquille
Courais braver la mort, y chercher un asile,
Jeune homme, as-tu percé cet immense avenir
Qui commence au tombeau pour ne jamais finir ?
As-tu d'un ciel obscur éclairci les nuages,
Sondé cet océan sans fonds et sans rivages ?
Est-ce un dieu de clémence, est-ce un dieu de courroux,
Ce dieu qui nous attend, qui doit nous juger tous ?

Est-ce un jour de bonheur, est-ce un jour de vengeance ;
Le jour qui doit finir ta fragile existence ?
Tu n'en sais rien encore, jeune homme ; et tu pourrais
D'un destin inconnu devancer les arrêts.
Crains un affreux réveil à ton heure fatale,
Crains de rentrer trop tôt dans la nuit sépulchrale.
Ah ! moi-même courbé sous un doute accablant
Au bord de mon tombeau, je m'arrête en tremblant,
Quelques faibles vertus me rassurent à peine,
Et peut être, ô mon Dieu, j'ai mérité ta haine !

Grand Dieu ! quand les humains au tribunal traînés
Pâles, dans la poussière à tes pieds prostérnés
Attendront de leur sort l'éternelle sentence,
Peut être en ce grand jour signalant ta clémence
De tes fils égarés excusant le malheur
Tu pourras pardonner l'ignorance et l'erreur ;
Mais le cœur inhumain qui de vengeance avide
Éteignit dans le sang une soif homicide,
Mais le cœur qui n'a su pardonner un affront,
Dieu vengeur, pourra-t-il espérer le pardon ?
Non, mon fils, non jamais.

Dût votre décision paraître cruelle, le ton général de l'écrit vous a semblé néanmoins trop peu varié ; on voudrait que sans s'abaisser, la

muse du poète eût su quelquefois descendre. Le n.° 12, son rival, a moins de vigueur dans certains endroits, mais il a toujours plus de grâce et d'entraînement; si l'un est plus brillant, plus pompeux, l'autre est d'une éloquence plus facile. On pourrait encore reprocher au n.° 18 moins de correction dans le choix des épithètes, une rime négligée, et une certaine obscurité dans le dénouement; ces motifs vous ont déterminé, Messieurs, à ne lui assigner que la seconde place.

D'après l'exposé que l'on vient d'entendre, le jugement de la Société doit être connu : il ne reste plus qu'à déchirer le voile qui couvre encore le nom des vainqueurs. Le n.° 12 portant pour épigraphe ces mots *Ubi est frater tuus?* a paru réunir ce que l'on devait surtout désirer; vous lui avez décerné le prix de poésie, et vous accordez une mention honorable aux auteurs de plusieurs autres ouvrages dans l'ordre suivant : n.os 18, 6, 11 et 17.

NOMS DES AUTEURS

DONT LES OUVRAGES

Ont été couronnés ou mentionnés honorablement.

LITTÉRATURE.

M.r Corne (Hyacinthe), d'Arras, Avocat à Douai, est auteur du mémoire couronné sur ce sujet : *Quelle fut sur la littérature en général l'influence des Romans Français ou traduits de l'étranger qui ont eu le plus de vogue littéraire depuis le* 19.e *siècle ?*

POÉSIE.

M.r Chatillon (Nicolas), sous-chef à l'administration de la Loterie Royale, à Paris, est auteur du poëme couronné sur le Duel.

Les auteurs des poëmes, sur le même sujet, auxquels des mentions honorables ont été accordées, sont :

1.° M.r Corne (Hyacinthe), d'Arras, Avocat à Douai.

2.° M.r anonyme.

3.° M.r G. Defelice, demeurant à Strasbourg.

4.° M.r Bignan, fils, de Strasbourg.

LE DUELLISTE,

POÉME COURONNÉ, PAR M.r N. CHATILLON.

En vain, depuis deux ans, la terre dévorante
Recèle dans son sein ma victime innocente;
En vain ma honte et mes dangers,
M'ont fait errer longtems sur des bords étrangers;
Quand je revois ces lieux tout remplis de mon crime,
Je sens renaître ma terreur;
Le poids du Ciel et me presse et m'opprime;
Et malgre moi je retrouve mon cœur.
O Paris! qui jadis eut pour moi tant de charmes,
Où les êtres chéris à qui je dois le jour,
Ont à mes premiers ans prodigué tant d'amour;
Où j'étais sans reproche et vivais sans alarmes;
Qui m'eût dit qu'à l'acpect de ton heureux séjour
Mes yeux se rempliraient de larmes!
Faut-il que, sous tes murs, et près de mon berceau,
Ma main de mon semblable ait creusé le tombeau!
Faut-il qu'un sort cruel ait protégé mes armes!....
Horrible préjugé, voilà donc tes bienfaits!
Verrons-nous chaque jour ton audace impunie
Ériger en vertus les plus hideux forfaits;

Et sur l'orgueil ta puissance affermie
Propager ces combats, indignes des grands cœurs,
Où les vaincus et les vainqueurs
N'ont que le choix de l'infâmie?
Quoi ! lorsque sous nos yeux d'homicides succès
Font pleurer la patrie et rougir la victoire,
Nous tolérons encor ces criminels excès?
Un trépas sans honneur, un triomphe sans gloire
Devraient-ils plaire à des Français?
Vous dont les armes protectrices
Ont su défendre et le Prince et l'État,
Montrez vos nobles cicatrices;
C'est la parure du soldat:
Mais cachez-nous cette indigne blessure,
Triste et coupable fruit d'un meurtre médité:
Sur le corps d'un guerrier ce n'est qu'une souillure;
Sur le corps d'un chrétien c'est une flétrissure.
Puisse des magistrats l'inflexible équité....
Mais que dis-je? des lois j'appelle la vengeance;
Et sur qui? malheureux !... Rends grâce à leur clémence:
Un Français, sous tes coups, a terminé son sort!
Hélas! il n'opposait à mon bouillant transport
Que la candeur d'une âme pure;
Mais de mes attentats j'ai comblé la mesure:
J'ai forcé son courage à recevoir la mort.
Combien j'ai déploré mon injustice extrême

En le voyant, à mes pieds abattu,
Entourer son heure suprême
De tout l'éclat de sa vertu !
Quand son sang, à grands flots, sillonnait la poussière,
Il adressait à Dieu sa tranquille prière :
Se résignant sans peine et sans effort,
A la clarté du jour il fermait la paupière
Comme le juste qui s'endort.
Lorsque chacun maudit ma fureur meurtrière
Lui seul n'accuse point son ennemi cruel ;
Il s'offre en sacrifice à ce Dieu qu'il adore :
Bientôt sa voix s'éteint, son front se décolore ;
Déjà son œil terni ne voyait plus le ciel
Et pour son assassin il l'implorait encore :
Il me tendait encor la main ;
Il ranimait pour moi sa force défaillante ;
Et le dernier soupir échappé de son sein
Déposa mon pardon sur sa bouche mourante.
Ah ! si, pour appaiser des regrets douloureux,
Son âme douce et bienfaisante
A voulu me laisser ce pardon généreux,
Pourquoi donc ai-je vu son ombre menaçante ?
Je devais espérer que moins infortuné....
Mais les remords rongeurs ne m'ont point pardonné.
Chacune de mes nuits n'est qu'une longue veille :
Le ciel ne permet pas qu'un meurtrier sommeille ;

Et si parfois le sort, fatigué de mes pleurs,
Dans les bras du repos assoupit mes douleurs,
Ma conscience crie, et soudain me réveille.
Le jour accroît encor les maux que je ressens :
Il montre à tous les yeux le trouble de mes sens,
Et me rend le témoin de l'horreur que j'inspire.
Hélas ! pour mettre un terme à mon cruel martyre
Tous les secours sont impuissans :
Le monde et ses plaisirs sur moi n'ont plus d'empire ;
L'amour n'a rien qui puisse me charmer :
Ma bouche ne sait plus sourire,
Mon cœur n'est plus fait pour aimer.
Le sombre ennui, qui vient me consumer,
Compte tous les instans de l'heure qui s'écoule ;
Autour de moi tout frémit et se tait :
Je reste seul au milieu de la foule,
Et malgré mes efforts chacun me reconnaît.
Il semble que du ciel le courroux légitime
A laissé sur mes traits l'empreinte de mon crime,
Et que, pour inspirer un salutaire effroi,
Le tems, devant qui tout s'efface,
N'a pas encore séché la trace
Du sang que la victime a fait jaillir sur moi.
Tel, vengeant la nature et le trépas d'un frère,
Dans l'enfance du monde, on vit l'Être éternel
Marquer du sceau de sa colère

Le front sanglant du meurtrier d'Abel.
Fuyons, abandonnons une ville importune;
Mais hélas ! dans quel lieu porter mon infortune ?
Par-tout du sang ! par-tout un ciel accusateur !...
N'importe; allons des bois sonder la profondeur :
Du noir chagrin qui me dévore
Sans me contraindre au moins je nourrirai mon cœur :
Seul, je saurai du sort épuiser la rigueur ;
Partons, délivrons-nous d'un monde que j'abhorre.
Je découvre déjà le fertile vallon
Qui de Paris entoure les murailles;
Déjà je reconnais le sinistre sillon
Que creuse dans les champs le char des funérailles :
Il renouvelle en moi de pénibles regrets ;
Mais il conduit au moins au séjour de la paix.
Allons y retrouver l'ombre mélancolique
Et du saule funèbre et du triste cyprès ;
Mais gardons-nous d'entrer dans ce lieu magnifique,
Où chaque jour des monumens nouveaux
Font accourir tout un peuple idolâtre
Qui, semblant adorer le porphyre et l'albâtre,
Rend moins d'honneurs aux morts qu'il n'en rend aux tombeaux ;
Où l'intérêt, seul Dieu qu'on trouve en cet asile,
Nous vend, au poids de l'or, une terre stérile ;
Où, gravant en airain les vertus qu'il n'a pas,

L'orgueil veut vivre encor au-delà du trépas.
D'un siècle qu'éblouit une fausse lumière
Voilà les utiles bienfaits :
Quand le pauvre qui souffre attend une chaumière,
Pour un corps insensible on construit un palais !
J'aime mieux pénétrer dans cet enclos agreste
Où la prière est humble, et la douleur modeste :
J'y saluerai la tombe avec un saint respect ;
Et par-tout de la croix le consolant aspect
Elevera mon cœur vers le trône céleste.
Entrons ; dans ce séjour de silence et de deuil
Je veux offrir à Dieu mon âme repentante,
Et de la cendre du cercueil
Je veux couvrir ma tête pénitente.
Mais du champ de la mort quand je franchis le seuil
Quel jeune enfant à mes yeux se présente ?
Ses traits expriment la douceur :
Sur un sol inégal, qne sans cesse tourmente
L'infatigable fossoyeur,
Son zèle vigilant protège de sa sœur
La marche incertaine et tremblante ;
Puis, me tendant une main suppliante :
« Ah ! dit-il, si le ciel, pour nous rendre un appui,
» Vous amène en ces lieux paisibles,
» Ne trompez point l'espoir que nous avons en lui ;
» La pitié des âmes sensibles

» Est le seul bien qui nous reste aujourd'hui.
» Arrachez notre mère à des tourmens horribles :
» Elle n'a pu recueillir ce matin
» Que quelque nourriture à nous seuls réservée ;
» Voyez, Monsieur, quel est notre chagrin :
» Pour nous elle s'en est privée,
» Et nous avons encor bien faim ! »
A ces mots, prononcés d'un ton simple et timide,
Il baisse en rougissant une paupière humide.
Hélas ! pourquoi ce jeune infortuné
A languir sur la terre est-il donc condamné ?
Il n'a pu mériter son destin déplorable,
Il n'a point dans le sang trempé sa main coupable,
Il ignore le crime ; et pourtant le malheur
Vient le frapper en entrant dans la vie :
Le désespoir déjà flétrit son cœur,
On le repousse, on l'humilie,
Et le refus cruel répond à sa douleur.
Tel est le sort du pauvre qui mendie :
A ses gémissemens les hommes restent sourds ;
Plus on est malheureux moins on a de secours.
« Tiens, dis-je à cet enfant, renais à l'espérance :
« Si je ne peux tarir les pleurs de l'indigence
» Au moins j'en suspendrai le cours ;
» Prends, et vas de ta mère appaiser la souffrance. »
Il court ; mais tout-à-coup revenant sur ses pas ;

« Monsieur, dit-il, ne vous trompez-vous pas ?
« Quoi ! tant d'argent...à nous? c'est Dieu qui vous envoie ! »
Il me baise les mains, il sanglotte tout bas ;
Mais combien cette fois ses larmes ont d'appas !
Ce sont les larmes de la joie.
Il part.
O que le ciel au peu de bien qu'on fait
Sait attacher de jouissance !
Il semblait que déjà la paix de l'innocence
Etait rendue à mon cœur satisfait :
Déjà mon sang plus pur circule dans mes veines,
L'air est plus calme, et pèse moins sur moi ;
De sanglans souvenirs n'aigrissent plus mes peines ;
Sur ce terrain grossi de dépouilles humaines
Je lis mon avenir, et l'attends sans effroi.
Mais lorsque de ces lieux je parcours l'étendue,
Quel objet cependant afflige encor ma vue ?
Près d'un tombeau c'est une femme en pleurs :
Des enfans sur son sein m'annoncent qu'elle est mère,
Ses habits en lambeaux révèlent sa misère,
Son teint pâle et livide attestent ses douleurs.
Sans doute elle a du Ciel mérité la colère !
Mais ne pourrais-je pas, sans en être apperçu.....
Oui, tout seconde ici le desir qui me presse :
A la faveur de la charmille épaisse
Je peux entendre, et rester inconnu.

» Ne pleure plus, ma bonne mère »
Disait l'un des enfans, « Tant d'argent à la fois
» Promet à l'avenir un destin plus prospère.
» Grâce au bienfait qu'aujourd'hui je reçois
» Nous ornerons de fleurs la tombe de mon père ;
» Et tu nous donneras, j'espère,
» Du bon pain blanc comme autrefois.
» Oui, mon fils, mais dis-moi : dans ton impatience,
» As tu bien exprimé notre reconnaissance
» A ce charitable étranger
» Qui sait plaindre le pauvre et vient le soulager ?
» Il a fait plus, hélas ! pour votre faible enfance
» Que ces êtres indifférens
» Qui n'ont jamais su voir dans le nom de parens
» Que le hazard de la naissance.
» Les nôtres, que le sort combla de ses faveurs ;
» Auraient dû de nos maux adoucir les rigueurs ;
» Mais ils ont mesuré notre longue infortune ;
» Ils ont vu nos malheurs, et se sont détournés ;
» Puis, repoussant une plainte importune,
» Ils nous ont tous abandonnés !....
» N'accusons point, mon fils, la justice divine ;
» Le Seigneur veut qu'on l'aime et non qu'on le devine :
» A souffrir sur la terre il nous a condamnés ;
» Mais nos maux vont finir ; et bientôt je l'espère,
» Nous irons dans les cieux rejoindre votre père.

» C'est là que l'indigent n'est plus humilié :
» C'est là qu'au sein de Dieu, dans le concert des anges,
» Votre bouche, occupée à chanter ses louanges,
» Perdra le goût amer du pain de la pitié.
» Cet espoir enivrant dissipe mes alarmes :
» Oui, mon cher fils, ton père et mon époux
» Près du très-haut intercède pour nous :
» Il lui dit nos douleurs, il lui montre nos larmes,
» Je le vois !.... dégagé des liens de la mort,
» De la paix éternelle il savoure les charmes.
» Puisse son meurtrier jouir d'un pareil sort ! »
Au nom de meurtrier qui frappe mon oreille
Le remords engourdi dans mon cœur se réveille :
Je me sens tout-à-coup saisi d'un froid mortel ;
Et de ma main tremblante écartant la charmille,
Je lis ces mots gravés : ICI REPOSE.... ô ciel !
C'est lui ! voilà sa tombe !.... et voilà sa famille !!!

ESSAI

SUR

LES ROMANS ET LE GENRE ROMANTIQUE,

Par M.r H. CORNE, *Avocat à Douai.*

AINSI que le monde politique, le monde littéraire a eu ses révolutions. C'est que l'esprit humain est le même en tout ; c'est qu'entraîné par une force irrésistible qui ne lui permet pas de rester stationnaire, il tend sans cesse vers un *mieux* qu'il ne connaît pas, et s'engage quelquefois dans des sentiers, qui l'en écartent, lorsque ses yeux, momentanément obscurcis, ne lui permettent plus de distinguer le vrai but, ou lorsque la satiété de la jouissance a enfanté le dégoût et la soif de la nouveauté.

Jamais ces principes de révolutions n'ont fermenté avec plus de force dans le sein de la république des lettres que pendant les vingt-cinq années qui viennent de s'écouler.

Deux siècles de gloire avaient accumulé les chefs-d'œuvre sur toutes les routes ouvertes au génie, et les successeurs de tant de grands hommes

contemplaient d'un œil abattu ces colosses de talent et de renommée. Il fallait lutter encore avec des Athlètes tant de fois victorieux, et leur disputer dans le temple des muses des trônes que la voix des siècles a depuis si longtems légitimés ; ou bien, fuyant un combat trop inégal, il fallait s'aller confondre dans la foule obscure des imitateurs qui se groupe autour de leurs statues.

Dans cette décourageante alternative, quelques hommes audacieux ont élevé la voix et ils ont dit : « Tous les chemins qui mènent à la gloire ont-ils donc été parcourus ? Il en reste encore que le génie peut s'ouvrir. Brisons enfin le joug humiliant de ces antiques modèles, et méritons de devenir nous-mêmes modèles pour la postérité. »

Ils disent ; et l'esprit de prosélytisme, la fureur d'indépendance et d'innovation dont ils sont animés, leur font bientôt une multitude d'adeptes. Enfans perdus d'une secte naissante, quelques ouvrages où l'affranchissement des anciennes règles est préconisé et mis en exemple, viennent sonder le goût et les dispositions du public. On le suppose las de ses anciens trésors, et avide de jouissances nouvelles. Des plumes exercées, des imaginations brillantes et fécondes, sacri-

fiant à l'idole du jour, se vouent à la nouveauté, annoncent des prétentions d'envahissement et déploient une bannière ennemie. Le monde littéraire est en alarmes. Les uns s'arment pour détruire, les autres pour défendre l'édifice antique, la guerre est déclarée, et la littérature française attend avec inquiétude la décision de la grande querelle entre les *romantiques* et les *classiques*.

S'il est un genre de littérature moins soumis que les autres à des règles invariables, et qui permette aux *novateurs* de mettre en pratique et d'accréditer plus aisément leurs théories, c'est sans contredit le *roman*. Aussi est-il devenu bientôt sous leur plume, comme le manifeste des nouvelles doctrines. Mais avant de considérer la révolution qu'ils lui ont fait subir, et les résultats qui doivent s'étendre sur la littérature en général, il ne sera pas inutile de tracer d'abord un historique abrégé de ce genre, pour faire connaître ce qu'il avait été jusqu'à nos jours, ce qu'il est devenu et peut devenir encore entre les mains des *novateurs*.

L'enfance du *roman* se perd dans les ténèbres du moyen âge, et c'est en vain qu'on voudrait la faire remonter jusqu'aux siècles antiques de la *Grèce*. Quelques contes de *Lucien*, la pastorale

compatible avec la culture des prairies artificielles et qu'elle forme la chaîne la plus puissante qui retienne la culture dans le systême de l'assollement triennal des jachères, en s'opposant à toute amélioration.

La vaine pâture sur les prairies n'est pas moins nuisible que sur les terres arables, en privant les propriétaires d'une seconde coupe, qui a souvent une valeur égale à la première. Et dans les prairies soumises à l'irrigation, il résulte de ce droit de graves inconvéniens; car les bestiaux ne peuvent y entrer sans y former avec leurs pieds des cavités très-nuisibles, et sans dégrader les rigoles d'arrosement. M. Bosc présente dans une note une considération plus importante; c'est que les plantes vivant autant par leurs feuilles que par leurs racines, plus on les coupes souvent moins les racines sont nombreuses et fortes et moins les pouces ont de vigueur.

L'auteur ajoute que les propriétaires qui veulent soustraire leurs biens à la vaine pâture n'ont d'autres ressources que de clore leur propriété; il fait sentir en même tems combien cette ressource est illusoire parce que bien peu sont en état d'en supporter la dépense, qui d'ailleurs ne serait pas compensée par les béné-

fices qui en résulteraient, et que ce système de clôture qui reçoit une si grande extension en Angleterre et en Allemagne où les propriétés sont réunies en grandes masses, ne peut être applicable aux contrées où les terres sont très-morcelées.

Après avoir parcouru les inconvéniens de la vaine pâture sur les terres et sur les prairies, l'auteur passe à l'examen des ressources qu'elle présente pour la nourriture des bestiaux, et trouve qu'elle est aussi inutile sous ce rapport que désastreuse sous le premier.

J'ai suivi jusqu'ici l'auteur en partageant son opinion, mais la partie de l'ouvrage qui me reste à analyser me présente une foule d'objections à faire.

M. *Mathieu de Dombasle* prétend qu'il n'est pas nécessaire que les moutons trouvent dans les pâturages la totalité de leur nourriture; qu'on peut dans le cas où on ne pourrait disposer que de pièces de terre de peu d'étendue, procurer aux moutons, dans des parcs mobiles, des plantes de prairies artificielles que l'on cultiverait à cet effet, et qu'un hectare de terre employé de cette manière nourrit plus de bêtes que 50 hectares de vaine pâture.

Je suis loin d'adopter ce sentiment, car d'un

allumèrent au plus haut degré, dans l'imagination des poëtes de cette époque, le goût des fictions gigantesques. Ces expéditions singulières et lointaines, ces aventures inouies où se confondaient tous les genres de merveilleux, le *Dieu* des chrétiens, les *génies* des *Orientaux*, les *fées* des *Arabes*, les mœurs bizarres et farouches des *Musulmans*, les hauts faits d'armes des chevaliers, et l'amour de leurs dames, auraient pu, s'il se fut alors rencontré un Homère, faire éclore un poème épique; mais cette gloire était réservée au seizième siècle et à l'*Italie*. Nos poëtes provençaux maniaient encore une langue trop indocile. Rebutés des difficultés de la poésie qui ne leur permettaient pas de se livrer à toute l'ardeur de leur imagination, ils finirent par prendre un interprète moins noble, mais plus souple, moins hardi, mais plus rapide, et aux *romances* succédèrent alors les *légendes* en prose d'où naquirent bientôt les *romans*.

Les plus anciens qui soient parvenus jusqu'à nous sont les *amadis de Gaule* et autres romans de la *table ronde*. Au milieu d'un fatras d'exagérations chevaleresques, on y retrouve la peinture assez fidèle des mœurs de ces anciens tems où un certain héroïsme, une véritable élévation de sentimens, une courtoisie galante formaient

un contraste bien étrange avec des débordemens effrénés, la plus profonde ignorance et une égale barbarie d'usages et de préjugés. Du mélange des romans de chevalerie et des contes merveilleux inventés par le génie oriental des *Arabes*, naquirent plus tard les *chevaliers errans* qui eurent une grande vogue dans le *midi de l'Europe*, et surtout en *Espagne*, jusqu'à ce que ces grands pourfendeurs de géans, ces champions nés de toutes les dames opprimées par quelque *enchanteur*, vinssent expirer sous les traits satyriques de l'inimitable *Cervantès*.

Déjà, vers la fin du quinzième siècle, les soupirs des *bergères* avaient fait tomber en discrédit les grands coups de lance de nos chevaliers ; nos guerres de l'Italie, en épuisant la France, lui avaient du moins fait entrevoir de précieux trésors littéraires. Nos auteurs, assez pauvres de leur propre fonds, s'empressèrent de recourir à cette source abondante, et l'aimable conteur *Bocace*, le tendre *Pétrarque*, eurent chez nous de nombreux imitateurs dans la *nouvelle* et la *pastorale*.

Cependant la civilisation, à son aurore, commençait à régénérer la *France*. De nouvelles mœurs s'introduisaient, de nouveaux besoins

créaient de nouvelles jouissances inconnues à nos rustiques ayeux. Le galant *François* I.^er^ avait attiré les femmes à sa cour, et quoiqu'au milieu des orages des guerres civiles et religieuses, les rois ses successeurs ne cessèrent de s'entourer dans l'oisiveté de leur palais de ce sexe aimable, dont le goût exquis et l'esprit délicat, non moins puissans que ses charmes, exercèrent sur la nation une influence profonde, dégrossirent les mœurs, commandèrent la politesse des manières et nous révélèrent dans la littérature comme dans le commerce de la vie, ce sentiment si pur des convenances qui n'a pas peu contribué à nous rendre les chefs de la civilisation européenne.

Rarement, chez les *Français*, une impulsion donnée n'excéda point les bornes. A la renaissance des lettres, les femmes, oracles et idoles des auteurs, polirent les mœurs et les ouvrages de l'esprit, mais les affadirent également. Une galanterie raffinée, un sentiment quintessencié, une affeterie au delà des dernières limites du ridicule infectèrent surtout les romans. Ce fut alors qu'on vit M.^lle^ *Scudéry* évoquer les *Horaces*, les *Clélie*, les *Brutus*, toutes les grandes ombres de l'antiquité, pour les affubler grotesquement d'un habit de cour, et leur faire débiter, en voguant sur le *fleuve du tendre*, des fadaises

prétendues pastorales. On travestit l'histoire, on défigura le cœur humain. Des sentimens factices, un style maniéré remplacèrent le langage mâle et simple des vraies passions ; mais des femmes de cour, qui avaient épuisé ou corrompu en elles la véritable sensibilité, et pour qui l'adulation des hommes ne pouvait jamais prendre de formes trop emphatiques, se pâmaient de plaisir, en lisant ces prétentieuses niaiseries. *Boileau* vint enfin qui en fit justice dans un dialogue des morts peu connu maintenant, mais qui fut alors un coup mortel dont ne se relevèrent point les *Scudéry* et la *Calprenéde*.

Deux femmes alors firent encore plus par leur exemple que le *satyrique* par ses plaisanteries. M.me *Delafayette*, dans *Zaïde*, et la *princesse de Clèves*, M.me *de Sencin*, dans le *comte de Comminges* trouvèrent le chemin du cœur, et surent en tracer l'histoire; le naturel enfin fut réintégré dans ses droits.

Il fut donné à un bouffon d'enrichir le roman d'une acquisition précieuse. *Scarron*, qui ne s'entendait guère à parler le langage du sentiment, voulut au moins faire un livre avec son esprit. Il choisit sans doute pour modèle *Rabelais* dont les satyres ingénieuses, déguisées sous le voile

d'une grotesque allégorie, se firent pardonner à force de gaieté, la hardiesse et la licence de leurs peintures. Enhardi par cet exemple, *Scarron* porta ses vues plus loin, et résolut de faire du roman un auxiliaire de la satyre et de la comédie. Cette idée, qui domine dans son *roman comique*, boutade fort amusante d'un esprit burlesque, donna l'éveille aux romanciers. Mais ce qui n'avait été qu'indiqué par *Scarron* fut dignement exécuté par *Le Sage*. C'est à cette main hardie et savante qu'il appartenait d'élever un théâtre immense où toutes les conditions humaines viendraient passer sous nos yeux, et dérouler les replis de leur cœur. Lui seul peut-être, après *Molière*, était digne de faire parler sur cette grande scène, des acteurs de tous les âges, de tous les rangs, avec ce naturel parfait qui est le comble de l'art, sans cependant le laisser soupçonner; et ce qui achève le triomphe de ce grand peintre, c'est qu'il a tellement pris tous les traits de ses tableaux dans le cœur humain, qu'aujourd'hui même encore, après plus d'un siècle, après des révolutions totales dans les mœurs, les coutumes et les usages, nous sommes forcés de nous écrier, en reconnaissant chez lui nos vices et nos ridicules : c'est bien celà !..... Honneur donc à l'auteur de *Gil-Blas !* la pos-

térité a déjà marqué sa place non loin de l'auteur du *Tartufe*. Comme lui il a eu des milliers d'imitateurs, et comme lui il n'a pas encore eu d'égal.

Parmi ceux qui l'ont suivi de plus près on compte l'abbé *Prévost* et *Marivaux*. Celui-ci dans *Marianne* eut presque fait croire qu'il avait retrouvé le pinceau de *Le Sage*, et en général, dans ses romans on rencontre plus rarement que dans son théâtre, ce style précieux et maniéré, ce sentiment alambiqué, pénible ouvrage d'un esprit plus subtil que sensible. L'abbé *Prévost*, avec moins de finesse, mais un sentiment bien plus vrai parle au cœur dans *Cléveland*, le *Doyen de Killerine*, et sur-tout dans *Manon l'Escaut*. Nous lui devons aussi de nous avoir fait connaître plusieurs romans *anglais* et entre autres le chef-d'œuvre de *Richardson*.

Montesquieu, dans *ses lettres persannes*, faisait, sous un voile ingénieux, la satyre mordante de son siècle, et dans une composition frivole en apparence révélait au monde littéraire le coup d'œil observateur et profond, et la touche vigoureuse de l'homme qui devait un jour écrire l'*esprit des lois*.

Voltaire, dont le vaste génie semblait recueillir,

à lui seul, tout l'héritage du *grand siècle*. *Voltaire*, qui essaya tous les genres et marche au premier rang dans plusieurs, mit dans ses romans cette philosophie satyrique qui corrige par le ridicule, et cet enjouement vif et malin qui donne la vie et met le cachet de son talent aux plus minces ouvrages échappés de sa plume féconde. Heureux, si content de fronder les véritables abus, il n'attaquait sans cesse et avec les armes les plus dangereuses, une religion, premier présent du ciel, premier besoin de l'homme et des sociétés !

L'esprit et les mœurs d'un siècle ne se peignent nulle part avec autant de vérité que dans sa littérature, et dans le roman surtout. C'est dans ce miroir de la société que viennent se réfléchir les tableaux que l'auteur a sous les yeux. C'est-là que chacun vient se retrouver lui-même, ou reconnaître du moins le monde qui l'entoure. C'est ainsi que les scandales de la *Régence* et la cour voluptueuse de l'amant de *Pompadour* donnèrent la vogue aux romans de *Crébillon*, de *Duclos* et de leurs nombreux disciples. Dans ces ouvrages brillans d'ailleurs, l'obscénité à peine voilée par une gaze légère, faisait les délices d'un siècle où la *licence*, fière de trop illustres appuis, se montrait le front découvert, et s'asseyait jusque sur les marches du *trône*.

Organes d'une morale plus pure, deux femmes, vers la fin de ce siècle, soutinrent dans le roman la réputation que leur sexe y a toujours méritée. M.mes *Riccoboni* et *Graffigny* rendirent désormais incontestable cette vérité, que les femmes douées d'une sensibilité plus vive que celle des hommes, d'une finesse de tact plus exquise, doivent exceller dans un genre où l'un des grands mérites est de saisir jusqu'aux plus légères nuances du sentiment, jusqu'aux traits de mœurs et de caractère les plus déliés.

Mais aussi, ce ne fut jamais la main d'une femme qui conduisit le pinceau des *Cervantes*, des *Le Sage*, des *Fielding* : ce pinceau qui peignit à grands traits la société toute entière et descendit profondément dans la nature pour y puiser ses couleurs. Jamais aussi il ne fut donné à une femme de faire retentir aussi puissamment que *Rousseau* dans le fond des cœurs et les soupirs passionnés de l'amour et la voix mâle et sublime de la raison. Dans la nouvelle Héloïse, rempli du feu qui le dévore, il s'élance par des routes peu régulières, mais partout il marque son passage en traits de flamme, et le lecteur maîtrisé par l'ascendant de son génie est forcé de le suivre et de l'admirer jusque dans ses écarts.

Digne élève de *Jean-Jacques*, *Bernardin de St.-Pierre*, avec une imagination moins fougueuse, mais plus douce et plus riante, un cœur moins passionné, mais aussi tendre, nous traça le charmant tableau de *Paul et Virginie*. Amant de la belle nature, il était digne d'en peindre l'idéal ; et les charmes d'une vie coulée dans la simplicité de l'innocence, sous l'heureuse influence du plus beau ciel de l'univers, ont pris sous son pinceau pittoresque et mélancolique des couleurs si séduisantes, qu'on regrette, en le lisant, de ne pouvoir aller, loin de notre monde dépravé, réaliser dans la solitude ces rêves enchanteurs

Singulière destinée des grands hommes ! forts de leur seul génie, ils montent à l'immortalité par des sentiers inconnus au vulgaire, et le vulgaire qui ne s'apperçoit pas que la barrière s'est refermée après eux, se précipite aveuglément sur leurs traces, et ne trouve qu'un écueil où ils ont trouvé la gloire. *Rousseau*, *Bernardin de St.-Pierre* et *Buffon*, dans des genres différens, mais avec un talent égal, semblaient avoir dérobé à la poésie tous ses trésors pour en enrichir la prose ; sous la plume de ces grands maîtres, elle charmait par son coloris gracieux, elle enchantait par sa mélodie, elle entraînait par ses

élans rapides. Mais s'ils l'avaient portée au plus haut degré de splendeur, ils étaient trop habiles pour dépasser les limites posées par le goût.

Vint bientôt le malheureux peuple des copistes qui défigura tout. La noblesse devint emphase ; la grandeur atteignit le gigantesque ; toutes les couleurs furent chargées ; un long roulement d'épithètes sonores tint lieu d'harmonie. Dans le langage des passions, une déclamation outrée remplaça l'éloquence, et le naturel qui n'exclut pas le sublime, mais qui fuit devant l'enflure, ne reparut plus dans les ouvrages infectés de cette innovation corruptrice.

La poésie elle-même, par la fausse direction qu'elle suivit alors, prolongea cette malheureuse aberration de nos prosateurs. Doué par la nature de la plus riche et de la plus féconde palette, *Delille* répandit avec profusion ses brillantes couleurs sur tous les objets qui séduisirent son imagination. Le public ébloui lui prodiguait les applaudissemens, et *Delille* fatiguait l'admiration du public par de nouveaux poëmes descriptifs. Dès lors la manie descriptive devint une fureur ; ce qui ne doit être qu'un ornement agréable, employé avec discrétion, devint l'objet principal d'un roman comme d'un poëme. On ne songea

plus à nouer une action, à ménager des contrastes, à faire parler ses personnages suivant leur caractère ou leur position, à entraîner le lecteur par des situations attachantes jusqu'à un dénouement frappant ou pathétique; on ne songea qu'à lui faire parcourir une longue galerie de tableaux monotones où ses yeux se promenèrent sans cesse d'une *aurore*, sur un *coucher du soleil*, d'un *orage*, sur *des ruines*, des *bords rians d'un fleuve*, aux *sommets sourcilleux des monts.*

Une manie aussi fastidieuse, un tel contresens de la prose et du roman n'avait cependant pas infecté toutes les plumes; et le goût si ouvertement outragé comptait encore d'habiles et nombreux défenseurs. La diction naturelle et correcte de M.me *de Genlis*, le stile tendre et passionné de M.me *Cottin*, soutenait le roman classique contre les attaques des novateurs; et si la verve comique et mordante de *Pigault-Lebrun* effarouchait trop souvent la morale par des peintures licencieuses, elle respectait du moins et défendait par son exemple les antiques doctrines littéraires.

Deux grands talens s'élevaient alors dans la république des lettres, et semblaient appelés à la dominer un jour. Il ne manquait rien à M.me *de Staël* et à M.r *de Châteaubriant* pour suivre de

près nos grands modèles dans la route des anciennes traditions, ou pour devenir eux-mêmes les *coryphées* brillans d'une secte nouvelle. Deux sentiers s'ouvraient devant eux, ils ont dédaigné celui battu par les classiques, et si l'on penche à croire qu'un choix raisonné eut autant de part que l'entraînement dans leur détermination, du moins faut-il convenir que jamais novateurs n'avaient rencontré de circonstances plus favorables.

Pour un esprit observateur et judicieux, il n'était pas difficile d'appercevoir la révolution morale opérée par le contrecoup de nos révolutions politiques. Deux siècles semblaient avoir passé sur la *France*, en dix ans. Du sein de la tourmente était sortie une génération nouvelle, entièrement séparée par son éducation, ses opinions, ses intérêts, de la génération précédente. Religion, lois, mœurs, usages, littérature, tout semblait avoir été englouti; tout semblait être à recréer pour le *Français* moderne. Comme la société demandait des lois et des institutions nouvelles, on crut que la littérature ne pouvait rester immobile au milieu du mouvement général, et qu'elle demandait aussi de nouvelles règles, une nouvelle direction. M.me *de Staël* et M.r *de Châteaubriant* se chargèrent de les lui donner et d'y joindre leurs exemples.

Ici mon sujet s'agrandit. J'ai suivi d'abord le roman pas-à-pas, depuis son berceau jusqu'à nos jours, tant qu'il s'est resserré dans ses limites et n'a exercé aucune influence bien directe et bien prononcée sur des genres qui lui sont étrangers ; mais aujourd'hui que l'école *romantique* semble le revendiquer comme sa propriété exclusive, et veut en faire le symbole de ses étranges doctrines, je dois me placer dans une sphère plus élevée et plus étendue pour embrasser tout l'horison de la littérature. Je ne m'arrêterai pas à analyser minutieusement les diverses productions de M.me *de Staël* et de M.r *de Châteaubriant*, mais je m'attacherai à en étudier l'esprit, à en découvrir les théories lorsqu'elles n'y sont pas formellement exprimées, et sur-tout à en dévoiler les conséquences. Ces deux écrivains ont chacun leur école, et chaque école a sa tendance particulière qu'il importe de signaler. Je commencerai par celle de l'auteur de *Corinne* et de l'*Allemagne*, comme l'ennemi qui a cherché à porter à notre littérature les coups les plus mortels.

A une raison mûre et virile, M.me *de Staël* joignait un enthousiasme exalté qu'elle tenait de son sexe et qui mit plus d'une fois son goût en défaut. Passionnée pour les abstractions méta-

physiques, elle conçut pour les *spiritualités d'Allemagne* une admiration presqu'idolâtre, et bientôt cet engouement s'étendit à toutes les productions de la littérature germanique. *Klopstok*, *Gœthe*, *Schiller* lui parurent des génies dont les ouvrages devaient servir de points de comparaison pour juger tous les autres écrivains. Le genre mélancolique et rêveur, la métaphysique du sentiment dont sont empreints les chefs-d'œuvre de l'école *allemande*, ces poètes, toujours en contemplation de leur âme ou des merveilles de la nature, en méditation sur des tombeaux et devant les profondeurs de l'éternité, ne pouvaient manquer de captiver une imagination ardente et avide de fortes émotions. Cette âme fière et presque républicaine applaudissait avec transport à la liberté du théâtre *allemand* qui, à peine sorti de l'enfance et de l'ornière où il s'était traîné quelque tems sur les traces du nôtre, avait enfin proclamé son indépendance. Aussi voyait-elle avec indignation la littérature française encore asservie aux antiques traditions de la Grèce. Aussi dans son *triumvirat romantique* avec MM.rs *Schlégel* et *de Sismondi* ne cessa-t-elle de travailler à briser ce qu'elle appellait le joug d'une superstition servile.

Voici à-peu-près l'ensemble des doctrines que

l'on trouve éparses dans ses écrits ou dans ceux des principaux adeptes de la même école : « La littérature d'un peuple doit être indigène. Elle doit être née sur le sol qu'elle vivifie, appropriée aux institutions, aux mœurs des hommes dont elle est destinée à charmer les loisirs, à attendrir les cœurs, à éclairer les esprits. Ces *Grecs* antiques dont, après tant de siècles, notre raison humiliée s'indigne de subir encore les lois, ont-ils fait autre chose que ce que nous recommandons aux nations modernes? Allaient-ils chercher sous des climats étrangers et lointains les sujets de leurs chants et leurs inspirations? Les vit-on invoquer, dans leurs poëmes, le *Brama* de l'*Indien*, ou les divinités de *Memphis*? Etaient-ce les rivages du *Nil* ou de l'*Indus* qu'ils peignaient dans leurs rians tableaux? Non, trop fiers de leur patrie, trop riches de leurs propres trésors pour rien emprunter aux autres nations, c'était toujours la *Grèce*; avec ses dieux, son beau ciel, ses montagnes pittoresques, ses vallons enchantés qu'ils offraient aux yeux des *Grecs*. Ils plaçaient leur *Jupiter* et sa cour immortelle sur le mont *Olympe*, *Minerve* dans *la citadelle d'Athènes*, *Apollon* sur le *Pinde*. C'était le gazon de leurs prairies que les *nymphes* foulaient dans leurs danses. C'était les échos de leurs vallées qui retentissaient des chants des

muses ; c'était les fontaines de la *Grèce* que les *naïades* alimentaient de leurs urnes.

» Pourquoi ne pas suivre cet exemple ? enfans du *Nord*, qu'avons nous besoin d'emprunter des richesses, de payer un tribut aux enfans du *Midi ?* Si le ciel serein de la *Grèce*, si ses campagnes fleuries égayèrent jadis l'imagination de ses poëtes, le ciel nuageux et mélancolique de la *Scandinavie*, berceau des peuples du *Nord*, les sombres profondeurs des forêts *germaniques*, antiques retraites de nos ayeux, sont-ils donc stériles en grandes inspirations ? Les Grecs avaient peuplé la nature de divinités poëtiques. Leur mythologie riante était une source inépuisable de charmantes fictions : eh bien ! nos pères n'avaient-ils pas aussi peuplé la solitude de leurs forêts de *génies* terribles ou protecteurs ? et ces harpes célestes dont les enfans d'*Odin*, mollement portés sur les nuages, font raisonner les cordes harmonieuses, doivent-elles se taire devant la lyre dont les accords charment les ombres errantes dans l'antique *Elysée ? Teutatès*, le *Gui* sacré, les *Druides*, les sacrifices nocturnes sont-ils moins poëtiques que les dieux de l'*Olympe*, et les cérémonies de leur culte ? Que deviennent enfin les plus brillantes fables du paganisme devant cette religion auguste et mystérieuse qui est venue dé-

voiler aux nations les secrets d'un monde inconnu jusqu'alors, révéler à l'homme la sublimité de son origine, agrandir l'orgueil de ses désirs, accabler son esprit de toute l'immensité de l'avenir? les anciens n'ont pas connu cette source féconde des grandes pensées, ils n'ont fait qu'effleurer le sentiment. C'est à nous de l'approfondir, de descendre plus avant dans les mystères du cœur humain; de cultiver cette mélancolie rêveuse qui se nourrit des spectacles imposans ou terribles de la nature, et médite silencieusement les grandes leçons des ruines ou des tombeaux. Enfin, c'est à nous d'opposer au langage méthodique, positif, orné, mais superficiel et froid de la littérature *classique*, le style hardi et pittoresque, les tableaux sombres et énergiques, les méditations nébuleuses et profondes du génie *romantique*.

Et que dire de l'injure faite à notre histoire? nous l'avons donc crue bien pauvre en grands hommes, en touchans souvenirs, en catastrophes frappantes, puisque ce n'est que d'une main timide que nous avons osé l'introduire sur nos théâtres comme dans nos poëmes. Pendant un siècle entier la *Melpomène française* s'est indignée de ne célébrer jamais que des héros *Grecs* et *Romains*. Serviles imitateurs des anciens, non-

seulement nous avons suivi, comme des règles imprescriptibles du goût, les caprices d'un faiseur de poétique, nous nous sommes courbés volontairement sous le triple joug des unités d'*Aristote*, mais encore nous avons eu assez peu de fierté nationale pour bannir de notre scène nos héroïques ayeux, pour n'ériger dans la langue qu'ils ont parlée, dans la patrie qu'ils ont immortalisée, de monumens qu'à la gloire des grands hommes antiques. On eût pris les *Corneille* et les *Racine* pour de simples traducteurs des *Sophocle* et des *Euripide*. La *France* avait un théâtre grec. La *France* n'avait pas de théâtre vraiment français.

» Il n'en était pas ainsi de la noble *Angleterre*: le génie chez elle n'a jamais connu d'entraves; c'est à lui de donner des lois et non pas d'en subir. Au lieu de marcher à la suite d'*Homère*, *Milton* s'efforçait de voler son égal; *Shakespeare* n'avait point lu *Sophocle* et devenait le *Sophocle* de son pays. Sa muse patriotique consacra ses chants à la gloire comme aux plaisirs de ses concitoyens, et ses concitoyens n'ont pas été avares de leur reconnaissance.

» *L'Allemagne* enfin a suivi ce noble élan. Ses poëtes, ne prenant plus désormais que la

nature pour modèle et leurs inspirations pour guides, se sont frayés, vers la gloire, des routes nouvelles, et cette précieuse indépendance du génie, présage les plus beaux jours à la littérature *germanique*.

» *Français*, négligerons-nous ces salutaires exemples ? le tems est venu de nous affranchir d'un esclavage volontaire, et de reconquérir une littérature nationale et indépendante. Repoussons donc enfin ces théories usées qui ne conviennent plus à un peuple nouveau. Nous y perdrons peut-être une fatigante régularité, mais nous y gagnerons l'originalité, la force, la profondeur. Notre scène s'agrandira en devenant libre. Le génie, que trop d'obstacles rebutaient, s'élancera dans la lice, lorsqu'il pourra prendre un essor digne de lui, et mille chefs-d'œuvre d'un genre nouveau viendront rajeunir notre vieille littérature et nous charmer par des jouissances inconnues jusqu'à présent. »

Telle est en substance la doctrine des écrivains de l'école qui se décore du nom vague et indéfinissable de *romantique*, école qui doit en grande partie et son lustre et sa vogue à la plume savante de M.me *de Staël*. L'impartialité qui préside à nos jugemens nous oblige de convenir que

dans la foule des principes hasardés par les *romantiques*, il s'en trouve dont le développement, loin de porter atteinte à notre littérature, pourrait accroître et sa force et ses richesses. Nous les indiquerons plus tard, mais il est important de répondre d'abord aux raisonnemens sophistiques qui servent de base au nouveau système.

La grande erreur des *romantiques* est de paraître croire que nos auteurs *classiques* se sont calqués sur les modèles de l'antiquité par la conscience de leur propre faiblesse, et qu'ils ont sacrifié leur indépendance à la crainte de s'égarer, s'ils marchaient sans guides. Ce reproche est injuste, car s'il était considéré d'une manière plus approfondie, l'on verrait qu'il se réduit à nous faire un crime de n'être venus qu'après les *Grecs*. Ce peuple immortel, qui nous a précédé dans toutes les carrières du génie et de la gloire, fut traité en bien-aimé de la nature. Imagination féconde, sensibilité vive, coup-d'œil pénétrant, goût pur et délicat, tout ce qu'il faut pour sentir profondément et rendre ses impressions avec abondance, justesse et vigueur, tout lui fut prodigué. Entouré d'une nature riche et belle, il sut l'observer et la peindre. Il découvrit dans tous les arts les rapports et les proportions qui constituent le vrai beau, et il les fit

passer dans ses *ouvrages*. C'est par-là que ses poëtes, ses peintres, ses sculpteurs ont mérité de devenir les maîtres de toutes les nations ; c'est en atteignant les dernières limites de la perfection, c'est en réalisant l'idéal de la beauté qu'ils rendront à jamais tributaires de leur génie tous ceux qui ne croiront pas s'humilier, en étudiant dans les chefs-d'œuvre des maîtres de l'art, les secrets dérobés à la nature.

Grèce illustre et infortunée! le glaive du *Romain* t'avait ravi ton antique liberté. Tu n'étais plus la patrie des *Miltiade* et des *Léonidas*. Tu restais du moins la patrie des beaux arts. Le cimeterre du farouche *Musulman* les a fait fuir loin de leur terre natale, et ne t'as plus laissé que l'esclavage et tes ruines. Mais sous ces ruines couvait un feu vengeur ; comprimé pendant trois siècles, il a éclaté enfin : il a foudroyé tes infâmes oppresseurs. L'étendard de l'indépendance victorieuse s'est levé sur les *Thermopyles*. Les beaux arts, à cet heureux signal, ont tressailli d'allégresse. Ils iront visiter leur antique berceau, et peut-être les siècles modernes verront un jour renaître, à l'ombre de la liberté, *Athènes* et sa splendeur.

Mais nous, qui, depuis si longtems, conservons

en dépôt le précieux héritage des malheureux *Grecs*, devons-nous le répudier par cela seul que ce ne sont point des richesses indigènes. Négligerons-nous de puiser l'or à pleines mains dans cette mine féconde, pour en aller chercher péniblement quelques parcelles au milieu de la rouille des traditions *gothiques ?* Quand nous ne faisions encore que sortir de la barbarie, devions-nous repousser les règles du *goût* tracées par des critiques judicieux d'après les ouvrages des hommes de génie ? Devions-nous attendre, pour nous former des principes littéraires, que des esprits supérieurs eussent deviné d'eux-mêmes et l'art et le goût et ses principes ? C'eût été pousser jusqu'à un excès bien ridicule la fierté nationale ; nous eussions pu attendre longtems nos *Milton* et nos *Shakespeare*, et pour quelques beautés, vierges encore, mais rudes et sauvages, quelles sublimes conceptions n'aurions-nous pas eu à regretter !... *L'Angleterre* nous vante son théâtre et s'applaudit de ne pas le devoir à l'antiquité ; mais, je le demande, quel est le *Français* qui oserait lui envier ce triste avantage et se plaindre que le génie d'un *Corneille*, d'un *Racine*, d'un *Voltaire* ait fait alliance avec le génie des *Sophocle* et des *Euripide ?* quel est celui, qui, après avoir lu les drames, quelquefois sublimes, mais presque

toujours barbares et monstrueux du théâtre *anglais*, ne se félicite de l'heureuse docilité de nos auteurs qui, en se soumettant au joug des règles, ont prévenu les écarts de leur imagination, et l'ont retenue dans les bornes, au delà desquelles il n'y a plus de véritable beauté, mais exagération, enflure, mauvais goût?

Peut-être les *romantiques* sont-ils plus heureux et plus justes dans le reproche de timidité qu'ils ont adressé à notre théâtre. Il ne l'a que trop mérité depuis *Corneille* jusqu'à *Voltaire*, tant que nos auteurs dramatiques ont craint d'effaroucher un public ombrageux en puisant leurs sujets dans notre histoire moderne. Le succès de *Tancrède* et d'*Adélaïde Duguesclin* vint ensuite démentir cette injuste défiance. Les siècles de l'héroïsme et de la galanterie chevaleresque offrent à notre théâtre des caractères nouveaux, et pour ainsi dire de nouvelles passions. L'amour surtout y abonde en effets tragiques inconnus aux anciens. L'amour chez eux, plus voisin de la nature, était plutôt un instinct qu'une passion, et il ne rencontrait pas assez d'obstacles dans les croyances religieuses, et dans les habitudes sociales pour produire, comme dans les sociétés modernes, ces terribles explosions qui l'ont rendu si intéressant

et si dramatique. Nous devons donc applaudir aux efforts des littérateurs qui ont travaillé à naturaliser notre histoire sur notre scène. Sans doute, en se rapprochant de notre époque, les hommes et les événemens qu'on nous présente perdent cette grandeur fantastique que produit l'illusion de la perspective ; mais d'un autre côté, ils captivent bien mieux notre attention, en réveillant l'esprit national, en mettant en scène des opinions, des intérêts qui sont les nôtres, en liant les destinées des sociétés actuelles aux destinées de quelques génies supérieurs dont l'auteur nous force à admirer les grandes actions, ou à en déplorer les fautes et les infortunes.

L'école de M.me *de Staël*, en renouvellant contre les *unités classiques*, l'attaque qui leur a été si souvent livrée, n'a fait que reproduire des raisonnemens vingt fois réfutés par les maîtres de l'art eux-mêmes. Cependant quelqu'orthodoxes que soient nos opinions littéraires, nous sommes forcés de convenir qu'il est résulté de ces attaques une heureuse innovation pour notre littérature. Tout en respectant l'inviolable *unité d'action* qui est commandée par la nature même de l'esprit humain incapable de bien suivre deux grandes idées à la fois, quelques auteurs modernes ont dérogé avec succès à cette *unité*

munitieuse de lieu et de tems qui, pour conserver une prétendue illusion théâtrale, accumule les invraisemblances, fait tramer une conspiration dans le palais même du tyran, et entasse en vingt-quatre heures plus d'intrigues, d'événemens, de révolutions que, dans l'ordre des choses, un mois entier n'en pourrait présenter. C'est sans doute avec une extrême circonspection qu'une main habile doit innover sur un objet aussi délicat, mais nous pensons qu'on rendrait en effet un grand service à notre théâtre, en relâchant un peu les entraves rigoureuses dans lesquelles il a été si longtems comprimé.

Nous arrivons enfin à cette seconde division de l'école *romantique* qui s'énorgueillit d'avoir pour chef l'illustre auteur *du génie du christianisme*. Nous sommes encore pour lui des contemporains, et nous ne savons pas quel jugement la postérité substituera aux éloges passionnés de ses nombreux disciples et aux critiques haineuses de ses détracteurs. Admirateurs nous-mêmes d'un si beau talent, qu'il nous soit permis d'en signaler les écarts, parce qu'ils sont contagieux comme tous les défauts des hommes supérieurs. Au reste, si la justice nous impose l'obligation de critiquer quelquefois l'*homme de lettres*, nous ne craignons pas qu'on nous accuse de vouloir

fronder l'*homme d'état*, et M.r *de Châteaubriant* lui-même qui a donné de si beaux exemples d'indépendance littéraire, ne pourrait que mépriser un écrivain qui sacrifierait la vérité à la crainte de déplaire à la puissance.

Les orages de la révolution française, en accumulant les malheurs sur la jeunesse de M.r *de Châteaubriant*, rembrunirent d'une teinte mélancolique l'imagination vive et brillante dont l'avait doué la nature. Amant de la gloire, avide de tendres épanchemens, il cherchait autour de lui des objets dignes de recevoir toute l'expression de ce que sentait son âme, lorsque sortant du sein de ses ruines récentes, avec ses antiques souvenirs et sa splendeur de dix-huit siècles, *le génie du christianisme* sembla lui apparaître tout-à-coup. Comme elle dût enflammer une âme jeune et ardente, cette grande et heureuse pensée d'élever un monument à la gloire de la religion de ses pères, d'une religion si profonde dans ses mystères, si noble dans son culte, si touchante dans sa morale ! L'exécution générale a répondu à la beauté de la conception. Mais il ne suffit pas à la gloire de l'architecte d'avoir élevé sur un noble plan un majestueux édifice, il faut encore que son goût et son habileté brillent dans le choix des ornemens, et c'est ici que la

critique s'attaque à l'auteur *du génie du christianisme*. Malheureusement, pour s'élever à la hauteur de son sujet, il a cru devoir recourir à cette prose batarde qui se pare ambitieusement des richesses de la poësie. Entre ses mains on l'a vue resplendir d'un éclat éblouissant, et des écrivains présomptueux se sont flattés de lui conserver ce prestige. Ils possédaient les mêmes couleurs ; ils ont cru qu'il ne s'agissait que de les prodiguer, et disciples maladroits d'un maître habile, ils ont fait ressortir ses défauts par la grossièreté de leurs imitations.

C'est ainsi que toutes les branches de la littérature ont été infectées plus que jamais de la maladie descriptive. C'est de cette nouvelle école que sont sortis ces romanciers du *terrible* et du *mystérieux*, ces *coryphées* du *néologisme* et de l'*inversion ;* des tableaux sans fin et sans variété, une monotone mélancolie, d'éternelles méditations, ont rendu fatigantes ou glaciales des compositions estimables du reste. Nos jeunes poëtes sont devenus de nouveaux *young* qu'on retrouve sans cesse dans *le silence des tombeaux*, sur les *ruines du monastère antique*, sur les *bords du torrent de la vie*, ou bien encore, sur *les rivages de la mer immense de l'éternité*. Leur style, comme leurs idées, a pris une teinte bizarre et sauvage,

et notre langue dont la précision et la clarté étaient autrefois les plus beaux ornemens, lorsqu'elle n'était encore que classique, est devenue tout-à-coup sous la plume de ces écrivains, *romantique*, *ossianique*, *vaporeuse*, c'est-à-dire, fort peu intelligible pour ceux qui ne sont pas initiés à la mysticité du sentiment, pour ces esprits vulgaires qui s'effarouchent d'une pensée présentée à travers d'*augustes et mystérieux nuages.*

C'est peut-être aussi à la nouvelle école que nous sommes redevables du genre nouveau de tragédies prétendues saintes qui envahissent depuis quelque tems nos théâtres. Les combats de la religion et des passions dans le cœur humain sont sans doute une source d'effets très-dramatiques, mais pour qu'ils intéressent, touchent, attendrissent le spectateur, il faut que la croyance de cette religion soit profondément enracinée dans son âme, et malheureusement cette foi vive est peu commune de nos jours parmi le public qui juge les ouvrages de la scène. Aussi, par exemple, quel est celui qui, ne tenant aucun compte des croyances religieuses de la *mère des Machabées*, n'appèle fanatisme atroce le courage de cette femme qui dévoue sa jeune et nombreuse famille aux plus affreux supplices plutôt que de transgresser un précepte très-secondaire

de sa religion ? Sans doute, le chrétien n'en juge pas ainsi, mais il ne s'agit pas de faire une œuvre sainte, il s'agit de faire une œuvre dramatique, et elle ne peut l'être si les sentimens sur lesquels elle est basée ne sont pas adoptés généralement par le public qui doit la juger.

Autres tems, autres idées ! toutes les nôtres sont tournées maintement vers les grands intérêts des peuples, qui se discutent sous nos yeux, que nous discutons nous-mêmes par nos représentans. Ce ne sont plus des fictions mythologiques ou romanesques, ce ne sont plus même les héroïques abnégations inspirées par une religion divine que nous demandons aux muses tragiques ; ce sont les grandes leçons de l'histoire qu'elles doivent dérouler à nos yeux ; ce sont les ressorts de la politique des grands qu'elles doivent faire jouer devant les peuples ; c'est l'amour de la patrie et des bons princes, le respect des lois, et la haine de l'injustice ; c'est le sentiment de la fierté nationale, et le désir de la prospérité commune qu'elles doivent réveiller, exciter, enflammer dans nos âmes. Voilà la source à laquelle notre vieille littérature doit aller se retremper ; voilà les innovations que la raison même autorise et commande ; et malheur aux écrivains, qui, s'abusant sur le goût et l'esprit

de leur siècle, voudront lui imprimer une direction contraire, ou lui faire adopter dans les idées et dans le style des nouveautés qu'il réprouve ! abandonnés dans les routes hasardeuses qu'ils auront tentées, ils verront leur réputation éphémère s'éclipser tous les jours, jusqu'à ce qu'elle se perde bientôt dans un éternel oubli. Certes, ce n'est pas M.r *de Châteaubriant* qui peut craindre une pareille destinée. Les grands talens, quelles que soient leurs aberrations, portent toujours avec eux le sceau de leur immortalité ; mais combien d'écrivains qui, pouvant arriver à la gloire en suivant ses véritables sentiers, s'en sont éloignés à jamais, en s'égarant sur les traces d'un brillant météore !

Comme il n'entre pas dans notre plan de nous occuper des romans, qui, exécutés avec plus ou moins de succès d'après les doctrines classiques, n'ont exercé aucune influence sur la littérature, et encore moins de cette foule d'avortons qu'enfante chaque jour la facilité même du genre, que dévore l'oisiveté de nos grandes villes, et qui ne survivent guères au mois qui les a vus naître. Nous dirons maintenant quelques mots des romans nouveaux que la traduction de l'anglais et de l'allemand dans notre langue nous a fait connaître.

M.r *Auguste Lafontaine* me paraît de tous les romanciers actuels de l'*Allemagne*, connus en

France, le seul qui mérite, dans un cadre aussi restreint que le nôtre, une mention particulière. Mais on se tromperait bien si on le prenait pour un adepte de l'école romantique. A l'exception de la manie descriptive dont il ne sait pas se garder, c'est un des plus vrais interprètes de la nature que l'*Allemagne* ait produits. Son style est clair et simple, sa manière douce et abondante, et l'on trouve dans ses tableaux de la vie privée et du bonheur domestique, des traits d'une naïveté charmante; un artiste dirait de lui: c'est un excellent peintre d'intérieur!

L'Angleterre nous présente deux écrivains d'un ordre supérieur, qui, chacun dans des genres différens, ont illustré la littérature de leur pays et rendu leur réputation *européenne*, comme leurs ouvrages. *Lord Byron*, par la tournure de ses idées et la couleur de son style, se rattache à la secte des *romantiques*, et au premier coup-d'œil il présente quelqu'analogie avec M.r *de Châteaubriant*, mais on s'apperçoit bientôt, même à travers la pâleur des traductions, que la flamme de son génie est plus forte et plus échauffante. Une mélancolie plus sombre, une méditation qui creuse plus avant la pensée humaine distinguent assez le chantre *du corsaire*, de l'auteur d'*Atala*, et *lord Byron* du moins, dans la brûlante

énergie de son style, dans la sublime hardiesse de ses images, n'a pas besoin d'excuses ; il chante sur la lyre et qui oserait en limiter la hauteur ?

Rival de gloire de *lord Biron*, *Walter Scot*, sous un rapport, peut être appelé le *Barthélemy* de l'*Angleterre*. Comme le savant auteur d'*Anacharsis*, il fut vingt ans un érudit laborieux, avant d'être littérateur. Bien différent de tant d'autres qui, sans études, sans aucun fonds solide, prennent une démangeaison d'écrire pour une vocation littéraire, et quelques éclairs d'imagination pour la révélation d'un vrai talent, *Walter Scot* sentit la nécessité d'amasser beaucoup avant de produire. Il consuma sa jeunesse dans des recherches pénibles sur les antiquités nationales de l'Angleterre et de l'Écosse. Il eut à compulser un nombre infini de vieilles chroniques, des inscriptions à déchiffrer, des ruines à parcourir, des savans à interroger, et ce ne fut qu'après avoir acquis un trésor immense d'érudition, qu'il se crut digne d'entrer dans la carrière. Tant de travaux ne restèrent pas sans récompense, et la reconnaissance de ses lecteurs l'a proclamé *le père du roman historique*.

Nous possédions bien dans notre littérature quelques romans dont les peintures se rattachent aux époques les plus saillantes de nos annales ;

mais on y retrouve plutôt l'histoire des intrigues de la *cour* et des amour de nos *princes* que le tableau de l'esprit et des mœurs de la nation. Tels furent en France, jusqu'à nos jours, la forme du gouvernement, le genre de nos institutions, la tournure des esprits que le *palais* de nos Rois fut comme un centre lumineux où tous les rayons vinrent aboutir, et tous les regards se fixer. Tout ce qu'il y avait de distingué dans tous les genres tendait à s'approcher de ce foyer de lumière. La *cour* seule attirait et protégeait les gens de lettres ; les gens de lettres ne voyaient et ne peignaient que la cour. Le reste de la nation était en oubli. Les mœurs n'avaient rien de stable, les caractères rien de fortement prononcé. Étourdie ou philosophe sous un roi évaporé ou raisonnable, licencieuse avec un jeune prince, dévote avec un vieux monarque, la *cour* recevait toutes les impulsions et les communiquait presqu'aussi facilement aux classes éclairées. C'est de là que nous est venue en partie cette légèreté *française*, cette inconstance dans les idées et dans les usages qui nous a jusqu'ici distingués des autres peuples, mais qui semble disparaître tous les jours et faire place à une réflexion plus mûre et plus grave. C'est à cette cause aussi peut-être qu'il faut attribuer l'absence

d'un esprit national bien caractérisé, et cette instabilité de nos mœurs eût mis en défaut le peintre le plus subtil, en même-tems qu'une civilisation raffinée eut répandu sur ses tableaux une teinte d'uniformité trop monotone.

Au contraire l'histoire si dramatique de l'*Angleterre ;* les éternelles rivalités des différentes nations qui la conquirent ; les convulsions politiques ou religieuses au sein desquelles s'élevèrent tant d'hommes extraordinaires par leurs crimes, ou leurs vertus ; cette fierté nationale qui sépare le *peuple anglais* des autres peuples de l'*Europe*, encore plus que la mer ne le sépare du continent ; sa participation dans les affaires de l'État ; sa ténacité dans ses habitudes comme dans ses opinions ; toutes ces circonstances réunies donnent à la nation *anglaise* une physionomie tranchante, et offrent une vaste moisson au peintre de mœurs et de caractères.

Walter Scott, n'est pas resté au-dessous d'un aussi beau sujet ; sans doute on peut écrire avec plus de précision, nouer une intrigue avec plus d'art, et surtout la dénouer par des moyens moins vulgaires ; on peut traiter l'amour avec plus d'habileté et de sentiment, et observer plus scrupuleusement les règles de la gradation d'intérêt ; mais lorsqu'il s'agit de mettre le lecteur

en scène ; de le rendre contemporain des événemens et des acteurs ; de lui faire voir, jusque dans leurs moindres détails, les lieux où un talent magique l'a pour ainsi dire transporté, les usages du pays, l'intérieur de la cabane, ou du palais, et jusqu'au maintien des personnages qui semblent converser avec lui, c'est alors que *Walter Scott* est vraiment original et presqu'inimitable. Faut-il descendre dans le cœur humain ; y prendre la nature sur le fait ; non pas la peindre mais la faire parler, la faire agir ; révéler les sentimens les plus cachés par un geste, un regard, un sourire ; rendre la vertu aimable, la scélératesse effrayante, sans dogmatiser, mais en mettant à nu l'âme du scélérat et celle de l'homme de bien ; faut-il nous montrer dans le calme de leur vie privée les grands que l'histoire ne nous montre que sur le théâtre ; faut-il évoquer l'âme altière de l'implacable *Elisabeth*, faire revivre la sensible et infortunée *Marie Stuart ;* dévouer au mépris comme à ses remords le vil courtisan *Leicester ? Walter Scott* nous révèle alors toute l'étendue et la profondeur de son talent, et la littérature *anglaise,* à côté des *Fielding* et des *Richardson* peut placer encore un grand peintre du cœur humain.

Puissent nos romanciers ne pas laisser perdre de si utiles exemples. Puissent-ils, après avoir

si longtems appauvri notre littérature par leur stérile fécondité, l'enrichir enfin de productions plus solides qui attestent et de l'étude et du talent; qu'on puisse lire avec fruit et citer avec honneur. Espérons qu'éclairés enfin par le goût de l'expérience, ceux qui s'étaient laissé éblouir par les illusions de la nouveauté, rentreront dans la route des saines doctrines, et qu'ils ne feront plus de leurs ouvrages comme une *mosaïque* incohérente et sans goût où viennent s'entasser pêle-mêle des fragmens de toute espèce de poësie épique, tragique, élégiaque, pastorale et descriptive. Quand les romans ne seront plus un rendez-vous général des lieux communs les plus usés, et des plus ennuyeuses descriptions; quand on y reconnaîtra une véritable connaissance de l'homme et de la société, un sentiment vrai, un langage pur et naturel, quand on y rencontrera u[n]e science aimable et une philosophie douc[e] guisées sous les formes agréables d[e] , déalors un genre si estimable en [fiction], levera de l'espèce de discr[édit] même se rela multitude des mau[vais] l'a fait tomber siècle où l'instru[ction] vrages, et dans un miers be[soins] st devenue un des prepr[emiers] homme, il pourra servir à [répan]dre dans toutes les classes de la société, le goût des lettres, des connaissances utiles et une morale agréable et pure.

ESSAI

SUR L'ORIGINE ET L'ANTIQUITÉ DES COMMUNES DU DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS,

Par M.r HARBAVILLE, *Membre résidant.*

L'ORIGINE de la plûpart des villes et des lieux habités est couverte d'épaisses ténèbres ; les traditions sont mensongères, et l'histoire qui transmet à la postérité les noms rendus célèbres par le malheur des nations, qui cite avec orgueil les champs qui ont été le théâtre de funestes exploits, garde un silence absolu sur ce sujet intéressant. Il faut donc percer à travers d'une profonde nuit
découvrir les traces des établissemens dont
compose les sociétés civiles. Que de
d'écueils dans cette recherche si
pour
la réunion
difficultés, que
l'histoire générale et
chaque province ne peuvent
les fastes particuliers de
nas servir de guide ?
nes du

Lorsque j'ai cherché l'origine des commu
département du Pas-de-Calais, j'ai trouvé très-peu
de lumières dans les monumens historiques ; j'ai

dû recourir, lorsqu'ils m'ont manqué, aux étymologies des noms rendus probables par plusieurs circonstances de tems et de lieu qui ont pû influer sur leur appellation. Cette méthode entièrement neuve m'a permis de classer les lieux dont je parle par ordre de tems et selon les diverses périodes politiques par lesquelles ce pays a passé depuis vingt siècles.

J'ai divisé mon ouvrage en quatre époques qui présentent ensemble un tableau d'après lequel on pourra se former une idée assez précise de l'état du pays, de la marche et des progrès de la civilisation qui peut être appréciée selon le nombre et la nature des établissemens qui se rapportent à chacune de ces époques. Je n'oserais affirmer que toutes les étymologies sont exactement en rapport avec les circonstances que je leur assigne, et je suis loin de donner mon système comme une autorité. On sent qu'il est facile de s'égarer dans une route aussi incertaine.

VILLES ET COMMUNES ANTÉRIEURES A L'ARRIVÉE DES ROMAINS DANS LES GAULES.

Arras. — Cette ville, une des plus anciennes de la Gaule, existait longtems avant J. César qui, dans le huitième livre des commentaires,

lui donne le nom de *Nemetocenna*. Ce nom peut faire penser que cette ville tire son origine des *Némètes*, peuples de la Germanie qui, selon Tacite, *de Moribus Germanorum* cap. 28, s'étaient établis dans la Gaule-Belgique, sur les bords du Rhin. Le secours que les Atrébates tirèrent des Germains qui habitaient en deçà du Rhin, lors de la révolte de la Belgique arrivée l'an de Rome 702, donne du poids à cette conjecture, et fait croire qu'il existait entre ces deux peuples une étroite alliance fondée sur une colonisation.

Thérouanne. — *Taruenna*. Était la capitale de la Morinie. Cette ville, qui a joui de quelque célébrité, est réduite à l'état d'un village depuis l'année 1553.

Montreuil. — Son origine est incertaine, elle passe pour avoir été une ville de la Morinie. On sait qu'elle était déjà fortifiée en 850. La plûpart des géographes traduisent son nom par *Monasteriolum*.

Boulogne — Connue dans l'antiquité sous le nom de *Pesoriacus portus*, était un des hâvres les plus renommés de la Gaule-Belgique. L'empereur Claude s'y embarqua l'an 41 de notre ère pour aller soumettre les Bretons révoltés. Cette ville

ne prit le nom de *Bononia* que plusieurs siècles après. César ne parle pas du port Pesoriac, il s'embarqua au port *Iccius* que l'on croit retrouver dans le bourg de Wissant.

Aire. — *Heria.* Lieu dédié à Hérian ou le guerrier, divinité du second ordre chez les Gaulois.

Hermin. — Hermies. — Hermaville. — Hermelinghem. — Hermicourt. Lieux consacrés à *Irmin*, *Irmensul* ou *Hermion*, noms sous lesquels les Gaulois adoraient Mercure.

Tortequenne. — Tortefontaine. Lieux consacrés à *Thor* ou *Teutatès*, dieu de la guerre.

Guines. — Guisy. — Wisques. — *Wiscum* Gui. On sait que les Gaulois honoraient le Gui, et ces trois endroits étaient voisins des forêts.

Sailly-en-Ostrevent. — *Saltus ad Ostrebantes.* L'Ostrevent, petite contrée du ci-devant Artois, tire son nom des Ostrebantes (Atrébates orientaux), dont le pays s'étendait, à ce que l'on croit, le long des rives de la Sensée, et comprenait ce qui forme maintenant les cantons de Marquion, d'Oisy et partie de ceux de Vitry, d'Hénin-Liétard et de Carvin.

LE SIÈGE DE BOULOGNE

EN 1544,

POÉME PAR M. LE BARON D'ORDRE,

MEMBRE CORRESPONDANT.

Dulce et decorum est pro patria mori !
Hor.

« Le doux soleil d'avril échauffe nos guérêts ;
» C'est aujourd'hui St. Marc, jour cher aux Boulonnais ;
» A leurs cœurs attendris chaque année il rappelle,
» Au retour du printems ; l'époque solemnelle
» Où leur ville rendue à l'empire des lys
» Vit rentrer dans ses murs ses citoyens bannis.
» Mon fils, soutiens mes pas, la force m'abandonne,
» Je veux me reposer au pied de la colonne,
» Superbe monument qui porte jusqu'aux cieux
» L'honneur du nom Français transmis par nos ayeux. »
Ainsi parle un vieillard, et la brise légère
Caresse, en se jouant, son front octogénaire,
Disperse sur son cou ses cheveux argentés :
Son fils avec respect se tient à ses côtés.

Vois, lui dit le vieillard d'une voix attendrie,
Cette noble cité, mon fils, c'est ta patrie,
Celle de tes ayeux, depuis quatre cents ans.
Ils étaient tous humains, fidèles et vaillans,
Doux et bons dans la paix, terribles dans la guerre;
Nous avons conservé ce même caractère:
Quand ils sont nos rivaux nous aimons les Anglais,
Mais nous sommes trop fiers pour être leurs sujets:
Nous ne voulons, mon fils, que des Français pour maîtres.
Je veux te raconter ce qu'on fait nos ancêtres
Pendant ce fameux siège où chaque citoyen
Combattait en héros et mourait en chrétien.
EURVIN, le brave EURVIN, sous le titre de Maire,
Etait leur digne chef, leur modèle et leur père;
Né du sang boulonnais, guerrier et magistrat,
Sage dans le conseil, bouillant dans le combat,
Il honorait par tout et l'écharpe et l'épée:
Du bien de son pays sa grande ame occupée,
Méprisait les dangers, et fidèle à la loi,
Ne voyait que l'honneur, sa patrie et son Roi.
FRANÇOIS régnait alors sur le trône de France:
Deux monarques unis menaçaient sa puissance;
L'un fourbe, impénétrable en ses vastes projets,
L'autre cruel, altier, ne pardonnant jamais;
L'un cher aux Espagnols dont il accrut la gloire,

dianæ fanum. — Vendin, *Venatricis dianæ fanum.* Il y a plusieurs lieux de ce nom. — Nesle, *Neleis*, surnom de Diane. Tous endroits consacrés à cette déesse dont le culte dût être agréable à un peuple chasseur.

Famechon, *Herculis fanum.* La terminaison indique un des surnoms que les anciens donnaient à Hercule.

Orville, *Orionis villa* ou *Ori villa*, Orus surnom d'Apollon. — Hulluc, *Ulii lucus.* Bois consacré à Apollon *ulius* ou le salubre.

Pronville, *Pronaïæ villa.* Lieu dédié à Minerve *Pronaïa.* — Thélus, *Dei lucus.* — Averdoing, *Averruncent dii*, les dieux veuillent nous préserver, de *Averruncus,* divinité que l'on invoquait pour détourner les malheurs. — Izel, *Isidis fanum.* — Isbergue, *Mons isidis.* (*) — Divion, *Divium a divo.* Lieu consacré à quelque divinité.

(*) Le culte d'Isis fut apporté de Rome dans les Gaules vers le deuxième siècle de notre ère. Par les vestiges qu'on en a retrouvé il paraît qu'il y prit autant de faveur qu'à Rome même ou le temple de cette déesse fut abattu et relevé huit fois en 400 ans, et finit par occasionner la solitude des autels des dieux indigènes qui étaient alors si négligés, que selon Properce, l'araignée y filait paisiblement sa toile, « *Velavit aranea fanum*, »

Je n'ai pas trouvé d'autres noms dont l'étymologie ait des rapports certains avec le culte introduit par les Romains ; je passe maintenant à ceux résultant de leur régime politique.

Coulogne (Boulonnais), *Colonia.* — Condette, *Condita.* — Rombly, *Roma polis.* Il y a deux villages de ce nom, l'un près d'Étaples, et l'autre au-dessus de Béthune.

Étrun, au confluent du Gy avec la Scarpe. — Hestrus, au nord de St.-Pol, dérivent comme Étaires, petite ville du département du Nord, de *Hæteria*, compagnie étrangère. — Èterpigny, *Exterum pignus*, ôtage étranger. — Conchy, *Concio*, assemblée. — Conchil-le-Temple, *Concio ad templum*, réunion au temple.

Ces différens établissemens disséminés sur tous les points du territoire étaient des colonies ou plutôt des cantonnemens permanens destinés à

---

lib. 2, éleg. 5. Au reste cette divinité égyptienne eut des adorateurs dans la plus grande partie de l'Europe alors connue, à cause de l'engouement des peuples pour les mystères ; la tradition rapporte qu'elle eut à Arras un temple sur l'emplacement de l'Hôtel-Dieu. La rue *des Bouchers de Cité* en a longtems retenu le nom de rue d'Isis.

contenir l'humeur inquiète des naturels du pays, qui avaient, au rapport des historiens, beaucoup de penchant à la révolte.

Angres, de *Angaria*, poste, ou de *Angarius*, maître de poste. On peut conclure de ce nom qu'une poste était établie en cet endroit sous les empereurs. (*)

Amplier, *Ampliatus pagus*. Village agrandi. — Mainil. — Mesnil. — *Manile de manco*, (mauvaise latinité) pour *mœnia*, murs, et par extension, maison. — Haute-Mainil, *Alta Mœnia*. Penin, *Penates* de *penas*, mot peu usité, maison.

Les villages dont le nom se termine en ville, comme *Neuville*, et ceux en *Villers* et *Villiers*, comme *Villers*, *Fonquevillers*, *Longvilliers*, dont il existe un grand nombre dans ce département, dans la ci-devant Picardie et la Normandie, ont incontestablement pour la plûpart une origine

---

(*) L'origine des postes date d'une haute antiquité, car Xénophon (Cyropédie) rapporte que Cyrus fit bâtir des écuries à la distance de chaque journée de cheval, et y mit des chevaux pour le service des courriers. Leur établissement, en occident, ne remonte qu'au siècle d'Auguste. Des relais, uniquement destinés au service public, étaient établis dans toutes les provinces de l'empire du tems de Dioclétien.

romaine. Les premiers viennent de *villa*, maison de plaisance ou simplement métairie, et les autres de *villaris*, qui concerne la maison des champs. Ces métairies ont été le noyau de tous ces villages, et le corps du nom auquel est ajouté la terminaison résulte le plus souvent d'une circonstance accessoire purement locale.

Willerval, *Vallis villaris.* — Héripré, *Heri pratum.* — La Herlière, *Herilis villa*, maison du maître.

Escales, *Scalæ*, les échelles. Ce village a donné par la suite son nom à la ville de Calais, qui ne fut bâtie qu'en 1227.

Noms tirés de la situation en général ;

Adinfer, *Ad inferos*, ainsi nommé, parce qu'il se trouve à la descente de la vallée où le Cojeul prend sa source.—Assonval, *Vallis assonans*, vallée retentissante. — Avion, *Avia*, forêt ou lieux inaccessibles, sans chemins. — Barâtre, *Barathrum*, gouffre, est situé à la descente d'une vallée. — Bimont, *Bimons.* — Blangermont, *Blandus mons.* Beaumont. — Blangerval, *Blanda vallis*, agréable vallée. — Douchy, *Dulciacum.* — Diéval, *Diei vallis*, vallée du jour. — Fauquembergue, *Fauces montium*, défilé entre des montagnes.

— Gaudiempré, *Gaudiens pratum*, belle plaine. — Herly, *Heri lucus*, bois du maître. — Ligny, *à Ligno*, bois. — Lignereuil (diminutif), petit bois. — Montauban, *Mons albanus*, mont blanc, ainsi appellé de la nature de son sol calcaire. — Outreau, près Boulogne, *Ostrearium ab ostreâ*, parc à huîtres. — Mons, *Mons*.

Saudemont, *Saltus montis*, descente de la montagne. — Saulty, *Saltus*, bois. — Sailly. — L'étymologie de ce nom est différente selon les localités. Les villages ainsi nommés, qui se trouvent en plaine comme Sailly-au-Bois, doivent se traduire par *saltus ;* ou *salictum*, saussaye ; et ceux qui se trouvent près d'une rivière par *salientes*, jets d'eau.

Wail. — Wailly. — Wally, etc. *Vallis*, vallon.

Les noms qui suivent résultent de la situation des lieux près des rivières ;

Acq. — Acquin. — Agnez. — Agnières. — Agny. — Aix. — Alquines. — Allouagne de *Agnio* ou *aqua*. — Ablain de *Abluere*, laver. — Ames. — Amettes. — Ham. — Hames de *Hamus*, hameçon. — Amblain, *Hamus blandus*. — Blangy. — Blinzel ou Blingel, *Blandum vadum*, gué

commode. — Blandecques. — Blequin, *Blandum æquor*, belle eau. — Brimeux, *â Brumâ*. — Bourcheuil, *Burgus uliginosus*, endroit marécageux. — Ecques. — Esquedeques. — Hezecques. — Westecques, *Œquor*. — Etaing, *Stagnum*. — Elnes ou Ennes. — Erny. — Hénin de *Enare*, traverser à la nage. — Guémappes, *Vadum ripæ*. — Gy, *Vadum*, petite rivière ainsi nommée, parce qu'elle est guéable depuis sa source jusqu'à son embouchure. (*) — Gauchin, *Gaudiens aqua*, belle eau. — Eps de *Spargere*. — Loos, *Lotus* de *lavo*. — Loez, idem. — Lambres de *Lamberare*, arroser. — Lugy, *Luci vadum*, gué du bois.

Laventie, *Lavendria*. — Marœuil, *Mare uliginosum*, étang marécageux. — Palluel de *Palus*, petit marais. — Pelves, autrefois *Pelues*, marais; je doute, malgré la certitude de son étymologie, que ce village soit fort ancien; car tout porte à croire que la vallée de la Scarpe était, il y a huit à dix siècles, beaucoup plus profonde qu'au-

(*) Ce ruisseau est distant de quelques mètres du Mont-César sur lequel on voit des restes assez considérables d'un camp romain, que la tradition attribue aux légions de ce capitaine. J'ai écrit à ce sujet une dissertation qui est insérée dans les mémoires de la Société royale des antiquaires de France.

jourd'hui, et que les hauteurs qui la couronnent se sont dégradées et affaissées successivement depuis le défrichement des forêts qui les couvraient presqu'entièrement au midi. Il est encore plus probable que le bassin a été comblé par quelqu'inondation, ce qui le prouverait, c'est qu'on a trouvé dans les tourbières, de la partie méridionale entre Fampoux et Vitry, à une profondeur de six à sept mètres, des vases de terre d'une forme antique, tels que de petites amphores et des lacrymatoires, ainsi que des ossemens d'animaux, des pièces de bois de charpente et même des arbres entiers devenus noirs comme de l'ébène et d'une dureté excessive. Il n'est pas rare de trouver encore de ces objets dans le fond des tourbières. On me pardonnera cette digression étrangère à mon sujet parce qu'elle intéresse sous le rapport de la géologie.

Preures, *Prorœa à prorâ*, proüe.

Noms tirés de l'économie rurale et des arts;

Aubrometz, *Ubera messis*, riche moisson ou jardin fertile. — Avesnes, *Avenæ*. Il y a plusieurs villages de ce nom. — Haravesne, *Arare avenam*. — Haute-Avesne, *Alta avena*. Il y eut là au moyen âge une commanderie de templiers dont on voit encore des ruines.

Bours. — Bouret. — Bus. — Buire, *Buris*, pièce d'une charrue, pour charrue. — Farbus, *Buridis faber.*

Grenay. — Grigny, *Granarium*, grange, grenier. Si ces étymologies sont exactes le village de Grenay, vu la stérilité de son sol, n'a pu être nommé ainsi que par Euphémisme. — Beuvrequin. — Beuvry. — Boffles. — Labeuvrière; *Bovilia*, bouveries. — Boiry, *Boarius*, qui concerne les bœufs. — Boileux. — Boyelles, *Buculus*, bouvier. — Bucquoy, *Bucostenum* ou *Bucetum*, lieux où l'on fait paître les bœufs. — Bouvignies, *Bovini ignis*, feu du bouvier. — Boyaval. — Boom ou Valhuon, *Vallis boum*, vallée des bœufs. Ces étymologies se trouvent encore confirmées par celle du nom de la petite ville d'Armentières (Nord), *Armentaria*, haras de chevaux ou de gros bétail.

Brebières de *Vervex*, brebis. — Ouve. — Houvain, *Ovinum septum*, parc de moutons. — Houvigneuil, *idem, diminutif.* — Vélu de *Vellus*, toison. — Vieil-Hesdin, (*Hœdinum*, qui concerne les chèvres). Cette ville, fondée en 302, a été détruite par ordre de Charles-Quint, en 1553, et n'est plus maintenant qu'un village. (La ville

actuelle d'Hesdin est moderne.) — Hesdigneuil, même origine et diminutif.

Pernes de *Perneo*, filer, ou de *Enare*, traverser à la nage. — Couin de *Covinus*, charriot de guerre. — Fillièvre, *Figlinæ faber*, fabrique de poterie de terre. — Le Corroy de *Corrigia*, courroye. — Lorgies, de *Lorica*, cuirasse.

Noms tirés du règne végétal;

Attin, *Atinia*, (espèce d'orme). — Canettemont, *a Canetto*, lieu planté de joncs. — Carency, à la source de Souchez, *Carectum*, lieu couvert de glayeuls, *Carex*. — Écout. — Escuires. — Esquières, *Esculetum*, lieu planté de hêtres. — Fruges, *Frugifer*, lieu abondant en fruits. — Fleurbaix, *Flos baccatus*. — Esclimeux, *Scolymus* chardon. — Herbelle, *Herbula*. — Hersin, *Ericeus ab erice*, bruyère. — Oignies, *Ononium ortie*. — Pommiers, *Pomarium*, verger. — Querquant, *Quercetum*, quesnaye. — Violaines, *Violarium*, lieu abondant en violettes. — Vimy. — Wamin. — Wimille. — Wismes, *Viminalia a vimine*, lieux plantés d'osiers. — Wirwignes, *Verbenarium a verbena*, verveine. Cette plante servait dans les cérémonies civiles et religieuses des Romains.

DEPUIS L'INVASION DES FRANCS, EN 400, JUSQU'AU DIXIÈME SIÈCLE.

Cette troisième époque, malgré les incursions fréquentes des Barbares, et les désastres qui en furent la suite, n'est guère moins riche que la précédente en établissemens de communes.

Lens, autrefois *Eleux*, dont un petit village voisin a retenu le nom. Un fait historique prouve son antiquité. L'an 446, Clodion, chef des Francs ripuaires, que quelques historiens appellent Roi de France, fut surpris et défait près de cette ville par Aëtius, général de Valentinien III, Empereur d'Occident, lorsqu'il célébrait les nôces d'un des principaux chefs de son armée. L'abbé Dubos (histoire de l'établissement des Francs dans les Gaules), prétend, je ne sais sur quelle autorité, que cette action a eu lieu près du Vieil-Hesdin. On croit qu'il y avait à Éleux une maison royale sous les princes Mérovingiens. (*)

(*) Les rois francs de la première race n'avaient pas de résidence fixe, ils habitaient souvent des maisons de plaisance qui n'étaient à proprement parler que des métairies, chef-lieu d'un domaine particulier, telles que celles d'Attigny-sur-l'Aisne; de Vaudreuil, près Rouen; Chelles, près Cambrai; Épinay-sur-Seine, etc. Cette coutume, au reste, est conforme aux mœurs et usages

Frenck, dans le Ponthieu, est probablement un cantonnement de Francs établi vers l'an 500, lorsque Cararic régnait sur les Morins.

Gauchin-Legal, *Gaudiens aqua.* Gall, mot celtique, veut dire étranger.

Audinghem. — Audembert. *Guerrier d'Odin.* Ces deux villages, si toutefois l'étymologie n'est pas fausse, devraient leur origine aux incursions des Normands que l'on sait avoir fait quelques établissemens dans le nord de la France.

Warlus. Du mot celtique *War*, guerre et *Lucus*, bois sacré. — Warluzel, même origine, diminutif.

Arleux, *Arlodium.* — Auchy, *Alciacum.* Auxi-le-Château, *Castrum alciacum.* — Oisy, *Œsiacum.* — Vitry, *Victoriacum.* — Aubigny, *Albiniacum* ou *Sancti albini fanum.*

Souchez, sur la rivière du même nom, autrefois fortifié. On voyait encore il y a vingt

---

des Francs, comme je le dirai ci-après. L'intendant de ces maisons est appellé par Grégoire de Tours, *Major Villæ.* Cette fonction a donné naissance, par la suite, à celle de maire du palais quand les rois eurent des villes de résidence.

ans des vestiges de ses fortifications. — Fleury, *Floriacum.*

Quierry-la-Motte, *Mont Thierry* ainsi nommé de Thierry II qui fut enterré à l'abbaye de St.-Vaast d'Arras. — Pas, *Fauces, id est portæ*, ainsi nommé à cause de sa situation entre des montagnes très-rapprochées. Ce bourg a eu autrefois le titre de ville.

St.-Omer. — Était connue dès le 6.me siècle sous le nom de *Sithieu.* Elle doit son nom moderne à St.-Omer, et son agrandissement à St.-Bertin qui y fonda un monastère.

Court. — C'est pendant les trois derniers siècles de l'établissement des Francs que l'on doit placer l'origine des villages dont le nom se termine en *court*, desquels il y a 72 dans le département, et dont il existe un très-grand nombre dans le Cambrésis, la Picardie et l'Isle-de-France. Les savans se sont partagés sur la signification de ce mot *court;* quelques-uns le font dériver de *Curia* Cour ou Siége de justice seigneuriale. Cette étymologie ne me paraît pas satisfaisante non plus que les autres qui ont été données à ce mot; car sous la 1.cre Race les terres concédées aux Leudes par le Prince n'étaient que des bénéfices personnels et amovibles :

aucun droit de justice n'y fut attaché que quand par la force des choses et les concessions arrachées à la faiblesse du gouvernement, les bénéfices devinrent inamovibles et héréditaires dans les familles des titulaires. Les justices seigneuriales ne furent définitivement établies qu'après le règne de Charles-le-Chauve, et furent démembrées de la juridiction et du ressort des ducs et des comtes, auxquels appartenait légalement l'administration de la justice. Le mot *court* ne vient donc pas de *Curia* ; je crois en avoir trouvé la véritable acception. Les Francs étaient une nation sortie de la Germanie, or Tacite *de Moribus Germanorum*, cap. 16, dit : « Nullas Germa-» norum populis urbes habitari satis notum est ; » ne pati quidem inter se junctas sedes. Colunt » discreti, ac diversi, ut fons, ut campus, ut » nemus placuit. Vicos locant non in nostrum » morem connexis ac cohœrentibus œdificiis ; » *suam quisque domum spatio circumdat*, sive » adversus casus ignis remedium, sive inscitiâ » œdificandi. » Le passage est clair et formel ; l'espace qui environne la maison est justement la terminaison *court* qui vient de *cors*, *cortis*, enclos, enceinte ; mot qui dans la basse latinité des chartres est changé en celui de *curtis*, qu'on retrouve dans *courtil* appellation usitée dans

les campagnes et qui signifie jardin enclos de murs ou de hayes. Les Francs après la conquête furent longtems à modifier leurs usages, et s'établirent chacun à leur convenance dans les terres vacantes ou les domaines concédés; leurs habitations isolées et encloses (*curtis*) furent le noyau de tous les villages dont il s'agit dans cette dissertation. (*)

Courcelles. — *Cortis cella*, loge ou maison de l'enclos.

La fondation des villages qui portent des noms patronymiques « *sancti* N.... *fanum* » au nombre de 30 environ, date du 7.eme au 9.eme siècle : si toute fois cette dénomination ne leur a pas fait perdre leur nom primitif, ce qu'il est maintenant presqu'impossible de constater.

Lapugnoy autrefois Ecques Pugnoy. — *Aquæ pugnæ*, rivière du combat. — Beugny autrefois Bugny de *Pugna*. — Beugniatre *Pugnæ atrum*, cimetière du combat. — Atre vient de *Atrium*

(*) La maison et l'enclos qui en dépend était la seule propriété des Francs; et selon le titre 62 du *pactus legis salicæ* était le partage exclusif des enfans mâles et ne sortait pas de la famille. De là est venu le mot manoir de *manere* rester.

cour, ou de *Atrum* foyer, feu, et par extension maison. — Souastre, *Sub atrum.* Les cimetières ont été longtems appelés Atres, du mot *Ater atra* noir. Cette acception a été prise originairement dans le sens figuré. *Atra terra*, terre funeste, terre de deuil.

Sars. — Essart. — Lesart. — Ransart. — Béthonsart. — Sarton, et autres. Tous ces noms sont dérivés de *exartus, exartum, essartum, sartum*, terre défrichée, forêt coupée, ou de *exaro* labourer. — Delette, *Deleta villa*, rasée, ruinée. — Favreuil de *favilla*, flamme, étincelle, cendres. — Sapignies, *Cæsus igni*, détruit par le feu. Probablement ces villages ayant été ruinés par les guerres qui ont si longtems désolé la province en ont perdu leur nom primitif; et les établissemens qui leur ont succédé ont pris leur nouveau nom de ces désastres mêmes.

L'ancien petit canton d'Arrouaise, près Bapaume, tire son nom de *arrosa* (du verbe *arrodere*) terre razée, ruinée.

DEPUIS L'AN 900 JUSQU'A L'AN 1200.

Marck (Calaisis). Ce mot signifie frontière, que l'on a appellé marches jusqu'au 16.ème siècle.

Ce village était alors frontière du côté de la Flandre.

Marquion, village alors frontière du côté du Cambrésis. — Marquise (Boulonnais). Ces deux noms viennent de *Marchio* (basse latinité). Marquis, officier préposé à la garde des marches ou frontières. Cette qualification, aujourd'hui un vain titre, était alors un emploi effectif. — Bailleul (plusieurs villages de ce nom) *a ballivio* bailli. — Bailleulmont. — Bailleulval, même origine. Ces noms carectérisent cette époque où les seigneurs déjà las d'exercer le plus beau de leurs priviléges, la justice, en déléguèrent l'administration à des officiers subalternes.

Capelle (et ses dérivés) *Sacellum*, petit temple. — Vieil-Moutier, *Vetus monasterium.*

L'origine des villages suivans qui tirent leur nom de quelques circonstances locales résultant du défrichement des forêts, est due, je crois, aux travaux agricoles des moines.

Carvin, *Carpinetum*, lieu planté de charmes. — Cérisy, *Cerasonte a Cerasis*, lieu planté de cérisiers. — Crecques. — Créquy, tirent leur nom du vieux mot Créquier, *Prunus sylvestris*,

prunier sauvage. — Epinoy. — L'Epine, *spinetum*, lieu planté d'épines. — Fresnes. — Fresnoy, *fraxinetum*, lieu planté de frênes. — Le Quesnoy. — Rouvroy, *Quercetum*, Quesnaye. — Rougefaye, *Rubra fagus*, faîne rouge. — Saulsoy, *salictum*, saufsaye. — Thilloy ou Tilloy. — Tilly, *tiliacetum*, lieu planté de tilleuls.

Ces noms et ceux du même genre repris à la fin de la seconde et de la troisième époque établissent d'une manière positive une grande partie de l'ancienne statistique forestière du département.

Estrées ou Etrées. — Ce nom commun à quelques villages d'Artois et pays voisins a été l'objet de recherches vaines, parce que l'on a voulu généraliser son étymologie. Il peut selon moi se traduire sûrement par *extra* hors, au-delà, par *exterior* extérieur, ou par *extraneus* étranger, en ayant égard aux diverses circonstances qui peuvent différencier l'application du mot. Par exemple la rue de St.-Jean-en-Lestrée, à Arras, étant située hors des murs de la Cité qui regardaient la ville, le mot en Lestrée signifiait indifféremment *ad exteriorem* ou *extra muros*. — Etrée-Wamin, *extra viminalia*. — Estrée-Cauchy, *extrâ calcarium*. — Sauchy-Lestrées, *salictum extraneum*.

La Cauchie, *calcarium* chaufour. — Cauchy-à-la-Tour, même origine. — Sauchy-Cauchy, *salictum calcarii*. — Acheville. — Achiet, tire-raient-ils leurs noms du vieux mot *achier*, lieu où l'on place les ruches d'abeilles ? — Beaurains, *rain* ou *rainceau* vieux mot qui veut dire branche d'arbre, lisière d'un bois. — Beaumetz, *beau jardin*, le mot *metz* signifiait autrefois jardin, il est dérivé de *meto* cueillir, moissonner. — Metz-en-Couture ; couture *cultura* signifiait un grand champ cultivé. Ce mot conserve encore la même acception dans les campagnes. — La Couture, *idem*. — Couturelle, *idem*, diminutif. — Berneville, *baronis villa*, maison du baron, de *Ber* mot gaulois qui signifiait seigneur, d'où l'on a dit bernage pour *baronagium* baronnage. — Barly, *baronis lucus*. — Campagne, *campania*. Cambrin. — Camiers, de *camera*, voûte d'un pont.

Duisans : ce mot vient probablement du verbe inusité *duire*, convenir, être agréable. — Halloy, *allodium* aleu. — Fief, de *fœdus* ou *fides*. — Puisieux, nommé *Pusiau* par Beaumanoir dans l'ancienne coûtume de Picardie. — Croix. — Croisette. — Croisille, de *Crux*. — Bapaume était au 11.^{eme} siècle un château fort. — Béthune n'est guères connue que depuis le 11.^{eme} siècle. —

Vaux. — Trois-Vaux. — Beauvois. — Beauvoir, — Belval. — Beaufort. — Fortel. — Neufchâtel, — Beaumont. — Maisoncelle, anciens villages dont le nom n'a pas besoin de commentaire.

Je borne ici ces recherches ; la première époque comprend 22 communes, la seconde 197, la troisième 138, la dernière 61 ; au total 418. Il en reste encore plus de 400 dont je n'ai pu découvrir l'origine, ou qui m'ont paru plus modernes que le douzième siècle, terme de mes investigations. Sans doute il en est beaucoup dans le nombre qui remontent à une plus haute antiquité, mais la nomenclature d'une quantité de villages, surtout des arrondissemens de Boulogne, St.-Omer et Béthune, m'a offert des difficultés insurmontables par le mélange des racines celtiques avec les terminaisons de plusieurs idiômes, avec lesquels je ne suis point familiarisé.

Je termine par quelques réflexions sur les étymologies en général, afin de justifier celles qui pourraient paraître forcées ou hasardées dans cet ouvrage. Les seules choses qui peuvent guider sûrement l'étymologiste sont, le génie des langues, leurs rapports entre elles, les altérations et changemens qu'elles ont subies aux diverses époques de la civilisation, la relation des

noms avec les localités, les circonstances politiques, etc., et il ne faut pas craindre de remonter aux sources les plus éloignées pour y puiser les connaissances que l'on recherche. Cette étude pénible ne conduit pas toujours à la vérité, et bien des origines sont fausses par la raison que des noms qui sont homonymes dans des langues différentes n'ont souvent aucune synonimie; et l'on tomberait dans d'étranges erreurs si l'on n'y prenait pas garde.

Les langues, lors de leur corruption par quelque cause que ce soit et notamment par leur mélange avec des idiômes étrangers, n'ont plus rien de fixe pour l'arrangement des lettres et l'orthographe des mots. Il en est de même lorsque le langage n'est pas encore fixé. Ceci explique les différences que l'on peut remarquer entre les noms tels qu'on les prononce et qu'on les écrit, et la racine de ces mêmes noms qui apprend comment ils ont été composés et formés dans le principe.

NOTICE

SUR LES LYCOPERDON

DE LINNÉ,

ET SUR UNE NOUVELLE ESPÈCE DE CARPOBOLUS, MICH., GENRE A AJOUTER A LA FLORE FRANÇAISE,

Par J. B. H. J. DESMAZIÈRES, *Membre correspondant.*

DEPUIS que l'immortel Linné a publié la vingt-quatrième classe de son système, ou sa cryptogamie, il s'est opéré une révolution totale dans la manière d'envisager les productions qu'elle renferme. C'est aux travaux de Bulliard, de Persoon, et de quelques autres savans distingués, que nous sommes redevables de l'heureuse innovation survenue dans l'étude de cette grande branche du règne végétal. Jusqu'à lors, le respect que l'on portait à celui qui avait longtems tenu le sceptre de la science ne permettait point que l'on réfléchit sur plusieurs parties de ses ouvrages laissées défectueuses; on suivait très-

exactement les routes qu'il avait tracées sans ôser jamais s'en écarter. Mais enfin, en rendant à Linné tous les honneurs qui lui sont dûs, et sans enlever aucun fleuron de sa couronne, quelques botanistes, doués d'un coup-d'œil prompt et juste, de cette activité d'esprit qui ne connaît point le repos tant qu'il reste quelque chose à observer ou à découvrir, sentirent que l'on peut encore perfectionner, en retouchant ou réformant plusieurs groupes créés par le naturaliste suédois, et qu'il ne put tout voir ni tout décrire, puisqu'il aborda toutes les parties de l'histoire naturelle qu'il sut peindre à grands traits, éclairé du flambeau de son génie.

On aura une idée des bouleversemens survenus dans la cryptogamie du *species plantarum*, si l'on considère seulement une des familles de cette classe, les *Fungus*. Cet ouvrage les réunit en dix genres, et l'on en compte à présent soixante et dix environ, selon les méthodes. Les genres adoptés ou formés par Linné étaient bien éloignés de pouvoir satisfaire pour ranger naturellement toutes les espèces observées depuis peu, et bien insuffisans même pour toutes celles qu'il y a décrites, entassées, pour ainsi dire, les uns sur les autres quoique d'une organisation très-différente. Les *Lycoperdon* nous en offrent un

exemple frappant : les caractères de ce genre, conservés par Batsch, Bolton, Schœffer, Jussien, Bulliard, Ventenat, les consistaient en *un péridium membraneux ou coriace, globuleux ou pyriforme, sessile ou stipité, lisse ou rugueux, nu ou entouré d'une sorte de volve s'ouvrant en étoile, d'abord charnu et solide intérieurement, ensuite creux et vide, après avoir lancé, par une ouverture plus ou moins régulière qui se fait ordinairemeut à son sommet, une poussière séminale très-abondante, verdâtre, pourpre ou noirâtre, et entremêlée de filamens.*

Il est facile de s'appercevoir qu'une organisation aussi variée pouvait présenter une série de caractères propres à établir, non-seulement de nouveaux genres, mais encore plusieurs ordres naturels, et que diverses espèces que l'on fit entrer dans les *Lycoperdon* (*Lyc. epidendrum*, *Lyc. Carpobolus*, Lin., etc.), n'en avaient pas même le caractère le plus essentiel, consistant dans la substance interne charnue et solide, qui se transforme ensuite en une poussière abondante entremêlée de filamens.

Deux ordres, renfermant ensemble trente-un genres, résultat d'observations successives et plus exactes, ont été présentés, en 1801, par

M.r Persoon dans son *Synopsis fungorum*, comme les cadres dans lesquels les *Lycoperdon* de Linné et de ses imitateurs pouvaient trouver assez naturellement leur place. Dans ses sarcocarpes, c'est-à-dire, dans les angiocarpes charnus et pleins, plusieurs espèces ont fait partie des genres *tuber* et *sphœrobolus* *, et dans les dermatocarpes, c'est-à-dire, dans les angiocarpes membraneux, coriaces ou valus, remplis de poussière intérieurement, toutes les autres se sont distribuées dans les genres *Battarea Geastrum*. *Bovista*, *Tulostoma*, *Lycoperdon*, *Scleroderma*, *Lycogala*, *Diderma*, *Physarum*, *Trichia*, *Onygena*, *Uredo*, *Œcidium*, *etc.* Le *Lycoperdon radiatum* (Lin:) a été même rejeté dans les Gymnocarpes hyménothèques, sous le nom de *Peziza radiata*; mais Tode, avec raison, en éloignant ce petit champignon des *Lycoperdon*, n'avait pas voulu le réunir au genre *Peziza*, et l'avait décrit, dès l'année 1790, comme un *Sphœrobolus* (*Sph. Rosaceus*), genre dans lequel il ne peut pas encore être placé. Enfin, le savant Mycologue, cité plus haut, a reconnu depuis la publication de son *Synopsis fungorum*, que

* Le genre *Sphœrobolus*, Tode et Persoon, est le même que celui que j'appelle *Carpobolus*.

cette production, et quelques autres, non moins singulières, devaient former un genre particulier qu'il a nommé *Stictis*, distingué des *Peziza* par les caractères suivans : « *Coriaceo membranacea,* » *capulæ formis, sicca, ligno immersa, limbo* » *prominente aut absoluto* ». (myc. œurop.)

Malgré toutes ses réformes, utiles sans doute, on sentira facilement que chacun des deux ordres dont il est ici question présente encore des caractères divers trop importans pour ne pas être susceptibles de sous-divisions, ou plutôt pour être conservés tels qu'ils ont été présentés. Dans les Sarcocarpes, par exemple, l'organisation des *Sclerotium* et des *Tuber* est tout-à-fait différente de celle des autres genres de cet ordre. Ces fongosités sont uniquement formées d'une chair solide et compacte dans laquelle les graines sont répandues ; cette chair, dans le genre *Tuber*, paraît comme marbrée par la présence des veines dirigées en divers sens ; dans le genre *Sclerotium* elle est homogène et revêtue d'une écorce dure. Dans les trois autres genres sarcocarpiens au contraire, c'est-à-dire, dans les genres *Pilobolus, Thelebolus* et *Sphærobolus,* les graines sont bien aussi réunies en un corps charnu, mais toutes les parties de ces cryptozames n'ont point cette consistance, et les

plus extérieures présentent les enveloppes membranacées des dermatocarpes. Les membranes s'écartent ou s'entrouvrent même comme dans ce troisième ordre avec lequel ces fungus anomaux ont les plus grands rapports. D'un autre côté, la présence ou l'absence des enveloppes séminifères dans les dermatocarpes offre un caractère majeur qui ne permet pas de réunir en un seul groupe les productions très-nombreuses comprises dans cet ordre.

D'après ces considérations, et quelques autres qu'il n'entre pas dans le plan que je me suis proposé de développer ici, je pense qu'il serait plus conforme aux principes d'une bonne classification d'établir quatre ordres dans lesquels viendraient se ranger plus naturellement les espèces du genre *Lycoperdon* de Linné, ainsi que tous les genres des deux ordres dont je viens de parler.

Le 1.er ordre aurait pour caractères : *graines ou capsules se présentant sous la forme de poussière extrêmement fine non entremêlée de filamens, toujours dépourvues d'enveloppe propre ou peridium, mais le plus souvent recouvertes ou entourées par l'épiderme des plantes sous lequel naissent la plûpart de ces champignons parasites,* les deux genres *Puccinia* et *Unedo*

le formeraient en entier. Le genre *Bullaria* de M.r de Candolle trouverait ici sa place, s'il était utile de le conserver, mais il est évident que l'espèce unique qui le compose ne peut être séparée des *Puccinia* dont elle ne se distingue que par la station bien insuffisante pour former seule un caractère générique. Cet ordre serait très-bien placé en tête des Sarcocarpes, pour offrir un passage naturel aux Gymnocarpes, dans une méthode qui commencerait par cette dernière classe.

Le 2.e ordre réunirait les champignons à *graines ou capsules très-nombreuses, souvent entremêlées de filamens, et se présentant toujours, dans le parfait développement, sous la forme de poussière fine et très-abondante renfermée dans un réceptacle ou peridium, composé de membranes simples ou doubles et de formes ou de consistances diverses, mais faisant toujours partie de la plante même.* Cet ordre, assez nombreux et susceptible de bonnes divisions, commencerait par les genres *AEcidium*, * *Rastelia* et *Peridermium*, Link, pré-

---

* Quelques naturalistes, et particulièrement M.r A. Brongniart, pensent que le peridium des *Æcidium* est uniquement formé par l'épiderme soulevé de la feuille, lequel, en s'épaississant, forme autour des capsules une

sentant un passage naturel des *Uredo* du 1.er ordre à celui-ci, qui renfermerait encore tous les autres genres dermatocarpiens auxquels il faudrait encore ajouter les *Pisolethus* de l'auteur que je viens de citer.

Le 3.e ordre serait composé des trois derniers genres des Sarcocarpes, c'est-à-dire, des *Pilobolus*, *Thelebolus* et *Spærobolus*, auxquels viendrait se réunir le genre *Cyathus* sous les caractères suivans : *graines ou capsules constamment amassées en un corpuscule charnu, sphérique ou lentiforme*, (vesicula seminifera de Tode et de Persoon) *porté ou enveloppé par un receptacle ou peridium membranacé de formes ou de consistances diverses.*

Enfin, le 4.e ordre pourrait être défini : *graines ou capsules souvent presque inapercevables*,

---

sorte de cupule charnue ou membraneuse. Des observations microscopiques qui me sont propres ne m'ont pas conduit à partager cette opinion, parce que je n'ai pu reconnaître dans ce peridium, toujours d'une couleur différente de celle de la feuille, l'organisation anatomique de son épiderme mince et diaphane que l'on retrouve encore très-visiblement en cet état dans les genres *Puccinia* et *Uredo*. D'ailleurs, quelque soit la manière de considérer l'enveloppe de capsules dans les *Æcidium*, ce genre devra toujours être placé entre les *Uredo* et les véritables *Lycoperdonées*.

éparses dans une masse charnue et solide composant la plante entière qui est quelquefois revêtue d'une écorce noire et dure. C'est ici que les *Sclerotium* et les *Tuber* trouveraient leur place. Les prolongemens filamenteux des *Erysiphe* et des *Rhizoctoma* rejettent ces genres dans un ordre voisin de celui qui renferme les *Bissus*.

Mon but n'étant pas de présenter actuellement une nouvelle distribution des champignons, je n'ai pas voulu créer des noms particuliers pour désigner les groupes que je viens de signaler. D'ailleurs, ces observations ne doivent être considérées que comme une portion de l'ébauche d'un travail complet que je prépare sur cet objet. Je ne les étendrai pas davantage, peut-être les trouvera-t-on déjà trop longues ou déplacées; cependant je les ai cru nécessaires pour faire ressortir plus distinctement les caractères du 3.e ordre dans lequel se trouve le genre qui va m'occuper, c'est-à-dire, le genre *Carpobolus* encore peu connu parce qu'il n'a pu être observé que par un très-petit nombre de botanistes.

Ce troisième ordre, ainsi que je l'ai dit plus haut, est composé des genres *Cyathus, Pilobolus, Thelebolus* et *Carpobolus* (*Sphærobolus Pers.*) Je caractérise ce dernier : *graines amassées en un*

seul corpuscule charnu, sphérique et sessile, enveloppé d'une volve membraneuse, très-mince et fugace, entourée elle-même par un peridium ou sac extérieur globuleux et épais qui, dans le parfait développement, se divise au sommet en plusieurs dents droites ou ouvertes en étoiles.

Il se distingue parfaitement bien du genre *Cyathus* en ce que dans celui-ci les graines sont dans une même coupe amassées en *plusieurs corpuscules pédicellés et lentiformes ;* des genres *Pilobolus* et *Thelebolus* par la conformation du réceptacle : dans les *Pilobolus* c'est un pédicelle grêle et hydrophone , c'est-à-dire, se terminant par une vésicule pleine d'eau , surmontée du corps charnu * ; dans les *Thelebolus* ce réceptacle n'est , comme dans la *Trichia*, qu'une membrane mince, étendue et commune à plusieurs individus sessiles, globuleux, ouverts au sommet en un orifice arrondi et entier. Le genre *Carpobolus* au premier coup-d'œil , paraît aussi très-voisin

* La place de ce petit fungus très-curieux, que Scopoli nous a fait connaître le premier sous le nom de *Mucor obliquus* (Fl. carn. t. 2 p. 494.) ne me paraît pas encore bien déterminée : il s'éloigne des autres genres de l'ordre par la forme bizarre de son réceptacle , et sur-tout par le corps charnu non enveloppé mais simplement supporté par cet organe.

des *Geastrum*, c'est absolument la même structure, mais il en diffère essentiellement par la substance interne qui, dans ceux-ci, se convertit en une poussière séminale, abondante et dispersible entremêlée de quelques filamens.

C'est à Micheli, qui en 1729 publia ses *nova plantarum genera*, que nous devons la première connaissance du genre qui m'occupe. Dans cet ouvrage profond et étonnant, qui répandit tant de lumière sur l'histoire des champignons, il lui donne le nom de *Carpobolus*, de deux mots grecs qui signifient *fruit* et *je jette, je lance*, (fungus qui lance son fruit). Quoiqu'il fut très-bien caractérisé par ce botaniste, Linné crut que l'espèce unique qu'il renfermait devait être réunie aux *Lycoperdon*, et il la décrivit dans son *species plantarum* sous le nom de *Lyc Carpobolus*. A son exemple, Haller, Batsch, Sowerby et OEder, partagèrent la même erreur et commirent la même faute ; cependant, dès l'année 1763, Adanson dans ses *familles des plantes*, puis Willdenow dans sa *flora berolinensis* publiée en 1787, rétablirent le genre *Carpobolus* de Micheli. On regrette que Tode qui observa avec tant de soins les petites fongosités qui croissent dans le duché de Mecklembourg, en reconnaissant l'existence de ce genre, lui imposa, sans raison, le nom de

Sphærobolus consacré à son tour par Gmelin dans son *Systema naturæ*, et par Persoon dans son *Synopsis fungorum*. Ce nom, tiré aussi de deux mots grecs qui signifient *sphère, je lance*, ou, si l'on veut *jet de sphère*, est sans doute, quoiqu'en ait dit Tode, moins expressif que le premier; je ne l'adopterai donc point. Faire revivre le nom créé par Micheli est une justice que tout homme impartial aimera à rendre à ce savant célèbre, et si l'on veut éviter une partie de la confusion qui menace les sciences naturelles, et sur-tout la botanique, il faut absolument établir en principe que lorsqu'un nom a été imposé à un être quelconque, on doit religieusement le maintenir, dès qu'il n'est ni ridicule ni barbare, dès qu'il ne donne pas une idée fausse de cet être; c'est un titre sacré que personne n'a le droit d'anéantir.

Les auteurs que je viens de mentionner sont les seuls, je crois, qui aient parlé de la *Carpobole;* quelques uns d'entre eux ne l'ont pas même vue, et n'ont pu conséquemment ajouter aux descriptions qu'en avaient donné leurs prédécesseurs. Quoiqu'il en soit, cette petite cryptogame excitera la curiosité et fixera toujours l'attention des botanistes qui pourront la rencontrer par sa manière de lancer au loin ses semences réunies sous la forme de petite bombe. Le savant professeur de

Florence, que j'ai cité, ajoute à sa description. « *Dùm generis hujus plantas perlustraremus* » *plura olim ligni marcidi frustula carpobolis* » *onusta. Arcula lignea ulnam longa, dimidiam* » *vero lata, atque alta inclusimus, ea vero in* » *cubiculo nostro deposita, nocte insequente non* » *aliter ac talitro percussa creberrimè insonuit.* » *Reperti deindè manè fructus operculo, vel pa-* » *rieti undique adhærentes* ». Ce bruit entendu par Micheli, et qu'il compare à celui que produit une chiquenaude, est vraiment bien extraordinaire dans un aussi petit être ; et l'on aurait peine à croire au merveilleux de cette histoire, si elle n'était pas rapportée par un observateur aussi exact et aussi sincère.

Le genre *Carpobolus* n'est composé jusqu'à présent que de deux espèces : la première est nommée *Lycoperdon Carpobolus* par Linné et *Sphærobolus Stellatua* par Tode ; la seconde que je nomme *Carpobolus Cyclophorus* (de deux mots grecs, *cercle* et *je porte*), n'a pas encore été décrite ; je l'ai trouvée, ainsi que l'autre, dans les environs de Lille ; voici ses caractères :

Carpobole porte-cercle. Carpobolus cyclophorus, N.

Elle se présente sous la forme d'une petite

boule de trois à quatre millimètres de diamètre. Sa première enveloppe, d'une couleur fauve, est épaisse, charnue, légèrement velue en dehors (vue à la loupe), arrondie à la base, et fendue au sommet en six, quelquefois sept ou huit divisions dentiformes. Elle renferme une membrane ou volve fort mince, blanche, sphérique, marquée horizontalement et dans son milieu d'un grand cercle d'un rouge orangé très-vif; cette membrane se crève dans le parfait développement, se replie ensuite sur elle-même, puis disparaît. En s'ouvrant, elle a livré passage au corpuscule charnu, formé par la réunion des semences sous la forme d'une très-petite vésicule ronde et brune. Cette espèce croît sur la paille humide, je l'ai rencontrée en automne dans les bois de Verlinghem. Observée chez moi pendant quelques jours, elle m'a présenté une propriété hygrométrique assez remarquable, en resserrant très-sensiblement les divisions de sa première enveloppe quand l'air était sec, et les étendant lorsqu'il était chargé d'humidité. J'ai pu saisir aussi l'instant favorable où l'enveloppe, se retournant avec élasticité, projette au loin le globule qu'elle renferme comme une bombe qui sort de son mortier. Les fruits une fois lancés au dehors, la plante abandonne sa forme convexe et s'affaisse en perdant la moitié de son volume.

La *Carpobole étoilée* diffère principalement de cette espèce par sa grandeur, sa forme plus allongée, ses divisions plus courtes et plus larges, et surtout par l'absence de la ceinture rouge; j'ajoute que sa station n'est pas la même : elle croît sur les étocs, les charpentes à demi-pourries, et sur la sciure de bois humide dans laquelle elle est enfoncée; la *Carpobole porte-cercle*, au contraire, se trouve sur les chaumes des graminées.

Bulliard, qui a passé une partie de sa vie à l'étude des champignons, n'a pas connu les deux plantes que je viens de mentionner; elles n'ont point été décrites par M. de Candolle et devront être ajoutées à la flore française.

COUVERTURES

DE PAILLE INCOMBUSTIBLES,

Par M.r TILLETTE-MAUTORT.

LA Société d'Arras pour l'encouragement des sciences, lettres et arts a proposé pour l'un des sujets d'un concours qu'elle ouvrait pour l'année 1819, la solution de cette question : Quels sont les moyens les plus économiques de suppléer le chaume dans les couvertures des habitations rurales, ou, tout au moins, de faire disparaître les dangers et les inconvéniens de cette espèce de couverture ?

Je connaissais alors une sorte de couverture en paille qui donne la solution complette de ce problême, mais je ne connaissais pas encore de moyen assez facile de l'exécuter pour que je pusse le proposer. M. le comte Louis de Clermont-Tonnerre, Lieutenant-général des armées du Roi, Commandeur de l'Ordre royal et militaire de St.-Louis, mon beau-frère, avait vu, dans une contrée de l'empire Russe où, généralement, les maisons

sont couvertes en bois, un bourg entièrement détruit par les flammes où il ne restait que les maisons couvertes en chaume. Frappé de cette singularité il s'enquit de sa cause : il apprit que la paille qui couvrait ces maisons était imprégnée d'argile. Rendu, après un long exil, à sa patrie, où il avait tout perdu fors l'honneur, il se réfugia chez moi, à la campagne, il essaya d'y faire couvrir en paille un bâtiment de la manière qui lui avait été indiquée en Russie : il en vint à bout, mais par des moyens si difficiles qu'ils étaient impraticables dans l'usage ordinaire. En 1819 M. l'amiral Mardwinot, ministre d'état de l'empereur de Russie, vint le voir et passa quelques jours avec nous ; je le questionnai sur les couvertures de paille incombustible, il les connaissait beaucoup, il m'en fit l'éloge le plus complet sous tous les rapports, et il m'excita de la manière la plus pressante à tâcher de les introduire dans ce pays-ci; il m'indiqua en même tems une manière très-facile de les construire. L'avis d'un tel homme ne pouvait me laisser aucune incertitude. Aussitôt après son départ je fis démonter une couverture de chaume pour la faire reconstruire selon ses procédés; j'ai parfaitement réussi : il ne s'agit que de verser successivement sur chaque couche de paille placée et étendue de la manière ordinaire, de l'argile délayée

avec de l'eau; les couches de paille ne doivent avoir que la moitié de l'épaisseur des couvertures ordinaires, c'est-à-dire, environ 2 décimètres (7 à 8 pouces) et même un peu moins; plus épaisses il pourrait arriver que le mortier délayé ne les traversât pas bien entièrement et ne les collât pas bien sur les lattes ou verges qui les supportent, car la paille n'est pas attachée d'une autre manière, d'ailleurs l'expérience a prouvé que cette épaisseur suffit pour que les couvertures durent aussi longtems que la charpente qui les porte, et le surplus ne serait qu'une surcharge dangereuse. Il ne faut pas employer ces bâtons ou verges appelés ici ployons avec lesquels on fixe ordinairement, en les liant fortement par les deux bouts avec une hart, les brassées de paille qu'on appelle ici pamelles et, mieux dans d'autres endroits, javelles. Ces ployons seraient non seulement inutiles mais même nuisibles en ce qu'ils empêcheraient la parfaite adhésion qui doit exister dans toutes les parties de la couverture, tellement qu'elle ne forme qu'une masse compacte sans aucun vuide.

Quoique la fascine de paille sur laquelle on place la première couche de la couverture soit presqu'inataquable au feu, il ne laisse pas que d'être prudent de la rendre tout-à-fait incombustible en

la garnissant d'argile délayée en dedans et en dehors.

On peut employer indifféremment pour ces couvertures, la longue paille ou le chaume, mais la première couche doit toujours être de longue paille qu'on fixe aux lattes ou à la verge par une tresse de paille que tous les couvreurs savent faire; cette couche étant fixée, on l'arrose avec de l'argile délayée de manière qu'elle en soit bien imprégnée; on place ensuite la seconde couche, mais celle-ci n'a pas besoin d'être arrêtée par une tresse, on la contient suffisamment au moyen d'un lourd soliveau qu'on pose sur son extrêmité supérieure; ce soliveau long d'environ un mètre (3 pieds), est suspendu par le moyen d'une ficelle plus longue que lui, attachée à ses deux bouts et qui traverse un crochet mobile qu'on accroche à la latte ou verge supérieure; quand cette seconde couche est bien arrosée d'argile et suffisamment mastiquée avec le battoir comme dans les couvertures ordinaires, elle tient toute seule, on décroche le soliveau qu'on suspend plus haut pour être rapporté sur la nouvelle couche qu'on va placer, le crochet doit être immobile pour que le soliveau soit toujours couché horizontalement. Il serait absolument possible de se dispenser de la tresse pour soutenir la première couche de

paille, en la soutenant de même par le soliveau jusqu'à ce qu'elle soit baignée d'argile. Plus court que la longue paille, le chaume se soutient seul sans le secours du soliveau.

Cette sorte de couverture est d'une extrême solidité : elle est également à l'épreuve du vent et du feu, et n'est jamais sujette à aucune autre réparation qu'à l'entretien du faîtage fait comme à l'ordinaire avec de la boue ou de l'argile très-grasse. J'ai fait démolir la première qui avait été faite ici cinq ans auparavant ; les chevrons et la verge se sont trouvés aussi frais et aussi blancs qu'au moment de la construction, ce qui prouve que l'humidité ne l'avait pas du tout pénétrée. Plusieurs essais faits publiquement devant M. le Préfet du département de la Somme, pour les allumer, ont prouvé leur incombustibilité absolue.

Les charpentes ordinaires suffisent ; j'ai fait établir, il y a deux ans, une pareille couverture sur une charpente vieille et très-faible qui résiste bien jusqu'aujourd'hui ; néanmoins, comme on ne peut pas se dissimuler que ces couvertures doivent être un peu plus pesantes, et, comme elles doivent durer autant que la charpente, je conseillerais à ceux qui préparent des toits pour être ainsi couverts, de les renforcer un peu.

Aux premières couvertures de cette espèce que j'ai fait construire, deux ouvriers étaient employés pour faire le mortier et pour le porter aux couvreurs ; cette besogne pénible et coûteuse a été simplifiée et rendue facile par le moyen d'une machine fort simple qui n'est qu'une haute échelle double portée sur des roulettes, telles qu'on en emploie dans les jardins et dans les parcs pour tondre les hautes palissades ; on pose horizontalement sur deux échelons une traverse de bois épaisse d'environ un décimètre (3 à 4 pouces), on dresse verticalement dans l'intérieur de l'échelle un mât haut de 8 à 9 mètres (24 à 27 pieds), le bout d'en haut passe entre les deux échelons les plus élevés, il doit y être serré de manière à tourner aisément mais sans ballotement ; pour cet effet on peut le contenir par des tasseaux attachés aux échelons, ou le faire passer à travers une lunette ouverte dans un morceau de planche qu'on attacherait aux échelons ; le gros bout ou le pied de ce mât taillé en pointe pose dans une coche ronde entaillée dans la traverse dont il a été parlé ci-devant et placée de manière que l'échelle étant posée horizontalement le mât soit vertical. Au haut de ce mât est fixé un bras de potence long d'environ 2 mètres (6 pieds), soutenu, selon l'usage, par un lien ; au bout de ce bras de potence est attachée une poulie qui sert à

élever le sceau rempli d'argile ; le couvreur, par le moyen d'une corde attachée près de la poulie, attire jusqu'à lui le sceau, en faisant tourner le mât sur son pivot. Cette machine facilite tellement le travail qu'un seul ouvrier, même une femme, suffit pour faire le mortier et en fournir le couvreur.

Cette manière de couvrir n'est pas plus dispendieuse que la manière ordinaire ; l'épargne de la moitié de la paille, des ployons et des harts compense amplement ce que coûte un manœuvre pour préparer le mortier et le servir au couvreur ; quant à celui-ci, débarrassé du travail de lier les ployons, il avance plus vite.

Comme les descriptions des machines même les plus simples, toujours assez claires pour ceux qui les connaissent, peuvent ne pas l'être pour ceux qui ne les connaissent pas, un croquis de celles employées pour la construction des couvertures de pailles incombustibles pourra en faciliter la construction ou donner des idées pour en imaginer une plus ingénieuse.

RAPPORT

SUR

UNE TROMBE,

Par M. Desmarquois, *Membre correspondant.*

Le six juillet 1822 le thermomètre était à treize degrés de Réaumur, il s'éleva vers le midi à 22.°, hauteurs égales à celles de la veille.

Le baromètre qui marquait 28 pouces 7 lignes, varia très-peu dans la journée ; le vent était sud-ouest, aux girouettes les plus élevées ; le tems était orageux dans l'éloignement, sur-tout à l'est; il l'était aussi au sud-ouest. Le tonnerre s'était fait entendre de ces deux points depuis deux heures du matin ; à quatre heures quarante minutes le soleil avait franchi les nuages épais qui le couvraient à son lever.

Le vent soufflait dans des directions différentes; les nuages les plus élevés venaient du nord, ils étaient d'un blanc clair, et en lames prolongées: leur mouvement était presqu'insensible ; d'autres

nuages passaient majestueusement au-dessous de ceux-ci, et à une distance marquée ; ils étaient beaucoup plus grands, et allaient du sud au nord ; le soleil par ses rayons donnait à leurs bords le plus bel aspect, du côté de l'orient ; leur base était noire, confondue avec l'horison, leur bord ouest soufré. Dans le même moment des parties nombreuses de nuages, qui semblaient s'être détachées des orages sud-est et ouest, traversaient la région la plus basse avec une rapidité étonnante.

Les nuages, les vents divergens n'exerçaient aucune influence sur la région habitée ; le tems était calme, on remarquait seulement des intervalles d'obscurité assez considérable. Les orages qui paraissaient se former de la jonction des nuages qui venaient du nord et du sud, étaient bientôt éloignés par le vent sud-ouest, qui était alors dominant.

A une heure trois-quarts, un orage violent couvrait la ville de St.-Omer et ses environs ; le vent sud-ouest était impétueux. Plusieurs arbres furent cassés et déracinés ; une averse qui dura près de deux heures était accompagnée de grêlons et de glaçons du poids de deux à trois onces ; les éclairs et le tonnerre se faisaient remarquer

à St.-Omer et à Aire, ou plutôt dans un entour de quatre lieues du village d'Assonval ; l'obscurité fut égale à celle de deux heures après le coucher du soleil.

La foudre a brisé un arbre sur les fortifications de cette place ; on apprit le soir que le tems le plus affreux avait eu lieu à Aire; que beaucoup de vitres avait été cassées par les glaçons, et qu'une trombe avait exercé de grands ravages à Witternesse et à Lambres, villages situés à une demi-lieue de cette ville.

Je m'y transportai le lendemain et remontai la ligne que la trombe avait parcourue, afin d'y recueillir les renseignemens propres à satisfaire ma curiosité et de pouvoir en rendre compte (1).

Le six juillet, à une heure trente-cinq minutes de l'après-midi, dans la plaine d'Assonval, village

---

(1) M. Desmarquoy, docteur en médecine à St.-Omer, auteur du rapport qui précède, semble n'avoir pas suivi en sens contraire la ligne que le météore a parcourue depuis la propriété de Relingue, contre Lillers, appartenant à M. le comte de Foulers (point qui a reçu son dernier ricochet et le seul que j'aie examiné avec quelques soins), mais seulement de Lambres qui en est distant de deux lieues.

situé à six lieues sud-ouest de St.-Omer, six lieues sud-est de Boulogne (1), des laboureurs durent quitter leur charrue à cause de l'obscurité, et par la crainte d'un orage dont ils étaient menacés. Ils virent des nuages venant de différens points se rassembler avec précipitation au-dessus de la plaine qu'ils abandonnaient. Bientôt ces nuages n'en formèrent qu'un seul qui couvrait entièrement leur horison ; ils apperçurent un moment après une vapeur épaisse d'une couleur de soufre en combustion qui descendait du nuage : elle formait un cône renversé, dont la nue faisait la base ; la partie inférieure du cône qui descendait sur la terre, forma bientôt, en tournoyant avec une vitesse considérable, une masse oblongue de trente pieds environ ; détachée du nuage elle s'éleva en faisant le bruit d'une bombe de gros calibre qui éclate, laissant sur la terre un enfoncement en forme de bassin de 20 à 25 pieds

(1) Le jour où cette trombe a ravagé le point des environs de Lillers qu'elle a touché, le tems était couvert et orageux ; depuis le matin, le tonnerre se faisait faiblement entendre, mais rien n'annonçait un état extraordinaire de l'atmosphère, personne à Lillers n'observa le baromètre ni le thermomètre ; on sait que les chaleurs de l'été de 1822 ont été excessives, la température du jour où apparut ce météore destructeur ne différait pas sensiblement de celle des jours précédens.

de circonférence et de 3 à 4 de profondeur à son milieu. A peine éloigné de cent pas de ce point de départ, et dirigeant sa route de l'ouest à l'est, la trombe franchit la haie d'un manoir amazé, y abat une grange, et donne à la maison plus solidement bâtie, une secousse que le fermier a comparée à celle d'un tremblement de terre. Elle avait, en franchissant la haie, déchiré et emporté la couronne des arbres les plus forts; vingt-cinq à trente étaient renversés et couchés en sens divers, de manière à prouver que la trombe faisait son chemin avec un mouvement de circonférence sur elle-même (1). D'autres arbres furent enlevés et accrochés ainsi que leurs couronnes, au sommet des plus grands arbres (de

(1) La marche de la trombe était tellement rapide et son passage paraissait tellement instantané qu'il aurait été difficile d'affirmer le sens dans lequel elle marchait. Sa direction ne s'est laissée reconnaître qu'au sens le plus alongé de ses dévastations. Les arbres étaient couchés en tous les sens, rien n'indiquait de quelle partie de l'horison était arrivée la force qui les avait renversés. Cependant si on rapproche les observations de M. Desmarquoy, de celles faites à Lillers, on en concluera que la distance de 10 à 12 lieues environ qui sépare la commune d'Assonval de celle de Lillers n'a été parcourue qu'en trois quarts d'heure ou une heure, et que la trombe marchait de l'ouest à l'est.

60 à 70 pieds de haut)(1); après ces premiers effets, la trombe a parcouru une distance de deux lieues sans toucher à la terre, emportant dans son épaisseur de très-grosses branches d'arbres qu'elle vomissait à droite et à gauche avec bruit, jusqu'à ce qu'arrivée à la pointe élevée du bois de Fauquembergue, elle y arracha de nouveau la tête de plusieurs arbres que l'on vit passer avec elle au-dessus du village de Vandonne situé au pied de la colline du côté est de la forêt.

Elle ne fit dans cette commune d'autre ravage que d'enlever un sycomore très-gros dans une prairie et qu'on a retrouvé à une distance de de 600 pas.

---

(1) A Relingue, terre considérablement plantée, un très-grand nombre de gros arbres quoique plantés dans un sol léger et humide où ils devaient être facilement déracinés, furent brisés ou plutôt coupés à des hauteurs plus ou moins éloignées de terre. Dans une même rangée un ou plusieurs arbres étaient ainsi coupés ou renversés sans que ceux qui les touchaient immédiatement aient seulement perdu une feuille, ou bien un seul arbre était resté intact au milieu d'un abattis général. D'autres n'étaient que tordus et fendus dans leur longueur. On n'aperçut nulle part aucune trace de feu, non plus que dans les environs d'Aire. Il ne paraît pas qu'à Lillers le passage de la trombe ait été accompagné de grêle ni d'éclairs comme dans les environs de St.-Omer.

Continuant sa route à la manière d'un boulet qui frappe la terre et se relève, la trombe s'est portée au village d'Audinctun où elle a abattu la toiture de trois maisons et enlevé encore plusieurs arbres, entre autres, cinq ormes d'une très-grande hauteur, tous cinq sortant d'une même souche.

Au sortir de la vallée où sont situés ces deux derniers villages, la trombe s'éleva sur une montagne, dite de Capelle : plusieurs paysans qui y labouraient, examinaient avec effroi ce phénomène extraordinaire traverser leurs habitations : ils craignirent bientôt pour eux-mêmes, ils n'eurent que le tems de se coucher en se tenant fortement à leurs instrumens aratoires ; ils remarquèrent avec surprise que leurs chevaux étaient tristes et ne s'effrayaient pas ; le soc d'une charrue fut enfoncé dans la terre, assez fortement pour résister aux efforts de trois chevaux ; ils employèrent une pioche pour ne pas la casser.

Ce fut par ces laboureurs, placés sur cette montagne de manière à la voir arriver et continuer sa route, que je parvins à connaître à-peu-près sa forme, sa grandeur, et les élémens présumés qui pouvaient entrer dans sa composition. Sa forme était ovale, sa hauteur leur

parut de trente pieds environ, son diamètre de vingt, elle tournait dans sa marche de manière à présenter chacune de ses faces avec précipitation. Il sortait de tems en tems des globes de feu de son centre, souvent aussi des globes de vapeurs soufrées ; les uns et les autres rejettaient au loin des branches que le météore avait entrainées de très-loin. Le bruit qu'il faisait dans sa marche rapide, était semblable à celui d'une voiture pesante attelée de six chevaux courant au galop sur un chemin pavé ; on entendait aussi une explosion semblable à celle d'un fusil, à chaque sortie d'un globe de feu ou de vapeur.

Le vent qui était impétueux, y joignait un sifflement terrible. Sa marche continuait à être celle d'un obus ; après avoir déchiré la terre, emporté tout ce qui lui résistait, la trombe s'élevait au-dessus du sol, pour aller à une lieue, quelquefois à deux lieues de distance, recommencer ses ravages. C'est ainsi qu'en quittant le mont Capelle, la trombe, suivant toujours la même direction, a été enlever différentes meules de foin et beaucoup d'arbres à Erny-St.-Julien, distant d'une lieue de la montagne de ce village jusqu'à Witternesse. A une distance de trois lieues, la trombe ne fit aucun ravage marquant, on reconnut seulement à la montagne

qui sépare Erny d'Etrées-Blanche, un sillon de la largeur de 30 pas, qui détruisit quelques grains sur la longueur de trente arpents de terre placés au sommet, (1)

Elle s'est dirigée alors dans la vallée de Witternesse et Lambres pour y exercer de plus grands ravages; le premier village composé de quarante maisons n'en conservait que huit intactes, trente-deux maisons avec leurs granges furent renversées, une énorme quantité d'arbres abattus, déchirés et emportés à une grande distance; on remarque dans ces deux villages, que les pignons et les murs des maisons furent couchés d'une manière divergente de dedans en dehors. A Lambres le désastre ne fut pas moins considérable; en labourant la plaine qui sépare ces deux communes, distantes d'une demi-lieue, elle a détruit et enlevé tout ce qu'elle rencontrait; plusieurs personnes distinguèrent parfaitement son mouvement de rotation sur elle-même, et sa couleur d'un brun soufré, qui dépendait d'un

(1) Dans les lieux où les arbres furent brisés et arrachés, les bâtimens renversés, les récoltes sur pied n'éprouvèrent aucun dommage, excepté entre Erny-St.-Julien et Etrées-Blanche que la trombe enleva quelques récoltes; et c'est le seul point où cette circonstance s'est offerte à l'observation.

foyer ardent qui occupait son centre et d'où sortaient des éclats de vapeurs bitumineuses (expression des témoins) précédés d'une lumière instantanée. Ces vapeurs étaient en tout semblables à celles qui s'élèvent du bitume en combustion. Les arbres qui entouraient l'église de Lambres furent cassés et déracinés ; le mur et le toit de la maison du curé enlevés et dix-huit maisons, la plûpart bâties en briques, sapées à leurs fondemens, avec le phénomène extraordinaire de l'écartement des murs renversés en dehors; ce qui doit paraître plus extraordinaire c'est que personne n'a été victime de ce fléau, même dans ces deux derniers villages ; un seul habitant de Witternesse a été griévement blessé au bras par une poutrelle.

Après ce dernier désastre, la trombe parut se diviser ; une partie s'est dissipée dans les airs, l'autre qui ne paraissait plus qu'un nuage chassé par un vent impétueux, venant du nord-ouest, s'est portée sur Lillers, bourg à trois lieues de Lambres et a causé de grands dommages dans les prairies de M. de Foulers en y cassant et déracinant plus de deux cents arbres, les plus élevés des environs (1). Cette partie,

(1) A Relingue, les arbres seuls ont été atteints par

déjà affaiblie dans sa marche, s'est dissipée à son tour à trois heures de l'après-midi ; le tems était calme, le ciel presqu'entièrement découvert et le tonnerre, qui n'avait cessé de se faire entendre de tous les points de l'horison, a fini au même moment. La soirée et la nuit suivantes furent très-belles.

Ces météores, heureusement très-rares dans nos riches contrées, ont été peu remarqués jusqu'à ce jour, sans doute parce que ceux qui l'ont précédé ont eu une marche plus rapide, et que les maux et les ravages qu'ils ont produits ont été de peu d'importance ; ils ne sont cependant pas sans exemple, et j'en citerai deux, dont on a inséré l'histoire dans les observations météorologiques de ce département, imprimées en 1808 et en 1814.

---

la trombe, les bâtimens n'ont presque point souffert. La trombe a commencé à se faire sentir à la limite des propriétés de M. de Foulers, vers le village d'Ecquedecques, les a assaillies inopinément et traversées en entier sur une largeur de cent à deux cens pas ; elle était déjà dissipée pour ne plus reparaître avant d'être arrivée aux premières maisons de Lillers, qui ne sont pas à plus de dix minutes de chemin du principe de son invasion sur le point où la durée de son passage ne fut que de deux minutes environ.

Le premier était entièrement lumineux et en forme de globe, de la même grandeur que celle du soleil à son coucher, il eut lieu le 17 septembre 1787, à dix heures trente minutes du soir ; sa direction fut du sud-ouest de Boulogne au nord-est ; la lumière qu'il répandait dans sa marche a effrayé tous les habitans depuis Boulogne jusqu'à Tournai. Ce globe lumineux ne fit qu'une explosion à St.-Augustin, abbaye près de Thérouanne, la porte d'entrée fut arrachée, ses gonds jettés à cinquante pas, tout le fer qui lui appartenait fut aimanté, j'en conserve un morceau ; le bruit de cette explosion fut égal à celui d'une bombe qui éclate ; on pensait à Aire, éloigné de quatre lieues, que la poudrière d'Équerdes, près St.-Omer, avait fait explosion ; le ciel était beau, le tems calme, le thermomètre de Réaumur marquait quatorze degrés, le baromètre vingt-neuf pouces. Je n'ai pu connaître ni son origine, ni sa terminaison.

Une autre trombe que j'ai pu remarquer en 1782, au mois de septembre, était une trombe d'eau, elle s'est formée au-dessus d'une vaste prairie, à vingt minutes d'Aire, à trois heures de l'après-midi ; le ciel était orageux, les nuages qui se croisaient en tous sens se rassemblèrent en un seul point, on vit descendre de la nue,

avec précipitation, une vapeur légère qui s'épaissit bientôt en formant un cône, qui, un instant après s'être arrondi sur la terre, fut poussé par un coup de vent violent, du sud-ouest au nord-ouest de cette ville ; cette trombe, en traversant une autre prairie où blanchissaient des toiles, y enleva une femme qui s'est trouvée enveloppée par une toile qu'elle voulait attacher à un piquet, elle fut trouvée asphixiée à une demi lieue plus loin.

Le même annuaire statistique rend compte d'une trombe semblable à celle du 6 juillet dernier, et dont les effets furent presqu'aussi désastreux, elle eut lieu le 28 mars 1812. Elle détruisit, en quatre à cinq minutes, dix-huit maisons dans la commune de Wailly, les débris furent portés à une très-grande distance. Ses terribles effets ont été plus considérables à Fouquières, où soixante maisons ont été renversées ; on a remarqué aussi que les murs sont tombés de côtés différents.

Enfin, Valmont de Bomare, dans son dictionnaire d'histoire naturelle, rapporte les effets d'une trombe de terre qui a passé, le 9 avril 1770, à Pommiers, arrondissement de Boulogne.

NOTICE

SUR LA CULTURE DU GRAND MAÏS

DE PENSYLVANIE,

Par M.r HARBAVILLE, *Membre résident.*

LORSQUE, l'année dernière, je rendis compte à la Société royale d'Arras du résultat de mes essais sur la culture de diverses plantes exotiques, je rangeai le *grand maïs de Pensylvanie* (*zea*) dans la classe de celles qui se naturaliseraient difficilement dans nos climats septentrionaux. Un premier essai ne devait pas suffire pour me convaincre ; mais si j'ai obtenu cette année quelque succès, ne dois-je pas l'attribuer en partie à la chaleur extraordinaire de la saison, qui nous a fait jouir des avantages des régions les plus favorisées de la nature. Quoiqu'il en soit, une culture mieux entendue, des observations plus exactes, des expériences dirigées avec soin, me mettent maintenant à même de porter un jugement certain sur ce que l'on peut espérer de la culture du *grand maïs* dans ce département.

Ce beau végétal a le port du roseau ; sa tige ronde et noueuse par intervalle, qui a presque

la consistance du bambou, s'élève à près de trois mètres de hauteur, y compris le panicule de fleurs mâles qui la couronne. A l'aisselle des feuilles intermédiaires qui sont larges et fort longues se trouvent les fleurs femelles disposées en épi très-serré sur un axe charnu caché sous plusieurs enveloppes. Lorsque la plante est au tiers de son accroissement, deux surgeons partent du pied, qui n'atteignent que les deux tiers de la hauteur de la tige principale. Cette tige, ainsi que chacun des deux surgeons, porte ordinairement deux épis. Les rapports qui existent entre cette variété et le maïs, connu dans ce pays sous le nom de *blé de Turquie*, me dispense d'en donner une description plus détaillée.

Le grand maïs, plus que toutes ses variétés, demande, pour prospérer, un sol riche et profond, une terre bien préparée et fortement fumée. Le 29 mars 1822, j'en plantai dix grains dans autant de trous de trois centimètres de profondeur, à trente-trois centimètres de distance l'un de l'autre, en bonne terre, à l'exposition du midi. Cinq grains étaient levés vingt-quatre jours après. Les cinq autres grains (probablement de mauvaise qualité) n'ont pas levé. La sécheresse nuisit aux progrès de la végétation du maïs, je lui donnai un premier binage et un engrais

liquide vers le 15 mai ; les tiges avaient alors 35 centimètres de hauteur : l'effet de cette opération fut si sensible que 15 jours après (époque du second binage) la hauteur des tiges était plus que doublée. Le troisième binage fut donné avec arrosement d'engrais liquide comme les précédens le 14 juin : les tiges s'élevaient à 1 mètre 10 centimètres, et les surgeons sortis de chaque pied à 16 centimètres. Je buttai *légèrement* quatre jours après et repandis de l'engrais en poudre autour de chaque pied : les panicules de fleurs qui terminent les tiges se montrèrent dans les premiers jours de juillet, la floraison dura plus d'un mois, les épis commencèrent à paraître à la fin de juillet, époque où les pieds de maïs avaient 2 mètres 50 centimètres. Les surgeons fleurirent au commencement d'août ; le 15 les épis étaient sortis : deux de ces surgeons s'élevaient alors à 2 mètres 32 centimètres, et les autres à 1 mètre 78 centimètres.

Le grand rapport du maïs est trop constant pour qu'il dut être l'objet exclusif de mes recherches ; il m'importait bien davantage de m'assurer par des expériences si les procédés usuels de sa culture n'étaient pas vicieux ; j'ai sacrifié dans ce dessein une partie des espérances que me donnaient ma récolte.

Les personnes qui cultivent le maïs en France sont assez généralement dans l'usage de casser les panicules de fleurs et la sommité des tiges au premier nœud, quand les fleurs commencent à sécher ; on prétend par ce moyen ainsi que par l'exfoliation du bas de la tige hâter la maturité du fruit.

D'autres arrachent les surgeons, prétendant que les deux épis de la tige principale en profiteront mieux, seront plus gros, plus productifs que les six épis qu'eut produit la plante intacte.

D'autres enfin ont coutume de butter le maïs comme des pommes de terre.

J'ai consacré à mes expériences deux plantes auxquelles j'ai fait subir les diverses opérations ci-dessus : le résultat infiniment inférieur de leur produit (comme on va le voir) m'a convaincu que tout retranchement fait à une plante est nuisible à sa fructification ; que la surabondance de sève qu'il occasionne, loin de tourner à l'avantage du fruit, se réduit à un luxe de feuilles qui en absorbe et fait avorter beaucoup de germes, et en retarde même la maturité. Le buttage tel qu'il se pratique nuit à l'accroissement des plantes en détruisant une partie du chevelu des racines. Cette opération me paraît cependant nécessaire,

mais elle doit être faite avec la plus grande précaution : les binages même doivent être donnés peu profonds.

Le 8 octobre, huit épis provenus de trois tiges intactes et de leurs surgeons ont été récoltés parfaitement murs ; ils ont donné ensemble 1381 grains, c'est-à-dire 460 pour 1.

Le 17 du même mois, quatre épis provenant des deux tiges mutilées pour mes expériences, ont été récoltés sans être au point de maturité desirable ; ils étaient inégalement et peu garnis : ils ne contenaient ensemble que 357 grains, c'est-à-dire 178 pour 1.

Les cinq pieds de maïs portaient en totalité vingt-un épis, mais comme neuf n'ont pas fructifié, ma récolte effective est de douze épis renfermant ensemble 1738 grains de bonne qualité. (1)

En arrachant les tiges j'ai reconnu que le paquet de racines de chacune avait au moins 60 centimètres de circonférence sur 18 de profondeur, sans y compendre l'immense quantité

---

(1) La farine du grand maïs est moins sablonneuse et plus riche en gluten que celle des autres variétés, et serait plus facilement convertie en pain.

de chevelu qui s'étend à une grande distance. Malgré que la terre eut été bien fumée, que divers engrais y eussent été répandus abondamment et à plusieurs reprises pendant la croissance du maïs, elle n'a presque plus rien de végétal et ressemble à une poussière insensible et improductive, c'est ce dont on pourra pleinement se convaincre par la vue de l'échantillon que je dépose sur le bureau. Il est donc évident que cette plante est épuisante au plus haut degré, que sa culture nécessite beaucoup d'engrais, et je ne sais quelle plante on pourrait lui faire succéder.

Malgré son produit considérable, le grand maïs ne peut devenir dans ce pays l'objet d'une culture en grand, car outre qu'il épuise le sol, qu'il exige beaucoup de frais et de soins, nous pouvons dire avec quelque certitude qu'il ne murira pas une année sur trois. Nous avons dans d'autres céréales de quoi nous consoler de l'obstacle que notre climat met à la culture du grand maïs qui ne sera guère pour nous qu'une plante de curiosité ; (1) mais il serait à desirer que l'on

(1) Il serait utile cependant de faire encore des essais ; le grain en dégénérant un peu pourrait peut-être se naturaliser et donner une bonne variété : je me propose d'en continuer la culture.

cultivat davantage le maïs dit *blé de Turquie*, notamment la variété à grains jaunes que l'on est sûr dans ce pays de voir mûrir chaque année et à toute exposition ; (1) il demande une terre moins forte, moins d'engrais et de soins, et on peut avec succès lui faire succéder les plantes fourrageuses ; il rend communément 250 à 300 pour 1. Les volailles sont très-friandes de ce grain qu'on pourra employer plus utilement (comme on le fait dans les départemens méridionaux) à la nourriture de l'homme, quand on sera parvenu à améliorer les procédés de sa panification.

---

(1) Je plante chaque année du blé de Turquie et la récolte n'a jamais manqué, même en 1816, année extrêmement pluvieuse.

ROUSSEAU ET LE DUELLISTE,

POËME

QUI A OBTENU LA 1.re MENTION HONORABLE,

Par M.r CORNE, *d'Arras.*

.... Quò scelesti ruitis?... Cur
dexteris aptantur enses?...
HORACE. Epode VII.

Sous le poids de sa gloire et le poids des chagrins,
Au bord de son tombeau qu'il creusait de ses mains,
Par d'éternels tourmens expiant son génie,
Rousseau, voyait pâlir le flambeau de sa vie.
Un jour il avait fui le trouble des cités;
De spectacles hideux, trop longtems attristés,
Ses yeux avec transport revoyaient la natnre,
Les côteaux, le vallon, sa riante verdure,
Et dans la paix des champs, flétri par la douleur,
Son cœur semblait encor s'entrouvrir au bonheur.
Au sein de la forêt, sous un antique ombrage,
Rêveur, il s'égarait dans des murs de feuillage,
Mais soudain il s'arrête; il écoute. Une voix
A troublé tout-à-coup le calme de ces bois;

Des mots entrecoupés ont frappé son oreille;
Un sentiment confus dans son âme s'éveille;
Il s'avance. Non loin, au pied d'un chêne assis,
L'œil sombre, ardent, le front chargé de noirs soucis,
Un jeune homme, tantôt dans un morne silence,
Semble nourrir la haine et rêver la vengeance,
Tantôt par des accens qu'arrache la douleur,
Il trahit les transports d'une sombre fureur.
Un livre est dans ses mains : il l'ouvre, il le dévore,
Et bientôt le rejette et le reprend encore.
A son regard sinistre, à son trouble, on dirait
Un coupable contraint de lire son arrêt.
Son transport s'est calmé, mais ce calme est farouche;
Il repousse le livre; il soupire; et sa bouche,
Du poids qui l'oppressait soulage ainsi son cœur :
« Oui, Rousseau, tu dis vrai. C'est un barbare honneur,
L'honneur qui veut du sang pour laver une injure.
La voix de la raison, le cri de la nature,
Et la loi méconnue, et le ciel outragé,
Tout condamne et maudit l'horrible préjugé
Qui sous un nom sacré nous ordonne le crime,
Fait d'un gladiateur un mortel magnanime,
Et d'un fer assassin armant nos bras cruels,
Éternise le sang sur ses affreux autels.
Oui, ce fatal honneur, je le hais, je le brave.....
Il parle... je me tais. J'obéis en esclave....

J'en gémis !... Mais Rousseau, lorsque ta noble voix,
Servait l'humanité, revendiquait ses droits ;
Lorsque des traits brûlans de ta mâle éloquence ;
Tu foudroyais ce monstre, enfant de la vengeance,
Rousseau, le deshonneur rougissait-il ton front ?
Ton cœur se séchait-il, flétri par un affront ?
Non, tu ne sentais pas dans des veines brûlantes,
D'un sang jeune, irrité, les ardeurs bouillonnantes.
Tu montais à la gloire et tes nobles travaux,
Blessaient envain les yeux de tes obscurs rivaux.
Les lauriers protégaient ton front contre l'envie,
Mais moi, jeune, et sans nom, au sentier de la vie,
J'avançais, appuyé sur de frêles soutiens,
L'innocence et l'honneur ; c'étaient-là mes seuls biens.
Quelques fleurs sous mes pas recouvraient un abîme ;
L'infâme calomnie attendait sa victime ;
Elle a tari pour moi les sources du bonheur,
D'un nuage perfide, obscurci mon honneur,
De ses plus noirs poisons flétri mon innocence,
Et je vivrais encor ! je vivrais sans vengeance !
Non, non, tant que mon sang, ce sang deshonoré,
Fera battre ce cœur qu'un traître a déchiré,
Je poursuivrai l'auteur de l'affront qui m'accable,
J'aurai soif de son sang, et d'un bras implacable,
Je saurai tôt ou tard aller trouver son cœur,
Pour y laver ma honte, y ressaisir l'honneur.

Si je tombe, trahi par l'injuste fortune,
Je quitterai du moins une vie importune,
Sans regrets et sans tache. » Il dit. Et dans ses yeux,
L'éclair étincelait sous un front sourcilleux :
Il se lève. Soudain Rousseau vers lui s'avance :
Arrête, où courais-tu, jeune homme ? — A la vengeance.
— Au crime, malheureux ! — Au crime ! il n'en est pas
Quand l'honneur outragé lui-même arme nos bras.
— Mais où donc as-tu lu cette loi sanguinaire ?
— Mais vous qui me parlez d'une voix si sévère,
Quels sont vos droits ? — Un cœur ami de la vertu,
Mes cheveux blancs, mon nom, peut-être ; il t'est connu.
Rousseau. — Rousseau ! qu'entends-je ? — Eh bien ! ce nom t'étonne.
Oui. Rousseau, dont le cœur te plaint et te pardonne.
Malheureux ! Quoi ! si jeune et de sang altéré !
Sans moi, tu courais donc d'un bras désespéré
Racheter ton honneur au prix d'un homicide ?
Insensé ! garde-toi d'une vertu perfide,
Qui du nom de l'honneur colore des forfaits.
De l'honneur véritable elle n'a point les traits.
Elle est basse, hydeuse, ardente à la vengeance ;
Il est noble, il est grand et dédaigne l'offense.....
Tu ne m'écoutes pas. — Ah j'ai tout entendu,
Et ton livre éloquent déjà m'avait vaincu.
Oui ma faible raison devant toi s'humilie :
Mais mon cœur ne sait pas dévorer l'infâmie.

Eh ! que m'importe à moi qu'un austère censeur,
Proscrive la vengeance et les lois de l'honneur.
Je n'ai point su me faire un front assez stoïque,
Pour braver le mépris plein d'un calme héroïque,
Ce mépris, il m'attend : il flétrirait mon nom.
On dirait que la peur m'a dicté le pardon.
Je verrais mes amis, honteux de ma présence,
Sourire avec dédain et vanter ma clémence,
Sûr de l'impunité le lâche m'outrager,
Et m'apprendre trop tard enfin à me venger.
Non, laisse-moi courir où mon destin m'entraîne.
Le ciel, l'injuste ciel me poursuit de sa haine,
N'accuse que lui seul. Lui seul conduit mon bras.
Adieu, Rousseau.... Plains moi.... Mais ne m'arrête pas.
En finissant, sa main pressait la main du sage
Rousseau, l'émotion altérait son visage.
— Un seul instant, dit-il, arrête, infortuné !
Suis-moi.... Suis-moi, te dis-je. Incertain, étonné,
Il hésitait ; Rousseau loin de ces bois l'entraîne ;
D'un pas silencieux ils regagnent la plaine.
Déjà l'astre du jour avait fui l'horison ;
Les mourantes clartés de son dernier rayon,
Des voiles de la nuit adoucissaient les ombres ;
Plus triste et non moins beau sous des teintes plus sombres,
L'aspect de la nature éveillait dans les cœurs,
Et la mélancolie et les plaisirs rêveurs.

C'était l'heureux moment de cette paix profonde
Où loin de la splendeur, loin du fracas du monde,
L'homme désabusé, philosophe un instant,
Interroge son cœur, en lui-même descend,
Vertueux, goûte en paix le prix de l'innocence;
Et coupable, s'éveille aux cris de la vengeance.
De la nuit cependant le lugubre flambeau,
Venait de la nature éclairer le tableau;
De ses pâles rayons la lueur incertaine,
Se prolongeait au loin sur l'uniforme plaine:
Un seul bosquet plus sombre arrêtait les regards.
Des tombeaux de gazon sous des cyprès épars,
Des monumens de deuil, mais sans faste inutile,
Attestaient de la mort quelque champêtre asyle.
C'est-là qu'enfin Rousseau vient suspendre ses pas.
A l'aspect de ces lieux où règne le trépas,
Surpris, mais non troublé, son compagnon l'arrête:
— Voilà donc l'argument que ta raison m'apprête,
Les douleurs de la mort, les terreurs du tombeau!
Tu ne me connais pas. Tu m'outrages, Rousseau.
— Non, jeune homme, je rends justice à ton courage.
Ce n'est point de la peur l'avilissant langage,
Que je veux faire ici retentir dans ton cœur.
Non, non, je lui réserve un plus noble vainqueur.
Mais approche. Tu vois cette tombe récente....
Ah! que ne peux-tu voir la victime sanglante,

Dont un barbare honneur arma la faible main ;
Qui, tombant sous un fer mille fois assassin,
Au printemps de ses jours cruellement ravie,
Vint engloutir ici sa jeunesse et sa vie.
L'infortuné ! jadis, aux jours de son bonheur,
Moi, je l'ai vu brillant d'espérance et d'ardeur,
De la vie à long traits goûter la douce ivresse ;
Vain espoir ! ses vertus, ses talens, sa jeunesse,
Ne l'ont point défendu de la faux du trépas.
Il est tombé. Ses yeux ne se rouvriront pas ;
La terre a dévoré sa dépouille mortelle ;
Tout s'est évanoui dans la nuit éternelle....
— Eh ! bien. Que veux-tu donc ? Que je plaigne son sort ?
Non Rousseau. Lui du moins, il est heureux : il dort.
— O d'un cœur insensible égoïsme farouche !
Quoi ! ces mots sont-ils bien échappés de ta bouche :
Il est heureux ! cruel ! pourvu que de ses maux,
On rencontre l'oubli dans le sein des tombeaux,
Qu'importe les tourmens des cœurs que l'on déchire ;
Qu'une mère succombe au deuil, à son délire,
Qu'importe la nature et ses cris superflus ;
Dans le fond de la tombe on ne les entend plus ;
On est heureux.... Cruel !.... Ma pitié t'abandonne....
Mais non. Rassure toi. Va ! mon cœur te pardonne.
Tu n'as point entendu les lamentables cris,
Dont une mère en pleurs redemandait son fils.

Tes yeux ne l'ont point vu, ici, pâle, tremblante,
Sur ce marbre glacé se pencher expirante,
Le couvrir de baisers, et détester cent fois,
D'un affreux point d'honneur les meurtrières lois;
Puis à son fils ingrat d'une voix presqu'éteinte
Adresser doucement sa maternelle plainte :
N'avait-il pas promis d'embellir ses vieux ans,
De se trouver encore entre ses bras mourans,
De rendre quelque jour des honneurs à sa cendre ?.....
Et sa mère au tombeau vient de le voir descendre!
L'ingrat! il l'a trahie. Il a navré son cœur,
Et condamné sa mère à mourir de douleur!
Eh bien! Est-il heureux l'auteur de tant d'alarmes,
Jeune homme? Ah! dans tes yeux je vois rouler des larmes,
Et ta mère sans doute est présente à ton cœur.
Dis-moi. Faut-il aussi l'immoler à l'honneur?
Faut-il aussi, réponds, que le fer sanguinaire,
En déchirant ton sein aille égorger ta mère?
Je ne te retiens plus .... Tu restes; tu frémis,
Tu n'es plus criminel; embrasse-moi, mon fils.
Je faisais à ton cœur une cruelle injure.
Ce cœur, il n'est point sourd au cri de la nature,
Par l'amour de ta mère à la vie enchaîné,
Non, tu ne rompras pas ce lien fortuné.
Mais quoi! pensif encor tu gardes le silence!
Je te comprends. Peut-être une affreuse espérance,

Te berce en ce moment et flatte ton courroux.
La mort peut t'épargner et réserver ses coups,
Pour le fatal objet d'une implacable haine;
Ton bras peut assouvir sa vengeance inhumaine,
Et de ta mère encor soutenir les vieux jours.
Ah! que ton bras plutôt t'épargnant son secours,
Te livre sans défense au fer de l'homicide!
Et puissé-je plutôt voir sur ton front livide,
Les traces de ton sang, les horreurs du trépas,
Que le sang d'un rival dégoûtant de ton bras!
Tu ne sais pas encore de quel poids effroyable,
Le sang de la victime est au cœur du coupable;
Quels terribles vengeurs poursuivent les forfaits;
O mon fils! puisses-tu ne l'apprendre jamais.
Innocent, outragé tu ne connais encore,
Que les chagrins cuisans dont le feu te dévore.
Hélas! il est un feu cent fois plus flétrissant,
Un feu dont la fureur s'accroît en vieillissant,
Sur la terre allumé par le courroux céleste,
Au cœur de l'assassin, il s'attache, il y reste,
Le ronge lentement et le suit chez les morts;
O mon fils, crains ce feu qu'allument les remords.
Tu souffres; mais ta main est du moins innocente.
Ton sommeil est tranquille. Une ombre menaçante,
Ne vient point t'éveiller de ses lugubres cris;
Tu ne vois point des mots en traits de sang écrits,

T'annoncer le trépas, l'heure de la vengeance ;
Mon fils, garde toujours cette heureuse innocence.
Des vétérans du meurtre, affreux gladiateurs,
Qui mettent chaque jour quelque famille en pleurs,
Et qui, pour s'en vanter, égorgeant des victimes,
Comptent avec orgueil le nombre de leurs crimes,
Ah ! ceux-là te diront que leur cœur sans remords,
N'entend point cette voix et du sang et des morts,
Ne les crois pas, mon fils, ils s'abusent eux-mêmes ;
Mais le réveil approche. A leurs momens suprêmes,
La nature outragée aura repris ses droits ;
Ils l'entendront enfin cette effroyable voix ;
A la sombre clarté des torches funéraires,
Ils verront, pleins d'effroi, sur leurs mains meurtrières,
Un sang ineffaçable, un sang accusateur,
Et d'un affreux destin, funeste avant-coureur,
L'implacable remords armé pour leur supplice.
O mon Dieu ! quels tourmens leur garde ta justice ?.....
Quels sort attend là haut les coupables mortels.....
Je respecte en tremblant tes secrets éternels.
A ces mots il se tût. Une grande pensée
Semblait peser alors sur son âme oppressée.
Son regard était fixe, et tout-à-coup ses yeux,
Brillans d'un feu nouveau s'élevaient vers les cieux.
On eut dit que son âme à la terre ravie,
Allait revoir enfin sa céleste patrie ;

Et bientôt sur la terre abattus, ses regards,
Erraient avidement sur les tombeaux épars,
Comme s'il eut voulu, libre enfin d'y descendre,
Des morts silencieux interroger la cendre,
Écarter de ses yeux le terrestre bandeau,
Et pénétrer vivant dans un monde nouveau.
« O toi, dit-il enfin, toi qui d'un front tranquille,
Courais braver la mort, y chercher un asyle,
Jeune homme, as-tu percé cet immense avenir,
Qui commence au tombeau pour ne jamais finir?
As-tu d'un ciel obscur éclairci les nuages?
Sondé cet océan sans fond et sans rivages?
Est-ce un dieu de clémence, est-ce un dieu de courroux,
Ce dieu qui nous attend, qui doit nous juger tous?
Est-ce un jour de bonheur, est-ce un jour de vengeance,
Le jour qui doit finir ta fragile existence?
Tu n'en sais rien encor, jeune homme; et tu pourrais
D'un destin inconnu devancer les arrêts!
Crains un affreux réveil à ton heure fatale,
Crains de rentrer trop tôt dans la nuit sépulchrale.
Ah! moi-même courbé sous un doute accablant,
Au bord de mon tombeau je m'arrête en tremblant;
Quelques faibles vertus me rassurent à peine,
Et peut-être, ô mon Dieu, j'ai mérité ta haine!
Grand Dieu, quand les humains au tribunal traînés,
Pâles, dans la poussière à tes pieds prosternés,

Attendront de leur sort l'éternelle sentence,
Peut-être en ce grand jour signalant ta clémence,
De tes fils égarés, excusant le malheur,
Tu pourras pardonner l'ignorance et l'erreur;
Mais le cœur inhumain qui de vengeance avide,
Éteignit dans le sang une soif homicide,
Mais le cœur qui n'a su pardonner un affront,
Dieu vengeur, pourra-t-il espérer le pardon?.....
Non, mon fils, non jamais. Il a dicté lui-même,
L'impitoyable arrêt de son malheur suprême.
Jeune homme, tu m'entends. Ton sort est dans tes mains;
Et peut-être ce jour va fixer tes destins.....
— Eh! bien. Je saurai vivre et dévorer l'outrage.
Rousseau, tu m'as donné ce sublime courage,
Mais permets-moi du moins de haïr ces mortels,
Dont les absurdes lois, les préjugés cruels,
Partout devant mes pas entr'ouvrant un abîme
Me forcent à choisir de l'opprobre ou du crime.
L'opprobre!.... Ah! ce nom seul réveille ma fureur!
N'importe. J'ai choisi. Je foule aux pieds l'honneur.
— L'honneur sera toujours le prix du vrai courage,
O mon fils, laisse-moi couronner mon ouvrage,
Amener à tes pieds ton cruel ennemi,
Et peut-être, bien plus, te donner un ami. »
Il se tait, il s'éloigne et disparaît dans l'ombre,
L'aurore cependant succède à la nuit sombre;

Rousseau ne revint pas. Vingt fois l'astre du jour,
S'alluma, s'éteignit sur les bois d'alentour ;
Rousseau ne cherchait plus leur ombre tutélaire,
Rousseau ne venait plus y rêver solitaire ;
Ses jours étaient comptés ; et Rousseau n'était plus....
Sur ses restes mortels au tombeau descendus,
Deux amis, qu'unissait un lieu plein de charmes,
Vinrent confondre un jour leurs regrets et leurs larmes :
« O Rousseau, disaient-ils, jouis encore du moins,
D'un spectacle bien doux qu'ont préparé tes soins ;
Vois nos cœurs désarmés ; et jadis ennemies,
Vois nos mains sur ta tombe à jamais réunies. »

RAPPORT

Par M.r Philis, *Membre résident.*

Messieurs,

La Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne avait proposé la question suivante :

« Quelle est, dans l'état actuel de la France » et dans ses rapports avec les nations étran- » gères, l'extension que l'industrie, dirigée vers » l'intérêt national, doit donner aux différens » genres d'inventions qui suppléent le travail de » l'homme par le travail des machines ? »

Elle a décerné le prix du concours, dans sa séance publique du 7 août 1821, au mémoire de M.r Paris, ancien sous-préfet.

L'importance de cette question, considérée sous un point de vue général, et le grand intérêt qu'elle offre pour le département du Pas-de-Calais en particulier à cause de la fabrication de la dentelle, m'ont déterminé à vous présenter un

aperçu du compte rendu de ce mémoire par M.r Tessier, dans le journal des savans du mois d'avril 1822.

Suivant l'auteur, les inventions qui suppléent le travail des hommes donnent une grande extension à l'industrie, et il cherche à prouver que, « dans l'état actuel, les peuples modernes sont, » ainsi que les anciens, d'autant plus industrieux, » commerçans, riches et civilisés, que l'usage » des machines y est généralement adopté, de » sorte qu'il suffirait de la connaissance exacte » des progrès de l'application des machines et » des procédés chymiques aux arts industriels » chez les diverses nations dans tous les âges, » pour dresser un tableau comparatif de degré » de civilisation, de richesse et de puissance » relative auquel étaient ou sont parvenus les » peuples des différentes parties du monde. »

Il établit l'utilité de tous les moyens qui économisent le tems, la main-d'œuvre et par conséquent les frais de production. Il comprend parmi ces moyens ceux qui perfectionnent les produits, bien qu'ils ne réduisent ni le tems ni la main-d'œuvre. Quelques-uns lui paraissent propres à faire produire, savoir : l'adresse manuelle ou la dextérité, la division du travail, l'amélioration

des procédés, et l'emploi des machines et appareils; c'est de ce dernier qu'il s'agit particulièrement dans le mémoire. Sous le nom de *machines*, M.r Paris entend tout ce qui facilite et perfectionne la production, c'est-à-dire, les instrumens mécaniques et physiques et les agens chymiques.

M.r Paris n'a pas laissé sans réponse les objections faites contre l'introduction des machines. Il les expose successivement; elles se réduisent à celles-ci : la crise politique qui travaille l'Angleterre et qui, dit-on, a sa source principale dans les moyens faciles qu'elle emploie pour produire, lesquels moyens deshéritent le pauvre du travail, sans dédommagement. L'encombrement de ses magasins, résultant de l'excessive production. Les ouvriers privés de travail ne consommant plus. L'introduction des machines donnant au fabricant aisé, qui peut les établir, une prééminence sur le petit fabricant, pour qui elles sont très-chères, favorisant le monopole de l'industrie manufacturière et l'accumulation démesurée des richesses. Enfin la crainte que l'emploi des machines n'exigeant des ouvriers qui les font agir qu'un travail simple, toujours le même, ne les abrutisse, et n'affaiblisse leurs qualités intellectuelles, n'ayant plus besoin d'intelligence.

M.r Paris ne pense pas que l'emploi des machines réduise la classe laborieuse des ouvriers à manquer de travail, et il reconnaît que plus les machines se multiplient dans un pays et plus le nombre des ouvriers s'y accroît.

Il est de fait que la consommation d'une marchandise augmente en proportion de ce que son prix baisse; elle est à la portée d'un plus grand nombre de personnes, et celles qui déjà en fesaient usage en consomment davantage. L'auteur prend pour exemple le sucre qui, lors du système continental, a valu en France cinq francs la livre. La consommation était alors de 14,000,000 de livres par an, maintenant que cette matière est de beaucoup meilleur marché la consommation s'élève à 80,000,000 de livres.

Il y a trente ans, la consommation du coton n'allait pas en France à trois millions de kilogrammes, dont les deux tiers arrivaient du Levant. En 1812 elle s'est élevée à 11,000,000, et en 1820 à 22,500,000.

A l'égard des machines simples, telles que le mécanisme pour la dentelle et les tissus, il serait peut être permis, Messieurs, de ne pas partager l'opinion de M.r Paris, parce que ces machines remplaçant en entier le travail de l'homme et leur

marche ne fesant pas naître d'autres travaux; elles absorbent toute la main-d'œuvre, et, quelle que soit la consommation, elles sont suffisantes pour y pourvoir, sans le secours des ouvriers. Mais il n'en est pas de même des machines d'un ordre plus relevé, telles que, par exemple, celles à vapeur, où l'eau et le feu, en se réunissant, se prêtent des forces qui tiennent du prodige et donnent la possibilité d'entreprendre des travaux auxquels on n'aurait pas songé, et dont l'exécution nécessite l'emploi d'un nombre considérable de bras. Il ne serait peut-être pas trop hardi de dire que les machines de ce genre augmentent la quantité des subsistances de l'homme, dans le sens qu'appliquées à des manéges elles tiennent la place d'un grand nombre de chevaux à la nourriture desquels on consacre des terres propres à produire des comestibles. L'emploi qu'on fait de ces machines, dans la navigation, ne peut que présenter des avantages sans inconvénient pour les ouvriers.

L'encombrement des produits des manufactures en Angleterre, cette espèce de *pléthore* de l'industrie britannique, qu'on attribue généralement à l'introduction des machines, tient à d'autres causes, suivant l'auteur du mémoire. On peut considérer comme l'une des principales,

l'espérance des fabricans de cette nation de pouvoir au moment de la paix, jeter sur le continent, avec avantage, une quantité immense de marchandises de leurs fabriques. Leur cupidité fut déçue par les progrès dans les fabrications qui se fesaient partout remarquer et surtout en France. Cette cause serait suffisante ; mais on peut y ajouter l'énormité de l'impôt, la cherté du pain, soutenue par la défense de l'importation des grains, tant que le *quarter* de froment est au-dessous de *quatre-vingt shillings*. Enfin le système de prohibition dont l'Angleterre a donné le dangereux exemple, et qui a réagi sur elle par la réciprocité des prohibitions.

Tel est l'objet de la première partie du mémoire de M.r Paris ; dans la seconde, il tend à prouver l'utilité, en France, de l'application des machines aux arts industriels, relativement à la richesse. « En moins de trente ans, dit-il, malgré » la plus terrible crise politique, malgré les » guerres les plus meurtrières, malgré la perte » de nos colonies et la longue privation de tout » commerce, la France a fait des progrès si ra- » pides dans les sciences, dans les arts, que » la population s'est accrue d'un sixième, et que » la fortune publique a plus que doublé par l'ac- » cumulation des capitaux de toute nature. »

Sans vouloir nier la part que les machines ont eu dans l'augmentation des richesses et de la population, on pourrait encore indiquer comme cause l'introduction de la vaccine et la grande quantité de terres rentrées dans le commerce par la suppression, en France, de presque tous les établissemens de main-morte.

M.r Paris ajoute d'autres assertions à l'appui de son opinion. Je ne pourrais les déduire ici sans outre-passer les bornes que je dois me prescrire et sans m'exposer à abuser de vos momens; d'ailleurs pour le faire avec quelque fruit il faudrait avoir sous les yeux l'ouvrage même. Mais je ne puis résister au desir de faire mention d'une objection importante que M.r Paris se fait, et à laquelle il répond d'une manière aussi juste qu'ingénieuse, en empruntant le langage de la physiologie.

Voici l'objection : la multiplicité des manufactures, dira-t-on, bien que l'établissement des machines, pour celles qui en emploient, réduise de beaucoup le nombre de bras, prive l'agriculture d'une grande quantité d'individus, qui préfèrent ce genre de travaux, moins pénibles et plus lucratifs. M.r Paris répond que, dans un État vaste et populeux, les intérêts de l'agriculture, de l'industrie et du commerce se confondent. Il ajoute : « On peut comparer l'in-» dustrie générale à une plante, dont l'industrie

» agricole est la racine, et les industries manufac-
» turières et commerciales, les tiges. Si la racine
» souffre, les tiges languissent; si les tiges sont
» malades, la racine, à qui la circulation ne ra-
» mène plus qu'une sève appauvrie, dépérit. La
» plante ne prospère que lorsque toutes les par-
» ties, jouissant d'une égale vigueur, la sève
» fournie en abondance par la racine, circule
» et s'élabore librement dans les tiges qu'elle
» alimente et grossit, et redescend en partie dans
» la racine pour la fortifier. Cet organe devenu
» plus robuste, remplit ses fonctions avec une
» nouvelle énergie, transmet plus d'alimens aux
» tiges, qui lui rendent à leur tour plus de sucs
» élaborés; échange de services qui ne s'arrête
» qu'au terme désigné par la nature »

M.r Paris rappelle ensuite que la mécanique et la chimie n'ont pas moins aidé l'agriculture que les arts, soit par les usines rurales, le perfectionnement des anciens instrumens d'agriculture et l'invention des nouveaux; par l'épuration des huiles de graines, leur emploi dans la fabrication du savon; par la conversion des pommes de terre en alcool et par ses préparations; par les améliorations dans l'art de faire le vin; par la fabrication du sucre de betteraves et de l'indigo de pastel; par le perfectionnement de la teinture

de garance, la carbonisation du bois en vase clos, la distillation du vinaigre pyro-ligneux, etc.

Enfin, le mémoire de M.r Paris, par l'idée qu'on peut s'en former, sur le compte rendu dans le journal des savans, du mois d'avril dernier, est digne d'attirer l'attention publique à cause des questions qu'il traite et par la manière dont elles y sont traitées.

La ville d'Arras, et divers autres points du département du Pas-de-Calais, ont un grand intérêt à savoir si l'introduction des machines, dans la fabrication des objets principaux de leur commerce, sera funeste ou favorable à la classe ouvrière. Suivant les hypothèses posées par M.r Paris, les ouvriers n'ont rien à craindre de ce nouveau système. Quand on considère, Messieurs, avec quel soin les choses humaines se compensent et, si j'ose m'exprimer ainsi, s'équilibrent; on est porté à adopter l'opinion de M.r Paris, en mettant même de côté tous les calculs commerciaux qui entrent dans ses discussions. Mais si un dérangement momentané, résultat d'une forte impulsion donnée à un système quelconque, ne peut pas plonger dans la misère une partie considérable de la population d'un royaume; je ne puis le garantir comme homme et je dois le craindre comme administrateur.

RAPPORT

SUR LES PERFECTIONNEMENS

APPORTÉS

DANS LA CONSTRUCTION DES PIANOS,

Par M.r WAGNER, *Luthier à Arras.*

Membres de la Commission nommée par la Société royale d'Arras.

MM. LALLART, HALETTE, BERGÉ DE VASSENAU, TERNINCK et COT, rapporteur.

MESSIEURS,

M.r Wagner, domicilié en cette ville, luthier et facteur de pianos, lequel a déjà obtenu un brevet d'invention et un de perfectionnement pour des améliorations qu'il a apportées dans la construction de ses instrumens, s'est adressé à vous par lettre du 25 juillet 1823, pour vous prier de vouloir bien désigner une commission qui serait chargée d'examiner un piano qu'il venait de terminer et auquel il avait adapté les diverses améliorations consacrées par les brevets qui lui

ont été accordés. Toujours empressés d'encourager les arts et l'industrie, vous vous êtes rendus aussitôt au desir manifesté par M.r Wagner, et vous avez nommé une commission pour procéder à l'examen attentif des pianos dont il s'agissait, et vous rendre ensuite un compte exact de ses observations.

Désigné par mes honorables collégues pour rédiger ce rapport, je ne me suis chargé de ce travail qu'avec une extrême défiance. Le peu de connaissances que je possède dans la partie d'art qui nous occupait, me rendait moins que tout autre capable de m'en bien acquitter; je me bornerai donc, Messieurs, à vous détailler le plus clairement qu'il me sera possible, les divers changemens imaginés par M.r Wagner, dans la manière de construire ses pianos, et à vous exposer les résultats que votre commission croit devoir en résulter.

Ce qui a d'abord attiré notre attention dans l'examen du piano achevé dans les ateliers de M.r Wagner, est le moyen aussi simple qu'ingénieux, par lequel ce luthier est parvenu à baisser tout l'accord du piano d'un demi ton, et pour lequel il a obtenu un brevet d'invention.

Depuis longtems on se plaignait des inconvéniens que présentait l'accord du piano, à un diapazon élevé, auquel la plûpart des voix ne pouvaient atteindre, et qui rendait souvent très-difficile l'accord avec les autres instrumens. On était alors obligé de baisser les pianos, mais par cette opération les sons perdaient beaucoup de leur brillant et de leur force à raison de la moindre tension des cordes qui ne permettait plus aux marteaux de produire tout leur effet, et il était en outre constaté que ces changemens fréquens nuisaient beaucoup à la solidité de la table de l'instrument et à l'aplomb de l'accord.

Le procédé imaginé par M.r Wagner fait disparaître tout ces inconvéniens graves.

Un espace vide de la dimension d'une touche, ménagé à gauche du claviu, permet à cette partie de l'instrument un mouvement de *va* et *vient*, qui s'obtient à volonté au moyen d'un *petit levier* placé dans l'espèce de boîte qui termine l'instrument à gauche.

Il suffit d'enlever *la fausse touche* et de faire faire un mouvement au *levier* pour faire descendre *le clavier* d'un demi ton ; de façon qu'en exécutant la musique comme elle est notée, il arrive

cependant qu'on joue un demi ton au-dessous de celui qui est marqué. M.r Wagner avait d'abord fait mouvoir le clavier à l'aide d'une pédale, mais il a substitué à ce moteur le levier dont nous avons parlé. Le mécanisme de ce dernier moyen est beaucoup plus simple, moins sujet à éprouver quelque dérangement, et obvie à la confusion qui pouvait quelques fois résulter du trop grand nombre de pédales.

Nous avons ensuite reconnu l'amélioration sensible obtenue par M.r Wagner, relativement aux notes des cinquième et sixième octaves, dites *notes additionnelles.*

Dans l'ancienne méthode de construction, les marteaux qui attaquent ces notes étaient placés en-dessous de *la table* qu'on était obligé de couper, de manière qu'il ne restait que quelques lignes de creux entre le *chevalet* et l'*assiette* de *la table;* dans cet état, les cordes n'avaient presque point de vibration, et ne pouvaient rendre qu'un son sec et dur, ce qui occasionnait une inégalité désagréable dans l'harmonie.

Suivant le mode adopté par le facteur d'Arras, les marteaux sont placés en-dessus, et frappent la corde de même. Une petite platine de cuivre, sur laquelle viennent s'attacher les cordes, permet

de laisser toute son étendue à *la table*, qui se prolonge en-dessous, et conserve par ce moyen *aux notes additionnelles* une force et une harmonie qui les met en rapport avec les basses. Un second brevet a été accordé à M. Wagner, pour ce perfectionnement, dont on a apprécié tout l'avantage.

Une *pédale harmonique* a été également imaginée par ce luthier; si cette addition au piano n'est pas une amélioration apportée dans sa construction, elle ajoute au moins de nouveaux charmes à ce bel instrument, en procurant la facilité de varier ses chants, et en produisant une qualité de sons que l'on n'avait pas encore obtenue. Rien n'est plus simple que le moyen employé pour obtenir *les sons harmoniques;* une petite tringle de bois garnie de peau de buffle, adaptée au-dessous de la *fausse table*, est mise en jeu par une *pédale*, et vient *barrer* toutes les cordes dans leur juste milieu, de manière à les hausser d'une octave, et à leur faire rendre les *sons harmoniques;* rien n'est plus doux, plus suave que les sons produits par cette pédale.

Je dois encore vous parler, Messieurs, d'un autre perfectionnement dont M.r Wagner vient

d'avoir l'idée tout nouvellement et qu'il a de suite employé dans la construction de ses pianos. Les légers marteaux qui frappent les cordes sont ordinairement maintenus dans de *petites fourches* en cuivre, dont les deux branches font ressort contre la goupille qui traverse l'extrêmité inférieure du manche des marteaux. Souvent il arrivait que ces fourches, opérant une pression trop forte, gênaient les mouvemens rapides des marteaux ; ou bien par un effet contraire elles ne les maintenaient pas assez, de façon que ces petits marteaux s'échappaient quelquefois, lorsque l'instrument était touché avec trop de violence.

M.r Wagner a remédié à ces inconvéniens en adaptant une vis qui, traversant les deux branches de la fourche en cuivre, vers le bas, les serre plus ou moins à volonté, et maintient les marteaux invariablement au degré de mobilité que l'on juge convenable de leur donner, sans qu'il s'opère de frottement. Les marteaux ainsi montés ne sont plus sujets à aucun dérangement, même dans le cas où l'instrument serait transporté ou agité avec force.

M.r Wagner nous a déclaré être dans l'intention de demander un nouveau brevet qui constate le perfectionnement que je viens de signaler.

Il me reste, Messieurs, à vous instruire de l'effet qui nous a paru résulter de ces diverses améliorations. Nous ne pouvons que donner des éloges à M.r Wagner : ses pianos et particulièrement celui que nous avons examiné, ont une qualité de sons supérieure; une grande égalité entre les notes élevées et les basses ; un moëlleux et une précision rares, et une facilité bien précieuse pour l'exécution. Ainsi que nous vous l'avons dit au commencement de ce rapport, la faculté de baisser l'accord d'un demi ton, nous a paru inappréciable par la facilité qu'il donne d'accompagner la voix sans que l'on soit obligé de faire toute la partition, moyen aussi difficile que long et nuisible à l'instrument.

Plusieurs artistes et amateurs ont bien voulu nous aider dans notre travail, en exécutant sur le piano qui en était l'objet, différens morceaux qui nous mettaient à même d'apprécier l'instrument dans son ensemble et dans les différentes modifications que nous avons décrites, et ces expériences nous ont confirmés dans l'opinion que le piano dont il s'agit est très-bon sous tous les rapports, et parfaitement construit; les connaissances que M.r Wagner possède dans son art, et la rare intelligence que dénotent ses travaux, nous font concevoir l'espérance qu'il ne

s'arrêtera point dans ses recherches, et qu'il pourra parvenir à rendre ses pianos encore plus parfaits. Ses ateliers en activité déjà depuis plusieurs années, prendront sans doute chaque jour plus d'accroissement et lui acquerreront une réputation honorable que notre ville pourra revendiquer un jour.

Nous pensons donc, Messieurs, devoir terminer ce rapport en vous signalant M.r Wagner comme méritant de fixer votre attention par les perfectionnemens qu'il a ajoutés à la partie principale de son état, et nous concluons à ce qu'il lui soit décerné une médaille d'encouragement.

LA VOIX DES SIÈCLES,

POËME

Par M.r HARBAVILLE, *Membre résident.*

Le voile de la nuit s'étendait sur la plaine ;
D'un monument de la grandeur romaine
Les derniers feux du jour éclairaient les débris :
Ce silence, ces lieux, portaient dans mes esprits
Une sensation profonde.
Ici, me dis-je, ici, César a médité
Des attentats contre la liberté
De la reine altière du monde :
Ici peut être, il a forgé ces fers
Qui l'accablant, ont vengé l'univers.
Rome n'est plus que l'ombre d'elle-même,
Cent peuples ont passé, de leur moment suprême
Ils ont subi l'irrévocable loi.
Eh quoi ! pensai-je en mon secret effroi,
Quelle est donc cette force avide de détruire
Qui tour à tour élève chaque empire
Et sous ses pas les efface bientôt ?
Comme dans la mer agitée,
Par l'effort des vents tourmentée,

Un flot repousse et chasse un autre flot.
Pendant que je cherche à comprendre
Ces augustes secrets de la divinité,
Des siècles écoulés la voix se fit entendre
Et m'apporta sa profonde clarté.
Jusques à quand, mortel, d'une plainte importune
Accuseras-tu la fortune
De te rendre jouet d'un caprice odieux?
Le ciel prévenant tous tes vœux,
T'avait donné les vrais biens en partage;
Ton malheur est ton propre ouvrage,
La cause en est en toi, l'homme a fait son destin.
Contemple du passé le tableau trop certain,
Il te montre partout cette terre sacrée
De pleurs et de sang abreuvée;
Ces monumens pompeux
Qui couvrent les deux hémisphères,
Ces débris plus fameux
Preuve d'orgueil et de misères,
Qui d'un atôme faible attestent les fureurs.
Accuses-tu le sort de tant d'horreurs,
Ou l'homme dont la main entasse les ruines,
Funeste résultat des guerres, des famines.....
Suis moi; sous ces monceaux épars
Tu cherches vainement Babylone et Carthage:
Ils ne sont plus leurs célèbres remparts!

Près du Liban, sur ce rivage,
A ces toits désolés livrés à l'abandon
Reconnais-tu l'opulente Sidon ?
Demande aux bords du Nil, à la Grèce, à l'Asie,
Leurs superbes cités, leurs peuples et leurs lois ?
L'ambition parla, tout périt à sa voix,
Où régnaient tous les arts, règne la barbarie,
Son bras s'arma de haches, de flambeaux,
En un instant sa rage dévorante
Fit succéder à la foule vivante
Le silence effrayant et la nuit des tombeaux.
Tu frémis..... De nos jours ne vois-tu pas encore
Les tyrans du Bosphore
Décimer lâchement un peuple infortuné
Pour prix de l'héroïsme à périr condamné :
De Scio vois tomber les temples, les murailles,
L'hymne des funérailles
Retentit seul sur les malheureux bords
Qu'Homère a su charmer par ses divins accords.
Ainsi l'homme toujours à l'exemple rebelle
Se fonde une gloire cruelle
Dans des triomphes abhorés.
Bien plus heureux ces siècles ignorés
Qui s'écoulèrent en silence
Et dont le cours a l'apparence
Du paisible ruisseau qui traverse sans nom

Le champ qu'il a rendu fécond.
Du bonheur ces tems sont l'image ;
Sans doute ils ont produit des mortels généreux
Dont la sagesse égalait le courage,
Et qui par des efforts nombreux
Sûrent se dévouer au bien de leur patrie
Et nourrir dans l'état une heureuse harmonie :
Pourquoi sont-ils donc inconnus ?
C'est qu'ils n'avaient que des vertus.
Ah, s'ils avaient ensanglanté la terre,
Traité le genre humain comme un peuple ennemi,
Porté partout et le deuil et la guerre,
Leurs noms auraient triomphé de l'oubli :
Les monumens à défaut de l'histoire
Les auraient signalés à la postérité,
Faut-il hélas, fouler l'humanité
Pour acquérir des titres à la gloire.
Image du règne du mal,
Délire trop fatal,
Notre âge te repousse, et son expérience
D'un plus doux avenir nous offre l'espérance,
C'est le calme après les autans.
Ainsi perdu dans le désert aride
Que dispute aux lions le féroce Numide,
Le voyageur lassé de ces sables brûlans

Recherche avidement les îles de verdure,
Que la prévoyante nature
Sème pour tempérer l'ardeur de ces climats.
Mânes vainqueurs des tems et du trépas,
Sages dont les écrits sont brillans de lumière,
De nos erreurs secouez la poussière,
Qu'à votre voix le monde abjurant ses forfaits
De la concorde éprouve les bienfaits.
Après tant de malheurs l'Europe se réveille;
Le cri de la raison a frappé son oreille,
Elle a proscrit de stériles exploits;
Soulevant le bandeau de la rouille gothique,
Pour la félicité publique
Les trônes sont assis sur la base des lois.
Enfin l'esprit humain dans sa marche rapide
Géant indomptable, intrépide,
D'une trop longue enfance en brisant la prison
Arrive à l'âge de raison:
C'est un torrent gonflé par les orages,
Qui d'un mont sourcilleux blanchi par les frimats
Se précipite avec fracas
Annonçant des ravages:
Son onde à flots tumultueux
Se presse en écumant et déborde sa rive:
En vain pour le dompter une foule craintive
Épuise ses efforts..... Son cours impétueux

Renverse en un instant l'impuissante barrière
Qu'une main téméraire
Oppose à sa fureur ;
Il sème sur ses pas l'épouvante et l'horreur,
Entraîne les moissons, inonde la prairie,
Et le vallon n'est plus qu'une mer en furie.
Mais si de la prudence empruntant le secours
Sans l'arrêter on sait guider son cours,
On le voit égalant la Tamise ou la Seine,
Fleuve majestueux nullement redouté,
D'un limon bienfaisant fertiliser la plaine,
Y porter l'abondance et la fécondité.

PROGRAMME DES PRIX

POUR 1824.

La Société royale d'Arras propose pour Prix à décerner en 1824, les sujets suivans :

I.er SUJET. — AGRICULTURE.

Mémoire sur les améliorations dont l'agriculture est susceptible dans le département du Pas-de-Calais.

Prix : Une médaille d'or de la valeur de trois cents francs.

II.me SUJET. — ÉCONOMIE POLITIQUE.

Quelles sont les principales causes de la mendicité dans le département du Pas-de-Calais, et quels seraient les moyens les plus efficaces d'y remédier.

Prix : Médaille d'or de la valeur de trois cents francs.

III.me SUJET. — POÉSIE.

Pièce de deux cents vers au moins sur ce sujet : Épitre qu'un fils, au sortir de ses études,

adresse à son père pour le prier d'être son guide dans le choix d'un état. — Réponse du père.

Prix : Médaille d'or de la valeur de deux cents francs.

IV.me SUJET. — PROSE.

Notice historique sur la vie et les ouvrages de l'Abbé Proyart (Liévin-Bonaventure), né à Douchy - les - Ayette, arrondissement d'Arras, canton de Croisille, en 1743, et mort à Arras, le 23 mars 1808.

La Société décernera une médaille d'encouragement à l'auteur de la meilleure notice.

V.me SUJET. — ÉCONOMIE RURALE.

Nouvelle méthode de bornage, pour les terres, qui ne soit pas plus dispendieuse que celle dont on fait aujourd'hui, mais qui rende plus difficile le déplacement des bornes, et soit plus simple et plus précise dans ses moyens de vérification.

La Société décernera une médaille d'encouragement à l'auteur du meilleur mémoire.

CONDITIONS GÉNÉRALES.

Les ouvrages envoyés au concours, pour 1824, devront être adressés, francs de port, au Secrétaire perpétuel de la Société royale d'Arras,

et être parvenus avant le 1.er juillet, terme de rigueur.

Les concurrens ne se feront connaître ni directement, ni indirectement; ils joindront à leur ouvrage un billet cacheté qui contiendra leurs nom, prénoms, qualités et domicile, et qui indiquera extérieurement l'Épigraphe mise en tête de l'ouvrage envoyé au concours, afin d'éviter toute erreur.

Aux termes des réglemens de la Société, on ne fera l'ouverture que des billets applicables aux ouvrages couronnés ou mentionnés honorablement, et elle aura lieu en séance publique; les autres billets seront brûlés sans être ouverts.

La Société ne rendra aucun des ouvrages qui lui auront été adressés.

Les membres résidens ou honoraires sont seuls exclus du concours.

TABLE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Page.

Discours d'ouverture, par M.r Thellier de Sars, Chancelier. . . . . 1.

Rapport sur les Travaux de la Société, par M.r T. Cornille, Secrétaire perpétuel. . . 8.

Rapport sur les Concours de l'année 1823 fait à la séance publique du 26 août, par M.r l'Abbé Herbet, membre résident. . 39.

Noms des Auteurs dont les ouvrages ont été couronnés ou mentionnés honorablement. 64.

Le Duelliste, poëme couronné, par M.r N. Chatillon. . . . . 65.

Essai sur les Romans et le genre romantique, par M. H. Corne, Avocat à Douai. 75.

Essai sur l'origine et l'antiquité des Communes du département du Pas-de-Calais, par M.r Harbaville, membre résident. 116.

Page.

Notice sur les Lycoperdon de Linné et sur une nouvelle espèce de Carpobolus de Mich., genre à ajouter à la Flore Française, par J. B. H. J. Desmazières, membre correspondant. . . . . 142.

Couvertures de paille incombustibles par M.r Tillette-Mautort. . . . . 157.

Rapport sur une Trombe, par M.r Desmarquois, membre correspondant. . . . 164.

Notice sur la culture du grand Maïs de Pensylvanie, par M.r Harbaville, membre résident.. . . . . 177.

Rousseau et le Duelliste, poëme qui a obtenu la 1.re mention honorable, par M.r Corne, d'Arras. . . . . 184.

Rapport de M.r Philis concernant l'industrie. 197.

Rapport sur les perfectionnemens apportés dans la construction des Pianos par M.r Wagner, luthier à Arras. . . . . 210.

La voix des Siècles, poëme par M.r Harbaville, membre résident. . . . . 214.

Programme des Prix pour 1824 . . . . . 220.

MARCHÉS D'ARRAS.

ÉTAT DU PRIX MOYEN des Grains, Graines oléagineuses, Légumes secs, Fourrages, Huiles de graines, Bierre, Bois de chauffage et Charbons fossiles, avec celui de la Viande et la taxe du Pain.

ANNÉE 1823.	PRIX MOYEN DES GRAINS A L'HECTOLITRE.				PRIX MOYEN DES GRAINES OLÉAGINEUSES à l'hectolitre.					PRIX DES LÉGUMES SECS à l'hectolitre.			PRIX des FOURRAGES au quintal métrique		PRIX MOYEN A L'HECTOLITRE des huiles de graines			PRIX DE LA BIERRE à l'hectolitre.		PRIX MOYEN DES BOIS DE CHAUFFAGE au Stère.					PRIX moyen au 100.	PRIX MOYEN DU CHARBON à l'hectolitre.		PRIX DE LA VIANDE AU KILOGRAMME.				TAXE DU PAIN AU KILOGRAMME 1/2.		
	Blé.	Seigle.	Sourgeon.	Avoine.	OEillettes.	Colzat.	Lin.	Chanvre	Cameline.	Pois.	Haricots	Fèves.	Foin.	Paille.	d'OEillette.	de Colzat.	de Lin.	Forte.	Moitié.	Orme.	Hêtre.	Charme.	Bouleau	Bois-Blancs.	Fagots.	Valenciennes.	Frênes.	Bœuf.	Veau.	Mouton.	Cochon.	Blanc.	Bizet.	Bis.
	F. C	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C	F. F.	F. F.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.	F. C.
Janvier...	14 80	9 08	8 58	6 77	17 83	16 98	15 50	8 51	12 »	13 »	16 »	22 »	4 »	2 40	79 »	65 50	65 »	15 »	11 »	13 »	10 »	8 »	7 »	7 50	10 50	2 à 3	2 à 3	» 90	» 90	» 90	1 60	» 48 1/4	» 38 3/4	» 32 1/2
Février...	15 65	9 76	8 82	7 24	18 80	18 10	15 40	8 40	12 18	12 50	16 50	22 »	4 »	2 40	80 »	65 »	65 »	15 »	11 »	13 25	11 »	8 50	8 »	8 »	10 »	2 à 3	2 à 3	» 90	» 90	» 90	1 60	» 48 3/4	» 38 3/4	» 32 1/2
Mars.....	17 27	10 96	8 84	8 41	20 11	18 72	16 59	8 90	13 43	12 25	15 »	19 25	3 80	2 30	81 »	65 »	66 »	15 »	11 »	14 »	10 75	» »	» »	» »	10 »	F. C. 2 50	F. C. 2 50	» 90	» 90	» 90	1 60	» 57 1/4	» 45	» 37 1/2
Avril.....	17 80	11 14	10 40	8 36	20 50	17 79	16 92	9 16	» »	12 »	15 40	19 10	3 60	2 40	83 »	63 »	66 50	15 »	11 »	» »	11 50	» »	» »	» »	9 »	2 50	2 50	» 90	» 90	» 90	1 60	» 57 1/4	» 45	» 37 1/2
Mai.....	18 63	12 96	11 70	9 09	20 97	18 75	18 »	10 50	14 50	14 »	16 »	18 50	4 65	4 60	82 »	62 50	64 »	15 »	11 »	15 »	11 50	11 »	10 »	» »	9 25	2 50	2 50	1 »	1 »	1 »	1 60	» 59 1/8	» 46 1/8	» 39 3/8
Juin.....	19 06	13 06	13 01	9 32	21 35	18 21	16 97	10 19	14 10	» »	15 »	» »	6 40	4 40	84 50	61 50	64 50	15 »	11 »	15 »	12 »	11 »	» »	9 »	9 25	2 50	2 50	1 »	1 »	1 »	1 60	» 60	» 47 1/2	» 40
Juillet....	18 70	11 33	11 81	8 33	18 57	17 70	16 55	» »	14 30	» »	» »	» »	6 10	5 »	84 »	60 50	62 50	15 »	11 »	15 50	12 »	11 »	» »	9 »	9 »	2 50	2 50	1 »	1 »	1 »	1 60	» 60	» 47 1/2	» 40
Août.....	19 06	10 39	14 18	8 21	17 44	16 59	14 50	» »	14 »	» »	» »	» »	6 10	5 »	83 50	60 50	62 »	15 »	11 »	16 »	12 »	9 »	» »	11 25	9 »	2 50	2 50	1 »	1 »	1 »	1 60	» 61	» 49	» 41
Septembre	15 64	10 94	12 81	8 31	14 69	15 04	14 50	» »	13 25	» »	15 »	» »	6 90	3 »	70 »	61 »	» »	15 »	11 »	16 50	11 50	» »	» »	» »	9 50	2 50	2 50	1 »	1 »	1 »	1 60	» 54 3/8	» 45	» 37 1/2
Octobre...	14 71	8 12	8 66	4 61	15 25	15 60	14 »	8 96	13 28	» »	» »	» »	7 »	2 50	72 »	62 »	» »	15 »	11 »	17 »	10 50	» »	» »	8 50	9 50	2 55	2 55	1 »	1 »	1 »	1 60	» 54 3/8	» 43 3/4	» 36 1/4
Novembre	14 31	8 31	8 52	4 80	14 78	15 67	13 59	8 72	12 97	» »	13 50	» »	6 40	2 80	68 »	63 »	» »	15 »	11 »	17 »	10 50	» »	» »	» »	9 50	2 60	2 60	1 »	1 »	1 »	1 60	» 48 3/4	» 40	» 33 3/4
Décembre.	14 10	8 37	8 19	4 95	15 »	15 32	13 20	8 75	12 95	» »	13 75	» »	6 40	2 90	68 »	62 50	65 »	15 »	11 »	16 »	11 »	» »	» »	» »	9 50	2 60	2 60	1 »	1 »	1 »	1 60	» 52 1/2	» 42 1/2	» 35

SOCIÉTÉ ROYALE

D'ARRAS.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ROYALE

D'ARRAS,

POUR L'ENCOURAGEMENT DES SCIENCES,
DES LETTRES ET DES ARTS.

SÉANCE PUBLIQUE

DU 23 AOUT 1824.

ARRAS.

TOPINO, Libraire, rue St.-Aubert.

De l'Imprimerie d'Edmond BOUTRY, Imprimeur
de la Préfecture et de la Société.

1825.

MÉMOIRES.

SÉANCE PUBLIQUE

DU 26 AOUT 1824.

DISCOURS D'OUVERTURE

PAR M.r LALLART, PRÉSIDENT.

MESSIEURS,

BIEN peu d'années sont écoulées depuis que vous avez pu rentrer dans la belle et utile carrière que l'ancienne Académie d'Arras parcourait avec tant de zèle ; et comme dans le développement général de la prospérité publique, ce n'est ordinairement qu'après de longs intervalles de tems que l'on peut connaître tous les résultats d'une

institution en particulier, il serait je crois prématuré d'entreprendre aujourd'hui de déterminer le degré d'influence que la Société Royale d'Arras a exercé sur le principal objet de ses travaux, c'est-à-dire, sur les progrès des lettres, des sciences et des arts dans la partie du royaume que nous habitons.

Si même cette investigation était possible, je croirais encore, Messieurs, suivre vos désirs en m'en abstenant, car je sais que rien dans vos travaux ne se rapporte à vous-mêmes, que c'est entièrement pour l'avantage de notre pays que vous les avez entrepris et que pourvu que ce noble but soit atteint, tous vos désirs seront accomplis. Mais du moins il est possible, et peut-être il ne sera pas sans utilité de chercher, en rappelant quelques-uns des vœux que vous avez formés, si les résultats ont justifié vos espérances.

Dans un département aussi agricole que le notre, il était naturel que votre attention se portât particulièrement sur le premier, le plus utile des arts, et vous avez indiqué et provoqué les améliorations dont notre agriculture est susceptible; plusieurs fois vous avez insisté sur celles qui vous paraissaient les plus importantes, car en toutes choses, mais surtout en agriculture, ce n'est qu'en répétant souvent et longtems les

vérités utiles, qu'on parvient à les faire sortir du cercle vague et bien souvent stérile des théories et des systèmes pour les faire admettre dans la pratique.

La suppression, ou du moins la diminution des jachères, objet tant recommandé par les meilleurs agronomes, le perfectionnement des engrais, l'introduction de nouveaux genres de culture, enfin la suppression des couvertures en matières combustibles, suppression si puissamment encouragée par les autorités supérieures de ce département; telles sont, Messieurs, les principales questions dont vous avez provoqué l'examen et quoique par la nature même de ces questions, l'expérience et surtout une expérience longtems continuée puisse seule démontrer l'utilité des solutions qui ont été présentées, on doit reconnaître dès-à-présent que plusieurs des mémoires que vous avez reçus contenaient des observations dont la publication n'a pu être que très-utile et dont il y a tout lieu de croire que leur application offrirait de grands avantages à nos cultivateurs.

S'il était possible qu'il y eut encore des doutes sur la nécessité d'une longue persévérance dans les essais faits pour le perfectionnement des arts et surtout de l'agriculture; s'il fallait de nouvelles

preuves d'une vérité déjà si bien démontrée, nous en trouverions de bien grandes dans l'accroissement que prend en ce moment un genre de culture qui pendant longtems fut presque inaperçu. Il vous souvient, Messieurs, du peu de faveur qu'obtenait, il y a quelques années, la culture de la betterave : alors une seule fabrique existait dans ce pays, et celui de nos collègues qui a donné de si grands et si heureux développemens à cet établissement avait à lutter à la fois contre tous les genres de préventions, depuis celles du cultivateur qui craignait de détériorer sa terre en y semant des betteraves, jusqu'à celles du consommateur qui se refusait à croire qu'il y eut identité de qualité entre le sucre indigène et celui des colonies. Aujourd'hui cependant nous voyons les préventions dissipées ; de nouvelles fabriques s'élèvent avec les espérances de succès les mieux fondées, et la culture de la betterave prend dans notre pays une extension dont on ne peut prévoir la limite.

En même tems que vous vous occupiez de l'agriculture, vous portiez votre attention sur les arts qui en emploient les produits, notamment sur la fabrication des huiles de graines et vous provoquiez la recherche des améliorations dont elle vous paraissait susceptible. Sur ce point,

Messieurs, vous avez à regretter qu'il n'ait pas été jusqu'à présent complétement répondu à votre appel ; il est bien à craindre que nous ne comptions trop sur la continuation de notre ancienne prospérité ; cependant nous ne devons pas nous dissimuler que le tems n'est plus où la culture des graines à huile était le partage exclusif du nord de la France et que nous avons le plus grand intérêt à chercher, dans le perfectionnement de la fabrication et dans la diminution de ses frais, une compensation aux avantages que d'autres parties du royaume obtiendront peut-être de leur situation et de leur climat.

Nous pourrions à cette occasion citer bien des exemples de branches d'industrie qui, après avoir fait pendant longtems la prospérité d'un pays, lui ont été complétement enlevées, soit par un pays rival et plus heureux, soit par le cours des événemens politiques.

C'est ainsi que la culture, autrefois si importante de la garance, a complétement cessé dans notre province et que l'histoire seule a conservé le souvenir de divers genres de tissus que la ville d'Arras a fourni pendant longtems à toute l'Europe.

Et sans chercher des exemples dans les tems anciens, nous en avons malheureusement de bien

frappans sous les yeux ; on sait que beaucoup d'habitans de la ville d'Arras trouvaient dans la fabrication des dentelles un moyen d'existence qu'ils croyaient assuré pour toujours : et voilà que la découverte d'un tissu imitant la dentelle et que l'on peut vendre à très-bas prix est venu depuis peu d'années changer toute cette branche de commerce et frapper notre ancienne fabrique de dentelles d'un désavantage, qui avec le tems, pourra la paralyser entièrement, si quelque changement dans ses élémens, ne vient pas la mettre à même de soutenir cette redoutable concurrence.

C'est principalement, Messieurs, à ceux qui, ainsi que vous, ont consacré leurs travaux à l'utilité publique qu'il appartient, dans les circonstances que je viens de signaler, d'appeler l'attention de leurs concitoyens sur les branches de leur industrie qui ont besoin d'être soutenues, de chercher et de leur indiquer, soit les améliorations dont elles sont susceptibles, soit même les nouveaux genres de produits qui pourraient remplacer ceux qui n'offrent plus d'avantage ; et les mémoires que vous avez publiés depuis que la Société a repris ses travaux, prouvent toute l'importance que vous avez mise à cette partie de vos attributions.

En rappelant ainsi, Messieurs, l'intérêt que vous portez à la prospérité locale des arts et de l'industrie, je suis loin de méconnaître l'intérêt bien plus grand encore que vous prenez aux sciences en général : je sais trop que c'est à leurs immenses progrès, et surtout à la substitution de la clarté de leurs principes et de l'exactitude de leurs méthodes, aux aveugles routines que l'on suivait auparavant, que nous devons le haut point de perfection auquel plusieurs arts sont parvenus.

Ne sait-on pas d'ailleurs que toutes les connaissances forment comme un seul faisceau, que toutes se soutiennent, et que ce qui influe sur l'une d'elles réagit souvent sur celles qui en paraissent le plus éloignées.

Aussi voyons-nous que bien que les arts industriels aient dû paraître d'une utilité plus immédiate et plus générale, il est cependant arrivé presque toujours que leur perfectionnement n'a fait que suivre les progrès des sciences et des lettres : toujours on a vu le développement des plus belles qualités de l'esprit et de l'imagination accompagner la marche de la civilisation, adoucir les mœurs des peuples et créer leurs premières lois, les porter aux grandes actions dans les tems de prospérité, les con-

soler dans la mauvaise fortune par le souvenir de leur ancienne gloire, enfin avoir dans tous les tems la plus haute influence sur les destinées des nations.

Si, quittant ces considérations générales, nous portons nos regards sur la situation actuelle de presque toute l'Europe, si nous observons que dans l'état général de paix qui règne autour de nous tout marche rapidement vers le perfectionnement des sciences et des arts, nous trouverons dans le desir de voir notre belle patrie rester à la tête de la civilisation de nouveaux motifs de souhaiter que tout ce qui peut y concourir soit favorisé.

Vous continuerez, Messieurs, d'y contribuer autant qu'il est en vous, et toujours vous vous efforcerez de seconder les vues grandes et bienfaisantes de celui à qui nous devons cette paix si nécessaire aux arts, du Monarque dont toutes les pensées sont dirigées vers le bonheur de la France et dont la haute sagesse apprécie tout ce qu'on peut espérer dans ce beau et noble but des encouragemens donnés aux sciences, aux lettres et aux arts.

RAPPORT

SUR

LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

PAR

M.r T. Cornille, Secrétaire perpétuel.

Messieurs,

Appelé à rendre compte des travaux de la Société pendant l'année qui vient de s'écouler, je remplirai ce devoir, sinon avec le talent que vous auriez le droit d'attendre, du moins, avec le zèle qu'inspire le plus vif intérêt pour tout ce qui est utile et peut contribuer au bonheur des hommes.

Les sciences, les lettres et les arts sont tour-à-tour l'objet de vos méditations et de votre sollicitude. Vos travaux dans ces différens genres n'ont été ni moins variés ni moins utiles que ceux des années précédentes; j'espère être assez heureux pour en offrir la preuve par l'analyse suivante.

I.ère PARTIE. — SCIENCES.

PHYSIOLOGIE.

Il y a deux ans que M.r Derheims, membre correspondant, vous a adressé une notice sur les sang-sues dont nous avons rendu compte. Depuis, et tout récemment, il a rédigé quelques considérations physiologiques sur ces anelides et la manière de les conserver. Dans le nouveau mémoire qui fait suite à la notice, M.r Derheims s'est attaché d'abord à décrire quelques-uns des points d'anatomie sur lesquels nous n'avions jusqu'à ce jour que des données vagues, ensuite à déterminer les fonctions principales de ceux des organes des sang-sues auxquels on a, dit-il, assigné des propriétés qui n'existent pas et une sensibilité tout-à-fait illusoire.

PHYSIQUE.

Le même collègue vous a fait également hommage cette année d'un autre mémoire intitulé : *Considérations sur une Anomalie que présentent les propriétés du Calorique.* Il a cherché dans cet écrit à expliquer la cause pour laquelle on peut appliquer la main sans se brûler sur l'extérieur du fond d'un vase qui contient de l'eau en ébulition.

Les idées de M.r Derheims ont paru très-ingénieuses à la commission chargée par vous d'examiner son mémoire, mais il paraît plus probable que l'effet qui y a donné lieu est dû à une autre cause que M.r Terninck vous a déduite.

M.r Terninck vous a aussi donné sur un effet électrique assez singulier et plusieurs fois remarqué dans cette ville, une explication très-plausible et satisfaisante.

MÉTÉOROLOGIE.

Un tableau d'observations météorologiques suivies et raisonnées vous a été remis chaque mois par M.r Demissy ; des remarques particulières sur les faits les plus intéressans y ont été jointes; depuis longtems vous avez reconnu et apprécié le mérite ainsi que les avantages de ce genre et de ce mode d'observations, et en avez témoigné votre reconnaissance au collègue qui s'empresse de vous les offrir.

MÉDECINE.

Plusieurs communes de cet arrondissement ont été désolées en 1822 et 1823 par une maladie épidémique des plus désastreuses ; le croup y régnait et portait le désespoir dans les familles.

Déjà à Courcelles-le-Comte et à Rocquigny

près des trois quarts des enfans malades avaient succombé, MM. Levicz et Mouronval furent alors appelés pour porter les secours de leur art.

Le traitement qu'ils employèrent fut couronné des plus heureux effets ; à Rocquigny et à Riencourt pas un seul enfant ne périt lorsqu'ils furent appelés dans le début de la maladie.

C'était peu pour ces médecins d'avoir consacré leurs veilles à chasser ce fléau redoutable ; persuadés que la médecine s'éclaire surtout par les observations, ils se sont appliqués à rédiger un mémoire qui renferme un grand nombre de celles que cette épidémie leur a fourni l'occasion de recueillir.

Dans ce mémoire où nous avons puisé les faits que nous venons de signaler, les auteurs ont décri avec soin les symptômes, la marche, la complication, la durée et la terminaison des maladies ainsi que le traitement employé dans chacune d'elles.

L'humanité se console en apprenant que le croup, qui jadis faisait des ravages si terribles, est enfin mieux connu, et que pris à tems, il peut cesser de devenir dangereux. Pourquoi n'en est-il pas encore de même d'une autre maladie mille fois plus affreuse qui a fourni à M.r Mercier l'occasion de faire un rapport juste-

ment apprécié par l'autorité supérieure. Ce rapport est relatif à l'hydrophobie : un spécifique a été annoncé il y a plus d'un an par le docteur Marochetti dans un écrit intitulé : *Indices certains pour reconnaître l'existence du virus hydrophobique et moyens d'en prévenir le développement en en détruisant le germe :* c'est sur cet écrit, sur les observations et moyens qu'il indique que M.r Mercier a fait le rapport dont nous parlons ; il y a inséré des réflexions générales qui ont pour objet de n'exposer personne à se repentir d'avoir trop compté sur un traitement que l'expérience n'a pu encore confirmer chez nous, et qu'il n'est cependant pas permis de négliger ; car dans une maladie semblable rien ne peut-être indifférent, tous les faits doivent être recueillis, un simple indice peut quelquefois provoquer une grande découverte.

Vous devez également à M.r Mercier une analyse raisonnée de deux ouvrages de M.r Salgues : le 1.er traite de la douleur considérée sous le point de vue de son utilité en médecine. Le 2.e est une hygiène des vieillards ; notre collègue ne s'est pas borné à un simple extrait, il a voulu faire apprécier le juste mérite des productions de M.r Salgues et pour cela il les a examinées dans toutes leurs parties ; sur chacune d'elles il a fait les observa-

tions que ses connaissances et la pratique lui ont suggérées ; cette analyse a ce précieux avantage quelle fait connaître les erreurs qui peuvent exister et indique les omissions échappées à l'auteur ; la critique ne s'y trouve nulle part et l'occasion d'un éloge est toujours saisie avec empressement.

Je dois maintenant vous parler du nouveau traité de matière médicale de M.r Barbier, membre correspondant : cet ouvrage au fond est le même que celui précédemment imprimé ; mais il renferme tant de changemens et d'additions notables qu'il ajoute considérablement au mérite du premier qui déjà était considéré comme un des plus beaux monumens de la science, et avait par sa réputation placé l'auteur au rang des médecins dont notre âge s'honore le plus.

Si la médecine, considérée comme moyen de guérir ou de prévenir les maladies est une science précieuse et indispensable dans l'état actuel de de nos besoins, elle n'est pas moins utile, moins nécessaire pour empêcher quelquefois des maux plus grands et plus terribles ; c'est encore elle qui dans sa partie législative vient éclairer la justice et l'aider à distinguer l'innocent du coupable.

M.r Desdigneulle l'a envisagée sous ce point

de vue dans ces considérations médico-légales et un rapport qu'il vous a envoyé sur un infanticide commis dans l'arrondissement de Saint-Omer ; je craindrais d'attrister cette séance si j'entrais dans aucun des détails qui s'y trouvent.

M.r Duchateau vous a donné lecture d'une observation relative à une pierre tombée de l'utérus d'une vieille femme ; la grosseur de la pierre et les circonstances qui s'y rattachent, donnent un nouveau dégré d'intérêt à cette observation et la rendent encore plus extraordinaire.

Le même collègue vous a remis quelques notes et remarques sur différens objets trouvés dans les marais de Biache à la profondeur de 12 pieds ; tels qu'un cylindre formé de matière calcaire très-dure ayant un pied et demi de diamètre ; un squelette d'enfant de dix à douze ans ; des dents de cheval, quelques morceaux de cornes de cerfs et deux étriers en fer doré, dont l'un parfaitement conservé ; ce dernier a été mis sous les yeux de la Société.

LÉGISLATION.

La législation sur les places de guerre a été pour M.r Allent, membre honoraire, le sujet d'un travail auquel il a donné le titre d'analyse et dont il vous a fait hommage.

Personne ne pouvait traiter cette importante matière avec plus d'érudition et de sagacité que l'auteur de l'histoire du corps royal du génie ; c'est ce que vous avez aisément reconnu après avoir entendu la lecture de cette analyse.

M.r Allent procédant avec la méthode la plus sûre a examiné d'abord les règles qui dans l'état de paix régissent :

1.° L'établissement des forteresses.

2.° Le terrein militaire appartenant à l'État.

3.° Les servitudes imposées à la propriété pour la défense de l'État.

4.° Le service et la police des places en ce qui intéresse l'autorité civile et les particuliers.

Il a indiqué ensuite les modifications que ces règles éprouvent, quand les forteresses passent de l'état de paix à l'état de guerre et à l'état de siège.

La connaissance de cette législation n'est pas seulement indispensable à l'autorité militaire, elle est encore utile et même nécessaire aux habitans des places de guerre, puisqu'elle leur impose des charges réelles et personnelles et grève leurs propriétés de servitudes qui varient selon l'état de paix, de guerre ou de siège.

Cependant il est peu des particuliers qu'elle

intéresse si essentiellement qui n'y soient presque étrangers, par le motif sans doute que les élémens qui la composent sont épars et difficiles à saisir.

L'analyse de M. Allent leur offre une instruction facile et satisfaisante. Si elle ne dispense pas absolument le magistrat et le jurisconsulte de recourir quelquefois au texte des lois et des réglemens; elle aura toujours pour eux le précieux avantage de leur indiquer les sources, l'objet et l'esprit des règles ainsi que leurs rapports avec le reste de la législation.

M. Lepasquier, membre correspondant, est auteur d'un traité sur la législation de la vaine pâture

Le but de cet écrit qui a déjà été livré au public est de retracer, au moyen d'un rapprochement étudié, les lois et les divers actes du gouvernement qui forment l'ensemble de la législation sur cette matière.

L'ouvrage de M. Lepasquier obtiendra sans doute pour résultat de prévenir désormais des contestations qui pouvaient être d'autant plus fréquentes, que les règles qui constituent les droits de vaine pâture et de parcours et qui varient suivant les localités, étaient généralement peu connues et même assez difficiles à déterminer.

II.e PARTIE. — LETTRES.

Si vous êtes obligés de faire part à vos concitoyens des secours qu'ils attendent de vous, sous le rapport des sciences, vous leur devez aussi le tribut d'un autre genre : je veux parler des lettres.

Parmi les connaissances humaines, elles tiennent de si près à notre éducation première, et sont fondées sur un ordre de choses si réel, qu'il est impossible d'en méconnaître l'importance, et l'utilité toute morale ; aussi les hommes éclairés de tous les siècles leur ont toujours donné une véritable suprématie.

Puisqu'il en est ainsi, comment auriez-vous pu ne pas chercher à faire naître quelques productions de ce genre, et ne pas accueillir avec empressement celles qui vous ont été offertes.

Celles dont je parlerai d'abord ont pour but l'histoire de notre ancienne province.

Un travail sous ce rapport a été médité, commencé et suivi par la Société, chacun de ses membres se plait à lui faire part du résultat de ses recherches.

Mais ce travail pour atteindre le but que vous vous proposez, ne peut s'effectuer qu'avec beaucoup de précaution et de discernement; il ne s'agit

pas seulement de lire et d'extraire, il faut apprécier le mérite des lectures, et se livrer à une saine critique ; il faut vérifier, comparer les faits, et ne les admettre qu'après en avoir reconnu la véracité, ou du moins la plus grande probabilité ; persuadés qu'un travail de cette nature exige de l'étude et ne peut s'ordonner qu'avec une sage lenteur, vous avez peu pressé ceux de nos collègues que vous en avez chargés.

Cependant plusieurs rapports sur des sujets différens vous ont été lus et remis.

Cependant aussi vous avez obtenu un mémoire fort étendu relatif au siége d'Arras en 1654. Vous le devez aux recherches de M. Charles Buissart ; il a dû vous intéresser d'une manière toute particulière, d'abord parce qu'il renferme des faits peu connus ; ensuite parce qu'il a un trait direct à notre ville, à sa délivrance, et rappelle dans des détails circonstanciés le jour où nos ancêtres ont su défendre et mériter le titre de Français, qu'inutilement depuis on aurait cherché à leur ravir.

La lecture qui sera faite dans cette séance d'une partie de ce mémoire doit me priver du plaisir d'en parler plus longuement.

Vous avez obtenu encore des observations critiques sur différens ouvrages qui traitent de

l'Artois. On y a rappelé avec satisfaction que nos ancêtres formaient une nation distinguée chez les Belges, qu'ils ont donné, dès les premiers tems, leur nom à une contrée de la Grande-Bretagne, se sont attirés par la sagesse de leur gouvernement l'estime et l'amitié de Jules César, et ont conservé à travers les siècles et les événemens les plus étonnans, la meilleure forme d'administration qu'il y ait eu alors en France.

On y a rappelé encore que dans leur capitale s'était exercée l'industrie d'un peuple nombreux, industrie qui brilla à Rome, dans les magnifiques palais des ducs de Bourgogne et jusques dans les sérails somptueux des empereurs ottomans.

Par les développemens de tant de faits remarquables on est conduit à l'éclaircissement de ces usages, de ces priviléges antiques qui étaient inhérens à la constitution de l'Artois et formaient des avantages précieux dont cette province s'est vue peu-à-peu dépouillée par des entreprises fondées sur l'intérêt personnel.

Un écrit d'un autre genre est dû à notre correspondant, M.r Leglai; voulant éclaircir l'incertitude qui régnait encore sur le véritable emplacement d'Hermoniacum, station romaine située dans le Cambrésis et dont il est fait seulement mention dans la carte Théodosienne ou

de Peutinger, M.r Leglai a fait une notice sur ce point de géographie ancienne, il y est parvenu à prouver d'une manière qui paraît incontestable que cette station romaine se trouvait sur le tertre qui existe près de Clair-Ménage, au confluent des deux petites rivières, l'Herpie et l'Escalion; il fonde particulièrement cette opinion sur des fouilles récemment effectuées sur le terrein où l'on présumait que devait être Hermoniacum, et qui ont fait découvrir les débris d'une toiture reconnue comme construction romaine; 200 médailles environ dont la plupart des 3.e et 4.e siècles de notre ère; une quantité de fragmens de vases et d'armes; des ferrures de toute espèce; plusieurs objets appartenant à la toilette des dames et enfin deux statuettes en bronze qui portent un véritable caractère d'antiquité.

Poésie.

Je vais maintenant vous entretenir d'objets moins sérieux, mais qui, parce qu'ils sont plus agréables, n'en sont pas moins d'une utilité réelle.

Je rappelerai d'abord le poëme composé par M.r Burgau, sur la philantropie. M.r Sauvage vous en a fait un rapport si favorable que vous avez consacré plusieurs séances à en entendre la lecture, ainsi que les remarques critiques auxquelles il a donné lieu.

M.r Burgau vous a encore adressé un poëme inédit sur l'agriculture à perfectionner dans le ci-devant Calaisis avec des notes instructives assez étendues.

Ce poëme est consacré à donner aux cultivateurs des conseils sur les différens moyens de richesse que la nature et l'industrie leur offrent. L'auteur pose en principe que l'art doit guider les travaux du cultivateur, voici comme il s'exprime à ce sujet :

« Tout prospère au flambeau d'une sage culture,
» Le soc industrieux fait naître avec usure
» Sur un terrein ingrat d'abondantes moissons ;
» Le génie enrichit les stériles vallons,
» Tandis qu'avec effort l'indocile ignorance
« Glane en un champ fécond la honte et l'indigence.

Il indique ensuite différens genres de culture et les changemens heureux qu'il est possible d'apporter, soit dans la nature du sol, soit dans les produits. Il cite l'exemple de MM. Mouron et Thélu qui, par de sages travaux agricoles, ont rendu à la culture des terreins immenses qui étaient perdus pour elle.

Après s'être récrié avec force contre les déboisemens, il donne les moyens d'y remédier

pour l'avenir, et termine en adressant à la ville de Calais les vers suivans :

» Calais, reçois les vœux d'une muse étrangère,
» Permets-lui d'attacher sa guirlande légère
» Aux lauriers moissonnés par tes braves ayeux ;
» Aux monumens offerts à tes fils généreux.
» Ces héros qui bravant une mer en furie,
» Pour des infortunés dévouèrent leur vie,
» N'ont point d'un bras guerrier conquis dans les combats
» La gloire d'un grand nom, l'honneur d'un beau trépas ;
» Mais les cœurs attendris rediront leur histoire.
» Tes murailles déjà conservent leur mémoire.
» Cité qui les vis naître, asile respecté,
» Où triomphe, où sourit la tendre humanité,
» Que j'aime à reposer sous ton ciel sans nuage
» Mes regards fatigués par de sanglans orages.

Vous devez à M. Cot deux morceaux de poésie : le 1.er est une élégie; un passage pris au hasard le fera mieux apprécier qu'un éloge même.

» Sous le beau ciel de la Provence,
» Dans ce pays où de l'Amour
» Plus que partout on ressent l'influence,
» Un vieux Seigneur avait sa cour,
» Auprès de lui charmant encore sa vie,
» Et du chateau faisant tous les honneurs ;

» Vivait sa fille et jeune et si jolie,
» Son seul regard enivrait tous les cœurs,
» Par ses accents l'ame était attendrie :
» Telle l'on voit, dérobant ses attraits,
» Dans nos vergers briller la fleur modeste ;
» Telle en cachant la moitié de ses traits
» La jeune Emma faisait penser le reste.

Le 2.e morceau est une traduction de la 3.e églogue de Virgile. Personne n'ignore combien ce genre de poésie est ingrat et présente d'écueils; M. Cot a prouvé que ces difficultés n'ont pas dû le décourager ; voici la manière heureuse dont il traduit les vers par lesquels Palémon engage les jeunes bergers à chanter :

» Chantez, jeunes bergers, nous sommes sous l'ombrage,
» Déjà tout s'embellit dans le riant bocage ;
» Tous les prés sont fleuris, tous les arbres sont verts.
» Damète, le premier fais entendre tes vers,
» Ménalque te suivra ; les muses attentives
» Aiment les doux combats de vos chansons naïves.

M. Pelet, d'Epinal, de son côté a voulu enrichir ces travaux par l'envoi d'un recueil de poésies inédites.

On y remarque d'abord une ode à M. Delamartine dont quelques strophes seront lues dans cette séance.

Ensuite une épître à M. Colin, professeur de philosophie. Le morceau qui suit suffira pour donner une juste idée des pensées et du stile.

» Les sages, l'univers j'ai tout vu par mes yeux ;
» J'ai pesé l'océan et la splendeur des cieux,
» Et des globes sans fin perçant les sombres voiles,
» Je l'ai cherché ce Dieu par delà les étoiles ;
» Sceptique audacieux j'osai plus que n'osa
» Dans ses hardis calculs Lucrèce ou Spinosa,
» Emule des Buffons, rival des Zoroastres,
» J'ai médité l'insecte et la tombe et les astres.
» Et suivant dans leur vol Neuwton et Cassini ;
» De l'espace et du tems mesuré l'infini.
» Oh ! comme tourmenté de l'énigme du monde,
» J'aimais à m'enfoncer dans cette nuit profonde !
» Désertant les cités, tumultueux réduit ;
» Souvent sur le rocher, j'entrevoyais la nuit,
» Et l'esprit dégagé des vapeurs de la terre,
» Sans cesse je rodais autour du grand mystère.

On remarque encore dans ce recueil une pièce de poésie d'un genre tout opposé et dans lequel M. Pelet a également bien réussi, c'est une épître adressée à une demoiselle âgée de 19 ans, atteinte d'une cécité complette depuis sa 1.re année, j'en rappellerai quelques vers.

» Eh quoi, trop déplorable Adèle,
» Presqu'au sortir de ton berceau
» La nature envers toi cruelle,
» Couvrit d'une nuit éternelle
» De tes yeux le double flambeau ;
» Ainsi donc quand l'amant de Flore
» Dans nos campagnes de retour,
» De mille fleurs qu'il fait éclore
» Et qu'il éveille dès l'aurore,
» Embellit les champs d'alentour,
» Que par lui naissent tour à tour
» Le myrte cher au troubadour,
» Ou la rose qui se colore
» Du fard pudique de l'Amour ;
» Las ! pour tes yeux fermés au jour
» Le printems est la nuit encore.

Un autre membre vous a aussi payé son tribut poétique : M. le baron d'Ordre est auteur d'une pièce intitulée le Soldat Français en Epypte; il en sera donné lecture dans cette séance.

Je terminerai cette partie de mon analyse en vous parlant du petit poëme dont M. Yves Duprés, instituteur à Arras, vous a fait hommage et qui a pour titre : Louis XVIII décernant des médailles à l'industrie française.

Vous en avez entendu la lecture avec intérêt,

et vous vous plaisez à donner à l'auteur les encouragemens que son zèle et ses efforts méritent.

Pour répondre au désir que vous avez manifesté, j'en citerai deux passages.

Voici le début :

» Muses, transportez-moi près de ces bords fleuris
» Où tous les arts ensemble ont disputé le prix ;
» Déroulez à mes yeux ce riche sanctuaire
» Où le lin et la soie, où la laine legère,
» Transformés maintenant en tissus précieux,
» Retracent à l'envie l'azur brillant des cieux.

Le poète après ce début donnant essor à son imagination, entre dans quelques détails et dit :

» Sous un dais ombragé de la couleur chérie,
» Le Nestor des Bourbons fait asseoir l'Industrie,
» De ses royales mains les bienfaits vont jaillir.
» Vous, qui les méritez, venez les recueillir.
» Le premier qui s'avance est un vieillard modeste,
» Ses yeux sont animés d'un feu pur et céleste ;
» Tout semble autour de lui respirer le bonheur ;
» D'une classe innombrable il est le protecteur,
» Aussi la juste voix de la reconnaissance
» A son prince adoré l'a désigné d'avance.

. . . . . .

. . . . . .

» Quel autre sur ses pas attire nos regards ?
» Il a porté longtems le bouclier de Mars ;
» Son front cicatrisé porte encore l'empreinte
» D'un cœur inaccessible à l'injure, à la crainte ;
» Sur son sein brille aussi l'étoile des héros ;
» Titre noble et sacré de ses mâles travaux ;
» Après avoir servi le Roi de son épée
» De l'étude des arts son ame est occupée.

III.e PARTIE. — AGRICULTURE.

On peut appeler l'agriculture la manufacture générale des subsistances de l'homme. Tout a été dit sur son importance, sur son immense utilité; elle partage avec l'industrie et le commerce le précieux avantage de contribuer puissamment à la prospérité de l'état.

Quoique l'art agricole ait fait depuis quelques années des progrès sensibles : quoique vous fassiez chaque jour des efforts pour hater leurs heureux effets, vous êtes encore en présence des obstacles les plus difficiles à surmonter; vous avez à vaincre cette formidable puissance de l'habitude, cette mère de la présomption et de la routine, qui rejette et les nouvelles méthodes, et les nouvelles cultures.

Voulant en triompher par l'instruction et l'exemple, vous n'avez pas attendu, cette année,

que le gouvernement comprit la société dans la distribution annuelle des semences et graines du Jardin du Roi; vous avez devancé cette distribution et obtenu 126 espèces de graines que vous vous êtes plu à essayer de faire fertiliser dans ce pays.

Nous ne pouvons encore aujourd'hui en indiquer le résultat, c'est seulement sur celui des essais antérieurs qu'il est possible de fixer en cet instant l'attention publique.

Plusieurs membres de la société vous ont fait à cet égard des rapports écrits.

Ainsi, MM. Duhays, Leviez, Harbaville, Duchateau, le baron de Seret, Deschamps et d'autres collègues vous ont soumis l'apperçu de leurs expériences particulières.

Ainsi de son côté M. Petit, cultivateur à St.-Nicolas-les-Arras, dont le talent égale le zèle, vous a fait hommage d'un mémoire contenant des observations détaillées sur chacun de ses essais.

Vous n'exigerez pas sans doute que j'énumère tous les faits mentionnés dans ces différens rapports; ce travail serait fastidieux et n'aurait pas le but d'utilité que vous vous proposez uniquement; je dois donc me borner à annoncer que les dernières expériences sont venues confirmer celles antérieures; que les graminées dont vous

comptiez pouvoir introduire la culture dans ce département ont généralement bien réussi et qu'il ne peut plus s'élever de doute sur les avantages que les cultivateurs pourraient en retirer d'abord par l'abondance des récoltes, ensuite par la bonté des grains.

Mais, au premier rang de ces graminées, il faut placer sans doute l'avoine de Pensylvanie dont l'expérience de plusieurs années garantit d'avance et la réussite et l'utilité; il faut y placer sur-tout l'orge en évantail bien préférable aux autres sortes d'orge soit d'hiver, soit de mars, parce qu'elle n'exige pas que la terre soit aussi bien préparée par des labours antérieurs à l'ensemencement; parce qu'elle demande beaucoup moins d'engrais; parce qu'enfin elle produit un grain plus fort et à volume égal plus pesant que celui de l'orge de mars.

Je dois aussi vous entretenir des essais que vous avez faits pour la première fois cette année, tels que de l'Hordeum Sibericum; Hedysarum Flexuosum; Althæa Cannabina; Vicia Bengalis; Linum Alpinum; Sida Abuliton, et une foule d'autres; mais quelqu'espérance que vous en puissiez déjà concevoir, il faut reconnaître qu'il ne s'agit encore que de l'expérience d'une seule année, et comme votre premier soin est de ne rien livrer au hasard, il faut, avant de

signaler ces nouvelles cultures, attendre que des expériences réitérées confirment le résultat des premières.

C'est peu des nouvelles cultures ; c'est peu aussi des nouvelles méthodes, si l'on néglige les moyens de conserver, de rendre à la terre tout son suc, toute sa force première, il faut des engrais, il s'agit de les bien connaître, de les bien employer.

Il en est un tout puissant sur lequel vous avez ouvert un concours en 1821, en proposant ce sujet de prix, en ces termes : *de la chaux considérée comme engrais des terres.*

Ce sujet qui ne fut pas traité alors, vient de l'être dans un mémoire lu à la société d'agriculture de Mont-Brisson.

Après avoir pris connaissance de ce mémoire et entendu le rapport fait par l'un de nos collègues, vous avez mieux apprécié encore toute l'importance du sujet précédemment mis au concours.

En effet il vous a été démontré que de toutes les substances fertilisantes, la chaux doit être considérée comme l'une de celles dont la vertu est la plus efficace et la plus puissante, soit qu'on l'employe comme amendement, soit qu'on l'emploie comme engrais, qu'elle est convenable

à toutes les espèces de terres; utile à toutes les céréales sans exception, aux plantes fourragères et particulièrement au trèfle; qu'elle seule a, dans plusieurs localités, la propriété de faire prospérer ; qu'elle est précieuse pour les prairies naturelles, mais sur-tout pour les herbages dans lesquels son emploi donne au pâturage une saveur qui attire les bestiaux, et enfin propre à favoriser la végétation des arbres tant fruitiers que forestiers.

Après cet exposé, on vous a entretenu des détails relatifs aux divers moyens de préparer la chaux et de l'employer selon les différens terreins et les différentes espèces de cultures; on y a ajouté quelques exemples de ses effets, quelques notions et idées particulières tant sur la manière d'en tirer le meilleur parti possible que sur les inconvéniens qui pourraient résulter de la négligence et du peu de soins qu'on apporterait dans son choix et son application, ou enfin de l'excès qu'on en pourrait faire.

Avec les engrais de toute espèce qu'il est si facile d'obtenir, avec une culture réfléchie et la persévérance, il est peu de succès que le cultivateur instruit ne puisse tenter et espérer.

A cette occasion je vous rappellerai les détails vraiment curieux qui vous ont été fournis par

l'un de nos collègues sur le Phorminum Tenax, ou lin de la nouvelle Zélande, sur la germination particulière de ces graines et leur culture. Ces détails ont été extraits d'un mémoire de M. Gillet de Laumont.

Des difficultés sans nombre, vous a t-il dit, semblaient se multiplier pour acclimater en France cette plante dont on avait obtenu des fils qui surpassaient de moitié en force et en extensité ceux que l'on tire des tiges de chanvre, mais les premiers possesseurs de ces graines n'ont voulu voir dans cette culture que les avantages qui devaient en résulter pour la marine, la guerre, l'artillerie, les portes, les mines et les arts : ils se sont alors livrés à d'heureux essais, et aujourd'hui on n'a plus de doute sur la possibilité d'acclimater en France cette plante précieuse.

Économie rurale.

M.r Legavrian animé par l'encouragement que vous lui avez donné, a travaillé au perfectionnement et à la simplification de son mode de couverture, il a rédigé une nouvelle notice très-circonstanciée dont il vous a fait hommage. Nous y voyons qu'au lieu d'un métier assez compliqué dont il avait d'abord tracé le plan, pour fabriquer les panneaux, il a imaginé des crochets de

fer scellés dans une muraille, qu'au lieu d'une seule espèce d'enduit, il en a composé trois, qu'il annonce comme devant résister également à toutes les épreuves, de manière qu'il est presqu'impossible que les élémens de l'un ou de l'autre, ne se trouvent pas à la portée et sous la main de l'habitant des campagnes.

M. Legavrian nous apprend qu'il a renouvellé à Orléans, en présence des autorités supérieures, des expériences qui auraient été couronnées de succès.

A Arras, M. Leviez a fait de son côté divers essais, il vous en a rendu compte cette année dans un mémoire où rien de ce qu'il était nécessaire d'indiquer, n'a été omis.

Le 1.er essai date du 22 avril 1821, le toit qui en fut l'objet a supporté pendant plus de deux ans les effets de la gelée et de la neige sans autre altération que quelques crevasses qui n'avaient pas encore exigé de réparation.

Le second a été fait sur un bâtiment de 20 mètres carrés, en modifiant sous différens rapports le mode indiqué, et serait plus solide que le premier. M.r Leviez pense qu'il est possible d'apporter encore plus d'économie dans la confection de ces sortes de toits, et termine son mémoire en indiquant les précautions à prendre pour les

réparer; précautions simples et avec lesquelles on ne doit craindre aucun dommage.

Ces expériences ne sont pas les seules qui aient eu lieu à Arras, il en est d'autres que des particuliers ont faites; elles ont produit un résultat peu avantageux, ainsi qu'il résulte du rapport de MM. Toursel et Duchateau; cependant comme le procédé indiqué n'y a point été suivi, comme des changemens ont été apportés même dans les choses essentielles, on n'en peut tirer aucune conséquence.

Tels sont, Messieurs, les travaux auxquels vous vous êtes livrés depuis votre dernière séance publique; pendant leur cours vous vous êtes vu enlever un de vos membres honoraires, M. Dumont de Courset; la mort l'a séparé de vous. Il était du petit nombre d'hommes qui n'ont besoin ni d'oraison funèbre ni d'éloge : ses ouvrages lui assurent un rang très-distingué parmi les savans qui ont rendu le plus de services à la botanique, et rediront dans la postérité les droits qu'il a acquis à notre reconnaissance.

Si vous avez mis au concours son éloge comme sujet de prix ; c'est moins dans l'idée de perpétuer sa mémoire, que pour lui rendre un juste hommage, pour remplir un devoir qui devient une consolation et céder à un sentiment du cœur.

RAPPORT

SUR

LE CONCOURS D'AGRICULTURE,

Par M.r Léviez.

Messieurs,

Ce concours n'a produit qu'un seul mémoire au grand regret de la Société qui aurait désiré exciter d'avantage l'émulation des agronomes sur l'objet le plus important à l'homme, puisqu'il est la source de toute espèce de prospérité. La Société n'a jamais cessé de provoquer les cultivateurs à lui communiquer les résultats de leurs travaux, afin de tirer tout le parti possible de notre riche contrée et d'y mettre l'agriculture en harmonie avec celle des pays qui nous environnent.

Examinons si l'auteur du mémoire n.° 1, a atteint ce but; pour le faire mieux connoître nous en présenterons une courte analyse, nous

indiquerons ensuite briévement les objets sur lesquels nous aurions désiré plus de détails. C'est avec raison que l'auteur se plaint que l'agriculture, le premier des arts, est le dernier cultivé par les gens instruits; ce reproche est d'autant plus juste qu'il s'adresse aux habitans de l'Artois ; quoique cet art ait fait d'immenses progrès depuis trente ans, nous avons encore beaucoup à envier à nos voisins. Il dit que le blé d'Égypte qui se récolte en cent jours pourrait être cultivé chez nous avec succès, les jachères devraient disparaître, mais insensiblement, et par la multiplication des engrais. Il cite les arrondissemens de St.-Pol et de Montreuil comme les plus retardés en agriculture ; la race des chevaux et des autres bestiaux y est mauvaise. Il indique les échanges pour l'améliorer, en y joignant la multiplication des prairies artificielles pour suppléer aux naturelles sans lesquelles on ne peut jamais espérer de bons élèves. Chaque ferme dit-il devrait avoir dans son voisinage une pièce de prairie entourée d'arbres, de haies vives ou de fossés et close par une barrière. Il entre dans quelques détails sur la source des engrais et leurs différens emplois ; la cendre convient surtout aux prairies, elle détruit les mauvaises herbes et les insectes; la chaux est

efficace dans les terres froides, humides et marécageuses; la colombine, le plus puissant des engrais qui était encore naguère vendue aux flamands, convient au lin. Les boues, le sable même peuvent servir d'engrais en le mélant à des terres compactes; les tourteaux que nous voyons embarquer dans le port d'Arras pour la Belgique servent également d'engrais et de nourriture aux bestiaux: Enfin toute matière fermentiscible recueillie avec soin peut être convertie en engrais.

Nous pensons que c'est avec fondement que l'auteur attribue, comme une des causes de la supériorité de l'agriculture anglaise sur la notre, l'honneur dont cet art jouit dans ce pays. Le riche propriétaire anglais, ne dédaigne point de diriger lui-même ses cultures et d'y employer ses capitaux. L'auteur considère les manufactures de sucre de betteraves comme devant influer favorablement sur notre agriculture, en multipliant les bestiaux. Il insiste beaucoup sur l'instruction que l'on doit donner aux agricultenrs à l'exemple de l'Allemagne où l'on trouve fréquemment une chaire d'agriculture dans les universités. Il engage à composer un livre en forme d'almanach qui contiendrait les principes de cet art. Il rapporte qu'on avait eu le projet d'établir un cours d'agriculture dans

les écoles primaires; mais il pense que cette sorte d'instruction conviendrait mieux dans un séminaire. Un professeur de seconde, après avoir expliqué les géorghiques de Virgile, donnerait des préceptes sur la culture des champs à des jeunes gens destinés à l'état ecclésiastique qui viennent la plupart des campagnes et doivent y retourner pour exercer leur saint ministère! On leur mettrait en main les ouvrages des universités d'Allemagne traduits en français; on leur donnerait quelques principes de chimie pour l'analyse des terres, de botannique pour la connaissance des plantes etc.; retournés chez eux ils auraient des liaisons avec les jeunes cultivateurs, et le pasteur ajouterait encore à tous les bienfaits qu'il repand dans les campagnes, celui de devenir le maître de ses paroissiens en agriculture. L'auteur à la fin de son travail se récapitule ainsi: l'abondance des bestiaux, des engrais employés avec prodigalité, des pâtures nombreuses, ou des prairies artificielles, des troupeaux multipliés, l'éducation des bestiaux et l'instruction du peuple, tels sont les moyens propres à augmenter la prospérité de l'agriculture dans le département du Pas-de-Calais.

Cette analyse suffit pour justifier le tribut d'éloge que nous accordons à l'auteur qui a bien

voulu s'occuper d'un objet si intéressant et nous communiquer des vues utiles. Nous aurions désiré seulement des détails plus étendus sur les causes des progrès de l'agriculture dans ce pays, sur l'influence de la division des propriétés, sur les grandes et les petites cultures, etc., ne convenait-il pas de signaler les différences du sol ? les modifications dans les procédés de culture selon que le terrein est calcaire, siliceux, argileux, sabloneux etc, suivant qu'il est en pente ou de niveau? c'eut été le lieu de parler des crêtes si utiles pour corriger la déclivité du terrein, et de dire pourquoi les agriculteurs sont assez imprévoyans pour détruire ces digues salutaires ; des fossés qui doivent retenir les eaux ou faciliter leur écoulement, selon les qualités du sol et son degrès d'inclinaison ; enfin de l'utilité des plantations le long des chemins, des crêtes et des fossés, plantations qui, outre l'avantage de retenir l'humidité sur un sol aride, de présenter une ombre salutaire et un abri contre l'action destructive de l'aquilon, pourrait peut-être un jour contrebalancer le deffrichement des forêts. En parlant des jachères, il eut été intéressant d'examiner leur origine, leurs effets sur les progrès de l'agriculture, leur différence, ce que l'on entend par jachères vertes, qu'elle est

l'action réciproque de la terre sur le végétal et vice versa. Tous les observateurs sont frappés de la différence des progrès de l'agriculture dans les différentes parties du département. Dans certains points, elle est pour ainsi dire portée à son plus haut degré de perfection ; dans d'autres, elle est reculée d'un demi-siècle. L'auteur l'a très-bien remarqué ; il eut été important d'en signaler les causes, est-ce la qualité du sol, l'ignorance des cultivateurs, la difficulté de l'écoulement des produits, le défaut des engrais, ou toutes ces causes réunies ?

La construction des fermes est un objet qui nous parait si étroitement lié au progrès de l'agriculture, qu'il doit mériter une attention toute particulière. Leur situation au milieu des terres qu'on cultive; l'économie de travail qui en résulte; l'élévation des bâtimens du côté du nord ; la salubrité des étables; les soins de la santé des bestiaux afin de les préserver de ces épizooties qui font la ruine des cultivateurs ; l'active prévoyance de l'agronome philantrope doit même s'étendre à la conservation de la santé des hommes attachés à sa ferme. Le moissonneur harassé de fatigue dans la saison la plus chaude de l'année, n'a souvent que de l'eau pour se désaltérer, presque toujours bourbeuse et échauffée par le soleil. Une petite

quantité d'acide sulfurique donnerait à cette eau une saveur aigrelette et diminuerait ses mauvaises qualités; la dépense serait bien faible : une livre d'acide sulfurique qui coûte de 40 à 50 centimes, suffirait pour aciduler un tonneau d'eau. D'autres soins du même genre administrés d'une manière éclairée, suffiraient souvent pour prévenir ces épidémies meurtrières qui nuisent aux progrès de l'agriculture, en privant la terre des bras dont elle a besoin.

Mais hâtons-nous d'arriver à la conclusion de ce rapport, sans nous dispenser néanmoins de faire une dernière remarque à MM. les agronomes qui veulent bien nous communiquer les résultats de leurs observations. C'est de s'attacher particulièrement aux localités ; de s'assurer par une longue suite d'expériences quel est le genre de culture, ou quelles sont les espèces de plantes qui conviennent plutôt à un terrein qu'à un autre.

Vous n'avez pas jugé, Messieurs, que le prix dût être accordé à l'auteur de ce mémoire, puisqu'il n'a pas atteint le but que la société s'était proposé ; mais vous avez pensé que ce travail devait être mentionné d'une manière toute particulière, à cause des excellentes vues qu'il renferme, et qu'une médaille d'encouragement serait offerte à l'auteur.

D'ailleurs, il faut en agriculture bien plus de soins, de travaux et de surveillance que de raisonnement; nous citerons à cette occasion ce trait si connu de l'histoire romaine : un cultivateur fut accusé de sortilége par ses voisins, parce que tout réussissait à souhait dans ses champs, tandis que les leurs étaient presque stériles; il se présente devant ses juges avec ses instrumens aratoires, sa herse, une lourde charrue, ses bèches, ses rateaux; il découvre ses bras nerveux et pleins de vigueur; il fait ensuite entrer ses fils que le travail et la sobriété avaient rendus d'une force athlétique, « voici, dit-il à ses juges, les secrets » que j'emploie pour obtenir de belles moissons.» Il est inutile de dire qu'il fut absous et ses accusateurs condamnés à l'imiter.

RAPPORT

SUR

LE CONCOURS DE POÉSIE,

PAR M.r AUG. COT.

MESSIEURS,

LES événemens mémorables dont le département du Pas-de-Calais a été le théâtre, devaient les premiers fixer l'attention de la Société Royale comme sujets de prix de poésie ; aussi la levée du siège d'Arras par Turenne ; la bataille de Lens, où le Grand Condé sauva la France ; la destruction de la ville de Thérouanne et le débarquement à Calais de Louis-le-Désiré, furent-ils d'abord mis au coucours.

Ces nobles appels ne restèrent pas infructueux, et des ouvrages aussi nombreux que distingués, dans lesquels la poésie ornait de ses charmes les sentiments les plus dignes d'éloges, vous furent envoyés chaque année.

Après avoir payé ce tribut légitime à la gloire

de notre département, vous proposâtes des prix pour des sujets de morale.

Animés par votre exemple et par vos encouragemens, on entendit de nouveau des voix éloquentes s'élever contre un préjugé barbare que proscrivent également la religion, les lois et l'humanité. Le duelliste tout couvert du sang d'un homme, fut offert aux yeux de ceux qu'un faux point d'honneur pourrait encore égarer; le grand nombre de poëmes qui vous fut adressé sur ce sujet, vous prouva combien d'adversaires redoutables s'élevaient avec vous contre cette coutume horrible, et les principes moraux et religieux que tous renfermaient, furent de salutaires semences répandues dans la Société.

L'incertitude qui agite la plupart des jeunes gens au moment où ils entrent dans le monde et où ils doivent se fixer sur le choix de la carrière qu'ils auront à parcourir, vous inspira le sujet du concours qui fait l'objet de ce rapport.

L'on conçoit en effet, que sous un gouvernement paternel où toutes les carrières sont ouvertes à ceux qui se présentent, où chacun peut arriver à toutes les places; qu'après une longue paix pendant laquelle toutes les industries

ont pu se developper ; qu'à une époque enfin où une génération toute entière s'élève, s'agite, se presse avec le noble desir de travailler au bien être commun, l'on conçoit, dis-je, qu'un jeune homme éprouve une longue irrésolution avant de pouvoir se déterminer sur le choix d'un état.

Riche encore des heureuses illusions de la jeunesse, il voit toutes les professions à travers un prisme brillant ; ardent, impatient de se rendre utile, d'obtenir des succès, il se précipite souvent en aveugle dans une carrière qu'il n'est pas fait pour parcourir ; il s'épuise en efforts impuissans ; le tems s'écoule, l'expérience arrive, il reconnait son erreur, mais souvent il est trop tard pour la réparer; les belles années de sa vie sont passées, ses facultés longtems dirigées vers un même but, ne peuvent plus que difficilement se tourner vers un autre, et celui qui aurait pu rendre de grands services à son pays et à ses semblables, s'il eut embrassé l'état qui convenait à ses talens et à son caractère, végète tristement, et n'est connu que par sa médiocrité.

Tous ces funestes résultats disparaissent lorsque les conseils de la sagesse et de l'expérience deviennent les guides des jeunes gens ; qu'un

père tendre et éclairé qui a étudié avec sollicitude les goûts, les penchants de son fils dissipe par de sages réflexions les illusions qui tendent à l'égarer ; qu'il lui montre à côté des avantages qui le séduisent les inconvéniens, les peines attachés à l'état qu'il veut embrasser ; qu'il le dirige insensiblement vers celui avec lequel son caractère et ses connoissances paraissent le mieux appropriés; qu'il le décide enfin, et la Société comptera un membre utile de plus. La carrière que le jeune homme parcourra, s'embellira chaque jour; ses talents dirigés vers leur véritable but, lui obtiendront les succès dont il était avide, l'estime publique deviendra la récompense de ses efforts et toute sa vie sera une suite de jouissances.

Ces considérations importantes vous ont déterminé, Messieurs, à proposer pour le sujet du prix de poésie pour 1824.

Une épître qu'un fils adresse à son père pour le prier d'être son guide dans le choix d'un état, suivie de la réponse du père.

Vous ne vous étiez pas dissimulé les difficultés que ce sujet offrait : Il exigeait les lumières de de l'expérience, l'aplomb de l'âge mûr, en même temps que la fougue et l'irrésolution de la jeunesse, et les conseils par lesquels le mentor devait éclairer son élève, devaient, pour être

puissans, être revêtus de tous les charmes d'une poésie persuasive.

Si les ouvrages que vous avez reçus n'ont pas entièrement répondu à votre attente, le concours que vous avez provoqué a cependant produit des résultats dont vous avez droit de vous applaudir. Huit poëmes vous ont été envoyés et tous contiennent plus ou moins de beautés ; mais aucun n'offre dans son ensemble celle dont la réunion vous a paru indispensable pour atteindre le but que vous vous étiez proposé.

Tous sont unanimes sur ce principe : que la morale et la religion doivent être les bases de tous les états ; tous respirent les sentimens monarchiques les plus nobles, mais ce mérite ne pouvait racheter complétement les imperfections qui s'y font remarquer. Dans ceux-ci, le poète n'a considéré que l'état que lui-même préfère, sans s'occuper des autres professions ; dans ceux-là, les objections du père sont si vagues qu'elles doivent augmenter l'incertitude du jeune homme plutôt que la dissiper ; il en est d'autres dont les auteurs se sont écartés du plan que vous aviez tracé. En général la première partie a été mieux traitée que la seconde.

Je n'analyserai point ici, Messieurs, chacun de ces ouvrages ; les différentes lectures qui en

ont été faites en séance, et le compte qui vous en a été rendu par la commission chargée particulièrement de les examiner, me dispensent de ce soin. J'exprimerai seulement le regret que vous éprouvez de n'avoir aucun poëme à couronner, et je me hâterai de citer ceux qui, bien qu'imparfaits, vous ont cependant paru mériter des mentions honorables.

Le poëme inscrit sous le n.° 6, ayant cette épigraphe : *ætas*, *usus*, *semper etc.* quoi que vous ne l'ayez pas jugé assez bon pour mériter le prix, vous a semblé digne d'une distinction particulière, et vous avez décidé qu'il serait décerné à son auteur une médaille d'encouragement.

La lecture de cet ouvrage devant être faite dans cette séance, je n'entrerai dans aucun détail à son égard et ne vous en citerai aucun passage.

Vous avez accordé la 1.ere mention honorable au poëme n.° 4, portant cette épigraphe : *qui fit Mecœnas.*

Mais seulement en faveur de la première partie qui est simple et naturelle comme elle devait l'être, et dans laquelle l'auteur a exprimé d'une manière fort-intéressante les irrésolutions dont le jeune homme est agité. La réponse du père ne manque ni de mouvement ni d'harmonie, mais l'auteur mérite le grave reproche d'avoir adopté

pour cette seconde partie, la plus importante de l'ouvrage, un ton satyrique essentiellement déplacé dans un pareil sujet. Le père auquel un fils s'adresse avec confiance pour l'éclairer de son expérience, ne doit point faire de vaines plaisanteries : il ne doit parler que le langage de la saine morale et de la raison. Ces fautes sont d'autant plus sensibles que toute la lettre du fils est aussi bien écrite que bien pensée. Permettez-moi de vous en rappeler quelques vers pour justifier cet éloge.

Le jeune homme après avoir exprimé le vif désir de se rendre utile, peint l'irrésolution qu'il éprouve sur le choix du chemin qui doit le conduire le plus sûrement à ce but.

« Ainsi que nos penchants, les sentiers sont divers ;
» Si l'un nous est fermé, d'autres nous sont ouverts.
» Heureux qui, dès l'abord, docile à son génie,
» Loin d'espérer les biens que le sort lui dénie,
» A mesuré sa force, et, désormais constant,
» Suit en paix la carrière où le succès l'attend !
» Ce bonheur peu commun dont j'ai tracé l'image,
» Je l'avoûrai, mon père, il n'est point mon partage.
» A choisir un état tout m'invite en ce jour ;
» Mais de projets divers occupé tour-à-tour,
» Mon esprit, dès longtems, en vains desirs s'égare.

» Sur ce vaste Océan n'est-il donc point de phare
» Qu'une main bienfaisante ait placé près du bord,
» Pour diriger ma course et me conduire au port ?
» D'un orateur vanté que l'heureuse éloquence
» Fasse un jour au palais triompher l'innocence,
» Mon cœur, épris soudain d'un aussi noble état,
» Lui consacre ma vie, et je suis avocat.
» Mais des guerriers Français j'ai médité l'histoire ;
» Mon ame s'est émue au récit de leur gloire ;
» Tout change ; et je préfère, en mes fougeux accès,
» Le gain d'une bataille à celui d'un procès ;
» De chaque objet nouveau tel est sur moi l'empire.
» Rien ne sait me fixer et tout peut me séduire.
» Honteux de ma faiblesse, et faible encor pourtant,
» Mille fois j'ai formé le vœu d'être constant,
» Et tenté, pour me vaincre, un effort inutile,
» Ma jeunesse est oisive, et mon printems stérile ;
» Vainement dans mon cœur je sens brûler ses feux,
» Et dans mes plus beaux jours je ne fais que des vœux.

» Sur un malheureux fils, vous gémissez, mon père,
» Vous blâmez mon erreur et plaignez ma misère.
» Longtems loin des écueils vous seul m'avez conduit,
» Et de vos soins encor vous demandez le fruit.
» Près du foyer rustique arrêté par l'orage
» Le villageois soupire après son labourage,

» Quand ses taureaux oisifs au retour du printems ;
» N'attendent qu'un beau jour pour sillonner ses champs ;
» Ainsi vous soupirez pour le moment prospère,
» Où, digne enfin de vous un fils qui vous révère,
» Saura faire oublier les jours qu'il a perdus,
» Et pour prix de vos soins imiter vos vertus.

Je suis persuadé, Messieurs, que de pareils vers me feront pardonner d'avoir un peu étendu cette citation.

Le poëme inscrit sous le n.° 8 et portant cette épigraphe : *C'est un grand et touchant spectacle etc.*, a obtenu la seconde mention honorable.

L'auteur de cet ouvrage qui se distingue par beaucoup d'originalité, s'est privé, peut-être, d'une distinction plus particulière en ne se conformant pas au plan que vous aviez tracé dans le programme. Au lieu de deux lettres il raconte un songe, et sous la forme d'un dialogue en vers libres, il fait apparaître et parler successivement, suivant leur caractère connu, plusieurs personnages célèbres. Cette idée est ingénieuse, mais incomplette, puisque le jeune homme, après avoir entendu chacun des interlocuteurs faire l'éloge de la carrière qu'il a parcourue, doit se trouver, et se trouve en effet aussi incertain qu'il l'était avant d'avoir assisté en rêve à cette fantasmagorie poétique, que l'auteur dépeint d'un style rapide, et

qui prouve beaucoup de facilité. On regrette qu'il n'ait pas compris dans cette galerie les ombres de Fénélon, de Vincent de Paul, ou de quelques uns de ces hommes pieux et charitables, dont le nom ainsi que les vertus, seront toujours la gloire de l'humanité.

Je terminerai ce rapport par la lecture des conseils que donnent au jeune homme Virgile et Hyppocrate.

VIRGILE.

« As-tu jamais brigué les faveurs d'Apollon ?
» A chanter sur sa lyre exerce ton génie ;
» Viens t'asseoir près de nous dans le sacré vallon.
» Au milieu des neufs Sœurs passant sa douce vie,
» Le poète se trouve heureux de ses travaux ;
» Il conserve toujours sa noble indépendance ;
» Il éternise seul la gloire des héros.
» Jamais on n'entendra, soldés par la puissance ;
» Ses vers préconiser les crimes d'un tyran ;
» Il célèbre plutôt la liberté chérie ;
» Réveille dans les cœurs l'amour de la patrie ;
» Il arrache les grecs au joug de l'Alcoran ;
» Leur trace, dans ses chants, dictés par la victoire,
» Les exploits immortels de leurs nobles ayeux ;
» Et méritant déjà la moitié de leur gloire,
« Pour mieux la partager vient combattre avec eux.

HYPPOCRATE.

« Je bénis le guerrier dont le noble courage,
» Défend des citoyens la vie et l'héritage ;
» J'admire un magistrat dont les soins bienfaisants
» Veillent sur leur repos, calment leurs différents.
» Mais l'homme généreux qni consacre ses veilles
» A soulager leurs maux, et dont l'humanité ;
» Dans un climat lointain, par la peste infecté,
» Va pour eux de son art opérer les merveilles,
» De leur reconnaissance est-il donc excepté ?
» Qui put vous inspirer de quitter votre France,
» Toi généreux Bailly, toi savant Pariset,
» Toi que frappa la mort, infortuné Mazet ?
» De dompter un fléau vous aviez l'espérance,
» Vous accourez aux cris d'une province en deuil ;
» A votre aspect, la mort recule épouvantée ;
» Votre main la repousse et dispute au cercueil
« Tous ceux qu'allait frapper sa faulx ensanglantée. »

Ces fragmens pris au hazard font assez connaître le style et les sentiments de l'auteur, qui toujours appuie ses préceptes sur le souvenir de quelques belles actions.

RAPPORT

SUR

LE CONCOURS D'ÉCONOMIE PUBLIQUE,

PAR M.r LEDUCQ.

MESSIEURS,

LE second sujet de prix que vous avez proposé pour cette année est cette question d'économie publique.

Quelles sont les causes de la mendicité dans le département du Pas-de-Calais et quels seraient les moyens d'y remédier ?

Le prix que vous y avez affecté est une médaille d'or de la valeur de 300 francs.

Cette double question offrait trop d'intérêts, trop d'attraits aux amis de l'humanité, de l'ordre et des bonnes mœurs, pour que votre appel ne fût pas entendu et qu'il demeurât sans résultat.

Quatre champions sont entrés en lice pour combattre l'hydre de la mendicité. L'un vous

a paru mériter le prix, et vous avez accordé à un second une médaille d'encouragement.

L'objet de ce rapport est de présenter l'analyse de leurs mémoires et des motifs de votre décision.

Mémoire n.° 1.^er^ portant cette épigraphe :

Secourir l'infortune, en être le soutien
Est le premier devoir de tout homme de bien.

A cette première partie de la question proposée : quelles sont les principales causes de la mendicité dans le département du Pas-du-Calais ? L'auteur répond qu'il ne croit pas qu'il soit dans ce département des causes particulières de mendicité.

Ainsi il commence par éluder la moitié de la double question mise au concours, ce qui est plus commode qu'exact, car nous verrons par l'analyse des autres mémoires, que leurs rédacteurs ont signalé avec justesse des causes locales de mendicité.

Passant donc aux causes générales de la mendicité en France, l'auteur les trouve d'abord dans l'esprit public qui, des cités descendant dans les campagnes, n'attache pas au travail toute la considération, tous les honneurs qui lui sont dus. « L'on veut, dit-il, être riche sans travail, » la soif de briller s'empare de tous les ménages,

» de toutes les têtes, et l'on oublie que celui-là » est vraiment le plus riche, qui se fait le moins » de besoins ».

Ces idées sont plus spécieuses que justes : car dans un pays où le mouvement général tend à l'accroissement des fortunes particulières, où l'ambition pousse sans cesse les individus vers un degré supérieur à celui qu'ils occupent, il en résulte une grande activité dans toutes les classes et, par suite, l'amour, ou plutôt le besoin du travail. Ce ne serait que dans un pays où, par l'effet de mauvaises institutions, l'infortune s'acquérerait sans travail, que l'opinion de l'auteur trouverait son application, et il n'en est pas ainsi en France. On ne peut aimer et désirer l'aisance, sans chercher à employer les moyens qui la procurent, et ces moyens résident toujours dans le travail, quelque carrière que l'on veuille parcourir avec succès.

Nous ne sommes donc pas de l'avis de l'auteur sur ce point, et nous ne pensons pas non plus que le travail soit déconsidéré en France. Le commerce, l'agriculture, les arts y sont encouragés, honorés et y conduisent à la fortune.

Pour premier remède, l'auteur veut que nous soyons plus simples dans nos goûts, dans nos mœurs, dans nos ameublemens; que beaucoup de

nos fonctions publiques soient moins salariées etc. Ces vœux, tels louables qu'ils puissent être, ne tendent certainement pas à multiplier les moyens de travail, ni par conséquent les ressources de la classe ouvrière.

La critique pourrait s'exercer également sur les autres parties de ce mémoire, dont le style d'ailleurs est foible et incorrect.

L'idée d'une instruction élémentaire, facile et gratuite pour tous les enfans des indigens, afin de perfectionner leur moral et de les rétablir dans la dignité de l'homme, se retrouve dans ce mémoire comme dans les autres, et votre commission se plaît à en féliciter l'auteur. Il en est de même de l'idée de charger chaque commune du soin de secourir ses pauvres; quoiqu'elle nécessite des modifications et des exceptions, elle n'en est pas moins l'idée foudamentale des mesures à prendre pour extirper la mendicité.

Les autres moyens proposés par l'auteur sont impraticables ou seraient insuffisans.

Vous avez jugé comme votre commission que ce mémoire n'avait pas satisfait à la question proposée.

Mémoire n.° 2 portant pour épigraphe « *Un » mal qui n'est pas dans la nature ne peut être*

un mal incurable ». Ce mémoire est écrit avec pûreté, il est le premier pour le style. L'auteur paraît pénétré de son sujet; il le traite avec talent, mais avec moins de méthode et de spécialité que l'auteur du n.° 4, il s'est d'ailleurs plus occupé du tableau de la mendicité que des moyens d'y remédier ; nous citerons un fragment de ce tableau sévère et juste qu'il trace de la mendicité.

« Au sein de ces villes si somptueuses, au » pied de ces édifices si magnifiques, qu'elle » tourbe ignoble s'agite et se presse! des femmes, des enfans, des vieillards y viennent » étaler les haillons de la misère, les infirmités » les plus dégoutantes, et, rampant presque » dans la poussière, la main tendue, d'une voix » avilie, poursuivent de leur importunité la richesse dédaigneuse. Cependant ces êtres hideux » qu'on prendrait pour des cadavres échappés » de la tombe, ces êtres dégradés ce sont aussi » des hommes ?

» Qui donc a pu les faire ainsi déchoir de » leur nature ? la mendicité, lèpre honteuse de » la civilisation.

» Un mal aussi déshonorant, un mal qui » entretient perpétuellement au sein de la societé » un foyer pestilentiel, est-il un mal incurable? » non ; parcequ'il n'est point dans la nature. »

Ajoutons à cette esquisse, ce que dit M.r le docteur Fodéré, que la mendicité est une des maladies les plus hideuses du corps social; qu'elle avilit l'ame de ceux qui s'y livrent, les familiarise avec le vice, les dispose à tous les crimes et les rend étrangers à tout bonheur ou malheur social. Que l'état de mendiant corrompt les mœurs publiques, porte à l'insensibilité et à l'injustice envers les véritables pauvres, donne du mérite à l'oisiveté, favorise les fourbes et les imposteurs, fait mépriser par l'étranger ou le voyageur le gouvernement du pays où il est obsédé du spectacle continuel de cette calamité. Disons avec Platon que là où se trouvent des oisifs mendians *c'est tout comme d'y voir des voleurs, des brigands en embuscade, des sacrilèges, enfin des sujets propres à tous les crimes.*

Dans les disettes, dans les sièges, dans toutes les calamités publiques, dit encore M.r Fodéré, les mendians sont un poids dont on ne sait que faire. D'un autre côté, des gens couverts de haillons et qui ramassent tout ce qu'on jette dans les rues, sont nécessairement les colporteurs des maladies contagieuses, épidémiques ou épizootiques et, que ce soit directement de leurs corps impurs que sortent ces maladies, ou qu'ils n'en soient que les

conducteurs, leur présence est également dangereuse.... La gueuserie, dit-il ailleurs, est un corps auquel s'incorporent successivement tous les misérables dont les deux premières lois sont *de fuir le travail comme la peste, et de tout faire, excepté ce qu'il faut pour être pendu.*

Nous avons cru devoir réunir ces idées à celles de l'auteur du mémoire que nous examinons, comme appartenant au même cadre et propres à faire ressortir tout ce que la mendicité a d'odieux.

Ce mémoire n.° 2 est divisé en deux parties : dans la 1.ere l'auteur essaie de remonter à l'origine de la mendicité, d'en fixer l'époque, de déterminer les causes de son accroissement ; puis il en montre les funestes effets. Nous regrettons d'avoir à relever plusieurs erreurs dans cette partie du mémoire, et des allégations qui paraissent hazardées et sont d'ailleurs dénuées de preuves.

Attribuant la mendicité à la dépravation jointe à l'indigence, l'auteur pense qu'elle dût être étrangère aux riches contrées de l'orient « où les » besoins en petit nombre sont, dit-il, aussitôt » satisfaits que sentis, où l'homme qui trouve » un abri à l'ombre d'un palmier n'a besoin pour » se nourrir que de lever la main vers les fruits » suspendus au-dessus de sa tête. »

Cette phrase a plus de brillant que de vérité, et c'est moins une citation historique qu'une fleur de rhétorique.

Qu'est-ce donc que ces milliers de bonzes qui dans l'Inde, vivant de crasse et d'oisiveté, présentent depuis des siècles l'image fidèle de notre mendicité d'Europe ?

D'ailleurs, dans l'orient comme dans tous les pays civilisés où le droit de propriété est consacré par des lois, où l'on ne peut rétablir l'équilibre par des partages de terre, par des lois agraires, par l'abolition des dettes, comme celà se pratiquoit quelquefois à Rome (moyen odieux, remèdes pires que le mal), dans tous les pays où il existe des arts, une agriculture, du commerce, il s'établit promptement une grande inégalité dans les fortunes, et nulle part peut-être elle n'est plus grande qu'en Asie. Or, de cette inégalité résultent d'un côté la richesse et de l'autre l'indigence, non-seulement relative, mais l'indigence réelle, absolue, car la masse des ressources est à la société comme la sève est à l'arbre. Lorsqu'elle se dirige en trop grande abondance sur quelques branches, les autres languissent et dépérissent faute de nourriture.... Ajoutons que les mêmes causes d'inégalité dans

les fortunes produisent aussi la corruption des mœurs ; et notre auteur reconnait lui-même dans le cours de son mémoire que la mendicité est le fruit de la civilisation, de la dépravation et de l'indigence, trois causes générales qui se retrouvent dans l'orient comme dans l'occident et qui ont dû y produire les mêmes effets. Le contraire ne pourrait être que le résultat d'une excellente législation, et l'auteur ne nous parle pas des mesures politiques ou administratives prises dans ces contrées pour prévenir la mendicité.

La même objection s'applique à ce qu'il dit de l'Egypte ancienne, qu'il présente également comme à l'abri du fléau de la mendicité, sans doute pour ne pas ajouter aux autres fléaux trop nombreux qui ont de tout tems désolé cette intéressante contrée.

C'est une idée ingénieuse sans doute de présenter la construction des fameuses pyramides comme des moyens de travail que le gouvernement offrait à tous les indigens valides pour empêcher la mendicité, mais c'est une idée qui ne se trouve peut-être que dans le mémoire qui nous occupe ; du moins l'auteur n'indique pas les sources où il l'a puisée, et ce fait était assez important pour le sujet qu'il traitait, pour qu'on lui fasse un reproche de cette réticence.

Les motifs de ces immenses travaux et des autres constructions gigantesques qui couvraient l'Egypte, nous semblent mieux appréciés par M.r J-C. L. de Sismondi dans un article d'économie politique inséré dans la revue encyclopédique, cahier de mai 1824, nous opposerons son opinion à celle de l'auteur du mémoire que nous examinons.

« Les anciens avaient reconnu que pour maintenir cet équilibre essentiel aux sociétés, entre » la production et la consommation, trois moyens » se présentaient : le premier d'employer le surplus des productions vénales à nourrir des » ouvriers dont le travail ne se vendait pas, et » à élever des monumens publics, ou civils ou » religieux ; le second etc.

» Le premier moyen, qui fut plus ou moins » mis en usage par tous les états de l'antiquité, » ne se voit nulle part mieux développé que dans » l'organisation de l'Egypte. Cette contrée était » couverte d'une population agricole dont le » nombre étonne l'imagination ; et comme elle » réunissait les avantages d'un soleil fécondant, » d'un sol fertile, et de l'abondance des eaux, » elle tirait de la terre une quantité de nourriture infiniment supérieure à ce qu'elle pouvait » consommer. Les Egyptiens avaient une aversion

» ou politique, ou religieuse pour la naviga-
» tion. Ils cherchaient donc à se suffire à eux-
» mêmes; ils avaient trés-peu de commerce
» avec l'étranger; ils n'exportaient ni leurs
» blés, ni les produits de leurs manufactures,
» et celles-ci ne parvinrent jamais à un très-grand
» lustre. La forme de leur gouvernement n'ad-
» mettait que peu de grands seigneurs qui con-
» sommassent dans le luxe ce que leurs sem-
» blables avaient produit par leurs sueurs; et
» en effet, entre les ruines de tant de temples
» qui couvrent l'Egypte, il ne reste pas de palais.
» Il y avait, il est vrai, une classe nombreuse
» de prêtres tout-puissans; mais leur religion
» leur imposait un ascétisme qui excluait le luxe;
» leur consommation personnelle était de peu de
» chose supérieure à celle des ouvriers. Ces
» prêtres cherchèrent les moyens de conserver
» la masse des égyptiens dans l'habitude d'un
» travail constant, et d'une abstinence égale à
» leur industrie. Ils les voulaient toujours igno-
» rans, toujours soumis; ils voulaient que le
» loisir ne leur permit point de développer les
» facultés de leur esprit, au lieu de celles de leur
» corps; et ils leur donnèrent la tâche gigantesque
» de loger dans leurs temples toutes les divinités
» de l'Olympe. Des monumens tels que le monde

» n'en verra plus de semblables, couvrirent la
» haute Egypte ; leurs proportions sont si colos-
» sales qu'on se refuse presque à croire que les
» forces humaines aient suffi pour les élever; et
» leur fini est si délicat, que l'éternité semble
» avoir appartenu à ceux qui prodiguaient ainsi
» leur tems pour les accomplir par le travail de
» générations successives. Les catacombes, les
» souterrains des montagnes qui bordent la vallée
» du Nil, ne recèlent pas moins de prodiges;
» l'immensité de ces travaux confond nos sens
» et notre raison. Il a fallu le travail constant
» de plusieurs millions d'ouvriers pendant plu-
» sieurs centaines d'années, pour créer ce monde
» d'enchantemens sans doute, mais il fallait ces
» millions d'hommes pour manger le blé des
» guérets de l'Egypte. Il fallait un peuple tout
» entier de maçons et de tailleurs de pierres
» pour consommer ce que les industrieux ha-
» bitans de la vallée du Nil ne cessaient de
» produire.

Après avoir parlé de la Grèce et de Rome, l'auteur du mémoire n.° 2 fixe au moyen âge l'introduction de la mendicité et l'attribue en partie à une fausse application de la morale évangélique. Nous citerons ce qu'il dit à ce sujet et nous lui opposerons quelques observations.

« La divine morale de l'évangile avait laissé loin » derrière elle la plus pure philosophie de l'an- » tiquité : elle enseignait aux hommes l'abnéga- » tion d'eux-mêmes, un ardent amour pour les » autres; elle leur rappelait qu'ils sont égaux, » qu'ils sont frères. Elle disait au riche que le » plus sûr moyen de plaire à la divinité était » de répandre ses richesses pour soulager l'in- » digence. Ces préceptes sont admirables. Ils » pouvaient faire le bonheur du genre humain, » mais leur application présentait un écueil, et » dans des siècles de ténèbres les hommes y » vinrent échouer. »

Nous trouvons une objection dans le mémoire n.° 3, dont l'auteur, après avoir cité une décision du second concile de Tours, tenu en 566, qui ordonne que chaque cité nourrira ses pauvres etc. ajoute que « dans ces premiers tems il n'y » avait guères de biens de pauvreté ni d'éta- » blissemens formés pour eux; qu'on ne leur » distribuait les aumônes qu'avec beaucoup de » prudence et de discernement; que telle était » la doctrine des apôtres et la conduite des » saints dont l'intention ne fut jamais de donner » l'aumône pour entretenir la fainéantise, d'après » cette maxime de St. Paul qui veut que celui » qui ne travaille point ne mange point. »

Voilà donc l'esprit de charité évangélique expliqué par l'un des premiers apôtres dans un sens tout opposé à l'oisiveté.

Nous dirons aussi à cette occasion que les premiers cénobites qui se réunirent en communauté, défrichèrent nos marais, nos bois, nos bruyères et nos landes; fertilisèrent des terreins incultes; qu'ils donnèrent en France le premier élan à l'agriculture et l'exemple salutaire du travail, ce qui était combattre et non favoriser le principe et les causes de la mendicité. Nous ajouterons que l'étude était leur délassement; que nous leur devons d'avoir conservé tout ce qui reste de l'antiquité sainte et profane; enfin qu'avant le 12.e siècle tous les moines était occupés à défricher les terres qu'on leur abandonnait; qu'ils devaient vivre en travaillant et qu'une loi invariable ne permettait à personne de s'en dispenser.

Les abus qui se sont introduits dans des tems plus modernes ne peuvent donc venir que de ce qu'on se sera écarté des principes évangéliques si clairement exprimés par St. Paul.

L'auteur termine cette première partie de son mémoire en présentant le mendiant dans la société comme un insecte rongeur qui se nourrit

de la substance du corps auquel il s'attache et y entretient la corruption, idée aussi juste qu'énergique.

Ce n'est que dans la seconde partie de son mémoire qu'il aborde et traite la double question mise au concours ; mais il le fait sans divisions ni subdivisions, ce qui, malgré son talent, jette nécessairement un peu de confusion dans son travail.

Il signale ainsi les causes de mendicité particulières au Pas-de-Calais.

» Ce n'est point la pauvreté mais la richesse » d'un pays qui y fait naître la mendicité. Dans » un pays naturellement pauvre, où chacun en » travaillant beaucoup ne recueille que le néces- » saire, sur quoi vivrait le mendiant qui n'a point » travaillé, qui n'a rien recueilli ? Avec qui » partagerait-il ? Son métier serait trop dangereux, » il l'exposerait à mourir de faim. Dans un » pays riche au contraire, où il existe du superflu, » le mendiant peut vivre aux dépens des classes » laborieuses, sans leur ravir ce que réclament » les besoins les plus indispensables.

» Ainsi dans les montagnes de la Savoie et de » l'Auvergne où l'indigence est presque de ri- » gueur, la mendicité est à peine connue. Com-

» ment nourrir cependant une population nom-
» breuse qui voudrait envain fertiliser des rochers
» et des bruyères ? La nature s'y refuse ; le
» courage et l'industrie des habitans y suppléent.
» Ils émigrent volontairement et affluent dans nos
» grandes villes, où ils nous forcent à les ad-
» mirer jusques dans les dernières conditions,
» par leur sobriété, leur amour pour le travail,
» leur activité infatigable.

» Il est loin d'en être ainsi des populations pri-
» vilégiées de la nature, et spécialement des
» habitans de l'Artois : un sol fertile, une exis-
» tence aisée, une indolence naturelle qui laisse
» peu sentir l'aiguillon du besoin, ont entretenu
» dans le peuple de cette contrée un éloignement
» prononcé pour le travail. Il semble avoir con-
» servé dans ses veines quelque chose du sang
» espagnol.

Si ce jugement sur l'éloignement des Artésiens pour le travail peut paraître un peu sévère, il faut reconnaître que la dernière idée est d'un observateur instruit : en effet cette indolence ne tient point au climat comme dans l'Egypte : sous un ciel tempéré, dit Savary, l'inaction est une peine, en Egypte le repos est une jouissance, c'est un vice du climat. L'Artésien, d'après cet axiome devrait être ennemi de l'inaction; si donc

le contraire existe, il est bon d'en rechercher la cause et l'auteur dont nous examinons le mémoire l'a peut-être trouvée. Ce pays a été longtems occupé par les Espagnols, et l'on sait que le *dulce farniente* est pour les Espagnols comme pour les Italiens le bonheur suprême.

Au surplus cette première partie de la double question mise au concours nous a paru traitée avec trop d'exiguité, sur-tout en comparant les trois pages environ que l'auteur y consacre à l'étendue de son travail.

Nous arrivons à la partie du mémoire qui traite des moyens de remédier à la mendicité.

L'éducation est indiquée comme premier moyen, et l'auteur y développe son opinion sur ce point de la manière la plus satisfaisante. Nous allons en citer quelques fragmens.

« Si l'homme du peuple qui se fait mendiant » par lâcheté avait puisé dans une éducation » première quelque sentiment de sa dignité » d'homme, irait-il se livrer à un métier infâme, » subir tous les dédains et toutes les humiliations, » vivre et mourir dans la fange ?

» Si, dès son enfance, il avait été plié au » travail, accoutumé à l'indépendance de l'ar- » tisan qui ne doit rien à personne parcequ'il

» n'obtient rien qu'à la sueur de son front,
» pourrait-il supporter une vie désœuvrée et
» tendre une main suppliante aux passans ?

» Etudions la nature de l'homme ; nous y
» verrons deux puissances, la puissance physique
» et la puissance morale. De l'entier dévelop-
» pement de chacune d'elles résulte la perfec-
» tion de l'individu ; mais si nous abandonnons
» l'homme à lui-même, ses facultés intellectuelles
» restent dans un hébétisme absolu. Si la puis-
» sance physique est seule développée, parvenue
» à son plus haut degré d'extension, elle n'aura
» fait encore de l'homme qu'un animal robuste,
» renfermé dans les besoins et les désirs pure-
» ment matériels; il végétera comme la brute;
» vivre sera son unique but, son unique instinct;
» pour vivre il ne connaîtra ni moyens honteux
» ni moyens criminels.

» Si au contraire c'est la puissance morale
» qui absorbe toute l'éducation, l'homme se
» détache peu-à-peu des occupations physiques;
» il s'élève vers une plus noble sphère ; il
» semble s'épurer, se spiritualiser par degrés ;
» son esprit ne se nourrit plus que d'abstrac-
» tions ; son cœur s'échauffe d'un feu tout im-
» matériel ; l'ordre des biens et des maux est
» bouleversé par lui. etc.

» S'il fallait choisir entre ces deux extrêmes « pour l'éducation à donner au peuple, le danger » ne serait pas moindre d'un côté que de l'autre. » Un abrutissement total désorganiserait bientôt » la société, par les mêmes raisons qui l'em- » pêche de l'établir entre les lions ou les ours; » une éducation rafinée, universellement ré- » pandue, lui porterait des coups non moins » mortels par l'éloignement qu'elle inspire pour » tout travail mécanique, et lui enleverait ses » laboureurs et ses artisans, les bras qui la » nourrissent et la font prospérer.

» Mais il existe un sage milieu qui pare à ce » double danger.

Ce *médium*, c'est de ne donner au peuple qu'une éducation élémentaire suffisante pour lui inspirer l'estime de lui-même, et d'y joindre sur-tout l'habitude du travail.

« Voulez-vous donc tarir la mendicité, continue » l'auteur, attaquez d'abord l'ignorance. Voulez- » vous rendre le peuple meilleur, éclairez-le avec » mesure. Autant vous ouvrirez aujourd'hui d'é- » coles pour instruire le peuple, autant vous » fermerez dans la suite de prisons destinées à » punir ses vices ou ses crimes. Celui qui ne sera » point honnête homme par nature le deviendra

» par calcul, et quiconque aura connu son vé-
» ritable intérêt, respectera l'ordre public sur
» le maintient duquel tous les intérêts particu-
» liers sont fondés.

Le tems de cette instruction élémentaire écoulé l'auteur veut que l'apprentissage d'un métier suive immédiatement, afin que les travaux se succèdent sans interruption.

On pourrait objecter que dans un pays essentiellement agricole, comme le Pas-de-Calais, où plus des 3/4 des habitans des campagnes sont destinés aux travaux de l'agriculture, un autre métier leur est inutile; qu'ils ne sont pas à portée de faire leur apprentissage, n'ayant ni maîtres dans leurs communes, ni moyens pour aller faire cet apprentissage dans les villes ; mais cette objection ne serait pas sans replique : les travaux de la culture étant suspendus pendant l'hyver, les journaliers deviennent plus pauvres dans cette saison, et alors le désœuvrement et le besoin les poussent à la mendicité; tandis qu'ils pourraient s'occuper pendant cette saison morte soit à filer, soit à tricoter, soit à tisser des nattes de paille ou de jonc, soit à fabriquer des vases de bois, tous travaux qui demandent peu ou point d'apprentissage, et qui, en entretenant chez l'indigent comme chez l'artisan l'habitude du travail lui

procureraient des ressources généralement suffisantes pour subvenir à ses faibles besoins.

L'auteur indique d'autres ressources industrielles pour la population de ce département et exprime des regrets que nous partageons sur la perte de nos anciennes manufactures, sur la chûte dont est menacée notre fabrique de dentelles; il appelle de ses vœux de nouvelles industries appropriées aux circonstances, pour remplacer avantageusement celles qui se perdent ou sont perdues pour le pays. Il reclame non-seulement les améliorations dont notre culture est encore susceptible, mais en outre la recherche et l'exploitation des mines de fer dont il assure qu'il existe en plusieurs endroits des indices non-équivoques.

Nous aussi nous désirons voir s'élever de nouvelles manufactures, de nouvelles branches de prospérité, de nouvelles ressources pour la classe ouvrière; mais nous ne pensons pas comme l'auteur qu'il soit possible de les établir aux frais du département; seulement on pourrait les encourager par des priviléges, des avances de fonds et autres avantages, et proportionner ces encouragemens au degré d'utilité qu'elles offriraient à la classe ouvrière.

L'entretien des chemins vicinaux qui sont en effet presque partout dans un état déplorable de dégradation, est encore indiqué par l'auteur comme moyen de procurer du travail aux indigens valides.

Enfin il reclame des établissemens nombreux ouverts à tous ceux qui ont des bras, des asyles pour les infirmes et les vieillards. Il ne pense pas que l'argent nécessaire pour ces établissemens puisse manquer dans un département aussi riche que le nôtre; mais il n'indique aucun moyen de se le procurer.

Nous aurions désiré que dans cette 2.e partie l'auteur eut traité des secours à domicile, soit aux malades soit aux valides.

Au demeurant vous avez rendu hommage au talent de l'auteur ainsi qu'aux nobles sentimens qui l'ont guidé dans ce travail, et vous lui avez accordé à défaut d'un second prix une médaille d'encouragement. La partie de son mémoire relative à la nécessité et aux avantages d'une instruction élémentaire dans la classe indigente, est démonstrative et ne laisse rien à désirer.

Le mémoire n.° 3 portant cette épigraphe: *Prodesse valuimus*, n'a pas, à beaucoup près

le mérite du précédent, soit sous le rapport du style soit par la manière dont le sujet est traité. Cependant on y retrouve, parmi un trop grand nombre de citations, de bonnes idées qu'il peut être utile de faire connaître.

L'auteur rappelle d'abord les ordonnances, déclarations, édits, réglemens et arrêts en grand nombre rendus depuis le 16.e siècle jusqu'à nos jours pour prévenir ou réprimer la mendicité; ces citations n'ont d'autre but que de prouver l'insuffisance de ces mesures.

Il cite ensuite les divers moyens employés dans plusieurs endroits, notamment dans la Belgique, l'Italie, l'Espagne, Lille et Valenciennes; mais son résumé est que ces exemples ne doivent pas être suivis.

En Belgique il fallait être porteur pour pouvoir mendier d'une marque distinctive qui se délivrait sur l'attestation du curé.... On comprend d'abord les graves inconvéniens de donner une livrée aux mendians; d'en faire en quelque sorte une corporation légale. En outre les médailles de mendians, dans ce système, ne se refusent guère à l'importunité, à l'adresse ou à l'hypocrisie du pauvre hardi et fainéant; tandis que les pauvres plus timides et souvent les plus malheureux ne l'obtiennent pas....

Elles seront d'ailleurs plus ou moins lucratives selon le talent du mendiant dans le métier de la gueuserie. L'auteur cite à ce sujet l'exemple unique sans doute mais frappant d'un mendiant de Londres qui amassa de quoi donner 100,000 livres sterlings en mariage à sa fille qui épousa un lord.

En Italie et en Espagne, pays où il se trouve le plus de fondations et de biens de pauvres, et en même tems ceux de tout l'univers où il existe le plus de mendians, on leur assigne des heures et des lieux déterminés. Ce moyen augmente la corruption de cette classe abatardie, parceque l'attroupement y est continuel ; il présente aussi plus de dangers sous le rapport de la salubrité.

Les maisons de travail établies à Lille et à Valenciennes ne purent se maintenir : d'une part les produits en étaient vendus à meilleur marché que ceux des fabriques particulières, d'où il résultait une perte notable pour les fabricans qui étaient obligés de renvoyer leurs ouvriers, lesquels allaient encombrer l'hôpital général; d'un autre côté les travaux furent improductifs, et l'établissement de bienfaisance de Valenciennes ne put se soutenir.

Ainsi rien de vraiment utile dans ces citations, puisqu'il s'agissait moins de savoir ce qu'il ne faut pas faire que ce qu'il faut faire.

L'auteur ne reconnait pas de causes particulières de mendicité dans le Pas-de-Calais. En celà il se trompe, et les mémoires n.os 2 et 4 expliquent d'une manière satisfaisante l'opinion contraire.

L'auteur indique comme moyens de remédier à la mendicité le concours des autorités ecclésiastiques et administratives pour recueillir les aumônes, distribuer les secours à domicile en argent. — Chaque religion, chaque secte aurait un préposé pour recueillir les dons. Ce mode présente deux graves inconvéniens : le premier de faire dépendre les secours du produit très-incertain et inégal des offrandes volontaires; ces sortes d'appels à la bienfaisance sont trop onéreux aux familles charitables, tandis qu'ils ne coûtent rien aux riches endurcis, aux avares de toutes les classes; leurs produits toujours difficiles et désagréables à recueillir seraient bien inférieurs à celui d'une taxe générale établie dans la proportion de la contribution foncière. Le second vice est de créer dans la classe des malheureux une autre division que celle de leurs besoins. Ce n'est pas sous le rapport de sa religion, c'est

à raison de son âge, de ses infirmités, du nombre de ses enfans en bas-âge, du défaut momentané de travail, enfin de ses besoins, que le pauvre doit être envisagé ; sauf cependant à prendre en considération dans tous les cas sa moralité, ses mœurs, sa conduite.

L'auteur propose de secourir dans leurs besoins même les indigens valides, mais d'une manière tellement exiguë qu'elle ne pourrait les dégoûter du travail, et que vivre d'aumônes serait pour eux le métier le moins lucratif. Alors le travail deviendrait leur première, leur principale ressource; alors le produit de ce travail, obtenu avec peine, aurait plus de prix pour celui qui l'aurait gagné à la sueur de son front, et qui par suite l'emploierait avec plus d'économie et en dissiperait moins en débauches.

Rien de plus juste que cette idée.

Lorsque les moyens de secours seraient organisés, on défendrait la mendicité et l'on mettrait en vigueur les dispositions pénales de nos lois contre les mendians.

Ce qu'il faut, dit l'auteur dans ses conclusions, pour prévenir la mendicité, ce sont des pasteurs qui prêchent l'aumône, des riches qui donnent une faible partie de leur superflu et des admi-

nistrateurs zélés et intelligens qui distribuent cet argent au domicile des indigens.

Nous avons tout cela, et le chancre de la mendicité s'étend chaque jour de plus en plus : tous nos pasteurs prêchent l'esprit de charité et d'aumône, et l'on ne peut dire que leurs exhortations soient sans succès, puisque le pain de l'aumône nourrit dans le seul département du Pas-de-Calais plus de 30,000 mendians (les états statistiques dressés en 1810 en portent le nombre à 30484 ; et celui des indigens non-mendians à 48786), et ces 30,000 vagabonds qui consomment sans produire, coûtent à la société dans l'état de mendicité au moins le double de ce qu'il en coûterait pour leur procurer le nécessaire à domicile. Si l'on calcule d'après ces justes bases la masse énorme d'aumônes qui se distribuent, l'on sera tenté de croire que c'est peut-être là qu'il faut chercher les principales causes de la mendicité.

Nous ne ferons peut-être qu'expliquer la pensée de l'auteur, en disant qu'il nous faut des pasteurs qui prêchent l'esprit de charité et de bienfaisance évangélique, mais tel que l'explique l'apôtre St.-Paul, qui lancent sans cesse l'anathême contre l'oisiveté et la fainéantise ; qui fassent du travail un précepte, un devoir; qui répètent sans cesse

avec l'apôtre que *ceux qui ne travaillent pas ne doivent pas manger;* qui condamnent les aumônes faites aux mendians, notamment aux mendians valides; qui signalent ces êtres corrompus comme appartenant à la classe des vagabonds et non à celle des pauvres à qui l'on doit son superflu; qu'à ces exhortations vraiement évangéliques, on ajoute une taxe des pauvres sur tous les propriétaires fonciers, proportionnée au montant de leurs contributions et suffisante, et l'on trouvera facilement des administrateurs actifs, zélés et intelligens, puisqu'ils existent déjà dans nos commissions d'hospices et nos bureaux de bienfaisance.

L'auteur ne traite ni de l'éducation des enfans, première base de tout bon système contre la mendicité, ni des moyens de procurer du travail à ceux qui en manquent, ni des asiles pour les malades, vieillards et infirmes, ni des secours à domicile dans les cas de maladie, accouchement etc. : son mémoire est donc incomplet ; mais comme tous les efforts, tous les concours dans un travail de cette importance sont louables : comme d'ailleurs les principales idées énoncées dans ce mémoire sont bonnes et peuvent être utiles, votre commission vous avait proposé de lui décerner une mention honorable.

Il nous reste à parler du dernier mémoire sous le n.° 4, portant cette épigraphe :

« *La répression de la mendicité consiste moins* » *dans la nécessité de secourir le pauvre que* » *dans celle de préserver l'homme de le devenir.*»

L'auteur divise son sujet en deux chapitres. Dans le premier il traite des principales causes de la mendicité dans le département. Dans le second, qu'il subdivise en sept paragraphes, il s'occupe des moyens d'y remédier.

L'auteur évalue à 100,000 le nombre des indigens dont le tiers se compose de mendians.

Le département du Pas-de-Calais qui contient 453,885 hectares de terres labourables et généralement fertiles, est donc, dit l'auteur, essentiellement agricole.

« Les travaux de l'agriculture y occupent beau- » coup de bras : mais si, pendant les 6 mois » de l'année durant lesquels l'homme peut s'y » livrer, il en retire un salaire qui, bien que » modique, lui permet du moins de se procurer » les objets nécessaires à son existence, lorsque » ces travaux sont suspendus le pauvre est ar- » rivé au terme de ses ressources ; il voit s'é- » chapper de ses mains les moyens de pourvoir » à ses besoins dont le cercle va encore s'agrandir

» par la rigueur de la saison. Quel refuge reste » alors à ce malheureux ? la charité publique et » il va l'implorer.

» Le besoin de vivre fait entrer l'ouvrier sans » travail dans le sentier de la mendicité : l'oi- » siveté finit toujours par l'y retenir. Une fois » livré à ce penchant honteux ne vous attendez » pas de pouvoir l'y soustraire ; n'espérez plus » qu'il aille encore chercher dans un labeur pé- » nible, à la sueur de son front, les moyens » de subsistance qu'une charité imprévoyante lui » dispense sans rien faire. L'indolence et la » paresse dont il s'est fait une habitude, ont » dégradé son cœur et lui ont ôté le désir » de l'honneur et la crainte de la honte. Il » supporte alors sans rougir le mépris et les » humiliations dans cet état d'opprobre, et ra- » valé par la mendicité au dernier degré d'ab- » jection et d'avilissement, il perd tout sentiment » de sa dignité, et n'offre plus de l'espèce hu- » maine que le triste spectacle de sa dégradation.

» Ainsi pullule dans ce département pendant » l'hyver une foule de nécessiteux que le manque » d'occupations plonge dans la fange de la men- » dicité. Ainsi se perd pour l'agriculture une » multitude de bras que la paresse enchaîne et » frappe d'inertie. »

L'auteur signale aussi comme cause de la mendicité dans ce département la facilité avec laquelle le pauvre recueille dans les campagnes d'abondantes aumônes, et cette cause tient encore à la richesse du pays, à la fertilité du sol.

Trois motifs puissants concourent à multiplier les aumônes et distributions dans les campagnes : premièrement l'aisance du propriétaire-cultivateur et du fermier, qui fait qu'ils n'éprouvent eux-mêmes aucune gêne, aucune privation des distributions qu'ils font aux pauvres ; en second lieu l'opinion qu'en faisant l'aumône ils font une action agréable à Dieu et propre à leur attirer les bénédictions et la protection du ciel dont ils sentent continuellement et plus que tout autre le besoin; enfin la crainte de la vengeance des mendians que l'on repoussserait ; mais si les secours étaient bien dirigés, il en résulterait 1.° que ces cultivateurs et propriétaires seraient imposés en raison de leur fortune à la taxe des pauvres et que leur cotisation, quoiqu'inférieure à leurs aumônes actuelles, produiraient plus d'avantages par le bon emploi, 2.° qu'ils pourraient toujours se livrer au sentiment louable de la bienfaisance en visitant les pauvres et leur donnant à domicile des secours bien appropriés à leurs besoins ; 3.° qu'ils n'auraient plus à

craindre la vengeance des mendians, puisqu'il n'en existerait plus.

L'abandon où les enfans sont laissés dans les campagnes pendant que leurs parens sont occupés dans les champs, est encore présenté comme cause de corruption et de mendicité: voici comment l'auteur s'exprime sur ce point.

« Dans les communes rurales la plupart des » ouvriers des deux sexes, continuellement » occupés pendant l'été des travaux de l'agricul- » ture, ne peuvent surveiller eux-mêmes leurs » enfans et les laissent chaque jour seuls se livrer » sans contrainte à l'impulsion naturelle à leur » âge; vaguer dans les rues, sur les chemins, » devient donc leur continuelle habitude. Ils » sont à la source des plus mauvais exemples, » forment des liaisons avec des vagabonds qui » en leur inspirant la haine du travail, leur » font l'éloge d'une vie désœuvrée; les instrui- » sent dans l'art de varier les ruses et les artifices » etc.; sans morale, sans principes de religion, » n'ayant d'autre penchant que celui de la pa- » resse, ces malheureux enfans, corrompus » l'un par l'autre, arrivent à l'adolescence, où » tous leurs soins se bornent à réaliser et à » mettre en pratique les funestes leçons qu'ils » ont puisées à l'école de la dépravation. Tels

» sont pour les enfans des pauvres, les résultats » inévitables de l'absence d'une direction reli- » gieuse et morale et du défaut d'éducation »

Les conclusions de ce 1.er chapitre sont d'indiquer comme causes principales de la mendicité dans ce département.

1.° Le manque d'ateliers où le pauvre valide pourrait se procurer, dans un salaire acquis par le travail, les ressources nécessaires pour subsister.

2.° L'insuffisance d'établissemens destinés à servir de retraite aux vieillards et infirmes ; ceux qui existent à Arras, à St.-Omer et dans quelques autres villes ne pouvant en contenir que 400 environ.

3.° L'oisiveté et la fainéantise qu'entretiennent les aumônes et l'habitude des distributions aumônieuses.

4.° La libre circulation des mendians.

5.° Le défaut d'établissemens destinés à recevoir les enfans des pauvres.

6.° Le manque d'écoles gratuites et communales où l'enfance recevrait les premières notions d'instruction indispensables à l'homme, et par suite le défaut d'éducation des enfans et la négligence de leur faire apprendre un métier

Le chapitre deux traite des moyens de remédier à la mendicité dans ce département ; il est divisé en sept paragraphes dont le premier n'est destiné qu'à rappeler ce qui se pratiquait avant la révolution dans la province d'Artois, où chaque bourg ou village était tenu de pourvoir à la subsistance et à l'entretien de ses pauvres, ce qui se faisait par des distributions en nature et au moyen d'une cotisation sur les immeubles, également en nature, et qui se livrait par semaine. L'auteur croit devoir proposer d'autres moyens, et nous savons tous d'ailleurs qu'avant la révolution, il y avait dans ce pays beaucoup de mendians comme actuellement.

Le second paragraphe, en rappelant le principe de concentrer les pauvres dans le cercle étroit de leur commune respective, et la nécessité d'un bon système d'administration des secours, recommande l'établissement dans chaque commune d'un bureau de bienfaisance composé de personnes animées de l'amour du bien public etc. et, comme pour secourir l'indigence selon ses véritables besoins, il est nécessaire de les connaître et à cet effet de pénétrer dans l'asile du pauvre, d'y faire même de fréquentes visites, le bureau de bienfaisance choisirait parmi les membres un commissaire explorateur ou visiteur

dont les rapports donneraient la situation exacte de tous les pauvres de la commune.

Le paragraphe suivant est consacré aux établissemens destinés à procurer du travail aux pauvres valides qui en manquent.

L'auteur est persuadé que les administrateurs des pauvres, pénétrés de cette vérité que l'homme qui peut travailler doit subvenir lui-même à ses besoins, ne laisseront à aucun des indigens la faculté de demeurer oisifs. La réparation et l'entretien des chemins vicinaux offriront des moyens de travail dans la saison morte; on y joindra d'autres ouvrages d'utilité publique, la filature de la laine, du lin, du chanvre, et l'auteur propose d'établir dans chaque commune un ou plusieurs ateliers de ce genre où tous les pauvres valides de l'endroit, qui n'auraient point de profession ou dont l'industrie se trouverait momentanément paralysée par l'effet des circonstances, trouveraient de l'occupation.

« Ce travail qui n'a rien de pénible, qui » n'exige qu'un peu d'application, aura, dit » l'auteur, cet avantage incalculable qu'il peut » être entrepris en tout tems et que l'on peut » l'abandonner de même. L'enfant encore trop » faible pour supporter les fatigues de la pro-

» fession à laquelle il se destine . y puisera entre
» tems l'habitude et le goût du travail.

Le quatrième paragraphe a pour objet les enfans des pauvres. L'auteur avait dit dans son premier chapitre :

« Le meilleur moyen de former des citoyens
» utiles à l'état, c'est de les habituer dès leur
» plus tendre enfance à le devenir ; de leur
» inspirer de bonne heure le goût du travail ;
» de ne point négliger sur-tout de leur donner
» les notions élémentaires d'instruction indis-
» pensables à l'homme. »

Dans le paragraphe que nous analysons, il se borne à présenter les fâcheux effets de l'oisiveté des enfans, et de l'habitude qu'on leur laisse contracter de mendier. Il s'en remet aux soins des bureaux de bienfaisance pour obtenir des parens qu'ils soient envoyés dans les écoles, instruits dans la morale, et pour qu'on leur fasse apprendre un métier.

Il veut que les orphelins soient placés en pension chez des pauvres sans enfans qui deviendraient leurs parens adoptifs.

Dans le cinquième paragraphe l'auteur s'occupe des vieillards et des infirmes : nous citerons à ce sujet un passage du premier chapitre.

« Une vérité que personne ne contestera ;
» c'est qu'il existe une classe d'individus qui
» par leur âge, leurs infirmités, ont droit à
» des secours. C'est que la société dont ils
» sont membres ne peut les désavouer ni les
» rejetter de son sein. C'est qu'elle leur doit
» des alimens, un toit pour les abriter, des
» vêtemens pour les couvrir, en un mot toute
» sa protection, etc.

Dans ce cinquième paragraphe du chapitre deux, après avoir rappelé qu'il existe à peine dans le département dix hospices consacrés aux vieillards et infirmes, après avoir pronostiqué que l'on concevrait inutilement l'espoir d'en voir élever de nouveaux, l'auteur se demande quels sont les moyens à employer dans cet état de choses pour les soustraire à la mendicité, et propose de créer pour eux un mode de secours analogue et conforme à celui qu'il a indiqué pour les enfans orphelins, et de les pensionner chez les particuliers, soit chez leurs enfans ou autres parens, soit chez des amis désignés par les vieillards ou infirmes eux-mêmes, soit chez des étrangers qui consentiraient à s'en charger pour le prix alloué.

C'est là une idée heureuse ; aussi simple que

juste, d'une exécution facile et économique, et qui donne beaucoup de prix à ce mémoire.

Le sixième paragraphe traite des secours à donner aux pauvres malades. L'auteur propose d'attacher aux bureaux de bienfaisance un ou deux officiers de santé par canton, qui seraient chargés du traitement à domicile des pauvres malades, de l'accouchement de leurs femmes et de la vaccination de leurs enfans. Cette idée n'est pas neuve, elle est en partie mise en pratique dans la plupart des cantons de ce département; mais elle n'en est pas moins juste; elle devait figurer dans le travail que vous avez provoqué, et se trouve très-bien classée dans ce mémoire n.° 4 dont l'ordre et la méthode ont paru à votre commission mériter la préférence sur l'élégance du style et d'autres qualités qui distinguent le n.° 2.

Il nous reste à parler du septième et dernier paragraphe, il traite des écoles d'instruction et de travail pour les enfans des pauvres.

« Une source intarissable de richesses, de » prospérité, dit l'auteur. c'est l'instruction. » Elle est le plus sûr antitode de la mendicité. » L'histoire morale de nos voisins en fournit la » preuve. On rapporte qu'en Ecosse il existait » 200,000 mendians. Vainement depuis un demi-

» siècle on prenait des mesures répressives, le » vagabondage naissait de la répression même. » Un parlement sage créa des écoles gratuites, » et au bout de 10 ans à peine comptait-on » un vagabond sur 20,000 personnes.

» Mais à quoi bon chercher des exemples » chez l'étranger quand nous en avons sous les » yeux. »

Et cet exemple cité par l'auteur est une école d'instruction et de travail pour les enfans de la classe indigente, créée à Boiry-St.-Martin en 1819 par les soins de la dame Boilly, institutrice de 1.ere classe. L'auteur y a vu 50 petites filles occupées au travail de la dentelle, recevoir, avec les principes de la morale et de la religion, les premières notions de l'instruction : On leur apprend, outre le travail de la dentelle, à lire, à écrire, à coudre, à marquer et à tricoter. Au nombre des élèves on en compte dix que cet établissement a soustrait à la mendicité qui était précédemment leur seule ressource.

Nous ne pouvons nous empêcher, en citant cet exemple, d'exprimer le vœu que la Société puisse contribuer à encourager l'érection d'autres écoles de ce genre. L'auteur invite les autorités à en établir de semblables dans chaque canton, et à leur accorder des primes d'encouragement

L'idée qui prédomine dans ce mémoire comme dans les précédens est celle de concentrer les pauvres dans leurs communes respectives et d'obliger chaque commune à nourrir les siens afin de les empêcher de mendier. Cette idée, qui est peut-être susceptible de plusieurs modifications, doit nécessairement en recevoir à l'égard de certaines communes dépourvues de ressources, ne possédant qu'un territoire peu productif ou trop resserré, et présentant une population indigente proportionnellement plus nombreuse que celle des autres communes.

Il est plusieurs, il est même un assez grand nombre de communes dans le Pas-de-Calais, qui sont dans ce cas d'exception, cependant nous ne pensons pas que ce nombre puisse excéder cent, et que leur population s'élève au-delà de cinquante mille habitans, ce qui doit donner environ trois mille mendians

Or en calculant à raison de vingt-cinq centimes par jour pour chacun, le supplément de secours à fournir à ces communes, ce qui serait suffisant, le fonds commun à prélever pour cet objet ne serait que de 273,750 fr. par an, ou le vingtième environ de la contribution foncière.

Les autres communes qui resteraient chargées

de leurs pauvres y pourvoiraient tant au moyen de leurs ressources actuelles et des dons ou souscriptions volontaires, qu'au moyen, en cas d'insuffisance de ces ressources, d'une taxe locale au marc le franc de la contribution foncière ou de toutes les contributions, laquelle ne pourrait jamais excéder le quart de la contribution foncière, et qui serait votée et demandée par le conseil municipal et le bureau de bienfaisance réunis en comité spécial.

Sans doute il faut une loi pour autoriser de semblables supplémens aux contributions ; mais serait-elle refusée pour un objet d'une aussi grande utilité. Cette loi pourrait statuer que quand la taxe locale des pauvres n'excéderait pas le dixième de la contribution foncière elle pourrait être autorisée par le Préfet sur l'avis du Sous-Préfet, ou par le conseil général sur l'avis du conseil d'arrondissement et celui du Préfet, et qu'au-dessus de cette quotité, elle le serait par ordonnances royales.

La double question proposée ayant été traitée dans ce mémoire n.° 4, avec beaucoup de méthode, avec détail et précision, et généralement d'une manière satisfaisante, vous avez décerné à son auteur la médaille qui était le prix du concours.

NOMS DES AUTEURS

DONT LES OUVRAGES

Ont été couronnés, et ont obtenu des médailles d'encouragement ou des mentions honorables.

ÉCONOMIE PUBLIQUE.

M.r A. Thibault, Avoué près le Tribunal de première instance d'Arras, est auteur du mémoire couronné sur ce sujet : *Quelles sont les principales causes de la mendicité dans le département du Pas-de-Calais, et quels seraient les moyens les plus efficaces d'y remédier.*

M.r H. Corne, d'Arras, Avocat à Douai, est auteur du mémoire sur le même sujet, qui a obtenu la médaille d'encouragement.

AGRICULTURE.

M.r D. Pieron, Avocat à Arras, est auteur du mémoire qui a obtenu la médaille d'encouragement sur *les améliorations dont l'agriculture est susceptible dans le département du Pas-de-Calais.*

M.r Hardy, Élève en droit, est auteur de l'épître qui a obtenu la médaille d'encouragement sur ce sujet : *Epître qu'un fils adresse à son père pour le prier d'être son guide dans le choix d'un état. — Réponse du père.*

Les auteurs des ouvrages sur le même sujet, auxquels des mentions honorables ont été accordées, sont :

1.° M.r Famolan, demeurant à Paris.

2.° M.r Henry Siméon, fils.

ÉPITRE

D'UN FILS A SON PÈRE

POUR LE CONSULTER SUR LE CHOIX D'UN ÉTAT,

PAR M.r HARDY, ÉLÈVE EN DROIT.

....Ætas, usus semper aliquid adportet novi, aliquid moneat.
TERENT. in Adelph.

Le tems fuit et pour moi semble hâter son cours.
Viens assurer mes pas, tendre auteur de mes jours ;
Censeur plein d'indulgence et père sans faiblesse,
Dans un monde nouveau viens guider ma jeunesse.
De mon troisième lustre enfin l'heure a sonné.
Sur le fleuve des ans d'écueils environné,
Aux regards de ton fils qu'un frêle esquif balance,
Fais briller le fanal de ton expérience.

Le monde ouvre un champ vaste à l'essor des désirs ;
Là tout charme nos sens par l'attrait des plaisirs.
J'en entrevois déjà la séduisante amorce ;
Et mon ame contr'eux est craintive et sans force.
Déjà par le torrent je me sens emporter,
Et je vois le péril sans pouvoir l'éviter.
L'avenir nous attend, le présent nous contemple ;
Chaque jour du passé nous apporte un exemple.
Mais que sert à l'enfance un léger souvenir ;
Son œil dans le passé ne lit point l'avenir.
Tour-à-tour me livrant au penchant qui m'entraîne,
Je suis guerrier dans Sparte, orateur dans Athène ;
Tyr m'invite à porter son commerce en tous lieux ;
Je me place en Egypte entre l'homme et ses Dieux ;
Des chevaliers brillans dont s'illustra la France
Je prends et la devise et l'écharpe et la lance,
Ou de l'antique Rome adorant les vertus,
La charrue à la main, je suis Cincinnatus.
En quittant les humains, laisser dans leur mémoire
Un souvenir utile, un souvenir de gloire,
Et vainqueur de l'oubli dans le jour solemnel,
S'endormir doucement au sein de l'Eternel,
O mon père ! voilà le destin où j'aspire.
Mais si contre mes vœux la fortune conspire ;
Enfant léger des airs par un jonc supporté,
Au caprice d'Eole, incertain, agité,

Tu ne me verras point dédaigneux de la terre,
Tenter imprudemment le séjour du tonnerre ;
C'est à l'aigle à planer dans le palais des Dieux.
Mais quoi, me faudra-t-il dans un cercle odieux
Tourner impatient et m'agiter sans cesse,
Et bravant une ardeur qui s'irrite et me presse,
Douce et charmante ardeur que mon ame chérit !
Passer mes jours à fuir le bonheur qui me rit !
De Paris à Delhi, du Pérou jusqu'à Rome
La foi n'est qu'un vain nom, l'homme est fatal à l'homme ;
On me l'a dit, mon père ! et le monde à nos yeux
N'offre de toutes parts que méchans, qu'envieux
Qui pour mieux arriver à des biens éphémères
L'œil sec feraient couler les larmes de leurs frères !
Les arts sont innocens, leurs enfans criminels.
C'est l'or qui nous séduit au pied de leurs autels,
L'or qui nous fait braver par son éclat magique
Et les glaces du nord et les feux du tropique,
Et qui dans le lointain montre à nos yeux déçus
De l'éclat, des grandeurs et jamais des vertus.
Ah ! si le cœur exempt de fourbe et d'avarice,
L'homme invoquait du ciel la faveur protectrice ;
Si dans le noble espoir d'être utile aux humains
Il confiait aux vents ses fragiles destins ;
Si l'égoïsme altier qui s'admire et qui s'aime
Et qui ronge le frein qu'il se donne à lui-même,

Sur le trône des arts ne venait plus s'asseoir
Et du commerce enfin désertait le comptoir,
Ouvrez-moi, m'écrirai-je, ouvrez-moi la carrière;
Que l'océan m'oppose une vaine barrière,
Que l'océan soit calme ou sa vague en fureur,
Je poursuivrai partout la gloire et le bonheur!
Mais fait-on remonter un torrent vers sa source!
Mais qui peut enchaîner l'aquilon dans sa course!
L'onde fuit, le vent gronde: hélas! rien n'est changé.
Je baisse en gémissant mon front découragé
Et concentre en mon sein ma pensée immobile.
Je ne sais, mais l'espoir de mon ame s'exile
Et la réalité vient soudain l'en bannir
Quand sa douce lueur m'embellit l'avenir.
Sage d'Ermenonville, à ta voix éloquente
Faut-il vaincre le fer dans une forge ardente;
Donner, les yeux fixés sur le rapide tour,
Au bois informe et brut la forme et le contour,
Et suivant ta maxime et brillante et féconde,
Traverser l'atelier pour arriver au monde?
Hélas! j'ai parcouru ce séjour si vanté,
Et j'en suis revenu triste et désenchanté.
Je n'éleverai point un temple à la fortune.
Je ne sais toutefois quel besoin m'importune.
De nos illusions j'entrevois le néant,
Et je voudrai céder à leur doux ascendant.

Je voudrais me livrer sous les yeux de mon père,
A la plus séduisante et plus noble chimère !....
Mon père, m'entends-tu !... Si j'allais quelque jour,
Couronné d'un laurier, t'offrir à ton amour,
Et sans peine accueilli des juges du Parnasse,
Te faire à mes succès pardonner mon audace !
Alors à mes ciprès entrelaçant des fleurs,
Doux laurier ! je voudrais, humecté de mes pleurs,
T'effeuiller sur la tombe où repose ma mère,
Et souriant bientôt aux larmes de mon père,
De ta verdure aimable orner ses cheveux blancs !
O vous qui dans vos murs tristement opulens,
Voyez le sort tracer vos grandeurs sur le sable,
Comparez vos grandeurs au bonheur ineffable
Qu'offrirait à mes yeux éperdus et ravis
Mon père heureux et fier du bonheur de son fils.

RÉPONSE DU PÈRE.

.... Ut auctoritas præteriti temporis flectatur ad usum præsentis.
CANCELL. Bacon in Aphor.

Dans la France jadis vivait une peuplade
Qui portait en tous lieux sa paresse nomade;
Commandant suzerain de deux fois cent vilains,
Fantasmar la guidait par monts et par chemins;

Grand héros ! vrai torrent ! rien n'arrêtait sa rage.
Un soir de la Durance explorant le rivage,
Fantasmar contemplait un ciel d'or et d'azur
Et d'un flot qui fuyait le cristal vif et pur ;
Près de lui murissaient figues, melons, oranges ;
Là Bacchus étalait le doux fruit des vendanges,
Là Cérès fléchissait sous l'or de ses moissons.
Habitons ces beaux lieux car j'aime les melons.
Dit-il, et sur le champ sa tente se déploie.
Deux jours s'étaient à peine écoulés dans la joie,
Notre héros apprend que sous des cieux lointains,
L'intrépide Gama commandant aux destins,
Du cap de la tempête* a franchi la limite.
Oh, oh ! dit-il, bien fou qui vit comme un hermite.
Tandis que l'Indostan offre aux yeux éblouis
De l'or, des diamans, des perles, des rubis ;
Amis ! partons. Chargés des trésors de Golconde,
Nous donnerons peut-être un jour des lois au monde.
Voyager sur la carte est un plaisir charmant
D'un trait l'on est porté de l'aurore au couchant.
La mer qu'on va tenter est féconde en tempêtes,
Mais qu'importe après tout ! pour épargner nos têtes
La foudre cessera de sillonner les airs
Et Charibde et Scylla disparaitront des mers.

(*) Depuis nommé Cap de Bonne Espérance.

Nos héros enchantés, sans compas ni boussole
S'embarquent follement pleins d'un espoir frivole;
Mais dès que de Toulon ils perdent les clochers,
Egaré, leur vaisseau va heurter des rochers;
Des marins éperdus le désespoir éclate;
Quand pour comble de maux il survient un pirate
Qui pour éteindre en eux l'ardeur de voyager,
Les attache à son bord qu'il dirige en Alger.
De nos illusions, mon fils, voilà l'histoire.
Nous marchons au travers d'une nuit triste et noire;
Et nous y poursuivons le bonheur qui nous fuit.
Si vers son temple enfin le hazard nous conduit
De nos illusions la vague inquiétude
Du temple nous fait fuir la douce solitude.
Ah! mon fils, garde-toi de ces folles erreurs
Qui trompent nos esprits pour égarer nos cœurs.(*)
La gloire te sourit. Mais elle habite un phare
Qui cache ses écueils au nocher qu'il égare.
Cherches-tu du vrai bien le sentier le plus sûr?
Sois assez courageux pour demeurer obscur.
Mon fils, ton jeune cœur à la gloire est sensible!

(*) Le moraliste a dit que l'esprit était la dupe du coeur. Mais le coeur n'est-il pas aussi souvent la dupe de l'esprit? C'est un doute que je prends la liberté de soumettre à Messieurs de l'Académie d'Arras.

Ce marais desséché va porter des moissons,
Vertumne s'y complait, Flore y tient son empire,
Le village aime Arthur bien plus qu'il ne l'admire.
Heureux colons! un autre a pu vous éblouir,
Hartur, le bon Harthur se borne à vous nourrir
Mais les champs seraient-ils sans attraits pour ton ame?
Mon fils! sans se livrer au transport qui t'enflamme,
Sans braver follement l'océan en courroux,
Ce qu'on cherche au Mogol on le trouve chez nous.
Le caducée en main un peuple de Mercures
Y compte les tributs de nos manufactures.
Suis-moi dans ces séjours actifs et turbulens;
Vois ces longs fils tourner sur cent pivots roulans;
Là des Ternaux (*) la pourpre et l'azur se déploie;
Plus loin vois en flots d'or se dérouler la soie.
Vois des cannes d'Agra le légume rival
Produire d'un doux suc un bloc piramidal,
Ou l'argile grossière avec art façonnée
Etaler ses contours à la vue étonnée.
Tout surprend nos esprits, tout charme nos regards.
D'où te vient, ô mon fils, ce dédain pour les arts?
Cet obscur artisan dont l'atelier prospère
Ne recela jamais le vice ou la misère

(*) Les étoffes des fabriques de Monsieur Ternaux ons pris son nom.

Ne vaut-il pas, dis-moi, l'illutre fainéant
En tous lieux accablé du poids de son néant ?
Si l'art est d'autant plus dédaigné du vulgaire
Qu'à ses besoins premiers il est plus nécessaire,
Bannis de ton esprit ce préjugé honteux :
Les derniers de nos arts sont des enfans des Dieux. (*)
Mais ne peux-tu domter ta soif de renommée ?
D'un feu vainqueur ton ame est-elle consumée ?
Sors de la tourbe enfin ou le sort t'a jetté !...
Le ridicule est fils de la frivolité :
Des sots tu n'iras pas briguer le vain sourire ;
Tu suivras nos savans que l'univers admire :
La nature n'a point de secrets éternels,
Ils les ont dévoilés au regard des mortels ;
Tu les verras, au cours d'une vie agitée,
Poursuivre, atteindre enfin et garotter Protée.
Tu verras nos Francklins se saisir de l'éclair,
Nos Mongolfiers errans dans les plaines de l'air, (**)
Tu verras nos Clairauts, dont la main en silence
Des astres vagabonds décrit l'ellipse immense.
C'est ainsi qu'il est beau d'éterniser son nom !

(*) Vulcain, fils de Jupiter, n'était-il pas forgeron ? c'est ainsi que sous le trait le plus burlesque, la fable nous donne souvent une haute leçon de morale ou de philosophie.

(**) On se rappelle surtout les expériences aériennes de M. Gay-Lussac.

Mais quelque soit ton sort. Soit qu'au sacré vallon
Tu brûles de t'instruire au livre des sciences ;
Soit que réalisant mes douces espérances,
Tu saches éviter un dangereux éclat,
Souviens-toi qu'orateur, artisan ou soldat,
La vertu du bonheur seule te rendra maître :
Qui ne fait point d'heureux est indigne de l'être.

CONSIDÉRATIONS

SUR

LA MENDICITÉ,

PAR M.r A. THIBAULT, D'ARRAS.

La répression de la mendicité consiste moins dans la nécessité de secourir le pauvre, que dans celle de préserver l'homme de le devenir.

QUELLES sont les principales causes de la mendicité dans le département du Pas-de-Calais, et quels seraient les moyens les plus efficaces d'y remédier?

Telle est la question proposée par une société savante dont tous les efforts constamment dirigés vers un but utile ont également pour objet la propagation des lumières et le soulagement de l'humanité.

Ce que l'on doit principalement rechercher dans un mode de répression de cette infirmité de

l'ordre social, c'est la simplicité des moyens et la facilité de leur application. Mon plan sera donc aussi simple que possible. Puisse le concours des autorités et des gens de bien se réunir pour en faciliter l'exécution.

Les systêmes de rigueur déployés à différentes époques contre la mendicité semblaient renfermer dans leur théorie les moyens les plus sûrs de la réprimer et d'effacer sans retour la tâche qu'elle imprime à la société. On était dans l'erreur : l'expérience ne tarda point à le démontrer. A peine furent-ils mis au jour qu'on en reconnut l'exécution impraticable ; ils tombèrent alors d'eux-mêmes dans l'oubli, et restèrent ensevelis dans les archives de la législation comme des monuments d'impuissance et d'inutilité. L'édit de 1661, les déclarations de 1662 et de 1686, les arrêts mêmes du parlement rendus en 1693 en sont la preuve la plus évidente. Depuis plus d'un siècle et demi ces réglemens qui prescrivoient les mesures les plus rigoureuses, qui portoient contre les mendiants les peines les plus sévères sont tombés en désuétude, tandis que la mendicité qu'ils avoient pour but de détruire, reste encore debout pour attester l'inefficacité de leurs dispositions.

Je ne chercherai donc point dans un système fondé sur des mesures acerbes les moyens de répression que je me propose d'indiquer. L'humanité les désavoue, la société ne sauroit les admettre. Dans l'état actuel de la civilisation, les principes de la philantropie me paraissent seuls devoir être adoptés. Je ne suivrai donc que ses inspirations; en la prenant pour guide serait-il possible de pouvoir m'égarer.

CHAPITRE I.er

Des principales causes de la mendicité dans le Département du Pas-de-Calais.

D'après les derniers dénombremens que l'autorité a fait faire, la population de ce département, qui va dans une progression toujours ascendante, s'éléverait en ce moment à 610,344 individus. Elle n'était, au commencement de la révolution, que d'environ 534,000 ames.

Les deux cinquièmes de cette population se composent d'enfans au-dessous de quinze ans et de vieillards au-dessus de soixante. Par conséquent, d'individus qui, par leur âge et leur faiblesse, ne peuvent se livrer aux travaux de la culture. Cependant, les terres que la nature du sol permet d'y livrer, offrent une surface d'environ 453,885 hectares.

On conçoit dès-lors la multitude de bras que cette immense étendue de terrein nécessite d'employer chaque année aux occupations champêtres; aussi les travaux de l'agriculture sont-ils une des principales ressources du peuple de ces contrées.

Ce département est donc essentiellement agricole, et son sol, aussi riche que fertile, le rend un des plus productifs de la France. Pourquoi faut-il que l'indigence soit là pour offrir comme ombre à ce tableau, une masse de 100,000 individus dont le tiers au moins se compose de mendians.

On a souvent remarqué dans ce département que les pauvres y sont toujours plus nombreux en hiver qu'en tout autre temps. La raison en est facile à saisir. Pendant les six mois de l'année durant lesquels l'homme peut se livrer à l'agriculture, le villageois indigent reçoit pour prix de son labeur un salaire qui, s'il est modique, lui permet du moins de se procurer les objets nécessaires à son existence. Mais alors que les produits de la terre sont recueillis, quand les travaux précurseurs d'une autre moisson sont terminés, la tâche du cultivateur est remplie, la culture est suspendue, alors arrive pour le pauvre le terme de ses ressources. Il voit échapper de ses mains les moyens de pourvoir à ses besoins dont le

cercle va encore s'agrandir par la rigueur de la saison. Quel refuge reste alors à ce malheureux ? la charité publique et il va l'implorer.

Le besoin de vivre fait entrer l'ouvrier sans travail dans le sentier de la mendicité, l'oisiveté finit toujours par l'y retenir. Une fois livré à ce penchant honteux ne vous attendez plus de pouvoir l'y soustraire. N'espérez plus qu'il aille chercher encore dans un labeur pénible, à la sueur de son front les moyens de subsistance qu'une charité imprévoyante lui dispense sans rien faire. L'indolence et la paresse dont il s'est fait une habitude ont dépravé son cœur, abatardi son ame, énervé ses facultés. Sans désir de l'honneur comme sans crainte de la honte, il supporte alors sans rougir les dégoûts, le mépris et les humiliations. Dans cet état d'opprobre et ravalé par la mendicité au dernier degré d'abjection et d'avilissement il perd tout sentiment de sa dignité ; il n'offre plus de l'espèce humaine que le triste spectacle de sa dégradation.

Ainsi pullule dans ce département pendant la saison de l'hiver une foule de nécessiteux que le manque d'occupation plonge dans la fange de la mendicité. Ainsi se perd pour l'agriculture une multitude de bras que la paresse enchaîne et frappe d'inertie.

Voulez-vous former des citoyens utiles à l'état, habituez-les dès leur plus tendre enfance à le devenir. Inspirez de bonne heure aux enfans le goût et l'amour du travail, ne négligez point surtout de leur donner les notions élémentaires d'instruction indispensables à l'homme. Malheureusement il est dans cette province peu de villages qui possèdent des écoles publiques pour les enfans du pauvre, la plupart même de celles qui existent ne sont point fréquentées. La majeure partie des parens n'ayant point reçu d'éducation n'en connoissent pas tous les avantages. Incapables d'en apprécier le prix ils sont loin d'en faire partager les bienfaits à leurs enfants. Aussi d'âge en âge se perpétue l'ignorance. Que nous sert, disent-ils, de dépenser pour envoyer nos enfans à l'école : on vit bien sans cela. Jamais nous n'avons rien appris, nos enfans feront comme nous, ils n'ont pas besoin d'être savans pour demander un morceau de pain, Ainsi, par les parens eux-mêmes, les enfans sont légués à l'état honteux de mendiant. Comment voudrait-on qu'ils devinssent autre chose quand de pareils principes sont versés dans leurs cœurs par les auteurs de leurs jours.

Dans les communes rurales, la plupart des ouvriers des deux sexes, continuellement occupés

aux travaux de l'agriculture, ne peuvent surveiller eux-mêmes leurs enfans. Que ne les envoient-ils, dira-t-on, à l'école : soit, mais chaque mois il faudrait acquitter la rétribution que les instituteurs exigent, et ce sacrifice est au-dessus de leurs forces. Ne soyons donc plus surpris s'ils les laissent chaque jour, seuls en proie à eux-mêmes, se livrer sans contrainte à l'impulsion naturelle à leur âge. Vaguer dans les rues, dans les carrefours, sur les chemins, dans les places publiques, devient donc leur unique, leur continuelle habitude. Ils y sont à la source des plus mauvais exemples. Leurs liaisons les plus intimes ne sont autres que celles de vagabonds qui, en leur inspirant le dégoût du travail, se complaisent à leur faire l'éloge d'une vie désœuvrée, les instruisent dans l'art de varier les ruses et les artifices dont ils se servent chaque jour pour soutirer d'abondantes aumônes. Sans morale, sans principes de religion, n'ayant d'autre penchant que celui de la paresse, ces malheureux enfans, corrompus l'un par l'autre, arrivent ainsi à l'adolescence où tous leurs soins se bornent à réaliser et à mettre en pratique les funestes leçons qu'ils ont puisées à l'école de la dépravation. Tels sont pour les enfans du pauvre les résultats inévitables de l'absence d'une direction religieuse et morale et du défaut d'éducation :

tant il est vrai de dire que l'instruction et les bonnes mœurs peuvent seules maintenir l'homme dans le sentier de la vertu.

On ne saurait non plus se dissimuler que la facilité avec laquelle le pauvre recueille dans les campagnes d'abondantes aumônes, ne soit aussi l'une des principales causes qui concourrent le plus à y perpétuer la mendicité. Naturellement enclins à la bienfaisance, nos bons villageois, entraînés par ce doux penchant qui fait tant d'honneur à l'humanité; qui procure à l'ame de si douces jouissances, ne repoussent presque jamais ceux qui se présentent à eux sous la livrée de la misère pour intéresser leur pitié. Se dire en proie au malheur et au besoin suffit presque toujours pour obtenir d'eux des secours, Aussi leur générosité est-elle le plus souvent mise à contribution par une foule de faméliques étrangers, de tout âge et de tout sexe, qui font de la charité même un objet de spéculation. Quels sont en effet la plupart des mendians qui infestent nos campagnes ? De misérables transfuges que l'on voit accourir des départemens voisins où ils ne peuvent y exercer avec autant d'avantages et de facilité qu'ici leur funeste et honteux métier!.... Trop connus dans les lieux qui les ont vu naître, ils ne pourraient y faire illusion sur leur état et leur véritable position. Travaillez, leur di-

rait-on, vous en êtes capables ? Abjurez l'oisiveté et n'avilissez point plus long-tems par la paresse les bras que la nature vous a donnés ; mais la fainéantise les domine, ils ont en horreur le travail, ils fuient donc un séjour qu'ils ne sauraient habiter sans s'y adonner, et vont souiller de leur présence celui où ils n'ont point à le redouter. Ne soyons donc plus surpris de voir affluer dans nos communes rurales tant de pauvres étrangers, puisqu'ils sont assurés d'y trouver les secours de l'hospitalité. « Partout, dit Montesquieu, où l'on « vit plus à son aise à rien faire qu'à travailler, « il y aura toujours beaucoup de fainéans. »

S'il est un spectacle affligeant pour l'humanité, un spectacle qui toujours navre le cœur de tristesse, c'est sans contredit celui que présente cette fourmillière de vieillards et d'infirmes qui, chargés de misère et pressés par la faim, vont péniblement traîner de porte en porte les restes d'une existence prête à s'évanouir. Il faut le dire avec douleur, mais avec vérité, les asiles consacrés au soulagement de ces infortunés sont imperceptibles dans ce département. Parcourez en effet les 918 communes dont il se compose, vous en trouverez dix à peine qui possèdent un établissement de ce genre, et combien encore sont-ils loin de pouvoir suffire au besoin des localités?

A l'exception de quelques maisons de fondation où un certain nombre de vieilles femmes sont logées et reçoivent une somme fixe à titre de secours, la ville d'Arras, chef-lieu de préfecture, cité dont la population est de 21,000 ames, ne renferme qu'un seul hospice où le nombre des vieillards qui y sont admis n'excède pas 116. C'est à l'aide d'une somme de 20,000 francs, donnée par le gouvernement, que l'on est parvenu, il y peu d'années, à organiser cet établissement philantropique pour l'entretien duquel la caisse communale fournit annuellement les fonds nécessaires.

La ville de St.-Omer, il est vrai, un peu mieux favorisée sous ce rapport, en possède deux. Le premier, fondé en 1393, sous le nom d'hospice St.-Jean, sert de retraite à environ 124 vieillards et infirmes de l'un et l'autre sexe. Le second est l'hôpital Ste.-Anne. Dès son origine, qui date de 1509, comme aujourd'hui, il fut destiné à recevoir seulement quinze vieilles femmes malades ou infirmes.

Quant aux autres établissemens de ce genre qui existent dans le département, ils ne sont qu'au nombre de huit, et celui des individus qui y trouvent un refuge contre la misère ne s'élève pas en total à plus de deux cents.

Je le demande, d'aussi faibles ressources sont-elles en proportion avec cette multitude d'infirmes et de vieillards que produit nécessairement une population de plus de 600,000 ames. Faut-il alors s'étonner si la mendicité en voit un si grand nombre traîner douloureusement les restes de leur vie sous ses hideux étendards !

On estime que dans ce département les naissances annuelles, comparées à la population, sont, année commune, dans la même proportion que trente à mille. D'après cette base, on peut donc sans exagération évaluer à environ trois mille la moyenne proportionnelle des naissances de la classe indigente. Ceci posé, retranchons de ce nombre les 400 enfans trouvés et abandonnés admis annuellement dans les hospices, resterait donc près de deux mille six cents enfans nouveaux nés qui, faute d'établissemens pour les recevoir, demeurent chaque année à la charge de leurs familles incapables de les élever et de les nourrir autrement que par les secours des aumônes. Que deviennent ces infortunés? Je vais le dire : la plupart périssent de misère et de besoin !.... Quelques-uns sont promenés de porte en porte, attachés au dos de leurs mères qui s'en servent comme d'un sujet de pitié pour exciter la commisération !.... Ceux-là, pour ainsi dire, sucent avec le lait, la

mendicité. Quant aux autres, dès qu'ils peuvent marcher ils entrent dans ses rangs. Ce sont ceux que l'on voit presque nus sur les chemins implorer en pleurant la charité publique.

Je signale donc comme causes principales de la mendicité dans le département du Pas-de-Calais :

Le manque d'ateliers où le pauvre valide pourrait en tous tems se procurer dans un salaire acquis par le travail les ressources nécessaires pour le faire subsister ;

L'insuffisance d'établissemens destinés à servir de retraite aux vieillards et infirmes de l'un et l'autre sexe ;

L'oisiveté et la fainéantise qu'entretiennent et font naître les dons d'une charité aveugle et imprévoyante ;

La libre circulation des mendians hors du cercle de leurs communes respectives ;

Les aumônes particulières qui attirent dans les campagnes une foule de fainéans étrangers ;

La funeste habitude de faire la charité aux enfans et d'exercer en leur faveur des libéralités qui les disposent à la paresse et les encouragent à la mendicité ;

Le défaut d'établissemens destinés à recevoir les enfans du pauvre ;

Le manque d'écoles gratuites et communales où l'enfance recevrait les premières notions d'instruction indispensables à l'homme ;

Enfin le défaut d'éducation des enfans et la négligence de leur faire apprendre un état.

Chapitre II.

Des moyens de remédier à la mendicité dans le département du Pas-de-Calais.

---

§. 1.er

Du système de répression qui était adopté et suivi en Artois.

Avant de m'occuper des moyens que je me propose d'indiquer pour parvenir à la répression de la mendicité dans ce département, je ne puis résister au désir de rappeler ici le système qui, avant la révolution, était adopté et suivi en Artois pour arriver à ce but. Je le trouve tracé dans un arrêt du conseil du Roi de 1771 dont les dispositions sont assez remarquables. Ces dispositions qui sont aujourd'hui inconnues à la génération actuelle ne peuvent manquer, il me semble, d'inspirer l'intérêt qui s'attache naturellement aux institutions anciennes dont l'utilité était reconnue, mais que le tems a fait disparaître ; c'en était

assez sans doute pour les encadrer ici et j'ai lieu d'espérer qu'elles n'y paraîtront pas déplacées.

D'après ce système chaque bourg ou village de cette province était tenu de pourvoir à la subsistance et à l'entretien de ses pauvres. A cet effet on y dressait tous les ans dans le mois d'octobre un rôle de tous les ménages pauvres dans lequel on faisait mention de leur âge et de la quantité de pain qui leur était nécessaire, après néanmoins que déduction avait été faite de ce qu'ils pouvaient gagner par leur travail. Ces secours étaient toujours fournis en nature et susceptibles d'être augmentés ou diminués de trois mois en trois mois, mais aucune diminution ne pouvait avoir lieu qu'autant que le procureur-général du conseil d'Arras en avait été informé.

On comprenait aussi dans le même rôle les sommes qu'on reconnaissait devoir être nécessaires aux indigens dans le cas de maladie ou de besoins imprévus. Ces sommes leur étaient distribuées sur des mandats revêtus de la signature du curé et de l'un des gens de loi, et s'il existait un reliquat à la fin de l'année on le portait dans le rôle de l'année suivante.

Pour la répartition du pain nécessaire à la subsistance du pauvre, tous les immeubles, autres que ceux affectés aux cures, situés dans l'étendue

du territoire de chaque paroisse, étaient cotisés suivant la proportion usitée en Artois pour les assiettes de faux frais, et les cotisations étaient effectuées par les propriétaires ou fermiers exploitant les biens qui s'y trouvaient imposés.

Ces prestations étaient faites de huitaine en huitaine ou de quinzaine en quinzaine, suivant la quantité de pain qui devait être fournie. La livraison en était effectuée chez un habitant choisi par les gens de loi, et après que le pain y avait été examiné et pesé, il était distribué aux pauvres chaque jour de dimanche au sortir de la messe paroissiale.

Enfin les contribuables étaient tenus de fournir du pain semblable à celui dont ils faisaient usage pour leur consommation, et en cas de défaut de livraison de la quantité de pain fixée par le rôle ou s'il en était fourni de mauvaise qualité, les gens de loi pouvaient en faire livrer sur leurs billets aux dépens des contribuables.

Telle était avant la révolution le mode de répression adopté et suivi en cette province. Mais les temps et les institutions ont bien changé depuis ors. Cherchons donc aujourd'hui des moyens qui, en harmonie avec les mœurs et l'état actuel de la civilisation, puissent nous conduire à un résultat satisfaisant.

§ II.

Bureau communal de bienfaisance --- Visite des pauvres..

On s'accorde généralement à reconnaître que si les pauvres étaient concentrés dans le cercle étroit de leurs communes, ils y trouveraient facilement les ressources nécessaires pour assurer leur existence. A dire vrai, ce sont moins les ressources qui manquent que le mode de les bien départir. Un bon système d'administration de secours réclamera toujours dans son application une connaissance exacte de l'état et des besoins du pauvre. Tout consiste donc à prendre les mesures les plus propres pour bien s'en pénétrer.

Une vérité que personne ne contestera, c'est qu'il existe une classe d'individus qui, par leur âge, leur impuissance au travail, leurs infirmités, ont droit à des secours. C'est que la société dont ils sont membres ne peut les désavouer ni les rejeter de son sein. C'est qu'elle leur doit des alimens, un toît pour les abriter, des vêtemens pour les couvrir, en un mot, toute sa protection. C'est qu'elle ne saurait se soustraire à l'obligation naturelle de s'acquitter envers eux de cette dette sacrée. Ceci posé, on conçoit facilement la nécessité d'un système stable et permanant d'aumône universelle et de bienfaisance communale. On ne

saurait donc apporter trop de soins et d'attention dans les mesures à prendre pour organiser ce système qui seul peut produire des résultats satisfaisans.

Il est aisé de concevoir que pour bien soulager l'infortune il faut bien la connaître ; aussi la plus scrupuleuse sollicitude doit-elle être apportée dans cette exploration afin de pouvoir approprier les secours à la nature comme à l'espèce et à l'étendue des besoins. On sent dès-lors que l'habileté de l'administration devra principalement consister à bien ménager les ressources de manière à ce qu'elles puissent en tout temps lui suffire, et surtout à éviter de doter la paresse et la fainéantise au détriment de la vraie pauvreté.

Je suppose donc dans chaque localité un bureau communal de bienfaisance composé de personnes animées de l'amour du bien public, bien pénétrées du véritable esprit de la charité, n'ayant d'autre intention, d'autre désir, d'autre pensée que d'alléger les maux du pauvre, que de secourir le malheur. Je suppose dis-je l'existence d'une semblable institution dans chaque commune, il en résultera un bien incalculable. Il est en effet démontré que là où il existe des administrations charitables l'indigence en a toujours ressenti les plus salutaires effets.

Je l'ai dit et me plait à le redire encore, pour bien soulager l'infortune il faut bien la connaître, or pour bien la connaître il faut nécessairement pénétrer dans l'intérieur du pauvre, le visiter, l'interroger, étudier ses mœurs, ses habitudes, son caractère, ses inclinations. Mais qui se chargera de cette mission importante ? Qui remplira cette tâche tout-à-la-fois difficile et pénible ?.... Je vois parmi nos administrateurs un homme dont l'âge inspire le respect et atteste l'expérience, son coup d'œil est sûr et pénétrant, sa bienfaisance, sa philantropie sont connus, Voilà mon visiteur. Il franchira sans hésiter le seuil de l'asyle du pauvre. L'aspect affligeant qu'il présente ne l'arrêtera point. Animé du désir d'être utile à ses concitoyens, son zèle lui fait tout surmonter. Il voit dans un réduit obscur une mère de famille. Plusieurs enfans l'entourent. Il la trouve dans cette position toujours si intéressante d'une mère allaitant son enfant. Celui qu'elle nourrit n'est pourtant point le sien, c'est une de ces innocentes victimes du malheur ou de l'inconduite que l'administration des hospices lui a confiée. Elle n'est point sa mére mais elle lui en tient lieu. Sa sollicitude et ses soins se partagent également entre cet être infortuné et ses autres enfans. Tous sont élevés dans les principes de la morale et de la religion. Elle voudrait pou-

voir leur donner quelques notions d'instruction. S'ils pouvaient seulement, avant d'atteindre l'âge du travail, apprendre à lire, à écrire, on serait content. On sent la nécessité de ces connaissances élémentaires, mais comment parvenir à les leur procurer ? On est dans la détresse, le mari est aux champs, tous ses instans sont consacrés au travail, hélas ! le peu qu'il gagne à la sueur de son front suffit à peine pour avoir du pain !.... Notre explorateur recueille donc avec soin tous les détails, toutes les circonstances qui peuvent l'éclairer. Il laisse au sein de cette famille l'espoir consolateur d'un meilleur avenir. Il se retire, d'autres infortunes appellent ses regards : c'est une veuve dans le plus affreux dénuement. Les veilles réitérées auxquelles elle s'est livrée pendant la maladie longue et douloureuse de celui qu'elle regrette ont altéré sa santé, épuisé ses faibles ressources. En perdant l'un des auteurs de leurs jours ses malheureux enfants ont vu tout-à-coup disparaître le soutien de leur enfance. Leur père seul pouvait pourvoir à leurs besoins ! Ils sont aujourd'hui sans appui, demain peut-être ils seront orphelins ! Demain peut-être leur mère privée des secours que réclame sa position aura succombée ! C'est un infortuné à qui un accident imprévu vient de ravir le pain qui le nourrissait.

Il trouvait chaque jour ses moyens d'existence dans le produit de son travail, maintenant le travail lui manque, un incendie a dévoré la manufacture où il était employé. Celui-ci est un pauvre qui doit tous ses malheurs à son inconduite ; celui-là à sa paresse, au désordre de ses mœurs ; cet autre les doit à son imprévoyance. Ici c'est un vieillard dont l'âge a paralysé les forces et dont la main débile est depuis long-tems impropre au travail ; Là gémit un malheureux dont la triste position est le résultat des infirmités dont il est accablé ! Plus loin est un aveugle, un paralytique, que sais-je ? car qui pourrait énumérer toutes les infortunes. Mais notre explorateur les connait. Il a tout vû, tout visité, cela suffit : il rendra compte de tout. Ainsi grâce à cette investigation exercée avec autant de zèle que d'intelligence et de discernement on obtient tous les renseignemens nécessaires pour former le tableau des véritables pauvres. On renferme dans un même cadre les individus qui par l'effet d'une maladie, de circonstances ou d'événements imprévus ne peuvent momentanément se livrer à leurs occupations habituelles. Les ouvriers dont le salaire est insuffisant pour faire face aux besoins de leurs familles, ceux dont la misère prend sa source dans le manque de travail. On range dans une autre classe tous les individus

qui ne peuvent s'y adonner, tels sont en général les vieillards, les infirmes, les enfans en bas âge. Viennent enfin pour être compris dans la troisième classe les vagabonds et les gens sans aveu.

§ III.

Des Etablissemens pour procurer du travail aux pauvres valides.

L'état de pauvreté étant bien constaté, les premiers soins du bureau communal auront principalement pour objet de départir à chaque classe de pauvres les secours les plus appropriés à leur position. Pénétrés de cette vérité que l'homme qui peut travailler doit subvenir lui-même à ses besoins, nos administrateurs ne laisseront à aucun des indigens valides qui seront sous leur protection la faculté de demeurer dans un état d'inertie et de désœuvrement. Les chemins vicinaux de la commune ont besoin de réparations, voilà déjà une occasion d'y employer tous les individus qui dans le temps de la morte saison ne peuvent plus trouver d'occupation dans les travaux de l'agriculture; d'autres ouvrages d'utilité publique sont reconnus nécessaires, on obtient l'autorisation de les faire effectuer. Ces ressources dira-t-on ne seront qu'éphémères : créez-en qui soient de tous les temps, de toutes les saisons, à la portée de tous les individus. On sait que l'industrie de la plupart des cantons de ce département

consiste principalement dans la préparation et la filature de la laine, du lin, du chanvre et du coton. Eh ! bien, multipliez cette branche si facile à exploiter et si féconde en ressources. Etablissez dans chaque commune un ou plusieurs ateliers de ce genre. Là seront constamment employés tous les pauvres valides de l'endroit qui n'auront point de profession ou dont l'industrie se trouvera momentanément paralysée par l'effet des circonstances. Ce travail qui n'a rien de pénible, qui n'exige qu'un peu d'application, aura cet avantage inappréciable qu'il peut être entrepris en tous tems et que l'on peut l'abandonner de même. L'enfant dont le bras est encore trop faible pour supporter les fatigues de la profession à laquelle il se destine y puisera entre tems, l'habitude, le goût et l'amour du travail, et il s'y livrera plus tard d'autant plus volontiers qu'il en aura ressenti tous les avantages, et n'aura point contracté dans le désœuvrement les pernicieuses dispositions d'une ame flétrie par la paresse et par l'oisiveté. L'ouvrier dont la détresse est le résultat d'un manque d'occupation y trouvera des secours qui le mettront du moins à l'abri de la misère, sans être réduit à la dégradante humiliation de tendre la main sur un chemin et de se ravaler à la plus basse des conditions;

Il conservera la dignité de son être et attendra avec calme et résignation un meilleur avenir.

§ IV.

Des enfans du pauvre.

L'un des moyens les plus efficaces pour parvenir à la répression de la mendicité est sans contredit de fournir à l'enfant débile et pauvre les secours que la faiblesse de son bras ne lui permet point encore de trouver dans le travail. L'habitude de mendier contractée dès l'âge le plus tendre se perd difficilement. On ne saurait donc apporter trop de soins à préserver l'enfance de se livrer à ce honteux penchant.

Il n'est pas rare de voir sur les chemins publics des enfans presque nuds implorer la pitié et la commisération des passans. La plupart sont de malheureux orphelins; sans appui, sans ressources la charité publique est leur seul patrimoine. Placez-les en pension chez le pauvre à qui le ciel a refusé la douceur d'être père. Ils n'ont point de famille, donnez-leur en une d'adoption. Par ce moyen la nourriture et le logement leur sont déjà assûrés. Leur faut-il des vêtemens, du linge, une chaussure ? Le bureau communal est là. Je m'en remets à cet égard à sa sollicitude : il pourvoiera à ces besoins en tems opportun.

Cet autre enfant compagnon d'infortune de ces

malheureux orphelins partageait leur misère et leur ignominie. Il faut également l'y soustraire. Il faut aussi le placer en pension, mais sa mère qui ne peut le nourrir refuse de s'en séparer. La nature, il est vrai, ne cesse pas d'exercer tous ses droits par celà seul que l'on est dans l'indigence. Elle parle avec autant de force au cœur du pauvre qu'à celui de l'homme favorisé de tous les dons de la fortune. Dans toutes les classes de la société un enfant est également cher et précieux aux auteurs de ses jours ; si donc n'écoutant que la voix de la nature, cette mère indigente refuse de confier son enfant aux soins de l'administration c'est ici qu'il faut redoubler de zèle et de prudence. Je me repose encore à cet égard sur la sagesse des membres qui la composeront. Que font-ils alors ? Ils représentent à cette mère tous les inconveniens de la mendicité; lui dévoilent les dangers dont serait menacé cet enfant s'il demeurait avec elle dans l'état de détresse où elle se trouve ; lui tracent le tableau de la misère qui deviendrait infailliblement son partage, celui des avantages qu'il recueillerait en obtenant dans une éducation conforme à sa condition, les moyens de devenir un jour un citoyen utile et de pouvoir lui-même subvenir à tous ses besoins. Ces bienveillantes allocutions ont déjà produit sur son esprit une impression favorable;

cependant elle hésite encore, mais elle a de la religion, toute sa confiance repose en son digne pasteur, celui-ci fait le reste. Ses exhortations, ses conseils paternels achèvent de la convaincre, elle se rend enfin. Ainsi se trouve encore ravi à la mendicité un être intéressant.

Je ne puis m'empêcher en parlant des enfans de signaler ici un des plus grands dangers auxquels cette funeste mendicité les expose. L'ame se brise quand on songe qu'il existe des misérables qui, après les avoir dérobés, se font un jeu barbare de les torturer, de les estropier même pour en faire des objets de pitié et d'horreur!.... Telle est pourtant la vérité. Aussi de combien de zèle et de vigilance l'autorité ne devrait-elle pas redoubler pour prévenir de semblables forfaits. Une mesure bien simple et bien facile pour y parvenir pourrait, ce me semble, être employée avec succès. Ce serait d'assujétir les mendians à justifier de la propriété des enfans dont ils seraient accompagnés par la représentation de leurs actes de naissance. Cette mesure aurait non-seulement pour résultat d'empêcher à l'avenir de pareils outrages à l'humanité, mais encore de faire rentrer au sein de leurs familles une foule d'innocentes victimes qu'une coupable spéculation en aurait détournées et de rendre à sa

mère un enfant dont la perte lui fait chaque jour verser les larmes amères de la douleur et du regret. (*)

§ V.

Des Vieillards et des Infirmes.

L'incapacité au travail est le plus ordinairement le partage de la vieillesse ; le repos devient donc un besoin légitime pour cette classe d'infortunés dont l'âge et les infirmités ont paralysé les forces, affaibli les facultés ; mais en vain chercherions-nous dans chaque commune un établissement destiné à leur servir de retraite. A peine compte-on dans toute l'étendue de ce département dix hospices consacrés au soulagement des vieillards et infirmes de l'un et l'autre sexe. Il n'en existe pas davantage et vainement concevrait-on l'espoir d'en voir établir de nouveaux. Dans cet état des choses quels moyens employer ? Que faire pour les soustraire à la mendicité, si ce n'est d'adopter et de créer pour eux un mode de secours analogue et conforme à celui que je propose pour les enfans? Si ce n'est de les pensionner chacun chez

(*) La cour d'assises de Douay a condamné récemment à 7 années de réclusion un mendiant convaincu de l'enlévement d'une petite fille de Lille âgée de 3 ans et de lui avoir fait endurer les plus cruels traitemens.

les particuliers ? Ce vieillard est sans appui, sans famille, trouvez quelqu'un dans sa commune qui veuille s'en charger, cela n'est point difficile. Il est connu, ses mœurs sont douces, sa conversation intéresse, son caractère est liant et facile, on ne remarque point en lui l'absence de toute éducation. Des malheurs imprévus et non-mérités sont la cause de son infortune. Il a des liaisons, des rapports d'amitié avec une famille peu aisée mais honnête : offrez pour sa pension une somme modique, il y sera reçu avec cordialité, il coulera en paix le reste de ses jours, il n'affligera plus la société du spectacle de sa misère, il sera heureux et content et terminera sa carrière en bénissant le nom de ses bienfaiteurs !... Cet autre indiquera lui-même son asyle. Mon fils dira-t-il habite une commune voisine. Il est père de famille et pauvre comme moi. Son travail lui suffit à peine pour élever ses enfants, il ne peut me nourrir, mais il gémit en me voyant chaque jour en proie à la misère chercher de porte en porte le pain amer de la mendicité. Versez-lui tous les mois le prix de ma pension, je trouverai dans sa chaumière le repos et la subsistance, j'y recevrai les tendres soins de la pitié filiale, les douces caresses de ses enfans : au nom de l'humanité, placez-moi chez mon fils ! Je serai heureux et content et je termi-

nerai en paix ma carrière en bénissant le nom de mes bienfaiteurs !...

Le mode que j'indique une fois adopté on verrait bientôt s'ouvrir partout dans les communes des asiles particuliers pour y recevoir les enfans et les vieillards qu'on aurait à placer. Chacun s'appliquerait à les traiter le mieux possible. La concurrence s'établirait et ferait baisser le prix de la pension. Ces infortunés y seraient d'une manière infiniment plus commode que dans les hospices. Point de bâtimens à élever ni à entretenir. Point d'inspecteurs, de directeurs ni d'employés à payer. Tous les fonds recevroient dès lors leur véritable destination, ils seroient employés au soulagement du pauvre. C'est un avantage sans doute bien digne d'être pris en considération.

§ VI.

Du Mode de secours pour les Pauvres malades.

Occupons-nous maintenant d'un mode de secours pour les pauvres malades. On conçoit facilement que dans ces circonstances le bureau communal a besoin d'auxiliaires. En effet dans l'état de maladie, les conseils de la médecine, les opérations de la chirurgie, les remédes de la pharmacie deviennent nécessaires, indispensables même. Tous ces secours, il est vrai, se trouvent

dans les hôpitaux, mais il n'en existe point dans les communes rurales. Cherchons donc un moyen qui puisse suppléer au manque de ces établissemens. Dans cette vue et pour y parvenir je proposerai d'établir dans chaque canton un ou deux officiers de santé qui seraient chargés non-seulement du traitement à domicile des pauvres malades, mais encore de l'accouchement de leurs femmes et de la vaccination de leurs enfans. Il existe à Arras une école chirurgico-médicale où l'enseignement de l'art de guérir est confié à des professeurs aussi recommandables par leurs lumières que par leur philantropie. Les bienfaits de cette école sont de répandre chaque année dans les campagnes des élèves instruits qui vont y mettre en pratique les savantes leçons qu'ils ont reçues. Choisissez parmi eux vos officiers de santé; Par leurs conseils et par leurs soins, les médicamens et les topiques administrés et appliqués en tems opportun arrêteront les progrès de la maladie et le plus souvent la préviendront. Les remèdes seraient fournis par un pharmacien dont le laboratoire serait établi dans la ville la plus voisine. On ne peut se faire une idée des bienfaits et de l'utilité d'une semblable institution. Le pauvre secouru dans son propre domicile y serait mieux traité que dans les hôpitaux, il n'aurait point

la douleur de se séparer des objets de ses affections, et la satisfaction qu'il éprouverait à recevoir leurs consolations et leurs soins contribuerait puissamment à hâter le terme de sa convalescence et de sa guérison.

§ VII.

De l'éducation des enfans du pauvre. -- Ecole d'instruction et de travail

Une source intarissable de richesses et de prospérités, c'est l'instruction. Elle est le plus sûr antidote de la mendicité. L'histoire morale de nos voisins nous en fournit la preuve. On rapporte « qu'en Ecosse il existait 200,000 mendians. » Vainement depuis un demi-siècle on prenait des » mesures répressives, le vagabondage naissait » de la répression même. Un parlement sage créa » des écoles gratuites et au bout de dix ans, » à peine comptait-on un vagabond sur vingt » mille personnes. »

Mais qu'avons-nous besoin de chercher des exemples chez l'étranger quand nous en avons sous les yeux.

J'avais plusieurs fois entendu parler des avantages que les communes de Boiry-St.-Martin et Boiry-Ste.-Rictrude, situées dans l'arrondissement d'Arras, éprouvent depuis quatre à cinq ans par l'établissement d'une école d'instruction

et de travail pour les enfans de la classe indigente. Cette école qui produit dans ces deux villages les résultats les plus satisfaisans a été créée à Boiry-St.-Martin en 1819 par les soins de la dame Bouilly, institutrice de première classe. Le récit avantageux qu'on m'avait fait de cette institution ayant piqué ma curiosité, je suis allé la visiter ; j'y ai vu 50 à 60 petites filles occupées au travail de la dentelle recevoir avec les principes de la morale et de la religion les premières notions de l'instruction. Pour ne point laisser perdre aux élèves un tems toujours précieux, les répétitions de lecture ont lieu pendant les heures du travail. A cet effet l'une de ces élèves lit ou épèle de sa place sur un livre semblable à celui que tient l'institutrice. Cette lecture terminée elle remet le livre à sa compagne et celle-ci à son tour répète sa leçon. Telle est la méthode suivie dans cette institution. (*)

(*) Dans cet établissement on apprend aux enfans non-seulement à faire de la dentelle, à lire, à écrire, mais encore à marquer, à coudre et à tricoter.

Les élèves sont de l'âge de 8 à 15 ans. Celles de 8 à 10 ans gagnent par jour de 20 à 50 centimes, celles de 10 à 12 de 50 à 75 centimes et celles de 12 à 15 de 50 centimes à 1 franc. Parmi ces dernières il en est une qui par le produit de son travail a nourri pendant l'hiver dernier toute sa famille composée de cinq personnes.

Au nombre des élèves il en existe dix que cet établissement a ravi à la mendicité qui auparavant était leur seule ressource.

A l'époque où cet établissement prit naissance ; il n'existait dans les deux communes que dix ouvrières en dentelle travaillant très-imparfaitement, aujourd'hui on en compte, outre celles qui sont attachées à l'école, environ quarante qui gagnent chacune de 75 centimes à un franc par jour.

Le travail des soixante élèves rapporte dans le cours d'un mois une somme de 400 fr., ce qui donne dans une année un total de 4800 fr.

Quant aux quarante ouvrières externes, leur produit s'élèverait année commune à 1200 fr. si elles se livraient constamment et assiduement à la fabrication de la dentelle dans leur domicile.

Faisons maintenant une règle de proportion bien simple. Demandons à la science des nombres la solution de celle-ci. — Deux communes produisent annuellement 16,800 fr., combien 918 produiraient-elles ? La réponse sera : sept millions sept cent onze mille deux cents francs.

Eh ! bien je le demande, avec ce fonds immense de secours qui seul appartiendrait au pauvre et serait le fruit du travail, pourrait-il encore exister beaucoup de malheureux ? N'avais-je pas raison de dire que l'instruction est une source intarissable de richesses et de prospérités !

Administrateurs philantropes ! hâtez-vous d'établir dans chaque canton de semblables institutions. Accordez des primes et des encouragemens vous en verrez surgir de toute part. Les heureux résultats que vous en obtiendrez sont inappréciables. Les enfans adonnés au travail seront désormais perdus pour la mendicité. Vous la verrez bientôt frappée dans sa racine la plus féconde s'amortir d'elle-même et vous demeurerez convaincu de cette vérité, que sa répression consiste moins dans la nécessité de secourir le pauvre que dans celle de préserver l'homme de le devenir.

Habitans de l'Artois, hommes généreux et bienfaisans qui gémissez de voir la mendicité souiller le sol de vos belles contrées, c'est à vous maintenant que je m'adresse. Il est dans votre cœur de soulager la véritable infortune. Ralliez-vous donc à l'administration ; secondez-là de tout votre pouvoir ; prêtez-lui en tous tems l'appui de vos secours ; que tous vos efforts confondus, réunis, se dirigent vers un même but ; qu'un seul sentiment vous anime ; bientôt la vraie pauvreté secourue, protégée dans votre province n'affligera plus vos regards et la Mendicité aura disparue.

MEMOIRE
SUR LES AMÉLIORATIONS
DONT LA CULTURE DU PAS-DE-CALAIS SERAIT SUSCEPTIBLE,

Par M. Désiré Piéron, Avocat à Arras.

O fortunatos minium sua si bona norint,
agricolas!

La première occupation des hommes de tous les tems et de tous les pays qui méritât le nom d'art fut sans doute l'agriculture. Dès que les sociétés commencèrent à se former, et que les hommes, renonçant à leur vie vagabonde, cherchèrent des habitations fixes, ils s'apperçurent bientôt que leur chasse et les fruits sauvages ne leur fournissaient qu'une nourriture insuffisante; car plus ils devenaient nombreux plus les bornes de leurs domaines se resserraient. Ils se virent donc obligés d'élever des troupeaux et d'augmenter par l'agriculture la fécondité de la terre pour qu'elle leur donnât en plus grande quantité les productions qu'ils aimaient davantage. Quoique

l'agriculture soit le premier art qui fixe l'attention; il a toujours été le dernier perfectionné. Il demande une connaissance parfaite des opérations de la nature dans la production des végétaux, ce qui ne peut s'acquérir que par une suite d'observations. C'est peu d'avoir rassemblé un grand nombre de faits, il faut y joindre pour en tirer parti une longue habitude de raisonner. En outre, malheureusement pour cet art, c'est le dernier dont se soient occupés les hommes capables de le perfectionner d'après de justes principes. Chez les peuples les plus éclairés nous voyons qu'il s'est passé un grand laps de tems avant que les personnes instruites aient coopéré aux progrès de cet art précieux, et la France qui par l'industrie de ses habitans et ses succès en tous genres, s'est placée à un si haut rang parmi les nations, a peut-être, sous le rapport de l'agriculture, quelque chose à envier à ses voisins. Essayons donc dans l'intérêt du département du Pas-de-Calais et pour remplir les vues bienfaisantes de la société royale d'Arras de déterminer les améliorations dont l'agriculture de ce département est susceptible. L'Artois a toujours été regardé comme un pays de grande culture et l'on disait communément qu'une bonne récolte suffisait pendant trois années à la nourriture de ses habitans, s'il eut été pos-

sible qu'ils fussent isolés. La multiplication des plantes oléagineuses a de beaucoup diminué cette abondance des céréales, mais la récolte en grains est encore très-considérable et le marché d'Arras est un des plus beaux et constamment des mieux approvisionnés de la France.

Toutes les céréales, les plantes oléagineuses de toutes espèces, celles propres à la nourriture des animaux croissent avec facilité dans ce département. Peut-être ici n'y connait-on pas assez le blé d'Egypte qui se sème plus tard que celui de mars et qui se récolte ordinairement au bout de cent jours. Sans faire la nomenclature des plantes que l'on cultive dans ce pays, je dois parler de l'une des plus utiles et des plus importantes, le lin dont la culture est resserrée dans les parties les plus basses de ce département, le manque de routoirs dans les parties sèches et élevées, s'oppose à sa propagation quant à présent.

Un essai entrepris il y a quelques années par les ordres et en présence d'une administration éclairée avait fait concevoir d'heureuses espérances. Cependant, la machine de Christian aurait besoin d'être perfectionnée pour devenir d'une utilité reconnue. Quoiqu'il en soit, le but que l'on se proposait d'atteindre par cette machine a excité l'attention et stimulé le zèle de plusieurs

citoyens habiles, et l'un d'eux, le sieur Laforest, a pleinement réussi ; tout le monde connaît l'insalubrité des routoirs et les maladies qui affligent les habitans qui les avoisinent. C'est donc sous plusieurs rapports que ce citoyen aura bien mérité de son pays. Voici comment s'expriment sur cette grande découverte les annales de l'industrie nationale et étrangère. T. XIV, n.° 54. Juin 1824. « Nous pouvons annoncer avec la certitude que » donne l'expérience faite par des hommes im- » partiaux et capables de juger les progrès de » l'industrie, que le problème sur le teillage du » chanvre et du lin sans rouissage préalable est » enfin résolu par un Français. Nous avons la » gloire de proclamer les premiers une décou- » verte aussi importante pour l'agriculture, l'in- » dustrie et le commerce. »

Je regrette de ne pouvoir transcrire en entier le rapport fait sur la broie mécanique rurale de M. Laforest à la société royale académique des sciences par M. Lenormand, au nom de la commission nommée dans la séance du 30 mai 1823, lu le 27 juin suivant ; mais je ne puis me dispenser de faire connaître que cette machine, du prix modique de 100 francs, peut être exécutée par tous les ouvriers qui savent travailler le bois, tels que les menuisiers, les charpentiers, les char-

rons, etc. et que le modèle en sera déposé sous peu de tems chez M. le Président de la chambre des notaires de chaque chef-lieu d'arrondissement.

Le sieur Laforest, propriétaire agriculteur dans le département de la Dordogne, a donc rendu un service signalé à l'industrie, à la marine, au commerce et à l'humanité.

La culture des plantes textiles sera délivrée des entraves provenant des localités et des accidens qui accompagnaient leur préparation.

Nous avons dit que toutes les plantes croissaient avec facilité dans ce département, mais ne pourrait-on pas rendre plus productif encore le sol du Pas-de-Calais ? Point de doute, et l'on obtiendrait sans exagération une augmentation d'un tiers, d'abord par l'usage de nouveaux engrais, par la suppression des jachères, en second lieu par l'instruction des agriculteurs et par d'autres moyens secondaires.

§ 1.er

La suppression absolue des jachères ne peut venir qu'à la suite de l'emploi des autres moyens indiqués. Point d'engrais, point de récoltes, c'est un vieil adage qui sera toujours vrai ; c'est donc à faire des engrais ou à se les procurer que le cultivateur doit donner d'abord ses soins les plus

assidus. Que toutes les pailles de sa dépouille soient consommées dans ses étables et converties en fumier. Qu'il le tienne sans cesse humide pendant les chaleurs de l'été et qu'il en fasse avec toutes les substances qui contiennent des sels ; si malgré cela il n'en obtenait pas suffisamment, il faut qu'il en achète. C'est ici que par avarice et par ignorance, calculant toujours mal ses intérêts, ce fermier s'attache à employer ce qu'il a et ne veut rien débourser pour se procurer ce qui manque. Il faut faire des avances à la terre si l'on veut qu'elle produise, ces avances rapportent toujours beaucoup plus qu'elles n'ont coûté. Nous avons autour de nous les moyens de doubler la quantité de nos engrais. Ces moyens se trouvent entr'autres dans les tourteaux, puisque quatre cents tourteaux mis sur une mesure de terre qui n'a reçu qu'une demi-fumure, la rendent complète de manière à produire pendant trois années toutes sortes de grains. Voilà un calcul fort aisé à faire pour tout homme de bon sens et voilà le calcul que les sept huitièmes des cultivateurs ne font pas et qu'on ne saurait trop leur recommander. Si aux tourteaux l'agriculteur joint l'urate de ses écuries, il aura fait beaucoup.

En général, toutes les bonnes pratiques de culture nous viennent du nord, et c'est du dépar-

tement de ce nom qu'elles s'introduisent sur les frontières du nôtre et qu'elles y gagnent peu-à-peu.

Dans la Flandre surtout, et dans la majeure partie du département du Nord, le cultivateur recueille avec le plus grand soin les urines de tous ses bestiaux. A cet effet il pratique sous sa principale étable une citerne qui, par de petits conduits, reçoit l'urine de toutes les autres. C'est-là que toute l'année il trouve un engrais abondant dont l'effet est prodigieux.

Les personnes les plus étrangères aux travaux et aux productions de la campagne ont pu remarquer en passant près des champs de céréales, dans le mois de mai, de petites places où les tiges sont beaucoup plus élevées, beaucoup plus fortes que dans le voisinage et forment, pour ainsi dire, de petits buissons. Ces places sont celles où les chevaux ont répandu leur urine.

On trouvera peut-être cette observation un peu minutieuse, mais il n'en est pas de plus propre à frapper tous les yeux de la puissance de l'engrais des urines recueillies dans ces citernes et répandues sur les terres.

Ces citernes commencent à se multiplier dans le Pas-de-Calais du côté du Nord, mais qu'elles y sont encore rares et combien il est à désirer que

le nombre en augmente! Avec le supplément d'engrais indiqué on verrait bientôt un accroissement considérable de produits dans les deux tiers de ce département. Mais il n'en est pas de même de l'autre tiers, il ne s'y montre aucun progrès, c'est le domaine absolu des jachères, la misérable routine n'y permet aucune amélioration. Il ne s'y fait presque point de fumier de basse-cour et l'on ne s'attache point à s'en procurer d'autres; ces fumiers toujours trop rares et souvent desséchés par des porcs sont portés dans les champs, on laboure, on sème, et tout est fini pour le cultivateur, il ne donne plus aucun soin à sa récolte.

La terre à laquelle on ne prodigue pas continuellement des sucs réparateurs donne de faibles moissons et demande inutilement au laboureur de la seconder dans le bien qu'elle veut lui faire. Celui-ci paraît craindre de bonifier son champ, son fermage serait augmenté, il joue à qui perd gagne et les fermiers propriétaires ne calculent guères mieux. Cependant les cantons de St.-Pol, Montreuil et Boulogne obtiendraient facilement un surcroît d'engrais. Que chaque cultivateur, mieux avisé, recueille l'urate de ses bestiaux; qu'il ne laisse plus froidement passer sous ses yeux les tourteaux qu'en grande partie l'on dirige du côté d'Aire; qu'il les arrête et qu'il en fasse

usage ; qu'il établisse des prairies artificielles, premier précepte de l'économie rurale sur lequel nous aurons occasion de revenir plus tard. Alors il aura des bestiaux bien nourris, il aura des engrais et par suite de bonnes récoltes. Dans l'arrondissement de Montreuil particulièrement l'on ne saurait trop recommander la culture du navet de Suède. Dans l'été on le dépouille deux ou trois fois de ses feuilles larges et nourrissantes et son tubercule ordinairement très-volumineux sert pendant l'hiver à faire d'excellens breuvages pour les bestiaux. Il est de beaucoup préférable au chou de vache, j'en ai fait plusieurs fois l'expérience.

L'éducation des chevaux et des bêtes à cornes est une branche importante de l'économie rurale. Cette éducation n'est peut-être nulle part plus négligée que dans le canton de Montreuil. La race des chevaux y est repoussante, ils ont la tête grosse, les pieds plats, le corps difforme ; c'est la honte de l'espèce. Les étalons qui sont chez les fermiers sont mal choisis et remplis de défauts. Les propriétaires en font une spéculation purement mercénaire et se soucient peu d'amélioration. Il faudrait donc remplacer ces chevaux abatardis par de bons étalons normands. Les autorités locales devraient demander et obtiendraient facilement du haras royal d'Abbeville, des étalons

en nombre suffisant qui parcourraient toutes les communes dans la saison convenable et à des époques déterminées. Ces deux moyens réunis contribueraient puissamment à perfectionner à la longue les chevaux dégénérés de ce canton, qui maintenant n'ont ni force ni vigueur, parceque l'avidité imprévoyante des cultivateurs les contraint à travailler trop jeunes : encore se hâtent-ils ordinairement de vendre les poulains qui promettent de valoir mieux. Dans ces cantons esclaves d'une aveugle routine la race des vaches ne l'emporte pas sur celle des chevaux. Elles y sont petites, faibles et d'une maigreur extrême. Elles ne sont ni nourries ni soignées. Le cultivateur n'est pas plus curieux de ses bestiaux que de ses récoltes. Je n'aime pas à croire à son insouciance finale ; je préférerai le convertir et lui faire sentir pour lui-même l'intérêt qu'il aurait à pratiquer des améliorations faciles. Il suffirait aux propriétaires de faire venir de Flandre des vaches et des taureaux tels qu'on en trouve communément dans ce pays, ils obtiendraient en peu d'années un perfectionnement sensible. C'est à eux que je m'adresse, car les capitalistes seuls peuvent opérer de grands changemens dans l'économie rurale. En général la race des chevaux dans le Pas-de-Calais n'a rien de remarquable, mais ils sont

bons pour les labours et le charroi, les meilleurs sont ceux du Boulonnais ; mais pour améliorer la race des chevaux un haras nous serait utile. L'arrondissement de Béthune fournit beaucoup d'élèves, celui d'Arras très-peu. Il n'y a point de pâtures attenantes aux fermes et les prairies naturelles y sont trop rares. C'est dans ces sortes de prairies que les poulains doivent trouver en plein air une nourriture abondante. Renfermés dans l'écurie ils y deviennent roides et restent dépourvus de moyens. Dans les marais ils se gatent le sabot.

Les vaches cette première source de la richesse des habitans des campagnes sont rares en comparant leur nombre avec celui que l'on entretient dans le département du Nord et toute la Belgique : on ne saurait trop recommander leur multiplicité. Je connais à Fleurbaix un cultivateur qui exploite trente-cinq mesures de terre dont huit en prairies, il a deux chevaux et quatorze vaches, il tire de ses bestiaux un profit considérable, et l'on pense bien qu'il ne laisse pas de terres en jachères; ses récoltes sont aussi belles que dans la plaine de Lille. Cet exemple facile à imiter peut et doit être proposé utilement aux cultivateurs. L'augmentation des bestiaux dépend moins de l'abondance des récoltes en grains que de celles des pâturages. La conversion en prairies de terreins peu pro-

ductifs aujourd'hui ne pourrait donc que multiplier le gros et le menu bétail. La bonne qualité des fourrages contribue à la bonne qualité des bestiaux et à leur propagation. Servons-nous de nos ressources, et nos troupeaux deviendront plus nombreux, alors le prix de la viande, de la laine, du suif, du beurre et du cuir baisseront nécessairement. Les habitans trouveront de l'aisance dans la diminution de ces objets de première nécessité : mieux nourris, ils jouiront d'une meilleure santé et leurs forces tourneront au profit du travail.

La variété de productions est d'une ressource infinie en économie rurale ; elle met le cultivateur en état de suppléer à telle et telle récolte qui n'a pas répondu à ses espérances. Les grains viennent-ils à manquer, les chaleurs ont-elles desséché les prairies naturelles, il a des prairies artificielles, des racines, enfin beaucoup d'autres pâturages qui le dédommagent amplement d'autres pertes par la vente assurée de ses bestiaux. Il est donc essentiel d'avoir des prairies de plusieurs genres, et si la nature ne produit pas d'elle-même, il faut que l'art vienne à son secours. La culture des prairies artificielles, dans certains pays assez voisins pour nous convaincre aisément de leur utilité, fournit un exemple frappant et depuis que

les avantages que l'on en retire ont été reconnus, on les y cultive toujours avec le même succès. Il faut joindre à ces prairies des champs couverts de turneps, de raves, de choux, de pommes de terre. Ayant plusieurs sortes de prairies, il en faut destiner pour produire la nourriture des bestiaux en hiver et en même-tems en pâturages pour l'été. L'avantage des unes et des autres contribuera également à la richesse de ce département. C'est une excellente chose pour un cultivateur que d'avoir près de la maison d'habitation une pâture plantée d'arbres qui donnent beaucoup d'ombrage. Les bestiaux y trouvent une nourriture abondante et journalière, ils font reproduire par leur fiente l'herbe qu'ils y consomment. Ils se plaisent beaucoup dans ces pâtures, on peut les y laisser une grande partie de l'été, c'est un usage universel en Flandre.

Ces pâtures peuvent s'établir partout et par des moyens simples et faciles ; voici les principaux : entourer d'arbres la pièce de terre que l'on veut destiner à cet usage, la clorre d'une haie vive ou de barrières avec un fossé dont le jet sera en dedans de la haie qui sera deux ou trois ans avant de présenter un obstacle suffisant, faire battre ce terrein par les bestiaux pour l'affermir, et le semer de graines de foin telles qu'on les ramasse dans

les greniers où on le boltèle en y ajoutant celles que réclame le sol d'après sa sécheresse ou son humidité. Parmi ces graines, celles qui tiennent le premier rang sont le trèfle rouge, la luzerne, la jacée noire, le fenouil de porc, le lotier ou trèfle jaune. Un boisseau de graines de foin et dix livres de ces graines mélangées ensemble suffisent pour ensemencer une mesure de terre; on peut les faire venir de Paris. Après la semence on passera sur le terrein une herse légère que deux hommes tireront avec aisance. Les bestiaux n'entreront dans cette pâture que lorsque la terre sera couverte d'un gazon ferme et serré, capable de résister sous leurs pieds. Ce ne sera donc que vers la fin de la saison de la première année, on aura fait une coupe ou deux auparavant. Ces pâtures qui complètent pour ainsi dire l'habitation de chaque cultivateur en Flandre et lui donne la facilité d'avoir plusieurs vaches sans une grande exploitation, manquent entièrement dans la majeure partie de ce département. Cependant les avantages que l'on en retire sont tels qu'il devrait suffire de les indiquer pour voir adopter une pratique mise en usage par nos voisins et nos maîtres dans la science rurale.

A défaut de ces pâtures, mais en les recommandant fortement, on doit tenir les bestiaux

à l'étable, ils s'y portent mieux qu'en parcourant des plaines sans abri ou des marais pour y chercher une nourriture rare et souvent de mauvaise qualité. Il faudra les faire sortir une fois ou deux chaque jour pour renouveler l'air de leurs écuries.

La science des champs ne se compose pas de la vaine nomenclature des plantes avec la méthode de cultiver celles dont on peut tirer les plus grands profits, l'intérêt personnel ne sera plus en retard quand l'expérience viendra l'éclairer. Peu importe aussi de connaître exactement quelle quantité de chaque espèce se récolte sur une étendue de tant de lieues carrées; ce travail statistique peut satisfaire un administrateur, mais il sera à peu près sans utilité pour un département. Ce qu'il importe essentiellement, c'est de rendre la terre propre à être cultivée tous les ans, c'est donc principalement des engrais dont il faut s'occuper. C'est la base de toute culture dans un pays comme le nôtre où les bras ne manquent pas à la terre, et il faut avouer que l'insouciance de la plupart des habitans de nos campagnes est la cause de leur misère. Outre les engrais dont nous avons déjà parlé, il en est encore que l'on peut se procurer à peu de frais et qui sont extrêmement convenables aux

parties basses du sol. Tels que la cendre, la chaux, la fiente des volatiles, la marne, la craie, le tuf et même le sable. Il n'est aucun canton qui par sa nature et sa position n'en produise quelques uns. Tous ces engrais favorisent particulièrement les sols humides, froids, tourbeux et pleins de houille ; ils fertilisent les pâturages sur-tout en allégeant et divisant le sol et en l'échauffant ; ils rendent végétables les sols purement argilleux. L'usage des cendres dans les prairies est très-efficace pour détruire les joncs, les roseaux et les lêches. Il est très-essentiel d'arrêter le progrès de ces mauvaises herbes qui finissent par étouffer les bonnes. Nos cultivateurs connaissent bien l'usage des cendres comme engrais, mais je doute qu'ils sachent combien est grande leur propriété pour la destruction des mauvaises herbes. Pour atteindre ce but il faut faire faucher au mois d'avril les endroits où elles croissent et y semer des cendres qui entrent dans leurs tubes ouverts et les brûlent, tandis qu'elles occasionnent un effet contraire aux herbes fines et bonnes. Il faudra un mois après user du même moyen, il y a peu de ces plantes qui y résistent et le pré se bonifie à vue d'œil.

La chaux qui est commune dans notre département offre un avantage précieux au cultivateur

pour les sols humides et marécageux. Qui donc empêche les cultivateurs d'avoir un four à chaux et par ce moyen si simple d'augmenter la quantité de leurs engrais ? Néanmoins je ne connais qu'un seul fermier qui ait usé de cette ressource, c'est à Savy près d'Aubigny. Il a sans doute l'expérience que j'ai acquise moi-même qu'un terrein abandonné et ne donnant que de mauvaises productions a été amélioré et bonifié par l'emploi de la chaux dont la vertu particulière est de détruire les insectes si nuisibles aux pâturages et d'échauffer les terres froides et humides. Voici la manière d'employer la chaux avec le plus de profit. On doit sans lui faire subir d'immersion qui lui ôte de sa force et de son activité, la réduire en poussière avec la masse, ou bien encore la laisser déliter à couvert par l'action de l'air, et la semer surtout quand on prévoit la pluie ou mieux pendant qu'elle tombe. Il faut avoir soin de méler la cendre de chaux avec partie égale de terre et de la semer à la volée. La chaux par ce moyen n'est pas emportée par les vents, et se répand facilement sur le terrein.

La fiente des volatiles, particulièrement celle des pigeons a la plus grande efficacité sur les terres, mais outre qu'on n'en peut pas avoir une grande quantité, elle est malheureusement trop

chère ; les propriétaires des colombiers que tente l'appat du prix, le privent d'un trésor dont profitent nos voisins qui en connaissent mieux la valeur.

Le sable même procure de très-grands avantages aux terres fraîches et glaiseuses. Les terres argileuses mélées avec le sable, les terres sablonneuses mélées avec l'argile deviennent fertiles ; quelquefois la distance rend ces amendemens impossibles. Mais souvent aussi sur les côtes de la mer, sur les bords des étangs, des rivières, les terres argileuses touchent aux sables et aux vases et le cultivateur ne pense pas à cette ressource Il y transporte à grands frais des engrais, tant est puissant l'empire de la routine et de l'habitude ! Le sable est susceptible d'une grande chaleur et il la conserve longtems : delà sa propriété si particulière de produire, par son mélange sur les terres compactes, marécageuses des cavités qui facilitent le desséchement des parties trop humides. Tous ces engrais sont souvent sous le sol ou dans les environs, de sorte qu'on peut s'en procurer à peu de frais. Rien ne doit résister aux peines et aux soins du cultivateur laborieux et intelligent. Les découvertes utiles naissent quelquefois du hazard, mais plus souvent du travail et de l'expérience.

Il n'y a point d'amis des champs qui n'ait remarqué à une époque encore peu éloignée la médiocrité des produits du mont St.-Laurent. Un cultivateur industrieux et entendant bien ses intérêts, prend l'exploitation de la ferme d'Hervin ; il retourne la terre, il l'engraisse à grand frais, il établit une génièvrerie, il fait des fumiers de toute espèce et ces terres sont aujourd'hui dans le meilleur rapport. Je cite cet exemple parceque la chose s'étant passée près de nous est plus facile à vérifier pour tous les membres de la Société royale. Ce fermier a dû faire de grandes avances sans doute, mais qu'il en a été bien dédommagé! Il lui a fallu des capitaux, mais aussi sans capitaux point de culture, car il faut faire des avances à la terre ; il faut bien semer dit-on vulgairement si l'on veut bien récolter, c'est pourquoi j'estime peu dans l'intérêt général la culture de ces pauvres paysans qui n'ont pas, ou qui ignorent les moyens de féconder quelques mesures de terre qu'ils ont en location.

Il serait bien désirable de voir se diriger vers l'agriculture ces capitaux employés dans des spéculations souvent dangereuses pour ceux qui les font, prodigués dans des établissemens formés par le besoin du moment et que le moindre changement de relation politique, une baisse dans

le prix de la matière première ou des objets fabriqués produite quelquefois par une cause lointaine et impossible à prévoir, anéantissent sans retour. Il semble que ceux qui abandonnent ainsi des profits assûrés pour des chances aventureuses préfèrent l'espérance d'une fortune rapide à la certitude d'une aisance durable. Dans les produits agricoles la rivalité ne peut nuire, il ne peut y avoir que de l'émulation, et cette émulation tourne à l'avantage de tous. Que l'agriculture reprenne donc le rang qui lui appartient parmi les sciences et les professions utiles.

Il est pénible de remarquer que les découvertes et la perfection dans les arts éloignent les hommes des travaux simples et peu variés qu'exigent les champs. Bien des gens croient que des détails agronomiques ne pourraient satisfaire l'inquiéte activité de leur imagination, mais sans doute ils raisonnent ainsi faute de connaître combien sont grandes les jouissances d'un propriétaire agriculteur. Dans le reste de la France, plus encore que dans ce département, peu de propriétaires vivent dans leurs terres dont la culture est abandonnée à un fermier. Bien différens en celà des propriétaires de la grande Bretagne qui suivent et surveillent leurs exploitations. Il n'y a aucun doute que la supériorité de

l'agriculture en Angleterre ne soit due à la présence d'une foule d'hommes éclairés qui apportent dans les campagnes des connaissances théoriques dont ils dirigent l'application pratique ; il en résulte une émulation profitable à la société toute entière. Dans ce pays tel propriétaire est aussi renommé pour l'abondance et la beauté de ses produits agricoles que tel autre en France pouvait l'être pour la stérile étendue de ses domaines et la beauté de son château gothique.

L'amélioration des races d'animaux est depuis longtems parvenue en Angleterre au plus haut degré de perfection; et Robert Bakewell, le plus fameux cultivateur praticien qui ait jamais paru dans ce pays, a opéré pour ainsi dire des prodiges dans l'amélioration de la race des bêtes à laines. La bibliothèque britannique fournit à cet égard quelques détails qui feront apprécier l'importance que l'on attache dans la grande Bretagne à ce genre d'industrie.

En 1760 M.r Bakewell, après avoir voyagé dans les différentes parties de l'Angleterre, et après avoir acquis les individus les plus distingués dans chaque race, fit de nombreuses expériences et travailla sur ce choix : il vendait alors ses brebis à raison de deux ou trois guinées par tête. Quelques tems après il commença à

louer ses béliers et pendant plusieurs saisons il en tira seulement quinze schelings ou une guinée la tête. Mais à mesure que la réputation de ses races s'accrût, il augmenta ses prix, et en 1770 il loua quelques béliers à raison de vingt-cinq guinées, 675 fr., pour la saison.

Dès lors ses troupeaux sont devenus de plus en plus fameux ; dans les dernières années il a loué quelques uns de ses béliers à raison de quatre cents guinées, 10,800 fr., pour une saison, et l'un d'eux lui valut dans une année huit cents guinées, argent comptant, et a produit en outre des agneaux de ses propres brebis pour quatre cents guinées, en sorte que la rente de ce seul bélier monta à douze cents guinées, 32,400 fr. Ces résultats paraissent au-delà de la vraisemblance ; mais on peut les rapprocher de la description de la fête des béliers donnés à Wolburn, il y a peu de tems par le Duc de Bedfort et se convaincre aisément qu'il n'y a point d'exagération. La plus illustre société s'y était rendue ; les jeux, les prix, les paris durèrent quatre jours et une table de 240 couverts fut constamment servie. Le théâtre d'exposition était un modèle d'architecture élégante. L'admiration générale distingua parmi les acteurs précieux qui y figurèrent un porc de M.r Pickford, pesant 770 liv.

un mouton de M.r Platt, du poids de 243 liv. etc. et une génisse qui par son rare mérite fit gagner un pari considérable à M. le Comte de Winkelsea. Les amours de quelques béliers furent affermés pour la saison 27000 francs de notre monnaie.— Les deux tiers étaient de la race de Leicester.

Quoiqu'il en soit et sans prétendre embrasser à la fois toutes les améliorations possibles et sans atteindre ce luxe étonnant de nos voisins, dès ce jour le département du Pas-de-Calais paraît destiné à donner un exemple utile et d'une grande importance; je veux parler de l'établissement de plusieurs fabriques de sucre de betteraves. Le citoyen industrieux qui possède en cette ville la plus vaste et la plus ancienne de ces fabriques semble avoir résolu le problème de la fabrication du sucre de betteraves.

En effet, sous le dernier gouvernement des encouragemens étaient offerts à ce genre d'industrie, et dans une ville voisine, à Douai, un établissement fut formé avec beaucoup de dépenses par ordre de ce même gouvernement; cette usine était dirigée par un chimiste : l'on y faisait bien du sucre avec des betteraves et l'on pouvait en envoyer aux expositions publiques, mais quoique cette denrée se vendit quatre fois autant qu'aujourd'hui, les fabricans de sucre de betteraves

perdirent beaucoup d'argent et cessèrent enfin de travailler. L'établissement dirigé par M.r Barruel avait servi de modèle à plusieurs entreprises particulières, je puis affirmer qu'aucune ne réussit. Ce qui se passe maintenant sous nos yeux a donc lieu de nous étonner; les circonstances qui donnaient tant d'intérêt à cette fabrication n'existent plus : d'un autre côté le sucre est à bas prix et une entreprise utile est parvenue au plus haut point de prospérité. Elle a donné à plusieurs capitalistes l'idée de former des établissemens du même genre qui prospéreront également. Ce département devra à M.r Crespel une nouvelle source de richesse; son usine ouverte à tout le monde exclut toute idée de secret dans sa fabrication. Il s'empresse, pour ainsi dire, d'avoir des rivaux, il les guide dans la carrière qu'il a parcourue avec succès, et son désintéressement est un nouveau sujet de reconnaissance pour ses imitateurs. M. Crespel a donc résolu, comme je le disais tout-à-l'heure, une grande question en prouvant, non pas que l'on pouvait faire du sucre avec des betteraves, ce que l'on savait, mais en prouvant que l'on tirait de grands profits de ce travail. Espérons donc que les émules de ce citoyen industrieux marcheront sur ses traces.

Dans cette branche de commerce le grand nombre d'établissemens ne peut guères devenir

un sujet d'inquiétude ou de jalousie pour les premiers propriétaires ; l'on sait que la France consomme annuellement pour soixante-quinze millions de sucre qu'elle tire de l'Inde et de ses colonies, et les produits de nos fabriques seront long-tems inapperçus dans cette immense consommation ; c'est dire assez qu'une diminution dans le prix n'est pas à craindre et que la vente des produits est assurée.

Ils diffèrent donc des autres manufacturiers, des filateurs de coton, par exemple, que le défaut de vente oblige à ralentir ou à suspendre leurs travaux, ce qui est arrivé fréquemment depuis deux ans et notamment à plusieurs fabricans des villes voisines, Douai et Cambrai, et qui se sont vus forcés de renvoyer presqu'à-la-fois 1500 ouvriers.

La fabrication du sucre de betteraves se lie intimement aux progrès de notre agriculture, elle doit produire de grandes améliorations. Ces fabriques engraissent avec les résidus ou la pulpe un grand nombre de bestiaux qui donnent par les engrais les moyens de bonifier les terres d'une vaste exploitation. C'est aussi sous ce point de vue un moyen de supprimer les jachères et le nombre en diminuera bientôt où ces fabriques s'établiront, et l'on ne doit point s'étonner que

sous ce rapport je m'en occupe avec quelques détails. Ces usines sont destinées à rompre la routine en prouvant d'une manière évidente que le défaut d'engrais est la seule cause qui oblige, comme on le dit, à laisser reposer les terres : l'on se contentera d'en varier les productions.

La culture de la betterave deviendra plus tard un objet de spéculation pour les habitans des campagnes, même pour ceux qui, ne les employant pas, pourront les vendre aux fabricans, après les avoir dépouillé plusieurs fois de leurs feuilles et donné pendant l'été cette excellente nourriture à leurs bestiaux. Cette culture étendue, comme elle doit l'être, serait un obstacle à l'envahissement des graines grasses qui menacent de couvrir exclusivement notre sol.

D'un autre côté nous sommes tributaires de la Belgique qui, malgré une forte taxe perçue à la frontière, nous envoie de nombreux troupeaux engraissés dans ses genièvreries. Avec des fabriques de sucre et des pâtures nous pourrons les suppléer.

Etrange calcul de l'ignorance ! Nos meilleurs engrais, la colombine et les tourteaux passent dans le département du Nord et dans la Flandre, et nous en recevons des bestiaux.

Il n'y a aucune compensation, la balance n'est

pas en notre faveur, nous devons au contraire conserver, employer nos engrais pour améliorer nos terres et avoir la facilité d'élever des troupeaux que nous engraisserons dans nos fabriques. Ainsi un faux calcul amène toujours de fausses conséquences : et comme il est impossible de supposer que ce ne soit par ignorance ou par erreur que nos cultivateurs agissent de la sorte, il entre dans le plan que nous nous sommes proposé, d'indiquer les moyens que nous croyons les plus propres à les éclairer sur leurs véritables intérêts.

§ 2.

L'amélioration la plus importante et qui selon moi produirait des effets bien prompts et simultanés est celle qui proviendrait de l'instruction théorique des cultivateurs. C'est un préjugé de croire que la pratique seule leur suffit ; sans doute l'exemple d'un cultivateur qui fait des changemens heureux à sa culture peut engager quelques voisins à l'imiter, et c'est ainsi que du côté du Nord, nos campagnes se sont améliorées, mais que ces progrès sont lents et qu'il est difficile de vaincre la routine ! Quel tems ne faut-il pas pour que cet exemple s'étende ?

Tous les arts, toutes les sciences ont leur théorie, pourquoi le premier des arts, celui qui

nourrit les hommes n'aurait-il pas la sienne ? Si jusqu'à présent l'agriculture n'a pas fait partie de l'instruction publique et si elle a été négligée, quel moment plus favorable pour l'enseigner que celui où des institutions durables nous promettent une situation long-tems paisible. Il faut bien signaler l'abandon où l'on a laissé sous les gouvernemens précédens, cette partie de l'enseignement, puisque nous avons l'espérance de voir réparer un oubli si préjudiciable à la société.

Pendant que l'agriculture était regardée en France comme un art grossier et abandonné à des mains ignorantes, d'autres peuples, d'autres princes travaillaient avec ardeur à faire entrer la doctrine agronomique dans l'enseignement public. Dans le nord surtout, en Allemagne, en Suisse, nous voyons l'agriculture appréciée à sa valeur et élevée au rang des sciences et des études dont on croit nécessaire d'instruire tous les citoyens; il y a des chaires d'agriculture dans les universités de ces pays; mais chez nous comme chez les Romains, Columelle admirant qu'il y eut des écoles très-fréquentées pour les rétheurs, les géomètres, les musiciens, s'étonnerait encore que la science des champs fut la seule dans laquelle il ne connaîtrait ni maîtres pour l'enseigner ni disciples pour l'apprendre. *Agricolationis neque doctores qui se profiterentur, neque discipulos cognovi.*

C'est donc le désir de s'instruire des choses utiles qu'il faut inspirer aux habitans des campagnes; c'est à leur faire voir qu'il leur reste quelque chose à apprendre que l'on doit s'attacher particulièrement. Les bibliothèques des campagnes consistent généralement dans des almanachs faits pour accréditer des préjugés et multiplier des erreurs. Ne pourrait-on pas trouver des hommes qui sacrifiassent une vaine gloire à la douceur de servir leurs semblables, en prenant leur esprit et en se conformant à leurs goûts. Combien de vérités vivifiantes ne pourrait-on pas répandre dans les villages par de petits livrets à la portée des habitans, sous des titres propres à attirer leur attention et dans la forme analogue à leur génie. Un bon calendrier, divisé mois par mois, pourrait servir de cadre au tableau précis et vrai de la théorie de l'agriculture.

Au lieu de tant de contes ridicules ou inutilement singuliers que le paysan cherche dans un almanach, on lui offrirait les merveilles que la nature et l'art opèrent dans la sphère de ses travaux. Des administrateurs philantropes feraient répandre dans les foires et les marchés ces petits livres au prix que le paysan met à de mauvais almanachs, à de ridicules images. Successivement on y traiterait les parties les plus utiles, et insen-

siblement l'homme des champs acquerrait l'ensemble de l'instruction.

Si la pratique suffisait, Virgile et tous les auteurs qui jusqu'aujourd'hui ont traité de l'agriculture n'aurait donc écrit qu'un fatras inutile ; nos cultivateurs ne penseront plus ainsi quand on leur aura démontré qu'il leur reste bien des choses à apprendre et qu'il y a profit pour eux de les connaître.

Alors les veilles des plus ardens amis de leurs semblables et de la prospérité publique ne seront plus en pure perte pour ceux à qui elles avaient été consacrées. Les œuvres de ces hommes estimables ne resteront plus concentrées dans les bibliothèques des sociétés savantes et celles des littérateurs. C'est d'après la conviction de la nécessité d'enseigner la science des champs que l'on avait eu le projet d'établir dans chaque école centrale une chaire d'économie rurale pour que l'instruction fut plus à portée de ceux à qui on la destinait; mais bientôt ce projet fut abandonné. L'on s'apperçut à tems qu'il n'aurait pas atteint le but.

En effet les fils de cultivateurs ne faisant d'études suivies que lorsqu'ils se destinent à quelqu'autre état que celui de laboureur, les maîtres n'auraient point eu d'auditeurs. Il en serait peut-

être de même aujourd'hui si l'on voulait rétablir une pareille chaire dans les colléges royaux. Il n'y a pas un cultivateur, quelque riche qu'il soit, qui voudrait faire la dépense de mettre son fils à la ville pour prendre des leçons théoriques d'agriculture : il jugerait la dépense bien forte et surtout bien superflue; il cultive comme cultivait son père; son fils cultivera comme lui, et il aura chaque année, Dieu aidant, du blé et du foin, et le soleil continuera à mûrir ses moissons, en faut-il davantage ?

Les efforts éclairés de quelques particuliers n'ont eu jusqu'ici qu'une faible influence. Le grand nombre des mauvais livres d'agriculture a fait envelopper par les cultivateurs dans une proscription générale le petit nombre des bons, et les meilleurs exemples de culture, offerts dans quelques exploitations privées, n'ont eu que peu d'imitateurs parcequ'ils manquaient de témoins. Quant aux encouragemens du gouvernement ils ont été le plus souvent inutiles et c'est le cas des fermes expérimentales. Frappé de ces réflexions et pénétré des avantages de la culture alterne sur l'assolement triécinal, l'un des hommes qui a rendu les plus grands services à ses concitoyens en cherchant à les éclairer sur leur véritables intérêts, M.r de Dombasle vient

de fonder dans la commune de Roville, département de la Meurthe une ferme exemplaire. Pour étendre les effets utiles d'un pareil établissement agricole, qui resteraient bien circonscrit si les résultats qu'on y obtient, le détail des procédés dont on y fait usage et les observations que la pratique y fournit, n'étaient pas rendus publics, M.r de Dombasle s'est déterminé à publier annuellement, sous le titre d'annales agricoles de Roville, une brochure destinée à tenir les agriculteurs au courant des faits qui paraîtront devoir les intéresser parmi ceux que lui offrira l'expérience. Entre les mains d'un homme porté à l'observation, la pratique d'un art fournit bien des occasions de recherches et des sujets d'études, il est donc facile de calculer la haute importance de cette publication : mais ne nous livrons pas trop tôt à l'espérance et pensons que nous nous adressons à des individus peu préparés à recevoir de bons exemples, parcequ'ils manquent d'instruction première sur ces objets.

Les livres de théorie repoussés des campagnes par la routine, et l'instruction ne pouvant avoir lieu dans les académies, où donc pourrons-nous la trouver? Dans les séminaires. Je me hâte d'expliquer mon idée. La plupart de ceux qu'y attire leur vocation viennent de la campagne et sont destinés

à y retourner. Examinons s'ils ne pourraient pas y reporter des connaissances qu'ils feraient fructifier sous leurs yeux. Mon intention n'est pas de transformer les séminaristes en apprentis laboureurs et les théologiens en chimistes; leurs études sont graves, exigent beaucoup de tems et excluent les distractions ; mais n'y a t-il pas entre ces études une certaine analogie générale du côté du bien. Les unes et les autres tendent au bonheur des hommes et je ne veux ôter à celles que l'on regarde avec raison comme les plus essentielles, que peu d'instans. Un professeur zélé et instruit (et il y en a beaucoup dans le séminaire) consacrerait deux où trois heures par semaine à l'enseignement de la théorie de l'agriculture ; il n'appellerait à ses leçons que les élèves qui font leurs deux dernières années de théologie ; il leur expliquerait les géorgiques en y ajoutant des commentaires et des explications sur les progrès nouveaux que la physique et la chimie ont fait faire de nos jours à l'agriculture. La lecture, ainsi rattachée et embellie de ce poëme si riche, éveillerait dans leur cœur l'amour des connaissances rurales de ce grand art qu'ils ont vû exercer machinalement dans leur jeunesse, et ils s'enflammeraient facilement du désir de le perfectionner. A ces explications le

professeur joindrait quelques notions de chymie pour l'analyse et la propriété des terres, et quelques leçons de botaniques pour faire connaître les plantes nuisibles aux troupeaux. Quels fonds de connaissances utiles enrichiraient l'imagination des élèves dans laquelle viendraient se graver les beaux vers de Virgile, associés à cette foule d'idées accessoires et de notions curieuses, toutes relatives au grand but de faire aimer la campagne en la faisant connaître. Le professeur ferait faire la lecture de quelques uns des moins volumineux et des meilleurs ouvrages que depuis trente ans surtout l'on a écrits sur l'agriculture. Le choix en est facile et l'on prendrait aussi quelques uns de ceux en usage dans les universités d'Allemagne ; les meilleurs sont traduits en français. Le succès de ces ouvrages est fondé sur l'expérience, et les amis des sciences sont d'accord sur leur mérite. Ces ouvrages ont produit de grands bienfaits et notre département verrait croître sa prospérité par l'application des excellens principes qu'ils renferment.

Ces jeunes ecclésiastiques reporteraient dans les campagnes des connaissances théoriques ; placé pour y exercer son saint ministère, devenu le pasteur de ceux à qui il doit toute son affection

et tous ses soins, le prêtre agronome leur développerait les principes d'une culture améliorée. Quelle douce jouissance ne serait-ce pas pour son cœur s'il acquérait un double droit à leur amour et à leur vénération. Sans cesse en contact avec ses paroissiens il aurait souvent l'occasion de leur parler culture et de leur démontrer la bonté des nouveaux procédés agricoles. Outre le plaisir d'avoir acquis des connaissances nouvelles, utiles, il aurait la satisfaction de les partager, de les répandre à toute heure, à tous les instans, et l'homme de la campagnes trouvant dans son curé son maître en agriculture, le regarderait avec raison comme son bienfaiteur à plus d'un titre.

On reproche aux habitans des campagnes leur obstination à repousser aveuglément tout ce qui n'est pas leur routine. Mais peut-on leur en faire un crime, lorsque l'on n'a pris aucun soin de leur prémière instruction, qu'on n'a point formé leur raison dans leur première enfance et qu'on les a constamment laissé en proie aux préjugés, aux usages et aux erreurs dont on voudrait ensuite qu'ils se débarrassent spontanément et comme par miracle. Il n'est pas étonnant que l'homme des campagnes, négligé, livré à lui-même, manque de volonté pour instruire ses enfans des règles d'une bonne agriculture, par une suite de cette

prévention où il est contre toutes les nonveautés. S'est-on jamais donné la peine de lui faire comprendre que tant qu'il n'aura pas examiné ce dont on lui propose de s'instruire sa prévention est aveugle ; que la chose vaut la peine d'être pesée exactement ; qu'on est toujours impardonnable lorsqu'on rejette sans connaissance de cause ce qui peut être de quelqu'importance, et ne faudrait-il pas leur adresser ce raisonnement à leur portée : que si leurs pères n'avaient pas été plus raisonnables qu'eux-mêmes et qu'attachés à leurs préjugés en matière de religion comme ils le sont en fait d'agriculture ils eussent refusé d'entendre ceux qui leur ont prêché l'évangile, le monde croupirait encore dans les ténèbres du paganisme et de l'idolâtrie. C'est donc le goût des connaissances usuelles qu'il faut leur inspirer d'abord. Ce sont les jeunes cultivateurs surtout que devrait s'attacher à convaincre le pasteur dans son double ministère. Un exemple profitable pour eux les rendra avides de nouveauté et l'intérêt les rendra dociles. Quelques promenades faites avec eux dans les champs et à différentes époques de la saison dans lesquelles il leur ferait remarquer la bonté ou la faiblesse des productions relativement à la qualité du terrein et à l'espèce des engrais, feraient sur ses disciples une vive impression et produiraient en eux une conviction durable. J'aime

à me figurer cette conviction féconde se propageant simultanément dans toutes les campagnes du Pas-de-Calais et y répandant les germes d'une prospérité inattendue. Je ne crois pas que des soins si nobles, si philantropiques, donnés par les ecclésiastiques à leurs enfans adoptifs, puissent nuire à leur caractère sacré : il ne peut que l'honorer, le rehausser. Ils dirigent par l'instruction évangélique leurs paroissiens dans la bonne voie ; par les principes d'économie rurale qu'ils leur inculqueraient, ils augmenteraient nécessairement leur aisance ; c'est déjà un moyen de rendre les hommes meilleurs. Le sentiment du bien être des autres serait la récompense de ces respectables ministres, car rien de ce qui intéresse le bonheur général n'est étranger à leur cœur.

Je suis lié par une étroite amitié avec le curé d'une très-grande commune qui, pendant son émigration a fréquenté les écoles nombreuses de la capitale de l'Autriche. Il y puisa des connaissances qui auraient pu lui être utiles sur une terre d'exil, entr'autres des notions de médecine et de chirurgie. De retour dans son ancienne paroisse, il reprit ses travaux évangéliques ; mais ayant vu en Autriche les heureux effets de la vaccine il devint dans sa commune le propagateur de cette admirable découverte. Il en parlait

comme d'un bienfait du Ciel, allait dans les chaumières vaincre les préjugés des parens les plus opiniâtres et vacciner lui-même les jeunes enfans; il leur donnait ses soins jusqu'à leur guérison. Ce vénérable pasteur ne croit poit déroger à la dignité du sacerdoce : il fait le plus de bien qu'il peut au spirituel et au temporel: son zèle éclairé a devancé de plusieurs années les mesures prises depuis par le gouvernement pour répandre cette découverte.

J'ai exposé mon idée que je crois bonne et susceptible d'amener des résultats favorables pour l'agriculture. Je la soumets à la société royale et particulièrement au prélat sage et ami des hommes qui dirige ce diocèse. Ce n'est point parce qu'elle est nouvelle qu'il la repoussera sans examen ; il la méditera et s'il croit possible de la réaliser et qu'il veuille en faire l'essai, je ne doute pas qu'il n'attire sur lui l'attention d'un gouvernement qui regarde avec raison l'agriculture comme la première source de la prospérité d'un état, et qu'il n'acquiert par-là de nouveaux droits à la reconnaissance de ses diocésains.

Je me résume : des capitaux, des prairies artificielles en grande quantité, des pâtures, des bestiaux plus nombreux, des engrais abondans

jusqu'à la prodigalité, une éducation plus soignée des troupeaux, tels sont les premiers élémens de la richesse des campagnes. Mais sans l'instruction théorique il n'est pas d'amélioration possible et cette instruction doit-être offerte, portée sur les lieux à ceux qui peuvent en profiter. Ils ne viendront pas la puiser dans les villes et consulter les bibliothèques des savans. Un célèbre économiste irlandais, Switt, était d'avis : que quiconque obtiendrait deux épis de blé ou deux brins d'herbe d'un terrein qui n'en produisait qu'un auparavant serait plus utile à l'humanité, rendrait un service plus essentiel à son pays que tous les politiques du monde entier. Swit avait raison, mais il s'agit de rendre praticables des améliorations proposées. Ce n'est point la science qui manque parmi les membres et dans les ouvrages des sociétés royales. On a pour ainsi dire tout étudié, tout exploré en agriculture comme dans les arts, mais il faut que les connaissances agronomiques se répandent pour qu'elle ne soient pas en pure perte et cessent d'être un simple objet de curiosité pour quelques-uns. Remarquez la condition que met Virgile à la jouissance du bonheur des agriculteurs : *sua si bona norint*, rien ne manquerait à leurs biens s'ils savaient les connaître. Il faut donc leur en donnner la facilité.

Tels sont les moyens que je crois propres à améliorer en peu d'années l'agriculture dans le département du Pas-de-Calais et à la porter au degré de perfectionnement que désire la société royale d'Arras.

LE SOLDAT FRANÇAIS EN EGYPTE,

PAR

M. le Baron D'ORDRE, Membre correspondant.

AFFAIBLIS, non vaincus, par de nouveaux revers,
Nos valeureux soldats traversaient les déserts
Où le fier Mameluc exerce sa puissance :
Un jeune et beau guerrier blessé d'un coup de lance,
Pressé de toutes parts, sans espoir, sans secours,
Combattait vaillamment pour défendre ses jours.
Sur les rives du Nil sa redoutable épée
Dans le sang ennemi s'était souvent trempée ;
Mais aujourd'hui le sort trahissant sa valeur,
Le livre sans défense au pouvoir du vainqueur ;
Sanglant, percé de coups, épuisé, hors d'haleine,
Son coursier expirant dans sa chûte l'entraine ;
L'épée en ce moment échappe de sa main ;
Il veut se relever et retombe soudain ;
Son œil vif où brillait une flamme guerrière
S'éteint ; l'infortuné ne voit plus la lumière ;
Privé de mouvemens, il vit ; mais il s'endort
D'un sommeil léthargique, image de la mort.

En ce moment l'Arabe, aux sons de la trompette,
S'éloigne en invoquant le nom du grand Prophète,
De son coursier léger presse les flancs poudreux
Et laisse le guerrier à son sort malheureux.
La douleur le réveille ; il ouvre la paupière
Et voit rouler au loin un torrent de poussière.
Il se retrouve seul ! ô réveil plein d'horreur !
Un sombre désespoir s'empare de son cœur ;
En efforts impuissans tantôt il se consume ;
Tantôt d'un nouveau feu son œil fier se rallume,
Il s'écrie : « Oh ! pourquoi ne m'était-il permis
» De mourir en vainqueur sous les murs de Memphis,
» Où les siècles debout du haut des Pyramides
» Appelaient au combat nos soldats intrépides,
» Après quatre mille ans de gloire et de splendeur
» Paraissaient applaudir les fils de la valeur,
» Quand l'Egypte attendant de nous sa délivrance
» Menaçait l'Ottoman du jour de la vengeance !
» Témoin de la victoire, oh ! ne pouvais-je encor
» Périr en combattant au pied du Montabor !
» Un trépas glorieux pour le brave a des charmes.
» Heureux, trois fois heureux ceux de nos frères d'armes
» Que la mort moissonna dans les champs d'Aboukir !
» Ne pouvais-je comme eux tomber, vaincre et mourir ?
» Pourquoi le sort cruel épuisant sa furie,
» Des portes de Gaza, des murs d'Alexandrie,

» Où tout me promettait un trépas glorieux
» M'a-t-il sauvé deux fois pour périr en ces lieux ?
» Richesses, gloire, honneur, objets de notre envie,
» Auxquels nous consacrons les beaux jours de la vie,
» Dans ces affreux déserts devenus mon tombeau,
» Ah ! Vous êtes pour moi moins qu'une goutte d'eau !
» Quelle soif me consume, et quel feu me dévore !
» Prends pitié de mes maux, Dieu clément que j'implore,
» A les souffrir long-tems m'as-tu donc condamné ?
» La mort est un bienfait pour l'être abandonné.
» Je ne te verrai plus, ô France, ô ma patrie,
» Pour la dernière fois, adieu terre chérie !
» Fidèle compagnon de mes premiers exploits
» Qui jadis, à travers et les champs et les bois
» Aux joyeux sons du cor, dans ta course rapide,
» M'entraînois sur les pas de la biche timide,
» Tu ne porteras plus ton maître au point du jour
» Le premier à la chasse, à la gloire, à l'amour ;
» Tu ne bondiras plus dans les gras pâturages ;
» Nous ne reverrons plus les fortunés rivages
» Que dans son cours la Seine arrose en serpentant ;
» Ici, noble coursier, le trépas nous attend.
» Je ne reverrai plus le doux ciel de la France !
» Pour mes parens chéris le jour de ma naissance
» Que naguère ils fêtoient pleins de joie et d'orgueil,
» Va devenir un jour de douleur et de deuil.

» Ils ne recevront pas le prix de leur tendresse,
» Je ne deviendrai pas l'appui de leur vieillesse,
» En les abandonnant j'ai trahi leur espoir
» Et le ciel me condamne à ne plus les revoir !
» Le sable du désert que le vent amoncelle ;
» Bientôt recouvrira ma dépouille mortelle ;
» Pas un seul arbrisseau, pas une seule fleur
» N'en marquera la place au triste voyageur
» Quand il revient l'automne avec son dromadaire
» Des champs de la Nubie aux campagnes du Caire.
» Je n'éveillerai pas les regrets, la pitié :
» Hélas ! on meurt deux fois quand on meurt oublié !

D'une plaine sans borne il parcourt l'étendue
Un sable éblouissant étincelle à sa vue,
Un immense horizon fatigue ses regards,
La terre desséchée offre de toutes parts
Des ossemens blanchis, des rochers sans verdure
Où l'on n'entend jamais le ruisseau qui murmure,
Ni le zéphyr qui souffle à travers le rameau.
La nature sommeille en ce vaste tombeau.
Un ciel sec et brûlant ; là, point d'eau, point d'ombrage ;
Pas un seul arbrisseau ; ni gazon, ni feuillage,
Un sol partout aride, et des sables mouvans
Qu'échauffe le soleil de ses rayons ardens.
Il souffre les tourmens d'une soif dévorante ;
Sa langue se dessèche et sa bouche brûlante

S'ouvre et s'efforce en vain d'aspirer la fraîcheur ;
L'air, tout l'air qu'il respire est empreint de chaleur ;
Le souffle de la mort enflamme son haleine
Et le feu dans son sang coule de veine en veine ;
Le malheureux ! il sent succéder dans son cœur
La rage au désespoir, le calme à la fureur ;
C'en est fait ! quelques pleurs humectent sa paupière,
Et son œil pour toujours se ferme à la lumière.

ÉLÉGIE

Par M.r Aug. Cot, Membre résident.

Beaux jours de la chevalerie,
Siècle de gloire et de valeur,
Règne d'amour et de galanterie
Combien vous plaisez à mon cœur !
J'aime et j'admire la vaillance
Des preux, si fiers de leurs exploits ;
Bien mieux encor me plait douce innocence
Dont on suivait alors les lois.
C'était en honorant les belles
Que s'illustraient tous chevaliers ;
C'était en combattant pour elles
Qu'on moissonnait nobles lauriers.
Quand un brave, à tant douce mie,
Jurait amour, fidélité,
Cet engagement respecté
Ne finissait qu'avec sa vie.
Mais l'has! mes vœux sont superflus !
Comme autrefois plus ne verrai les belles ; ;
A leurs sermens chaque jour plus fidelles
Ni les amans mourir d'amour pour elles,
Los jours heureux ne reparaîtront plus.

En lisant la vieille chronique
Des temps que je viens de citer,
J'ai recueilli l'anecdote tragique
Qu'en peu de vers ici je vais conter.
Sous le beau ciel de la Provence,
Dans ce pays où de l'amour
Plus que partout on ressent l'influence,
Un vieux seigneur avait sa cour.
Jadis fameux au combat de la lance,
Autant qu'à ceux où règne le plaisir,
Se rappelant son antique vaillance
Le vieil Eric avait doux souvenir.
Auprès de lui, charmant encor sa vie,
Et de sa cour faisant tous les honneurs,
Vivait sa fille et jeune et si jolie;
Son seul regard énivrait tous les cœurs,
Par ses accents l'ame était attendrie.
Telle, l'on voit dérobant ses attraits
Dans nos vergers briller la fleur modeste;
Telle en cachant la moitié de ses traits
La jeune Elma laissait penser le reste.
De tous les preux épris de sa beauté
Le noble Erbal fut toujours le plus tendre;
Dans les combats chevalier redouté,
Il avait sçu par sa fidélité,
De son Elma se faire enfin entendre.

En le voyant, perdant sa gravité,
De doux pensers ne pouvait se défendre
L'aimable objet qui l'avait enchanté.
Cherchant l'honneur d'une ancienne famille
Pour soutenir la splendeur de son nom
Eric pourtant, à l'insçu de sa fille
L'avait promise à Urtain, vieux baron
De ses voisins, et de plus compagnon
De ses hauts-faits dans le métier des armes.
Jadis témoin de ses nombreux exploits;
Ces souvenirs avaient pour lui des charmes:
Il ne rêvait qne guerres et tournois.
En apprenant cette triste nouvelle
La pauvre Elma pensait à son amant;
Ah! j'en mourrai, disait la jouvencelle;
Mais périrai sans trahir mon serment.
A son amant elle conte sa peine:
Le bien-aimé que son cœur a choisi
En l'écoutant voulait mourir aussi;
Mais espérant toucher l'ame hautaine
Du fier Eric, ils vont tous deux
Le caresser, baiser ses blancs cheveux,
Et puis enfin en répandant des larmes
Lui révéler leur amour et leurs vœux,
Et de l'hymen lui rappeler les charmes.
Mais c'est en vain qu'ils sont à ses genoux,

Sur tous les deux exhalant son courroux,
Dans une tour il enferme sa fille,
La fait garder sous une double grille,
Et sur Erbal veut que tombent les coups.
L'amant d'Elma réprimant sa vaillance,
D'un bras trop faible écartait son rival,
Lorsque d'Eric, guidé par la vengeance,
Le fer hélas! en ce moment fatal
Donnait la mort au généreux Erbal.
Qui l'épargnait et restait sans défense.
De son donjon, à travers les créneaux,
La triste Elma, sans force et sans haleine,
Porte en pleurant ses regards vers la plaine,
Et voit tomber son amant, son héros.
Ah! c'en est fait, se dit la bachelette,
Plus ne verrai cet ami de mon cœur.
Et succombant à sa vive douleur
En le nommant expira la pauvrette.
De ses rigueurs portant alors le deuil,
Le vieil Eric de ces amans si tendres
En gémissant fit rassembler les cendres
Et les unit dans un même cercueil.
De leurs amours offrant encor l'image,
Et rappelant le penchant de leurs cœurs.
Les longs rameaux de deux saules pleureurs,
Sur leur tombeau confondaient leur feuillage

TRADUCTION LIBRE.

DE LA 3.me ÉGLOGUE DE VIRGILE.

Par M.r Aug. COT, Membre résident

« Dic mihi, Damœta, cujum pecus?
» an Melibœc. »

MÉNALQUE. DAMÈTE. PALÉMON.

MÉNALQUE.

DAMÈTE, ce troupeau qu'ici près je vois paître,
Est-il à Mélibée?

DAMÈTE.

Egon en est le maître;
C'est lui qui depuis peu le confie à mes soins.

MÉNALQUE.

Malheureuses brebis! ah! combien je vous plains!
Lorsqu'aux pieds de Nœris, votre maître se flatte
Qu'à ses vœux empressés elle n'est point ingrate,
Ici, loin de ses yeux, un perfide en secret
Laisse périr l'agneau qu'il prive de son lait.

DAMÈTE.

Cesse de m'insulter, Ménalque, je te prie;

On t'a vu l'autre jour.. .. Les boucs pleins de furie,
Te lancèrent de loin un regard menaçant,
Et les nymphes des bois s'enfuirent en riant.

MÉNALQUE.

C'est toi qui, de Miron, d'une main ennemie,
Coupas les arbrisseaux et la vigne fleurie.

DAMÈTE.

Méchant! c'est plutôt toi qui, l'autre jour, brisas
Dans un dépit jaloux les chalumeaux d'Arcas;
Son arc rompu par toi lui coûta bien des larmes,
Mais affliger son cœur avait pour toi des charmes.

MÉNALQUE.

Un maître à me parler mettrait moins de fierté
Que n'en montre avec moi ce valet déhonté.
Moi-même je t'ai vu, traître, dans la prairie,
Enlever à Damon une chèvre chérie;
En vain je lui criai : rassemble ton troupeau,
Tityre, prends-y garde, on te vole un chevreau :
Bientôt dans les roseaux on te perdit de vue.

DAMÈTE,

Je l'ai prise, il est vrai, mais elle m'était due;
Sur Damon, par mes chants, j'avais su l'emporter;
Lui-même en convenait sans vouloir s'acquitter.

MÉNALQUE.

Toi, tu vainquis Damon? D'une flûte agréable
As-tu jamais connu le charme inexprimable?

Lorsque, sur les chemins, tu perdais au hazard
Les accords glapissans de ton fifre criard !

DAMÈTE.

Eh bien ! puisqu'aujourd'hui le destin nous rassemble
Au combat des chansons, essayons-nous ensemble.
Je mets cette génissse au pouvoir du vainqueur ;
Deux veaux qu'elle nourrit augmentent sa valeur.
Dis maintenant, de toi quel prix on peut attendre ?

MÉNALQUE.

Jamais de mon bercail je n'oserai rien prendre.
Ma marâtre et mon père, assemblant les troupeaux,
Comptent deux fois par jour les brebis, les agneaux.
Mais je puis disposer de deux vases de hêtre ;
Si tu restes vainqueur je t'en laisse le maître.
Tous deux d'Alcimédon, l'on distingue à l'entour
Le lierre avec la vigne enlacés tour-à-tour ;
De Conon, l'un des deux nous présente l'image,
Et l'autre offre les traits..... Rappelle-moi ce sage
Qui, mesurant le monde, a marqué les saisons,
Et le tems des labours et celui des moissons ?
Je les tiens enfermés et sans en faire usage.

DAMÈTE.

Je peux d'Alcimédon, t'offrir aussi l'ouvrage ;
J'ai deux vases pareils, et l'on voit sur tous deux
L'acanthe s'enlacer en contours gracieux.
Orphée est au milieu ; les bois suivent sa trace ;

Ils n'ont jamais servi ; mais la génisse efface
Ces vases qu'avec soin j'ai conservés toujours.

MÉNALQUE.

En vain pour m'échapper tu tiendrais ce discours,
Je ne refuse rien ; Palémon qui s'avance
Va juger entre nous qu'elle est la différence.

DAMÈTE.

Je t'écoute ; commence, et par l'intégrité
L'arrêt de Palémon va nous être dicté.

PALÉMON.

Chantez, jeunes bergers, nous sommes sous l'ombrage ;
Déjà tout s'embellit dans le riant bocage,
Tous les prés sont fleuris, tous les arbres sont verts.
Damète, le premier fais entendre tes vers ;
Ménalque te suivra ; les Muses attentives
Aiment les doux combats de vos chansons naives.

DAMÈTE.

Honneur à Jupiter ! il sourit à nos chants ;
Veille sur nos vergers, fertilise nos champs,
Préserve nos moissons, et dans nos bergeries
Protège nos agneaux et nos chèvres chéries.

MÉNALQUE.

Favori de Phébus, je garde, en son honneur,
Le laurier toujours verd et l'hyacinte en fleur,

DAMÈTE.

En me jettant un fruit, Galathée ingénue

S'enfuit; mais en fuyant elle veut être vue.

MÉNALQUE.

Amyntas à mes yeux vient s'offrir chaque jour,
Et mon chien connaît moins l'objet de mon amour.

DAMÈTE.

J'ai des présens tous prêts que je garde à ma belle;
Je sais où dans nos bois couve une tourterelle.

MÉNALQUE.

J'ai cueilli dans mes prés dix pommes couleur d'or,
Demain l'aimable enfant en aura dix encor.

DAMÈTE.

Combien de ces discours mon oreille est flattée!
Zéphyrs! portez aux Dieux ce que dit Galathée.

MÉNALQUE.

Que me fait ton amour, si je garde les rets,
Amyntas, chaque jour quand tu cours les forêts?

DAMÈTE.

Que Phyllis vienne, Jole, au jour de ma naissance,
Tu viendras au moment où la moisson commence.

MÉNALQUE.

Phyllis a mon amour; naguère en me quittant:
Adieu, Ménalque, adieu, me dit-elle en pleurant.

DAMÈTE.

Le loup est moins funeste à la troupe bêlante,
La pluie à nos moissons, et les vents à la plante,
Qu'à nous, Amarillis, ton injuste mépris.

MÉNALQUE.

Le clair ruisseau toujours sait plaire aux prés fleuris,
Les saules aux brebis, aux agneaux la bruyère,
Et moi c'est Amyntas que toujours je préfère.

DAMÈTE.

Moi, Pollion m'accorde un éloge flatteur;
Muses, sacrifiez à ce dieu protecteur.

MÉNALQUE.

Pollion chante aussi, réservez-lui l'hommage
Du taureau qui mugit dans ce gras pâturage
Et qui frappe déjà le sol d'un pied nerveux.

DAMÈTE.

Qui t'aime, ô Pollion! mérite d'être heureux:
Pour lui coule le miel, et la ronce piquante,
De l'amôme toujours porte la fleur charmante.

MÉNALQUE.

Celui qui ne hait point les chants de Bavius
Entendra volontiers tes vers, ô Mévius!

DAMÈTE.

Enfans, vous qui cueillez la fraise savoureuse,
Fuyez! le froid serpent est sous l'herbe trompeuse.

MÉNALQUE.

Troupeaux, n'approchez pas de ce perfide bord,
Voyez, de mon bélier la toison sèche encor.

DAMÈTE.

Éloigne tes chevreaux de ce fleuve rapide,

Tytire ; au tems prescrit, dans la source limpide,
J'irai, si tu le veux, moi-même les plonger.

MÉNALQUE.

Rassemblez ce troupeau, cherchez à l'ombrager,
Enfans, à nos brebis la chaleur est contraire,
Et naguères en vain nous voulûmes les traire.

DAMÈTE.

Mon taureau dans ces prés dépérit chaque jour,
Et pasteur et troupeau tout ressent donc l'amour?

MÉNALQUE.

Mes agneaux de l'amour ignorent les alarmes
Et maigrissent pourtant, je ne sais par quels charmes.

DAMÈTE.

Devine, et je t'honore à l'égal d'Apollon,
L'endroit où dans trois pieds s'enferme l'horizon?

MÉNALQUE.

Je te cède, Phyllis, si tu me fais connaître
La fleur où d'un héros on voit le nom paraître.

PALÉMON.

Je ne peux décider un si grand différent.
Partagez-vous le prix ; tous deux également
Vous chantez bien l'Amour, ses plaisirs et ses peines;
Mais les prés sont couverts, refermez les fontaines.

RAPPORT DE LA COMMISSION

CHARGÉE

D'EXAMINER LES PIÈCES ENVOYÉES AU CONCOURS

POUR UNE NOUVELLE MÉTHODE DE BORNAGE,

Par M.r LE SUEUR, Membre résident.

TEXTE DU SUJET.

« Une nouvelle méthode de bornage pour les terres, qui « ne soit pas plus dispendieuse que celles en usage « aujourd'hui, mais qui rende plus difficile le déplacement « des bornes et soit plus simple et plus précise dans ses « moyens de vérification. »

MESSIEURS,

TROIS mémoires ont été envoyés au concours de cette année pour le prix que vous avez attribué à une nouvelle méthode de bornage qui satisfît aux conditions exigées par votre programme. Les concurrens ont cela de commun qu'ils ont supposé que le seul mode actuel de bornage consistait dans de simples pierres accompagnées de leurs témoins et faciles à arracher ou à déplacer; mais il est des propriétaires qui font des dépenses pour avoir des bornes d'une forme

et d'un volume susceptibles d'en consolider la plantation et qui, ne les croyant pas encore à l'abri des effets de la malveillance ou de la mauvaise foi, ont recours à des géomètres expérimentés pour en faire déterminer la position de manière à la retrouver sans incertitude dans le cas où les bornes auraient été déplacées ou enlevées ; et ces géomètres y parviennent à l'aide de mesures géométriques ou trigonométriques, soit par le concours de plusieurs lignes aboutissant à des points fixes, soit par l'intersection de deux lignes seulement se coupant à angles droits dans la direction des quatre points cardinaux et marquées sous terre par des signes composés d'une matière inaltérable, les uns pour montrer la direction de ces deux lignes comme le feraient deux traînées de charbon, de brique ou de verre concassés, et les autres, pour en indiquer les extrémités, tels que des pieux de chêne carbonisé ou des bouteilles. On connait dans ce département, dans le Boulonnais, un bornage fait depuis plus de trente ans, entre des communes et de grands propriétaires, délimitant des sables qu'il s'agissait alors de planter en oyas et qui n'étaient pas propres à recevoir des bornes que les vents et les pluies auraient eu bientôt déracinées ou ensevelies. Un expert-arpenteur du pays s'en

est acquitté avec succès, au moyen de points fixes pris de toutes les parties de l'horizon, comme buts d'alignement, pour établir des lignes magistrales et sur ces lignes observer des angles de direction, de manière à ce que les places où les bornes auraient dû être placées pussent être reconnues aussi long tems que tous les points fixes subsisteraient. L'on a eu occasion il y a quatre ans de reconnaître ce bornage et la chose a été très-facile ; mais, dans des cas pareils, le bornage devient dispendieux et la vérification moins simple, et même celle-ci ne peut alors être certaine qu'autant que les directions ou les mesures ont été prises avec le plus grand soin. D'un autre côté, il est beaucoup de propriétaires qui préfèrent se délimiter par des haies ou des fossés qu'ils prennent entièrement sur leur propre terrein, ou encore par des arbres et des buissons auxquels ils font rapporter les angles de leurs propriétés par des directions méridiennes et des lignes mesurées.

Il ne fallait donc pas que les concurrens ne vissent qu'un seul mode et le plus vicieux, mais qu'ils cherchassent à connaître aussi ceux qui s'appuient sur la géométrie plutôt que sur les bornes, et qu'ils s'inquiétassent d'en trouver un nouveau, ou très-peu connu, qui rendant

le déplacement des bornes plus difficile, moins par la nature de la borne et la manière de la planter, que par quelque moyen mathématique et aisé de reconnaître sans incertitude ce déplacement, fût en même temps plus simple et plus précis dans ses moyens de vérification. C'est ce que vous avez demandé, Messieurs, et nous avons le regret de vous dire qu'aucun des concurrens n'y a répondu d'une manière assez satisfaisante pour que nous puissions vous proposer d'adjuger le prix que vous avez réservé pour ce sujet. C'est sur quoi nous allons vous mettre à portée de prononcer vous-mêmes, en vous faisant l'analyse de chacune des trois pièces envoyées au concours.

Le numéro 1.er sous l'épigraphe, *riverains soyons unis*, propose 1.° de diviser une commune en un très-grand nombre de sections d'après des limites données par la nature, comme des côteaux, des chemins, des rivières etc.; 2.° de choisir dans chaque commune le lieu le plus apparent comme un point de départ qui serait distingué par le nom de *sta;* 3.° d'établir des bornes de trois ordres ou de trois hauteurs différentes sous les noms de *méta* pour la plus haute, de *principa* pour la moyenne et d'*angula* pour la moins élevée. Le *méta* appartiendrait à

toute une section, le *principa* à un seul angle de chaque propriété, à celui qui serait le plus rapproché du *méta* et l'*angula* à chacun des autres angles. La distance et la direction de l'*angula* par rapport au *principa*, du *principa* par rapport au *méta*, et du *méta* par rapport au *sta*, seraient déterminées et constatées. Les *principas* recevraient des numéros qui seraient portés sur les états de sections, sur les plans parcellaires et sur les contrats des propriétés. L'auteur établit que, par ce moyen, le gisement des bornes deviendrait invariable, toujours susceptible d'être reconnu, sans qu'il fût nécessaire de recourir au mesurage de la section entière; qu'il suffirait pour les rectifications de remonter de l'*angula* au *principa*, du *principa* au *méta*; et du *méta* au *sta*.

Nous ne contesterons pas à l'auteur que le moyen qu'il propose, étant bien ordonné, ce qui n'est pas aussi simple qu'il peut le croire, ne fasse retrouver, en cas de besoin, le gisement d'une borne: mais nous ne pouvons reconnaître que ce mode soit moins dispendieux que celui qui est le plus communément pratiqué aujourd'hui; car pour ne parler que des bornes et sous le seul rapport de la matière, si d'un côté les *angulas* ne coûtaient presque rien, pas plus que

les bornes actuelles, de l'autre aussi, les *principas* qui devraient être distingués et plus élevés, ne le pourraient sans présenter une forme et des dimensions qui entraîneraient un accroissement de frais. Or, contre l'attente de l'auteur, sans doute, ces bornes *principas* quoique annoncées ne devoir appartenir qu'à un seul des angles de chaque propriété, tandis que les *angulas* sont censés devoir occuper les autres angles, seraient cependant presque aussi nombreuses que les *angulas* et pourraient même, selon telle circonstance, l'être davantage. Pour en connaître la vérité et la raison, il suffit de diviser sur le papier un carré en seize quadrilatères et de supposer le *principa* sur la direction d'une diagonale du carré; dans ce cas, l'on trouvera que pour borner les seize parcelles selon le système de l'auteur, il ne faudrait que neuf *angulas* contre seize *principas*. Nous ne conviendrons pas non plus que le moyen proposé soit plus simple pour la vérification, parce qu'il la fait dépendre en général de trois rapports qui se composent de six quantités dont trois angles de direction et trois lignes à mesurer; ni même plus précis, parce que la direction des lignes devant se combiner avec leur mesure, la vérification deviendrait d'autant moins sûre que la mesure serait plus étendue et que la direc-

tion aurait été prise à la boussole ou rapportée à un seul point fixe, par un angle observé à un moindre nombre de minutes près, sans parler de la difficulté qui se présenterait, si, au moment de la vérification, le point fixe n'existait plus sur le terrein. Le mode d'aujourd'hui, opposé par l'auteur, n'emploie pas nécessairement des angles de direction, il lui suffit de mesurer plusieurs lignes qui viennent se couper sur la borne pour qu'il en puisse constater le gisement; ces lignes d'ailleurs étant prises entre autant de points fixes que les localités en présentent, la vérification a moins à souffrir de la disparition d'un de ces points.

Mais une circonstance principale qui doit éloigner du prix le mode proposé dans le numéro premier, c'est qu'il exige des opérations et des dépenses générales pour lesquelles la volonté de toute une communauté est nécessaire, et qu'autrement il ne peut servir à deux propriétaires qui conviendraient de se borner entre eux. D'où il suit, que ce système n'est pas immédiatement applicable aux besoins particuliers. Nous dirons en passant que tout système de bornage procédant du grand au petit, comme celui dont nous venons de nous occuper, ne pourrait s'établir d'une manière plus simple, plus certaine et plus économique que par les plans parcellaires du cadastre, si les

propriétaires consentaient à prendre la peine d'indiquer contradictoirement avec leurs voisins les bornes de leurs propriétés aux géomètres chargés de ces plans.

N.° 2, sous le titre d'Essai, ayant pour épigraphe : *le bien d'autrui tu ne prendras*, est fait avec méthode et annonce un homme instruit que son zèle pour l'économie rurale et son attention à ne pas perdre une occasion de la servir, ont pu engager à s'occuper du sujet proposé, tandis que son essai nous le montre comme appelé à traiter des questions d'un ordre plus élevé. Mais ce concurrent n'est pas entré dans votre intention, Messieurs, il donne la description de nouvelles bornes, et s'attache à une manière de les mieux fixer; il ne parle d'aucun moyen géométrique et n'expose pas une nouvelle méthode de bornage. Il forme ses bornes avec des pieux de bois dur et goudronné dont il règle la hauteur et l'enfoncement en raison de la position et de la nature du sol. Pour empêcher qu'on ne les coupe et les rendre plus difficiles à déplacer, il les perfore dans toute leur hauteur, et fait traverser chacune par une tige de fer à laquelle il la fixe. Cette tige est armée, dans sa partie inférieure, d'un fer de flèche afin d'opposer une résistance aux efforts qu'on ferait pour arracher le pieu. L'auteur conserve la tête de

ce pieu par une plaque en plomb, fer ou cuivre sur laquelle il trace les directions nord-sud et est-ouest et qu'il attache par des clous fichés non seulement verticalement comme ceux de dessus, mais encore horizontalement au moyen de quatre bavures d'un pouce carré chacune, lesquelles sont rabattues et clouées sur les côtés du pieu.

C'est à cela que l'auteur s'est arrêté. Ainsi il n'a eu en vue qu'une plus grande difficulté du déplacement des bornes et il n'y a considéré qu'une difficulté physique, matérielle, tandis que la condition de la dépense, faisait assez sentir qu'il s'agissait plutôt d'une difficulté abstraite qui devait être vaincue par quelque moyen mathématique tout simple et à la portée des intelligences ordinaires.

Si, actuellement, nous considérons à part la borne proposée par l'auteur, nous douterons même qu'elle ait la fixité qu'il s'en promet, car si d'un côté elle peut arrêter les efforts d'un usurpateur timoré, de l'autre les parties de métal dont elle est accompagnée ne manqueront pas de tenter certains voleurs exercés qui ne les obtiendront qu'en la détruisant.

A l'occasion de la dépense qu'il regarde comme légère et que nous croyons au contraire devoir être, et pour la matière et pour la main-d'œuvre, au-dessus des facultés des nombreux petits pro-

priétaires, l'auteur n'y a pas eu égard et il accuse l'impossibilité où il a été de remplir la condition imposée par la société pour que la nouvelle méthode demandée ne soit pas plus dispendieuse que celles qui sont usitées actuellement. Il pense d'ailleurs que cette condition n'a pu être de rigueur, parce que les pierres qui servent aujourd'hui de bornes ne coûtent rien pour l'ordinaire, et que vous n'avez pu vouloir, Messieurs, que la nouvelle méthode de bornage n'exigeât point de frais. Mais la dépense d'un bornage ne consiste pas dans les bornes elles-mêmes, puisqu'elle peut être nulle de ce côté, c'est dans le nombre des vacations de l'expert ou du géomètre qui y procède, lequel nombre varie suivant telle méthode qu'il suit plutôt que telle autre; c'est aussi selon que cette opération se fait à l'amiable ou judiciairement, et, dans ces deux cas, elle est proportionnellement moindre pour une plus grande étendue de terrain que pour une plus petite.

Arrivant à une conclusion, nous croyons, Messieurs, d'après les considérations qui viennent de vous être soumises, que le n.° 2 n'a pas droit au prix que vous avez proposé pour une nouvelle méthode de bornage.

Le dernier mémoire, sous le n.° 3, ne porte aucune épigraphe. Nous passerons légèrement

dessus, quoiqu'il soit le plus étendu. L'auteur fait de bonnes observations sur l'importance assignée aux bornes par les plus anciens législateurs et il signale avec clarté les vices du mode de bornage le plus généralement usité ; mais il ne propose pas de nouvelle méthode ; il ne fait que donner la préférence aux fossés ou rigoles, aux arbres et aux haies vives et s'efforce de la motiver.

Sans contredit les fossés sont généralement de bonnes limites, mais on ne peut pas obliger son voisin à adopter de moitié avec soi ce moyen de bornage, et le petit propriétaire ne pourrait pas, sans une perte sensible, prendre sur son seul terrain, la largeur des fossés qui devraient le limiter. Passant aux arbres, l'auteur relate lui-même les inconvéniens qui empêchent de les employer comme bornes ; c'est 1.° que les arbres font tort à la terre par leurs racines et l'ombrage qu'ils donnent à leurs alentours ; 2.° que dans certaines contrées non boisées, il est toujours difficile d'y voir croître un arbre isolé et exposé à tous les vents ; 3.° que ce serait pour les propriétaires un grand assujettissement que de soigner et de cultiver pendant plusieurs années les arbres qu'ils destineraient à servir de bornes. L'auteur, au lieu de refuter ces objections qui paraissent être de quelque poids, se contente de

dire que le propriétaire qui aime sa tranquillité ne se laissera pas séduire par ces vains raisonnemens. Quant aux haies vives, l'auteur lui-même débute en disant qu'elles sont peu propres au bornage des terres labourables, et comme les propriétés de cette nature sont les plus nombreuses et se prêtent le plus facilement aux empiétemens, nous n'en dirons pas davantage sur ce moyen.

Les fossés, les arbres et les haies sont d'ailleurs des moyens de bornage trop connus et trop usités, selon l'exigeance des localités ou la volonté des propriétaires, pour apparaître ici comme pouvant constituer une nouvelle méthode de bornage; c'est pourquoi nous ne pouvons être favorables à l'auteur du n.° 3, autrement qu'en rendant justice à son zèle et à l'expérience que, sous d'autres rapports, il paraît avoir du sujet qu'il a traité.

En résumé, c'était par quelque idée neuve reposant sur la géométrie la plus élémentaire, sur celle de la règle qui pourrait être aussi appelée la géométrie des champs, que les concurrens devaient chercher à satisfaire aux conditions du programme. La difficulté du sujet n'était pas d'établir un bornage durable et certain, car on y parviendra toujours si l'on ne regarde ni à la dépense, ni aux procédés mathématiques; mais elle existait dans la simplicité et l'économie

des moyens d'exécution. Le non-succès des trois mémoires envoyés au concours nous a presque mis en défiance sur la possibilité de la résoudre et nous a obligés d'y penser par nous-mêmes. Voici ce que nous avons trouvé.

Un propriétaire mesure la longueur de chaque côté de sa propriété et plante, dans l'intérieur, une seule borne dont il détermine la distance à chacun des angles. S'il ajoute une autre mesure à ces premières, celle de petites lignes directrices qui seraient prises dans l'alignement de la borne à quelques points fixes et s'arrêteraient aux côtés qu'elles auraient à traverser, et s'il prend enfin, sur le côté où aboutit chaque directrice, la distance aux angles de droite et de gauche, ce propriétaire aura alors tout ce qui lui est nécessaire pour constater et retrouver au besoin les dimensions et les angles de sa propriété, et la méthode qu'il aura suivie aura répondu à toutes les conditions du programme. En effet, l'idée d'une seule borne pour une même pièce de terre constitue une nouvelle méthode de bornage qui n'est certainement pas plus dispendieuse que l'ancienne et qui, en rattachant toutes les mesures à la borne unique en rend aussi le déplacement plus difficile ; d'un autre côté, cette méthode apparaît aussi simple que précise, puisqu'elle n'admet

que des lignes droites qui ne s'étendent pas au-delà de la propriété, et dont une seule, dirigée et mesurée dans l'alignement d'un point fixe, suffit pour établir et faire retrouver les autres. Cette méthode aurait donc embrassé toutes les conditions du programme. Du reste nous n'en parlons que pour prouver qu'il y avait possibilité d'en trouver une qui y satisfît. C'est la première qui soit venue à notre pensée, et nous supposons qu'il peut y en avoir de plus satisfaisantes.

Si quelque chose peut consoler notre société de n'avoir à exprimer aux auteurs des trois mémoires que des paroles encourageantes, c'est que leurs efforts et leurs mémoires auront servi à porter plus particulièrement notre attention sur le sujet proposé et à nous en faire mieux apprécier l'importance. C'est pourquoi nous vous proposons de réserver une médaille d'encouragement pour l'auteur qui traitera, selon vos intentions, la question du bornage des propriétés. Nous nous flattons que le zèle déjà exercé des trois concurrens de cette année, mieux dirigé dans l'esprit du programme et même aidé par le présent rapport, obtiendra un succès que les premiers intérêts de l'économie rurale réclament et que vous serez heureux, Messieurs, d'avoir à récompenser.

NOTICE

SUR

LE SIÈGE D'ARRAS PAR LES ESPAGNOLS

QUE LES FRANÇAIS FIRENT LEVER LE 25 AOUT 1654,

Sous le commandement du Maréchal de TURENNE,

Par M.r Ch. BUISSART, Membre résident.

(Un Extrait de cette Notice a été lu à la séance publique de la Société royale d'Arras, pour l'encouragement des Sciences, des Lettres et des Arts, le 23 Août 1824).

UN des faits les plus importans de l'histoire de la ville d'Arras et qui doit intéresser le plus ses habitans, est sans contredit celui qui les fixa pour toujours sous la domination française ; celui qui les sépara de l'alliance des Pays-Bas, auxquels le hasard seul les avait réunis (1), celui enfin dont

(1) L'Artois a cessé d'appartenir à la France en 1529, au Traité de Cambrai, appelé la paix des Dames, et y est retourné en partie en 1668, au Traité d'Aix-la-Chapelle, et définitivement tout entier à la paix de Nimègue, en 1678.

Dès 1640, Arras, capitale de cette province, était devenue française.

Les maisons d'Artois, de Flandres et de Bourgogne auxquelles cette province a successivement appartenue, ne l'ont possédée que comme fief relevant de la couronne de France. (Voyez la généalogie de ces princes à la fin de cette Notice).

je me propose de m'occuper ici ; cependant les détails en sont inconnus à beaucoup d'Artésiens.

En 1654, les Espagnols ligués avec des Français, ayant à leur tête le Grand Condé, avaient conjuré la perte de ce nouveau boulevard de la France, et sans la vaillance de Turenne, l'honorable défense de Montdejeu, son gouverneur, et la persévérance admirable de la garnison, c'en était fait, Arras rentrait sous le joug Espagnol.

C'est une mémorable victoire que celle de la levée du siège d'Arras, elle eut une grande influence sur les succès postérieurs de Louis XIV. Sans cette importante place, il n'eut peut-être pas fait d'aussi rapides progrès dans la Belgique ; ceux qui y gagnèrent le plus selon moi, c'en furent les habitans.

La société royale d'Arras faisant, de l'histoire de ce pays, l'objet de sa sollicitude particulière, j'ai cru lui être agréable en lui présentant, sous un seul corps, tout ce que j'ai trouvé d'intéressant au sujet du siège de cette ville. Les fêtes que l'on y célèbre maintenant, étant commémoratives de sa levée, j'ai pensé que c'était le moment de lui en faire l'hommage ; en comptant sur-tout sur l'indulgence de mes très-honorables confrères.

Les habitans de l'Artois, et particulièrement

ceux de la ville d'Arras, avaient vécu très-heureux sous les comtes d'Artois, sous les comtes de Flandres et sous les ducs de Bourgogne ; Louis XI renversa de fond en comble cette cité et y rendit le Nom français méprisable et redouté par les excès qu'il y commit.

Les Espagnols, qui eurent cette province par le mariage de Marie de Bourgogne avec Maxilien, 1.er ayeul de Charles V, sous la domination desquels elle passa définitivement en 1529, ne rendirent plus nos ancêtres heureux ; les schismes de Luther et de Calvin qui se propagèrent dans l'Allemagne, dans la Hollande et les Pays-Bas, qui atteignirent même une partie de la France, occasionnèrent des séditions et des guerres civiles qui les ruinèrent et les divisèrent. L'odieux duc d'Albe, de son côté, et le célèbre prince d'Orange du sien, leur causèrent des maux inouis. La cruauté de l'un et la politique de l'autre leur furent également fatales ; néanmoins des provinces et des villes voisines eurent plus encore à en souffrir et à s'en plaindre que les habitans de l'Artois.

Le Nom français était si peu considéré dans ce pays que, lorsqu'il fût question, en 1640, de faire le siège d'Arras, et que Louis XIII l'eût résolu, on rapporte que le cardinal de Richelieu, qui s'y était opposé et qui voyait cette entre-

prise de mauvais œil, dit à Puysegur, officier de confiance, « je crains le grand nombre des » habitans de cette ville; ils sont tous ennemis » jurés des Français et plus Espagnols que les » Catalans. » Le cardinal contribua beaucoup à la prise de la ville en 1640, et c'est une éternelle obligation que nous devons lui en avoir. (1)

---

(1) « Le maréchal de la Meilleraye reçut ordre (en juin 1640) » de rejoindre les maréchaux de Châtillon et de Chaunes, » pour entreprendre le siège d'Arras; la principale direction en » était confiée à Châtillon, élève du célèbre prince Maurice. »

« Le cardinal Infant (gouverneur des Pays-Bas en ce moment) » se rend à Lille, y rassemble son armée et propose, dans un » conseil de guerre extraordinaire, les mesures les plus pro- » pres à obliger les Français à lever le siège. Les uns furent » d'avis d'attaquer les lignes, d'autres insistèrent à ne point » exposer témérairement une armée de laquelle dépendait la » conservation des Pays-Bas catholiques. Les généraux Fran- » çais étaient dans la même perplexité. En cas d'attaque, le » maréchal de la Meilleraye voulait que l'on sortit des lignes » pour aller au-devant des Espagnols; le maréchal de Châtillon » était d'un avis contraire, disant qu'il faudrait lever tous les » quartiers; qu'après cela, il serait facile aux ennemis de jetter » du secours dans la place. On demanda les ordres du Roi. La » réponse du cardinal, premier ministre, est singulière. » « Je » ne suis ni homme de guerre, ni capable de donner mon avis » sur ce sujet; lorsque le Roi vous donne à tous trois le com- » mandement de ses armées, il vous en juge capables; il lui » importe fort peu que vous sortiez ou ne sortiez pas de vos » lignes, mais si vous manquez de prendre Arras, vous m'en » répondrez sur vos têtes ». (Annales belgiques, page 416).

Le Roi Louis XIII et le cardinal de Richelieu se trouvaient en ce moment à Doullens, et quoique le cardinal Infant ait

Pour arriver au sujet de cette notice, il est bon, je pense, de se reporter à quelques événemens antérieurs ; qui ne se rappelle les troubles qui eurent lieu pendant la minorité de Louis XIV, sous le ministère du cardinal Mazarin (que l'histoire désigne sous le nom de guerre de la fronde)? en raison des événemens arrivés sous Paris et près de Villeneuve-St.-George, et de la défection d'une partie des mécontens à la tête desquels il s'était placé, le prince de Condé avait quitté la France et se trouvait à la solde des Espagnols. Après l'avoir vu, si jeune encore, les vaincre à Rocroy et leur ôter pour toujours leur prépondérance militaire, on le compte avec regret dans leurs rangs, ceint des lauriers cueillis à Fribourg, à Norlingue et à Lens.

Depuis deux ans qu'il était sous leurs drapeaux, l'Archiduc, gouverneur des Pays-Bas, ne cessait de le presser de mettre le siège devant Arras. Le

---

choisi le moment où les maréchaux de la Meilleraye et de Chaunes étaient sortis de leurs lignes pour aller au-devant d'un convoi, il n'obtint qu'un succès éphémère et finit par être repoussé.

Enfin, le 9 août 1640, la ville capitula en présence de l'Armée espagnole, forte de 30,000 hommes, qui occupait en partie, entre Rœux et Monchy-le-Preux, la même position que Turenne choisit en 1654.

prince avait toujours hésité à prendre ce parti ; mais au mois de juin 1654, la cour de Louis XIV, qui se trouvait à Reims, forma le dessein d'assiéger la ville de Stenay, qui était l'une de celles que le Roi avait donné au prince de Condé pour le récompenser de ses services ; à cet effet, les maréchaux de Turenne et de la Ferté eurent ordre de réunir l'Arméeaux environs de S.te-Menehould, et le 19 juin, 2500 hommes de cavalerie, soutenus par 4 à 5000 fantassins, investirent cette place.

Le prince de Condé qui n'avait pas d'intérêt plus pressant que celui de conserver Stenay, sollicita vivement l'Archiduc de lui fournir les moyens de la secourir, mais la mésintelligence qui s'était glissée parmi les Chefs de l'armée espagnole, à cause de l'arrestation du duc Louis de Lorraine, ne permit pas d'exécuter ce projet et après avoir mis en question l'attaque du Catelet, celle de la Bassée ou de Béthune que l'on offrait de remettre au prince de Condé, pour l'indemniser de la perte de Stenay, on se décida sur l'avis que ce prince en avait ouvert à se diriger sur Arras, cette propositon ayant été accueillie favorablement par l'archiduc Léopold, le comte de Fensaldagne et la majeure partie du Conseil d'Espagne.

Mais plus cette entreprise paraissait belle et

grande, plus on y trouvait de difficulté ; cette ville, qui était défendue par Béthune et La Bassée, se trouvait aussi très-enfoncée dans le pays ennemi. L'armée française pouvait se mettre aisément entre Douai et l'armée d'Espagne, d'où cette dernière devait nécessairement tirer ses approvisionnemens, et la ville surtout ayant une grande enceinte, le siége exigeait une armée nombreuse et nécessitait d'immenses travaux.

Le duc François de Lorraine, jaloux du prince de Condé, offrait ses troupes pour le siége d'Arras et les refusait pour toute autre entreprise. Il regardait la conquête de cette ville comme tellement difficile, qu'il espérait que le prince y eut perdu une partie de sa brillante réputation ; néanmoins il prévoyait les obstacles que l'on y a rencontrés depuis.

Enfin on donna des ordres pour se saisir des postes ; avec une condition que Fuensaldague y fit insérer, qu'en cas que les Français jetassent des soldats dans la place on s'en irait à La Bassée.

Plusieurs manuscrits et divers auteurs que j'ai entre les mains, donnent le journal du siége d'Arras dans le plus grand détail et avec des variantes. Mon intention est d'extraire de chacun d'eux les faits les plus intéressans et de tâcher de

diminuer, autant qu'il me sera possible, la sécheresse qui résulte des descriptions de combats, d'attaques, de défenses, etc.

J'ai fait lithographier un plan de ce siége et des positions des troupes qui l'ont fait lever; il se trouve à la fin de cette notice. Il facilitera l'intelligence de divers faits d'armes dont je donne ici la relation.

Des ordres ayant été donnés avec la plus grande discrétion, le 3 juillet 1654, à huit heures du matin; 4 ou 5000 cavaliers lorrains, commandés par Ligneville, investirent la place et prirent leurs quartiers entre la Scarpe et le ruisseau du Crinchon. (1)

Dès que le gouverneur eut connaissance de

(1) Le comte Delatour étant mort en 1652, il avait été remplacé, dans le commandement de la ville d'Arras, par le comte de Montdejeu (depuis maréchal de Schulemberg) qui avait trouvé la place sans défenses, sans troupes, sans munitions de guerre, les magasins vides, les dehors sans travaux et les canons sans affuts. Il en avait rendu compte à la Reine, espérant qu'elle lui aurait fourni de l'argent pour toutes ces choses indispensables; mais le trésor royal étant épuisé, on lui accorda la permission de lever des contributions sur les ennemis, ce qui était à la mode dans ce tems; par ce moyen il parvint à entretenir un corps de 2500 hommes et à ravitailler la place, après avoir exécuté divers travaux au dehors.

leur apparition, il expédia des courriers à la cour et fit demander au colonel Debarre qui commandait un camp volant dans les environs de Rüe, qu'il lui envoyât son régiment et celui d'Equancourt qui étaient depuis peu sortis d'Arras ; mais ils se trouvaient trop éloignés et ils ne purent rentrer à tems dans la ville.

Le même jour, 3 juillet, sur le soir, le prince de Ligne vint se loger avec toute la cavalerie espagnole à la ferme de la Cour-au-Bois et au village de Tilloy. Le lendemain M.r le prince de Condé arriva avec son armée et se porta entre Beaurains et Agny ; différens corps de troupes furent immédiatement envoyés au-delà de la rivière de Scarpe pour fermer toutes les issues de la ville et en compléter l'investissement.

Le troisième jour, toute l'infanterie arriva avec les bagages, les munitions, l'artillerie et les approvisionnemens. L'armée assiégeante était de 40 à 45,000 hommes. On y comptait de 16 à 18,000 hommes d'infanterie, 12 à 14,000 chevaux, 7 à 8,000 pionniers, tous armés de fusils, et 3 à 4,000 artilleurs.

Les circonvallations furent faites sur les mêmes lignes qu'avaient tracé les Français en 1640 : elles avaient près de cinq lieues de développement.

L'Archiduc était logé à la Cour-au-Bois. Le

comte de Fuensaldagne avait son quartier au-delà de la Scarpe, entre Athies et St.-Laurent, joignant celui du comte de Garcies, maître de camp général, posté auprès de Roclaincourt

Ce dernier se liait à celui de don Fernando de Solis, général de l'artillerie, qui avait son quartier sous Mont-St.-Eloy.

Les Lorrains ensuite appuyaient à la droite de don Fernando de Solis et atteignaient à la gauche du quartier du prince de Condé qui se trouvait aussi à la gauche de ceux du prince de Ligne et de l'Archiduc, où se trouvaient les Espagnols et les Allemands.

Le gouverneur se hâta de faire mettre ses fortifications en état et de prendre les mesures les plus propres à faire une longue défense. Il envoya aussitôt une cornette de cavalerie dans le dessein de troubler les ennemis dans leurs travaux. Cette sortie n'eut aucun succès.

Le colonel Debarre entreprit de faire entrer quelque secours dans la place. Les deux régimens qu'il amenait et qui étaient le sien et celui de St.-Lieu, attaquèrent la nuit avec tant de courage et de succès le quartier du prince de Ligne, que, s'ils n'eussent perdu la route pendant l'obscurité, ils seraient tous entrés en ville.

Cent cavaliers seulement, quelques officiers et le colonel St.-Lieu s'introduisirent par la porte de Méaulens

Le 6, le colonel d'Equancourt ayant battu la garde avancée du quartier des Lorrains, conduisit 350 chevaux dans la ville ; deux autres escadrons allaient l'y suivre, mais ils s'égarèrent dans l'obscurité, perdirent beaucoup de monde et laissèrent 120 prisonniers parmi lesquels on cite le capitaine de Verderonne et les colonels de Sancerre et de Beauvilliers.

Le chevalier de Créquy fut plus heureux en ce qu'ayant fait le tour et attaquant les endroits moins bien gardés des environs d'Ecurie, d'Anzin, des faubourgs de Ste.-Catherine et de St.-Nicolas, il parvint à pénétrer dans la place avec 230 cavaliers. Un autre régiment qui le suivait manqua le chemin ; les Espagnols ayant pris les armes, il fut contraint à se retirer.

Le comte de Fuensaldagne, voyant qu'il était entré dans la place plus de 800 chevaux avec des officiers expérimentés, voulait qu'avant que les troupes espagnoles s'engageassent davantage dans ce siége, on l'abandonnât pour entreprendre celui de La Bassée ; mais le prince de Condé tint toujours ferme et l'archiduc Léopold, quoiqu'il ne fut pas de son avis, n'osa jamais

le contredire, tant il avait de confiance dans la valeur et l'expérience de ce prince.

Les assiégeans pressèrent les travaux des approches de la place en deux côtés différens, c'est-à-dire, du quartier de l'Archiduc et de celui du prince de Condé ; les soldats travaillant à l'envi des pionniers pour y gagner une augmentation de solde. Le gouverneur, grâce aux renforts qui lui étaient survenus, résolut de faire de fréquentes sorties ; ce qu'il exécuta avec beaucoup de hardiesse et de valeur. Son projet était de gagner du temps pour faciliter aux troupes du Roi la prise de Stenay et permettre ensuite à son armée victorieuse de venir délivrer la ville d'Arras, ce qui ne pouvait manquer d'avoir lieu ; car le cardinal Mazarin ne pouvait pas honorablement laisser prendre, aux yeux de Sa Majesté, une place aussi importante.

Le maréchal de Turenne fit avertir le maréchal de La Ferté de se porter avec ses troupes du côté de Ham, tandis qu'avec les siennes il manœuvrerait sur Maubeuge ; car dès qu'il eut appris que les troupes espagnoles avaient pris la route de Bouchain et d'Arleux, il ne douta plus qu'elles n'allassent sur Arras. Le maréchal voulut ensuite tenter d'introduire du secours

dans la place ; mais les assiégeans y apportèrent une si grande vigilance que toutes ses tentatives furent infructueuses.

L'armée française, se grossissant toujours, s'avança vers le camp des Espagnols, et pour empêcher ses convois, elle vint d'abord se poster entre Inchy et Monchy-le-Preux ; enfin parvenue au nombre de 18,000 hommes, elle s'étendit davantage, ayant sa gauche à Guemappe, son centre à Monchy-le-Preux, elle appuya sa droite à Pelves et de-là jetant des ponts sur la rivière, elle détachait continuellement différens corps qui ne cessaient de couper aux assiégeans les vivres et les munitions qui leur arrivaient en abondance de Douai et de Cambrai. (1)

Dès que le gouverneur d'Arras eut connaissance de l'arrivée des troupes françaises, il fit faire de grandes réjouissances dans la ville et or-

(1) Un régiment de cavalerie espagnole et 20 chevaux de charge conduits par des paysans, étaient sortis de Douai; les officiers et les soldats portaient chacun un sac de poudre; les autres chevaux portaient des grenades; un lieutenant qui était à l'arrière-garde apperçut un cavalier qui avait une pipe allumée; il courut à lui et lui donna quelques coups de plat de sabre. Le cavalier, qui était ivre, tira un coup de pistolet; le feu prit au sac de poudre qui était sur le cheval de l'officier, et, se communiquant aux autres sacs que chacun des cavaliers portait en croupe, le régiment entier fut détruit.

donna des distributions d'argent et de vin aux soldats afin de redoubler leur zèle pour les travaux à confectionner, et c'était aux cris de *vive le Roi !* que chacun s'empressait aux contrescarpe, aux barricades, aux caponnières, aux galeries, aux gabions et à tous les autres travaux des fortifications. Il fit part aux officiers et aux soldats de la garnison que les généraux français lui avaient offert d'introduire du secours dans la place ; mais qu'il n'avait pas jugé à propos de leur répondre, attendu qu'il voulait les consulter sur ce sujet, parcequ'ayant connaissance que les troupes du Roi, avant de faire lever le siége, pouvaient aller surpendre quelques villes de Flandres qui se trouvaient sans défense, puisque les Espagnols étaient occupés sous les murs d'Arras. S'étant assuré qu'ils pouvaient encore tenir six semaines, il pensait que c'était le cas de leur laisser faire cette diversion, d'autant mieux que pendant cet intervalle l'infanterie ennemie s'affaiblirait tellement qu'elle ne serait plus difficile à battre.

Ces motifs spécieux, entièrement de l'invention du gouverneur, réussirent parfaitement. Tous les officiers et les soldats se rangèrent avec enthousiasme de son avis. Il feignit d'aller rendre réponse aux généraux, et, pendant le

cours du siége, il ne manqua ni de finesses ni de subterfuges pour entretenir le courage de ses troupes en leur donnant la meilleure espérance d'être secourues.

Le 19 juillet, la garnison, animée du meilleur esprit, sollicita vivement le gouverneur de faire une sortie vigoureuse contre les travaux des assiégeans. Il leur représenta qu'ils étaient si reculés qu'ils couraient les riques d'être coupés, et que les ennemis avaient la veille construit une grande place d'armes; mais l'espoir de faire quelqu'action d'éclat qui dominait tous ces braves, ne leur permit pas d'écouter les remontrances de leur chef; il fallut qu'il souscrivît à leur demande.

Les préparatifs se firent à la hâte, et à-peu-près 2,500 hommes s'échelonnèrent pour attaquer une traverse que pratiquait le prince de Condé à la gauche des Espagnols, au sud du fauboug de Ronville, à la hauteur de Beaurains. Le chevalier de Créquy et le colonel St.-Lieu conduisaient l'attaque, sous la protection du canon des remparts, dont le plan, à ce qu'il parait, était bien concerté; mais le succès ne répond pas toujours aux espérances. Après que les Français eurent chassé, presque sans résistance tout ce qui se trouvait à la traverse du

prince, et comme ils allaient se rendre maîtres de la place d'armes, qui ne faisait qu'une faible résistance; le prince de Condé s'avança avec 6000 chevaux et feignit de couper la retraite à ceux qui se trouvaient près de la contrescarpe; alors les Français, oubliant ce dont ils étaient convenus, s'exposèrent en désordre au feu de la place d'armes et de la traverse; le colonel d'Equancourt soutint bravement la première charge qui se fit, et permit, par sa fermeté, aux autres qui revenaient en désordre de se rallier; dès ce moment, il s'établit un combat furieux et opiniâtre, jusqu'à ce que, le nombre des Espagnols, croissant toujours, les Français furent forcés de se retirer. L'infanterie, abandonnée à la merci du Prince, fut fort maltraitée, et généralement tous ceux qui se trouvaient vers la traverse, furent taillés en pièces ou faits prisonniers.

Il ariva enfin 600 fantassins qui protégèrent la retraite et la firent faire en meilleur ordre.

La perte fut assez considérable de part et d'autre; le vieux de Serre, qui commandait le régiment de Montdejeu, y perdit la vie, ainsi que plusieurs capitaines et officiers. Le colonel St.-Lieu y fut blessé d'un coup de pique.

Comme le 20, dès la pointe du jour, les

assiégeans avaient dressé deux batteries, l'une de cinq et l'autre de six pièces de canon, le gouverneur, pour consoler ses troupes du mauvais succès de leur entreprise de la veille, leur fit croire qu'il savait par ses espions que les Espagnols avaient perdu tant de monde dans le combat, qu'ils avaient dressé ces batteries pour les empêcher désormais de faire de semblables sorties.

Le 22 juillet, les espagnols s'approchèrent de la place pour attaquer les deux bastions de la couronne. Comme Vauban a entièrement changé le système de défense de la place, ces deux forts n'existent plus ; ils étaient à la place qu'occupe la citadelle. (1)

Le gouverneur s'était, dès la veille, apperçu de leur projet et y avait envoyé le monde nécessaire : aussi les Espagnols y furent-ils repoussés avec tant de vigueur, qu'il laissèrent sur la place tous leurs outils, leurs fascines et leurs gabions, quoiqu'ils revinssent à la charge à trois reprises différentes. Dès le point du jour, les assiégés sortirent encore et chargèrent si brusquement les ennemis, qu'ils les renversèrent les

(1) Louis XIV, pendant son séjour à Arras en 1667, en ordonna la construction, mais l'on n'en commença les travaux qu'en 1670.

uns sur les autres, leur tuèrent 500 hommes, abattirent le logement qu'ils avaient commencé et bouleversèrent tous leurs travaux dans la contrescarpe.

Par suite de plusieurs fausses attaques, les Espagnols parvinrent à se rendre maîtres de la couronne ou hauteur de Beaudimont. Le gouverneur, pour animer ses soldats à reprendre ce poste important, leur dit qu'il n'était occupé que par des Lorrains ; que c'était des troupes mercenaires ; qu'ils étaient cousus d'argent et chargés du butin qu'ils avaient fait partout ; qu'en les chassant de cet endroit, cette proie pourrait les enrichir ; de sorte que, s'étant mis à la tête d'un bataillon, soutenu de deux escadrons et d'un corps de mousquetaires, Il marcha droit à l'ennemi qui ne fit aucune résistance. Les Lorrains se sauvèrent et abandonnèrent ce poste d'où ils pouvaient néanmoins fort incommoder les assiégés, la contrescarpe se trouvant sans palissades, le fossé sans traverse et sans aucun retranchement qui les pût empêcher d'aborder la muraille.

Pendant les dix jours suivans il ne se passa rien de bien important. Les travaux de la tranchée et de la sappe se continuèrent de part et d'autre.

Enfin les Espagnols ouvrirent une tranchée sur la gauche de leur attaque, élevèrent une grande redoute entre la couronne et la demi-lune de de Bourgogne et ils firent deux approches vers une tenaille enterrée que le gouverneur avait fait pratiquer au-devant de celle de la demi-lune de Bourgogne ; enfin, ils dressèrent leurs batteries vers une demi-lune de pierres, vis-à-vis de la contrescarpe où ils faisaient leurs approches ; ils y causèrent un très-grand dommage : en même-tems ils montèrent à l'assaut de quatre côtés, à à la tenaille de la contrescarpe, à la demi-lune de Bourgogne, au Bonnet de prêtre devant le demi-bastion sur la gauche de leur attaque et à la pointe de la contrescarpe du côté de la porte de Ronville.

Ils furent partout repoussés, quoiqu'ils eussent reçu 2000 hommes de renfort et qu'ils eussent élevé un logement à la hauteur d'une pique supérieure au Bonnet de prêtre. Avant le point du jour, ils revinrent encore à l'assaut de tous les côtés; Ils parvinrent alors à se loger ensuite dans le Bonnet de prêtre, d'où il fut impossible de les chasser, tels efforts que l'on fit. Les assiégés, en s'opiniâtrant à reprendre cette position, eurent à regretter une infinité de bons officiers et soldats qui s'y sacrifièrent en vain.

Le 31 juillet, on continua l'approche des fossés et l'on tâcha de se loger sous le Bonnet de prêtre, le long des palissades ; les assiégés, exposés au canon des ennemis dans leurs retranchemens, furent contraints de se retirer.

Cette nuit le chevalier Créquy fut blessé à la jambe, en cherchant à rentrer dans la couronne par un chemin qu'il s'était pratiqué lui-même sous terre.

Les Espagnols continuèrent leurs différentes attaques avec plus ou moins de succès ; ils posèrent deux batteries de 15 pièces de canon, qui firent beaucoup plus de bruit que d'effet. Enfin, étant parvenus jusqu'aux pieds des différens forts et demi-lune qui entouraient la place, le gouverneur inventa de nouvelles machines de bois qu'il fit ceindre au haut par des cercles de fer. On pouvait y placer une bombe à laquelle on mettait le feu par une petite crénelure, creusée dans le bois et ensuite on la jettait dans le fossé où les assiégeans travaillaient; cela fit un si grand dégat que les Espagnols furent contraints de s'en garantir sous de grandes planches couvertes de fer-blanc, de plomb et de peaux de bœuf fraîches, à la faveur desquelles les bombes roulaient et tombaient plus bas qu'eux. Ils parvinrent aussi, par ce moyen, à se

mettre à couvert des feux d'artifices qui pleuvaient sur eux sans relâche.

Après cette époque, les travaux du siége se suivirent sans interruption ; c'était tous les jours de nouvelles attaques, des mines que l'on faisait jouer, de nouvelles traverses que l'on contruisait, de nouvelles sorties que faisait la garnison.

Le 8 août, les assiégeans passèrent la contrescarpe à la faveur de deux galeries sous terre, qui découvraient la traverse des Français. Alors ceux-ci se retirèrent derrière des flancs qu'ils avaient construits les jours précédens.

Les Espagnols voulurent se loger ensuite dans la corne et sur le talus de la contrescarpe, nommée la tenaille de vers les Capucins. Les Français pour les déloger leur donnèrent de fréquens assauts et ce, avec plus ou moins de succès : plus le gouverneur se sentait pressé, plus il tâchait d'écarter l'ennemi par les *retirades* et par les retranchemens qu'il faisait toujours dans les dehors et que toujours les assiégeans s'efforçaient également de gagner.

Le 11 août, le courage des assiégés n'est pas diminué ; ils accueillent diverses attaques aux tenailles avec tant de courage et de succès qu'une partie des assiégeans demeure dans le fossé et l'on compte parmi eux beaucoup d'officiers.

Le régiment allemand de Mondejeu fait une vigoureuse sortie du côté de la demi-lune de Bourgogne ; il bouleverse et les ennemis et leurs travaux ; il les empêche d'avancer. Ils reviennent une seconde fois à la charge et encore avec un plus grand succès. Un grand nombre de prisonniers qu'ils ramenèrent dans la ville, est le fruit de cette victoire.

On continua les jours suivans des deux côtés l'attaque et la défense avec un courage digne d'éloges ; les assiégés ne se sont pas un instant démentis pendant le cours du siége, l'un des plus opiniâtres de cette époque.

Dès le 18 août, les Espagnols, après avoir pratiqué une brêche à la petite corne de vers les Capucins, firent, sur le soir, jouer deux mines et s'en emparèrent ; mais un assaut qu'ils tentèrent le même jour sur la demi-lune de Bourgogne n'eut aucun succès. Ils y perdirent au contraire beaucoup de monde.

Le sieur de Boham, maître de camp d'un régiment et lieutenant-colonel de celui de Montdejeu, qui s'était acquis une grande réputation par sa valeur et par ses connaissances, fut tué par suite d'une vigoureuse attaque que les assiégeans firent la nuit avec une quantité de grenades.

Les jours d'après l'on ne fit que des fausses attaques, et les assiégeans n'avancèrent que bien peu leurs approches.

Condé, qui voyait que le siége avançait lentement, détacha trente officiers réformés qu'il mit à la tête de trois cents grenadiers choisis et un nombre considérable de jeteurs de cercles à feu, qu'il fit soutenir par un corps de cavalerie et d'infanterie. Ces gens déterminés entreprirent de forcer la barrière de la porte de Ronville pour entrer dans la grande place d'armes des assiégés; Voignon y accourut avec ses trois escadrons, et, ayant bordé la palissade, il la défendit à coups de pistolet et de mousqueton; les assiégeans furent repoussés avec une perte considérable. Le lendemain on attaqua une traverse qui couvrait l'un des deux bastions de la grande corne de Guiche; mais ce n'était que pour attirer les forces des assiégés et pour surprendre la barrière qui avait été déjà si vigoureusement défendue la veille. D'Equancourt tint ferme à la traverse, et Boham, colonel de l'infanterie, se défendit vaillamment à la barrière. La traverse fut néanmoins emportée et les ennemis s'étaient déjà assurés un logement jusqu'à la pointe du petit bastion du grand ouvrage à corne vis-à-vis la traverse qu'ils venaient de

gagner. Déjà le mineur y était attaché; Voignon eut ordre de descendre dans le fossé et d'aller droit à la galerie et au nouveau logement des ennemis. Il y alla avec trente-deux hommes, tailla en pièces ceux qui étaient dans ce poste, tua les deux mineurs et rompit la galerie. Montdejeu criait de toutes ses forces qu'on se montrât et qu'on regagnât la traverse perdue. Voignon s'y jeta l'épée à la main avec tous ses hommes, à travers une grêle effroyable de grenades et de cercles à feu; les assiégeans furent repoussés jusqu'à la redoute de pierre. Voignon rompit en se retirant tout le logement et fit main basse sur tout ce qui se présentait; il perdit vingt-trois hommes, mais le lendemain matin la terre parut couverte de morts à la traverse et à la barrière; parmi eux se trouva le chevalier de Médicis; dans une autre sortie le marquis de Créquy fut grièvement blessé.

Dès ce moment, les Espagnols reconnurent l'impossibilité de prendre la ville, et ils se repentirent d'avoir eu tant de déférence dans le prince de Condé.

Le 23 août, vers le soir, on prévint le gouverneur que trois cents fantassins lorrains étaient entrés dans la tranchée, contre leur ordinaire, car ils ne quittaient jamais leur quartier. Il jugea

de-là qu'on pourrait bien donner quelques assauts à ce peu de *retirades* qui lui restait encore dehors. Aussi fit-il redoubler les préparatifs de poudre, de grenades et de feu d'artifice.

Ayant donné ses soins à la conservation de l'ordre dans la ville, il garnit tous ses postes et assura les officiers et les soldats qu'ils ne seraient plus attaqués que cette nuit-là, comme s'il eut eu quelque pressentiment de ce qui devait arriver le lendemain.

Les ennemis ne manquèrent pas, à l'entrée de la nuit, de donner un assaut général; mais comme l'on s'y était attendu et que tout était prévu, on le soutint avec une vigueur admirable. Sur les trois heures du matin, le gouverneur fit faire une sortie sur ceux qui gardaient la traverse qu'on avait prise, et les en ayant chassés, il ruina tous leurs travaux, ensuite il rentra dans la contrescarpe avec St.-Lieu et se jeta sur un manteau pour y prendre quelque repos (1)

(1) Les généraux de l'armée française, qui étaient postés à Monchy-le-Preux, ne recevaient aucune nouvelle d'Arras et n'avaient pu encore apprendre en quelle situation les choses étaient dans la ville; cependant un soldat, auquel on avait fait avaler une petite boîte d'or dans laquelle il y avait un billet, se hasarda de sortir pour passer à l'armée du Roi, mais quelques remèdes qu'on lui fit prendre, il fut pendant deux jours sans rendre la boîte. Le maréchal de La Ferté;

Cependant, depuis quelques jours Stenay s'était rendu aux armes de Louis XIV, qui ne cessait de visiter les travaux et passait presque toutes ses nuits à cheval. La présence de ce jeune monarque, âgé à peine de seize ans, accéléra beaucoup la reddition de cette place, qui eut lieu le 12 août.

Lorsque l'Archiduc reçut cette nouvelle, il en ressentit une peine extrême, et comme de là dépendait le succès de l'entreprise, il réunit le conseil dans sa tente pour savoir si on la continuerait ou si l'on attendrait que le Roi arrivât avec toutes ses forces pour l'abandonner. Le comte de Fuensaldagne, qui avait toujours prévu la fâcheuse issue de cette tentative, ne balança pas à dire qu'il fallait lever le siége; qu'il restait encore beaucoup de travaux à exécuter avant de contraindre le gouverneur à rendre la place, et que, pendant ce tems, le Roi pouvait réunir son armée; il ajoutait que chaque jour l'infanterie se débandait; que le

---

homme dur et impétueux, proposa de faire éventrer le soldat, disant qu'il valait mieux perdre un homme de rien qu'une place de cette importance; enfin, par bonheur pour le soldat, une médecine très-forte fit l'effet que l'on attendait, et les nouvelles que l'on reçut du gouverneur décidèrent les maréchaux à agir; Turenne écrivit à Mondejeu qu'il se tranquilisât, et que la place serait bientôt délivrée.

camp n'avait plus de vivres ni de munitions ; que par conséquent on ne pouvait plus faire de si fréquentes ni de si vigoureuses attaques ; que les soldats étaient atteints d'une maladie contagieuse qui en diminuait tous les jours le nombre.

Le conseil n'accueillit pas ces observations ; on y répondit qu'on était toujours maître de lever le siége quand on voudrait : qu'encore fallait-il voir ce que le Roi ferait quand il serait venu ; ce fut le sentiment de M.r le prince de Condé, parceque, disait-il, les lignes sont en trop bon état pour être forcées, pour peu que des braves gens veulent les défendre comme il faut. (1)

---

(1) Le prince de Condé n'avait cessé d'entretenir des intelligences avec plusieurs bourgeois, et un Franc-Comtois, qui s'était chargé de porter des nouvelles de sa part, sous le costume espagnol, comme étant envoyé par un espion de Turenne, vendit tout le complot, parcequ'un véritable espion du maréchal le contredit et le confondit; le Franc-Comtois fut pendu ; mais les habitans furent sévèrement châtiés ; le gouverneur s'étant convaincu qu'il se tenait des conciliabules dans les églises et les couvens, et ayant en vain sommé les capitaines de la ville de se rendre sur la place avec leurs compagnies ; il se mit à la tête de trois escadrons avec Voignon, son neveu, officier de confiance, et les conduisit sur la grand'place, où était logé le premier capitaine des bourgeois ; il fit enfoncer la porte de sa maison qui était barricadée et le fit amener devant lui pour lui demander raison de sa désobéissance. Comme il n'avait pas d'excuse valable à

Le Roi arrivé le 18 à Péronne avec le cardinal Mazarin, et l'armée qui avait fait le siége de Stenay, sous le commandement des comtes de Gadanes et de Grandpré, ne s'occupa plus que de la délivrance d'Arras ; au moment où les troupes se mettaient en route pour l'Artois, le prince de Condé parut à la tête de soixante escadrons pour

---

donner, le gouverneur fit venir un prêtre et le bourreau. Dès que les bourgeois eurent connaissance de ce qui se passait, ils accoururent avec leurs capitaines à leur tête, pour recevoir les ordres du gouverneur. Les principaux se mirent à genoux pour lui demander la grâce de ce malheureux, pendant qu'on dressait une potence pour l'expédier. Alors, sans avoir l'air d'entendre, Montdejeu fit cerner les bourgeois et les fit enfermer dans l'abbaye de St.-Vaast avec ordre de fendre la tête au premier qui bougerait.

Pendant qu'ils étaient ainsi réunis, on fouilla toutes les maisons, où l'on ne trouva que des femmes, des vieillards et des enfans. Le patient néanmoins était resté sur la place entre le confesseur et le bourreau ; il ne se pressait pas de se confesser. Les échevins, les conseillers et les notables qui demandaient des égards, ayant été les premiers élargis, vont encore solliciter sa grâce ; le gouverneur la leur accorda, après qu'ils eurent de nouveau prêté serment de fidélité, et promis, non-seulement de ne rien faire contre la France, mais de l'avertir de ce qu'on aurait tramé à son préjudice. Il condamna le patient à rester en prison jusqu'à la fin du siége, et enfin, en attendant qu'il eut la fleur de lys gravé dans le coeur, il ordonna qu'on la lui mit sur la joue, ce que le prévôt fit exécuter.

Cette seule sévérité, exercée par Montdejeu, suffit pour maintenir les habitans dans l'ordre et la soumission.

les combattre ; mais l'on se couvrit si bien avec les équipages, les chariots et les bagages, qu'il lui fut impossible de les entamner, quoiqu'il les suivit jusqu'à St.-Pol.

Cette armée fut mise sous les ordres du maréchal d'Hocquincourt, l'homme du monde le plus hardi et le plus entreprenant ; il reçut l'ordre d'attaquer le mont St.-Éloy et de s'en emparer ; on avait jugé nécessaire d'occuper ce point pour forcer les lignes.

Le maréchal avec son armée, composée d'environ 8000 hommes, attaqua vivement le poste qui se défendit assez longtems ; après s'en être emparé, il vint se retrancher dans l'ancien camp, attribué à César, au confluant de la Scarpe et du Gy ; il s'y fortifia d'une mauvaise tranchée, dont les traces subsistent encore ; le prince de Condé avait formé le projet de l'enlever dans cette position, et l'on prétend qu'il en serait venu à bout, si les Espagnols, jaloux de sa gloire, n'eussent refusé de le seconder.

Le 24 août, dans un conseil de guerre qui se tint le matin chez l'archiduc, les généraux, furent dans une grande indécision sur la conduite qu'ils devaient tenir ; ils étaient d'un avis unanime pour abandonner le siége ; mais ils craignaient que leur cavalerie, qui revenait de leur aller cher-

cher des munitions et qui était harassée de fatigue, ne se fit battre dans la retraite ; alors ils résolurent de défendre les lignes et de se secourir au premier signal, en se portant vers le point où aurait lieu la principale attaque.

Les souffrances des assiégés étaient arrivées à leur dernière période ; dans ce moment les Espagnols étaient dans la plus déplorable situation. Ils manquaient de vivres et de munitions ; il régnait, dans leur camp, une maladie contagieuse qui les emportait en 24 heures ; les assiégés, sous les ordres de leur intrépide gouverneur, avaient fait de si fréquentes sorties contre eux qu'ils étaient absolument rebutés ; ce n'était plus qu'à coup de bâton que l'on parvenait à leur faire monter la garde.

Le maréchal de Turenne procéda à la reconnaissance des lignes et, pour cette expédition, il ne se fit accompagner que de 1000 cavaliers seulement, tant il connaissait la lenteur des Espagnols qui ne se hasardent jamais à changer de position, sans avoir au préalable assemblé le conseil de guerre. Il se rapprocha tellement des retranchemens, qu'il entendit dire que c'était au quartier de don Fernando de Solis à monter la garde à la tranchée la nuit suivante. On assure que c'est ce qui le détermina à faire sa principale

attaque sur ce point, jugeant qu'il devait être plus faible.

L'armée française, forte de près de 40,000 hommes, avait à sa tête le maréchal de Turenne, elle était divisée en trois corps. L'un, sous le commandement immédiat de ce maréchal, (1) et les deux autres, sous les ordres des maréchaux de la Ferté et d'Hocquincourt. Dès le soir du 24 août, l'armée s'était rangée en bataille dans l'ordre où elle devait attaquer les lignes pendant la nuit.

Le maréchal de la Ferté fut chargé de l'attaque de gauche et devait chercher à pénétrer au quartier du comte de Fuensaldague qui s'étendait de la ferme d'Hervin, près de St.-Laurent, au village de Roclaincourt. Ce maréchal, qui avait son quartier-général à Pelves, y fit construire deux ponts sur l'un desquels défila l'infanterie, tandis que la cavalerie passait sur l'autre.

Le maréchal de Turenne dépassa le maréchal de La Ferté et se chargea de l'attaque du centre ; le maréchal d'Hocquincourt était chargé de celle de droite, en partie sur le quartier de don Fernando de Solis et sur celui des Lorrains.

---

(1) Le duc d'Yorck, frère du Roi d'Angleterre (depuis Roi lui-même sous le nom de Jacques II), commandait, dans le corps d'armée de Turenne, une forte division de cavalerie. Il se distingua beaucoup dans l'attaque des lignes et y reçut une légère blessure.

A dix heures du soir, l'armée quitta ses retranchemens de Monchy-Preux et passa la Scarpe en ordre, elle se dirigea par des chemins couverts sur le mont de St.-Éloy; après quelques heures de marche et s'étant rapprochée de ce point, un coup de canon se fit entendre, et peu après le bruit des tambours et le son des trompettes confirma le doute où l'on était d'être découverts; en conséquence, pour ne pas donner le tems à l'ennemi de se reconnaître, on résolut de hâter l'attaque, l'armée fit halte et se porta aussitôt vers les lignes.

Les Espagnols laissèrent franchir aux Français les premiers obstacles qui étaient au-delà du fossé: mais quand ils furent arrivés sur ses bords, ils firent sur eux une si furieuse décharge qu'elle était capable d'arrêter tous autres et c'est en ce moment qu'il périt le plus de monde; mais ces braves, sans s'étonner et suivant leurs officiers, s'élancèrent dans le fossé et le gravirent de suite de l'autre côté à l'aide d'échelles qu'ils avaient apportées. Le capitaine Fisicat, du régiment de Turenne, parut le premier sur le parapet; il y planta son drapeau aux cris de *vive Turenne !* Ses compagnons le suivirent et le secondèrent si bien, qu'en un instant les piquets furent arrachés et le fossé comblé; le marquis de Bellefond, avec ses enfans

perdus, débarrassa une barricade de chariots renversés et facilita, par ce moyen, le passage de l'infanterie et de la cavalerie.

Le maréchal de Turenne qui commandait en personne à cette attaque, qui eut lieu entre les quartiers Fuensaldague et Fernando de Solis, donna ses ordres sur-le-champ afin de profiter de ce premier succès, et aussitôt ses troupes défirent et culbutèrent tout ce qui se présenta.

Vellequier-Dumont, capitaine des gardes-du-corps, pénétra à travers les retranchemens au point qui lui fut indiqué et arriva le premier dans la ville.

Le maréchal d'Hocquincourt avait, de son côté, emporté le quartier de don Fernando de Solis, et s'étant ensuite dirigé vers sa droite, s'empara des ponts sur la Scarpe, et alla attaquer les Lorrains : après une faible résistance, les ennemis prirent l'épouvante, et le prince de Lorraine lui-même, se voyant sans ressources, ne pensa plus qu'à se sauver.

Le maréchal de La Ferté ne put exécuter les ordres qu'on lui avait donnés d'attaquer le quartier du comte de Fuensaldague ; il n'obtint aucun succès dans cette partie, parcequ'au moment de donner sur les lignes il trouva, dans un ravin qui coupait la circonvallation, les

troupes de l'Archiduc réunies à celles du comte de Fuensaldague ; elles couraient au secours des quartiers attaqués par Turenne et d'Hocquincourt; alors il appuya sur sa droite et pénétra dans les lignes par les ouvertures que Turenne y avait pratiquées, ce qui lui réussit parfaitement.

Comme on avait exécuté de fausses attaques sur presque tous les points et dans toutes les directions, les ennemis ne savaient quelle attitude tenir ; et quand le jour parut, ils furent très-étonnés de se voir entammés par le point qui leur semblait être à l'abri de toute atteinte et n'être pas celui qui devait être choisi pour les attaquer, puisqu'à l'exception du maréchal d'Hocquincourt, qui n'avait sous ses ordres qu'un faible corps, toute l'armée française occupait une position opposée.

Le prince de Condé, qui ignorait ce qui se passait aux quartiers des Lorrains et de don Fernando de Solis, et qui ne s'attendait pas que les lignes eussent été forcées de ce côté, s'y transporta dès qu'on l'eut instruit des désastres qui y avaient eu lieu. Il emmena tout ce qu'il avait de cavalerie et rallia tout ce qu'il rencontrait. Arrivé sur le champ de bataille, il fit cesser le carnage et allait repousser les Français, lorsque Turenne, qui l'observait,

s'apperçut qu'il faisait ses efforts pour gagner une hauteur qui devait lui être très-avantageuse.

Le maréchal rallia ses troupes à l'instant et marcha droit au Prince. Condé le reçut fièrement et le combat recommença. On ne sait de quel côté eut penché la victoire, si Montdejeu, avec toute la cavalerie de la place, n'était tombé à l'improviste sur le flanc droit du Prince ; alors toute résistance devint impossible, et quoique Condé s'en soit apperçu, il ne voulut néanmoins se retirer que le dernier. Il prit en bon ordre le chemin de Cambrai, emmenant avec lui prisonniers plusieurs officiers de marque.

Turenne, qui le vit tout couvert de poussière, l'admira et convint que s'il eut eu de l'infanterie pour le seconder, il eut pu rétablir le combat et balancer la victoire, parce que le pillage du camp, auquel s'étaient livrés les Français, les avait mis dans le plus grand désordre. Dans cette mêlée, le maréchal reçut un coup de feu dans le défaut de la cuirasse.

Dès le commencement de l'affaire, l'Archiduc, le comte de Fuensaldague et un grand nombre d'officiers généraux ennemis, s'étaient enfuis par la route de Douai.

Les Espagnols perdirent, pendant ce siége, 12,000 hommes ; on leur fit 3,000 prisonniers,

au nombre desquels on cite 300 officiers ; ils y laissèrent 63 pièces de canon, 5,000 tentes, 2,000 chariots, 8,000 chevaux et une assez grande quantité de vivres et de munitions arrivés de la veille ; les soldats s'emparèrent de la vaisselle des généraux, (1) d'un butin immense, de 25 carosses, d'une grande quantité de chevaux de maîtres et de tous les bagages des officiers.

Les Français perdirent peu de monde dans cette journée ; il n'y eut de péril qu'à la rencontre de M.r le Prince, où le combat ne dura qu'un moment.

Le 23 août, Leurs Majestés, avec Monsieur duc d'Anjou et toute la cour, ayant traversé l'armée qui les salua, firent leur entrée dans la ville d'Arras.

La Roi se logea à l'abbaye de St. - Vaast. Les habitans étaient dans l'ivresse de la joie et le *Te Deum* fut solennellement chanté dans la Cathédrale. Sa Majesté fit de suite combler la circonvallation et les tranchées et réparer les bréches faites à la place. Il donna des éloges à Mondejeu sur sa brillante défense et lui promit le bâton de maréchal de France. (2) La Cour, après avoir séjourné trois jours à Arras, prit le chemin de Paris.

---

(1) Ce fut, dit-on, à ce siége que les officiers généraux firent usage, pour la première fois, de vaisselle d'argent.

(2) Qu'il n'obtint cependant qu'à la fin de 1657, par les sollicitations de son neveu Voignon.

Les bourgeois d'Arras ne cessaient de dénoncer *Mondejeu*,

Depuis ce siége mémorable, qui est le dernier que la ville eut à soutenir, elle n'a cessé de donner des marques de son dévouement à la France.

En mars 1712, ses faubourgs furent brûlés et saccagés par un corps tiré des garnisons de Lille, Tournay, Douai, Béthune, etc. Après avoir, pendant une nuit, jetté des bombes et des boulets

---

ce qui justifiait les mesures qu'il avait prises pour prévenir leur rebellion. Pendant que ce gouverneur s'occupait à réparer la place, à combler les tranchées, à raser les lignes, à réparer les désordres du siége et à rétablir ses contributions ordinaires au-delà de la Lys (qu'il percevait militairement), on demandait sa tête au Roi. Le comte de Broglio s'était joint aux mécontens et s'était chargé de présenter leur placet au Roi, qui assembla son conseil pour examiner l'affaire. Brienne, secrétaire d'état, était d'avis qu'on arrêtât Mondejeu; même qu'on lui tranchât la tête, si les accusations étaient avérées; heureusement Letellier représenta au conseil qu'il ne convenait pas de troubler la joie publique par la mort d'un gouverneur qui, en faisant triompher le Roi, venait de porter le dernier coup à la fronde.

Par le moyen de ses contributions levées en pays ennemis, le gouverneur, au bout de dix mois, rétablit les fortifications d'Arras. Il eut le secret d'entretenir six mille hommes de garnison et de faire la dépense d'un souverain. Il avait 100 Suisses, tous portant sa livrée, 100 chevaux de selle et 50 de carosse, table ouverte et servie à toute heure; il avait de plus une compagnie de 120 cadets, tous gentilshommes à qui il donnait des maîtres, 100 pensionnaires en différens endroits, la plupart gens de lettres. Il y en avait à qui il donnait jusqu'à 4,000 liv. de pension; les moindres étaient de 400 écus

Don de VIENNE, *page* 212, 5.e *partie*.

rouges sur la ville et sur la citadelle où ils brûlèrent 150,000 rations de fourrages, ces troupes se retirèrent sans obtenir un plus grand fruit de leur démarche. Les habitans, joints à la garnison, étaient décidés à faire une sortie le matin pour enlever les batteries de l'ennemi ; mais, dès la pointe du jour, il avait battu en retraite.

Pour perpétuer le souvenir de la délivrance d'Arras, on y a de nos jours, aux cérémonies religieuses établies dès long-tems, ajouté des fêtes et des réjouissances publiques, preuve du prix qu'attachaient les habitans de l'Artois à porter le beau Nom de Français, qui désigne dans le langage moderne le Peuple le plus civilisé de l'univers.

La journée du 25 août 1654 a ajouté un fleuron de plus à la glorieuse couronne de Turenne, et, dans cette lutte bien longue de 53 jours, si leur illustre gouverneur et la garnison ont montré beaucoup de vaillance et de courage, les habitans n'ont pas moins donné de grandes preuves de leur patience et de leur résignation. On ne saurait trouver, en aucun pays, de meilleurs Français qu'à Arras, et nulle part il n'existe une plus grande unanimité de sentimens pour le Roi et la Patrie.

FIN.

PROGRAMME DES SUJETS DE PRIX

POUR 1825.

La Société Royale d'Arras propose pour prix à décerner en 1825, les sujets suvans :

I.er SUJET. — Histoire.

La nécessité de l'étude approfondie de l'histoire pour les hommes appelés à faire partie du pouvoir dans un gouvernement représentatif, étant reconnue, tracer la meilleure méthode à suivre pour faire de cette étude, une partie essentielle de l'enseignement complet des hautes écoles.

La Société demande à cenx qui traiteront ce sujet un apperçu des qualités, des talens et des circonstances de position à désirer chez les historiens qu'il faudrait mettre de préférence entre les mains des jeunes gens.

Prix : Médaille d'or de la valeur de trois cents francs.

II.me SUJET. — Éloge historique.

Eloge historique de M. Dumont de Courset.

né à Boulogne, auteur du Botaniste cultivateur, Membre honoraire de la Société, mort à Courset en 1824.

Prix : Médaille d'or de la valeur de deux cents francs.

III.me SUJET. Poésie.

Pièce de deux cents vers au moins sur ce sujet:

Le droit de la nature et des gens violé, à la honte des nations chrétiennes, par les états barbaresques.

Prix : Médaille d'or de la valeur de deux cents francs.

IV.me SUJET. — Statistique.

Mémoire sur un des quatre objets suivans pour une partie quelconque du département du Pas-de-Calais :

L'histoire naturelle;

L'histoire civile et politique;

Les antiquités;

La topographie et l'hygiène publique.

Prix : Médaille d'or de la valeur de trois cents francs.

Conditions générales.

Les ouvrages envoyés au concours pour 1825, devront être adressés, franc de port, au Secrétaire perpétuel de la Société Royale d'Arras, et être parvenus avant le premier Juillet, terme de rigueur.

Les concurrens ne se feront connaître ni directement, ni indirectement ; ils joindront à leur ouvrage un billet cacheté qui contiendra leurs nom, prénoms, qualités et domicile, et indiquera extérieurement l'Epigraphe mise en tête de l'ouvrage envoyé au concours, afin d'éviter toute erreur.

Aux termes des réglemens de la société, on ne fera l'ouverture que des billets applicables aux ouvrages couronnés ou mentionnés honorablement, et elle aura lieu en séance publique ; les autres billets seront brûlés sans être ouverts.

La Société ne rendra aucun des ouvrages qui lui auront été adressés.

Les membres résidens et honoraires sont seuls exclus du Concours.

TABLE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Page.

Discours d'ouverture, par M.r Lallart, Président. 1

Rapport sur les Travaux de la Société, par M.r T. Cornille, Secrétaire perpétuel. . . 10

Rapport sur l'Agriculture, par M.r Leviez, membre résident. 37

Rapport sur le Concours de Poésie, par M.r Aug. Cot, membre résident. 44

Rapport sur le Concours d'Economie publique, par M.r Leducq, membre résident. 55

Noms des Auteurs dont les ouvrages ont été couronnés et ont obtenu des médailles d'encouragement, ou ont été mentionnés honorablement. 96

Epître d'un fils à son père, pour le consulter sur le choix d'un état, par M.r Hardy, élève en droit. 98

Considérations sur la Mendicité, par M.r Thibault, avoué à Arras. 108

Page.

Mémoire sur les améliorations dont la culture du Pas-de-Calais serait susceptible, par M.r Piéron, avocat à Arras. 141

Le Soldat Français en Egypte, par M.r le baron d'Ordre, membre correspondant. 181

Elégie, par M.r Aug. Cot, membre résident. 186

Traduction libre de la 3.me Eglogue de Virgile, par M.r Aug. Cot, membre résident. 190

Rapport sur une nouvelle méthode de bornage, par M.r Lesueur, membre résident. 197

Notice sur le Siége d'Arras par les Espagnols, par M.r Ch. Buissart, membre résident. 211

Programme des Prix pour 1825. 249

MARCHÉS D'ARRAS.

ÉTAT DU PRIX MOYEN des Grains, Graines oléagineuses, Légumes secs, Fourrages, Huiles de graines, Bierre, Bois de chauffage et Charbons fossiles, avec celui de la Viande et la taxe du Pain.

ANNÉE 1824.	PRIX MOYEN DES GRAINS A L'HECTOLITRE.				PRIX MOYEN DES GRAINES OLÉAGINEUSES à l'hectolitre.					PRIX DES LÉGUMES SECS à l'hectolitre.			PRIX DES FOURRAGES au quintal métrique.		PRIX MOYEN A L'HECTOLITRE des huiles de graines			PRIX DE LA BIERRE à l'hectolitre.		PRIX MOYEN DES BOIS DE CHAUFFAGE au stère.					PRIX moyen au 100.	PRIX MOYEN DU CHARBON à l'hectolitre.		PRIX DE LA VIANDE AU KILOGRAMME.				TAXE DU PAIN AU KILOGRAMME 1/2.		
	Blé.	Seigle.	Scourgeon.	Avoine.	OEillettes.	Colzat.	Lin.	Chanvre	Cameline.	Pois.	Haricots	Féves.	Foin.	Paille.	d'OEillettes.	de Colzat.	de Lin.	Forte.	Moitié.	Orme	Hêtre.	Charme.	Bouleau.	Bois-Blancs.	Fagots.	Valenciennes.	Frênes	Bœuf.	Veau.	Mouton	Cochon	Blanc.	Bizet.	Bis.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.		fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Janvier...	14 05	8 13	8 10	5 13	15 17	15 46	» »	» »	12 82	12 »	13 »	10 50	7 40	3 80	61 50	60 »	» »	15 »	13 »	16 50	11 »	» »	»	»		2 »	2 »	» 90	» 90	» 90	1 60	» 48 3/4	» 40	» 33 3/4
Février...	14 93	7 58	7 72	4 71	14 43	14 25	13 25	9 »	12 26	11 50	12 50	10 »	7 40	3 80	61 »	52 50	60 »	15 »	13 »	16 »	11 »	» »	»	»		2 »	2 »	» 90	» 90	» 90	1 60	» 48 3/4	» 40	» 33 3/4
Mars.....	14 66	7 35	7 70	4 69	15 »	14 40	14 41	9 »	12 41	10 50	12 »	9 50	5 40	3 20	61 50	50 »	60 50	15 »	13 »	14 50	11 50	» »	»	»		1 50	1 50	» 90	» 90	» 90	1 60	» 48 3/4	« 40	« 33 3/4
Avril.....	13 73	7 48	7 85	4 74	14 79	14 42	14 31	9 »	12 50	12 »	13 »	9 »	7 »	3 40	59 »	53 »	62 »	15 »	13 »	14 »	11 »	» »	»	»		1 50	1 50	» 90	» 90	» 90	1 60	» 48 3/4	» 38 3/4	» 32 1/2
Mai.....	13 10	7 41	7 24	4 80	15 23	13 66	12 62	» »	12 80	11 72	14 »	8 80	7 »	3 40	60 »	51 »	60 »	15 »	13 »	14 »	10 50	12 »	»	»		1 45	1 45	» 90	» 90	« 90	1 16	» 48 3/4	» 38 3/4	« 32 1/2
Juin.....	13 57	7 41	7 78	4 74	14 71	12 23	» »	8 25	12 57	» »	» »	» »	7 »	3 40	61 »	47 50	60 »	15 »	13 »	14 50	10 75	12 »	»	»		1 45	1 45	» 90	» 90	» 90	1 16	» 48 3/4	» 37 1/2	» 31 1/4
Juillet....	13 91	7 26	7 30	4 59	14 44	12 59	» »	» »	» »	» »	» »	» »	4 80	3 »	60 50	47 50	63 »	15 »	13 »	14 50	11 »	12 »	»	»		1 45	1 45	» 90	« 90	» 90	1 16	» 49 1/2	» 40 1/4	» 33 3/4
Août.....	13 80	7 »	7 50	4 50	15 »	12 40	» »	» »	» »	» »	» »	» »	4 59	3 »	61 50	47 »	» »	13 »	11 »	14 50	11 10	12 »	»	»		1 50	1 50	» 90	» 90	» 90	1 16	« 53 1/4	» 41 1/4	» 34 1/4
Septembre.	13 44	6 95	7 60	4 36	15 52	12 50	14 »	» »	10 15	» »	» »	» »	4 55	3 »	66 50	49 50	66 »	13 »	11 »	14 50	11 50	12 »	»	»		1 55	1 55	» 90	» 90	» 90	1 16	» 48 3/4	» 38	» 31 3/4
Octobre...	13 67	7 09	7 17	4 07	15 27	12 76	13 48	9 28	13 05	» »	14 »	13 »	3 50	2 80	67 »	50 50	64 »	13 »	11 »	15 »	11 »	12 »	»	»		2 »	2 «	» 90	» 90	» 90	1 16	« 48 3/4	» 39 3/8	» 32 1/2
Novembre.	14 33	7 21	7 87	4 »	15 95	14 13	14 06	9 22	13 41	12 50	13 »	13 25	4 »	2 80	66 50	52 »	» »	14 »	11 »	14 50	11 50	» »	»	»		2 05	2 05	» 90	» 90	» 90	1 16	» 50	» 40 5/12	» 33 1/3
Décembre.	14 80	8 09	8 58	4 23	17 50	15 73	15 95	10 30	14 »	13 »	12 50	» »	4 »	2 80	66 60	52 10	» »	14 »	11 »	14 75	11 »	» »	»	»		2 10	2 10	» 90	« 90	» 90	1 16	» 53 3/4	» 42 1/2	» 35 4/10

TABLE GÉNÉALOGIQUE ET SUITE DE TOUS LES COMTES, SEIGNEURS

ET AUTRES POSSESSEURS DE L'ARTOIS, depuis la 2.me lignée des Rois de France jusques à présent.

Premiers et anciens Comt. d'Artois.

THIBAULD, Comte ou Gouverneur d'Artois sous Carloman et Pépin, régnans l'an 745.

UNROCH I du nom, Comte ou Gouverneur d'Artois, depuis religieux en l'abbaye de St.-Omer, vivant sous Charlemagne.

BERANGER, Comte d'Artois, vivant sous Louis le Débonnaire, décédé sans enfant l'an 856.

S. EVERARD, Duc de Frioul, premier propriétaire du Comté d'Artois, beau-frère de Charles-le-Chauve.

ADALARD II, Comte, propriétaire d'Artois et Abbé de St.-Vaast d'Arras, qui succéda à Everard, et décéda l'an 865.

UNROCH II du nom, successeur de son oncle Adalard en l'Abbaye de St.-Vaast et au Comté d'Artois.

RAOULT, Abbé de St.-Vaast d'Arras.

AUTHAMAR (vraisemblablement de la même famille des précédens) était Comte d'Artois et Abbé de St.-Vaast d'Arras, vivait l'an 900, sous Charles-le-Simple.

ADALELME, dernier des anciens Comtes d'Artois, tué à Noyon l'an 912, sous lequel prétexte Arnoul (le vieil) Comte de Flandres, l'usurpa et le réunit à la Flandres.

ARNOULD (dit le vieil) Comte de Flandres, usurpateur de l'Artois.

BAUDOUIN, Comte de Flandres, Seigneur d'Artois.

ARNOUL (le jeune) Comte de Flandres, Seigneur d'Artois, attaqué et vaincu par Hugues Capet l'an 988, qui prit l'Artois et lui rendit après, sous la souveraineté et hommage de la France.

BAUDOUIN (surnommé Belle-Barbe) Comte de Flandres, Seigneur d'Artois, mort l'an 1067, qui épousa Adèle, petite fille de Capet.

BAUDOUIN (dit de Mons) Comte de Flandres, Seigneur d'Artois, lequel épousa Richilde, Comtesse de Mons et de Hainaut.

ROBERT (dit le Frison) Comte de Flandres et Seigneur d'Artois par usurpation sur ses neveux.

(*)

(*) — A

1 ARNOUL, Comte de Fland., Seign.r d'Artois, tué jeune en la bataille de Cassel contre le Frison, son oncle, usurpateur.

2 BAUDOUIN VII du nom, Comte titul.re de Fland. et Seign.r d'Artois (usurpé par son oncle le Frison) et Comte de Mons et de Hainaut.

ROBERT de Flandres, dit le jeune, mort sans enfant l'an 1092.

PHILIPPES.

ALIX de Flandres, femme de Canut, Roi de Danemarck.

GERTRUDE de Flandres, femme de Thierry d'Alsace-Landgrave, et Duc de Lorraine.

BAUDOUIN, Comte de Hainaut, II du nom, épousa Yoland de Gueldres.

S. CHARLES de Danemarck, succéda à Baudouin, son aïeul, dans la Flandres et l'Artois; il fut tué l'an 1126, sans suite.

THIERRY d'Alsace, Comte de Flandres et Seigneur d'Artois après son cousin S. Charles de Danemarck.

BAUDOUIN, Comte de Hainaut, III du nom, (dit l'édifieur.)

BAUDOUIN IV du nom, Comte de Hainaut, depuis Comte de Flandres et d'Artois par sa femme Marguerite de Flandres.

MARGUERITE de Flandres, devenue Comtesse dudit lieu par la mort de son frère, épouse de Baudouin, Comte de Hainaut.

PHILIPPES, dernier Comte de Flandres de cette branche, Seigneur d'Artois, mort l'an 1191; il donna l'Artois à sa nièce Elisabeth.

Les Rois de Fr. Seig. depuis Comt. d'Artois.

ELISABETH ou ISABELLE de Hainaut, fut Dame d'Artois par la donation de son oncle Philippes, en faveur de son mariage avec Philippes-Auguste, Roi de France, qui érigea de nouveau l'Artois en comté pour son fils (mort le 14 juillet 1223.)

LOUIS, Comte d'Artois en sa jeunesse, depuis Roi de France, VIII.e du nom, mort le 12 novembre 1226.

Les derniers Comtes d'Artois.

S. LOUIS IX du nom, Roi de France, ainsi que les autres Rois jusqu'à cette époque.

ROBERT de France I du nom, Comte d'Artois par apanage, frère de St.-Louis, mort à Damiette, en 1250.

ROBERT 2 du nom, Comte d'Artois.

Du sang de France.

2

1 PHILIPPES d'Artois, Seigneur de Conches, qui précéda son père Robert.

MAHAUT d'Artois, devenue Comtesse d'Artois, par les jugemens des Rois Philippes le Bel, Philippes le Long et Philippes de Valois; elle épousa Orton, Comte Palatin de Bourgogne.

(**)

B

(**) — B

ROBERT, d'Artois, III du nom, Comte de Beaumont le Roger, qui perdit l'Artois contre sa tante Mahaut; il fut père de Jean, aïeul de Philippes, et bisaïeul de Charles d'Artois (dernier mâle) tous Comtes d'Eu.

JEANNE de Bourgogne, Comtesse et héritière de Bourgogne et d'Artois, femme de Philippes le Long, Roi de France.

Les Rois de France, Comt. d'Art.

2

JEANNE de France, Comtesse de Bourgogne et d'Artois, femme d'Eude IV du nom, Duc de Bourgogne, Prince du sang de France.

MARGUERITE de France, femme de Louis de Flandres, qui hérita de l'Artois sur Philippes de Bourgogne, son petit neveu.

Les Comt. de Flandres, Com. d'Art.

PHILIPPES de Bourgogne, Comte d'Artois (qui précéda son père) l'an 1361.

LOUIS dit (dit de Mâle) dernier Comte de Flandres; Comte d'Artois par sa mère.

PHILIPPES, dern. Duc et Comte de Bourgog., Comte d'Artois, sans enfant de Marguerite de Flandres, sa femme, et eut pour héritière Marg. de France, sa grande tante.

MARGUERITE, Comtesse et héritère de Flandres et d'Artois, femme en 1.er lit de Philippes, dernier dit (le Hardi) 1.er Duc de Bourgogne.—Duc de Bourgog., et en 2.e de Philip. de France,

Ducs de Bourgog. des deux familles Comt. d'Art.

JEAN Sans-Peur, Comte de Névers, Duc de Bourgogne, dit (le Mauvais) Comte de Flandres et d'Artois, assassiné sur le pont de Montéreau (Faut-Yonne) le 10 septembre 1419.

PHILIPPES, Duc de Bourgogne, dit (le Bon) Comte de Flandres et d'Artois, mort le 15 juin 1467.

CHARLES, dernier Duc de Bourgogne, dit (le Téméraire) Comte de Flandres et d'Artois, mort, au siége de Nancy, en 1477, le 5 janvier.

MARIE de Bourgogne, Comtesse de Flandres et d'Artois, femme de Maximil. Archiduc d'Autriche, morte le 25 mars 1482.

Les Princes d'Autriche, possesseurs de l'Artois.

PHILIPPES, Archiduc d'Autriche, I. du nom, Comte de Flandres et d'Artois. Sa femme Jeanne, héritière des Royaumes de Castille et autres, mort le 25 septembre 1506.

CHARLES V, Empereur, Roi d'Espagne et Comte de Flandres, possesseur (au droit que dessus) de l'Artois, dont il extorqua la souveraineté du Roi François I.. Il a été père de PHILIPPES II, aïeul de PHILIPPES III, et bisaïeul de PHILIPPES IV, à present Roi d'Espagne.

LOUIS XIV, rentré dans la souveraineté de l'Artois le 7 septembre 1659. (Traité de paix des Pyrénées) mort le 1.er septembre 1715.

LOUIS XV, arrière petit fils du précédent.

CHARLES Philippe de France, Comte d'Artois le 9 octobre 1757, actuellement Roi de France.